TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 207 — 48 PAGES — MERCREDI 23 NOVEMBRE 1977

Les difficultés du «poids lourd»

Berliet et Saviem veulent supprimer deux mille emplois

LIRE PAGE 46



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Tarif des abonnements page 16
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le demi-succès de M. Caramanlis

En proposant au président de la République la dissolution de la Chambre un an avant le terme légal, M. Caramanlis faisait un pari apparemment peu risqué. Il estimait qu'une majorité homogène de deux cent quatorze députés sur trois cents ne lui fournissait pas d'assises suffisantes pour affronter l'an prochain les échéances de politique étrangère : Chypre, l'entrée dans la Communauté européenne, le retour dans l'OTAN. Or, la consultation du 20 novembre le maintient au pouvoir, mais en lui faisant perdre quarante et un députés.

Bien que, dans les journées précédant l'élection, M. Caramanlis se soit montré — notamment devant la télévision française — très assuré de l'ampleur de sa victoire, il n'avait jamais caché qu'elle n'atteindrait pas le niveau antérieur par l'effet d'une modification légère de la loi électorale qui devait bénéficier aux partis autres que le sien, la Nouvelle Démocratie. Les dimensions de l'échec, et surtout ses motifs profonds, dépassent cependant l'arithmétique parlementaire.

Car, à ne s'en tenir qu'aux chiffres, M. Caramanlis peut continuer à gouverner sans difficulté : il dispose de la majorité absolue. En face, la considérable percée du Pasok (socialiste) confirme M. Andreas Papandréou dans le rôle de leader de la gauche, sans le mettre pour autant en posture de proposer une alternative.

Pourtant, s'il passe de quinze à quatre-vingt-douze députés, c'est bien que le Pasok a rencontré des éléments de transformation de la société grecque, dont le mouvement a peu de chances de s'arrêter. Sa victoire, due en partie au charisme de son leader, confirme l'écho que rencontrent l'intransigeance nationaliste, le plaidoyer pour une Grèce neutraliste, quasi nassérienne, et le refus catégorique de toute conversation avec la Turquie. A ces fins, le nationalisme socialiste ne se distingue plus toujours du chauvinisme de l'extrême droite. C'est en tout cas un sentiment assez puissant pour gêner considérablement la recherche d'un compromis minimum sur Chypre.

N'en va-t-il pas de même en ce qui concerne les négociations sur l'entrée de la Grèce dans le Marché commun ? M. Caramanlis n'a sans doute jamais pensé qu'elles aboutiraient avant la fin de 1978. Mais le consensus populaire qu'il attendait pour en presser activement le déroulement, lui est refusé sur le fond. Les socialistes, en effet, ont conquis pour la première fois des circonscriptions rurales, en bénéficiant de la pertinence des analyses qu'ils avaient faites de leurs problème du mécontentement dû à la sécheresse et de l'inexistence d'une politique agricole cohérente.

Quant aux relations avec l'OTAN, à la ratification de l'accord sur les bases américaines en Grèce, M. Caramanlis a les moyens de les mener à bien. Mais le climat n'est pas amélioré. L'anti-américanisme de M. Papandréou répond apparemment au sentiment populaire.

Sur son aile droite enfin, M. Caramanlis redoutait le développement d'un mouvement d'opinion autour des cent vingt mille ... pour leurs responsabilités sous le régime des colonels. Or en un mois seulement, ces éléments se sont suffisamment organisés pour enlever près de 7 % des suffrages, ce qui contribue à expliquer le recul des amis de M. Caramanlis. Loin de leur couper l'herbe sous le pied, l'anticipation des élections leur a permis de se compter.

Dans ces conditions, le style de « démocratie autocratique » pratiquée jusqu'alors par M. Caramanlis peut subsister dans la forme, mais les mouvements de fond indiqués par le sismographe électoral donnent à penser que la nouvelle législature n'est pas assurée de la durée.

Le bilan du voyage de M. Sadate

- Les chances de règlement sont accrues estiment Le Caire et Jérusalem
- La position du raïs paraît renforcée en Égypte

Après la fin de la « mission de paix » de M. Sadate, qui a été accueil lundi 21 novembre au Caire, à son retour de Jérusalem, par une foule en liesse, et dont la position en Egypte apparaît renforcée ; les capitales arabes hostiles à l'initiative du chef de l'Etat égyptien se voient confirmées dans leur opposition par l'absence de résultats immédiats et spectaculaires. En revanche, les autorités égyptiennes et israéliennes assurent que les chances de règlement au Proche-Orient sont considérablement accrues et qu'un accord portant sur la procédure de la convocation de la conférence de Genève, et notamment sur la représentation palestiniennes, a été conclu, sans être rendu public entre MM. Sadate et Begin.

Dans leur conférence de presse commune de lundi, les deux hommes d'Etat s'étaient déclarés également optimistes. Le président Sadate s'était félicité d'avoir pu « donner au processus de paix un nouvel élan » tandis que le premier ministre israélien annonçait une « poursuite du dialogue dont sortira la paix ».

M. Begin a téléphoné lundi soir au président Carter pour l'informer de la teneur de ses conversations. M. Carter a qualifié cet entretien de « chaleureux et encourageant ».

Une immense espérance

De notre correspondant

Le Caire. — Assaillies de questions dès leur arrivée, lundi 21 novembre, à l'aéroport d'Héliopolis, plusieurs personnalités égyptiennes ayant accompagné le raïs en Israël se sont dites « *satisfaites à 100 % du déroulement du séjour et optimistes à 100 % à propos des perspectives dégagées* ».

Quelles sont celles-ci ? La réponse est invariable : « *Avant tout, la réunion de la conférence de Genève, dès que possible, mais dans un climat psychologique fondamentalement différent de celui existant avant le déplacement à Jérusalem.* » Selon M. Pierre Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères (1), « *les questions de fond n'ont pas été abordées par MM. Sadate et Begin* ».

Si les réactions hostiles, arabes ou soviétiques, font lever les yeux au ciel ou hausser les épaules des responsables égyptiens, ceux-ci se montrent en général contents de l'accueil fait par le reste du monde à l'initiative de M. Sadate.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 3.)

(1) M. Pierre Boutros-Ghali est ministre d'Etat aux affaires étrangères et ministre des affaires étrangères par intérim. En Egypte, un ministre a le pas sur un ministre d'Etat, qui est une sorte de super-secrétaire d'Etat.

AU JOUR LE JOUR

COMMUNICATION

Il y a deux semaines, personne au monde n'aurait imaginé l'importante visite du président Sadate à Jérusalem, personne n'aurait imaginé qu'il irait prier à la mosquée El-Aqsa, qu'il rencontrerait M. Begin, le général Dayan et Mme Golda Meïr.

Aujourd'hui, ce qui nous paraîtrait difficile, sinon impossible, ce serait une rencontre entre ce même président Sadate et MM. Boumediène, Kadhafi et Assad, qui lui reprochent d'avoir été parler des droits du peuple palestinien à une terre à l'endroit même où cette terre est occupée.

Il semble pourtant logique que les principaux intéressés se rencontrent eux-mêmes et se passent de l'intermédiaire des grandes puissances ou des diplomates-miracles, comme M. Kissinger, qui rencontrait tout le monde sans que personne se rencontrât jamais.

Après tout, il n'est pas vraiment besoin de passer par New-York pour obtenir le 22 à Asnières.

BERNARD CHAPUIS.

Les revenus des Français

- *En 1976, un salarié sur trois gagnait moins de 2 000 francs par mois*
- *L'écart entre les rémunérations s'est resserré depuis 1968*

En France, un salarié sur trois gagnait encore, l'année dernière, moins de 2 000 F par mois ; 56 % gagnent entre le SMIC et 2 500 F. Le salaire *net moyen d'un cadre supérieur (8 400 F par mois)* a été, en 1976, presque quatre fois supérieur à celui de l'ouvrier (2 200 F). Telles sont quelques-unes des indications données par l'étude que le CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts) rend publiques, ce mardi 22 novembre, et qui constitue le premier des rapports périodiques sur les revenus des Français, demandés il y a un an par M. Raymond Barre.

Si ce rapport confirme l'existence d'importantes inégalités, il montre aussi que, depuis 1968, les écarts qui allaient croissant jusque-là se sont sensiblement resserrés entre les salariés. Faute de statistiques, il est, en revanche, impossible d'avoir une idée précise de l'évolution des écarts entre salariés et non-salariés.

M. Raymond Barre fera, le 23 novembre, une communication au conseil des ministres sur la politique salariale pour 1977 et 1978. Il devrait, à cette occasion préciser les dispositions particulières prises en faveur des travailleurs manuels, et qui entreront en application avant la fin de l'année ; en revanche, le nouveau taux du SMIC ne serait fixé que le 30 novembre.

C'est sur l'année 1976 que le CERC a basé son étude, qui est ainsi d'une fraîcheur remarquable par rapport à ce qui nous est souvent donné en la matière. Beaucoup des travaux effectués sur les revenus prennent en effet comme cible une année déjà ancienne ; cela pour s'assurer le maximum de données de base. Les statistiques les plus récentes datent de 1974 pour les salaires et de 1970 pour l'ensemble des revenus. On perd souvent ainsi en intérêt ce que l'on gagne en solidité.

Depuis 1960, le revenu national moyen par personne a augmenté de 95 % *en valeur réelle*, c'est-à-dire déduction faite de la hausse des prix de détail. Cela correspond à une augmentation moyenne de 4,2 % par an. Quoique les notions de pouvoir d'achat et de revenu national par tête soient différentes, il est certain que c'est cette forte croissance qui a permis une amélioration continue du pouvoir d'achat. Les calculs montrent que pour les seuls salariés (80 % de la population active) l'amélioration du niveau de vie a été de 3,8 % par an en moyenne sur la période 1955-1976. Cette progression n'est pas seulement remarquable par sa rapidité : elle s'est accompagnée de *modifications extrêmement importantes* dans la composition du revenu des ménages.

Ainsi le revenu du travail salarié, qui ne représentait en 1960 que 63,2 % du revenu disponible des *ménages, passe à 75,9 % en 1976*, tandis qu'à l'inverse le revenu des entreprises individuelles passe entre les deux mêmes périodes de 30,7 % à 18,4 %.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 42.)

Cyclone en Inde

Dix mille morts deux cent mille sans-abri

Dix mille morts, deux cent mille sinistrés, 600 000 hectares de terres cultivées ravagés : tel est le bilan provisoire du cyclone tropical qui a balayé, le samedi 19 novembre, la côte orientale de l'Inde (dans l'Etat d'Andhra-Pradesh). Mais, selon les autorités indiennes, il faudra encore une semaine pour connaître l'étendue exacte du désastre.

Le chaos règne, en effet, dans la région sinistrée qui est située autour du delta du fleuve Krishna, à quelque 300 kilomètres au nord de Madras. Sur des dizaines de kilomètres, des villages entiers ont disparu sous les eaux où flottent pêle-mêle des cadavres d'hommes et d'animaux, des arbres et des poteaux, des débris d'innombrables huttes de bambou.

Le cyclone a désorganisé les communications routières et ferroviaires. Il a fallu annuler les trains sur les grandes lignes traversant la région touchée. Une campagne massive de vaccination contre le choléra a été entreprise.

Il s'agit de la catastrophe la plus importante depuis le cyclone qui, en novembre 1971, tua dix mille personnes dans l'Etat voisin d'Orissa.

Quelques jours plus tôt, au Tamil-Nadu, au sud du pays, un autre cyclone avait causé la mort de quatre cents personnes, emportées par les inondations dues à des pluies diluviennes.

Sept ans après la catastrophe du Bangladesh (alors Pakistan-Oriental) qui tua plus de quatre cent mille personnes, le désastre de l'Andhra-Pradesh rappelle que les cyclones tropicaux sont parmi les catastrophes naturelles les plus meurtrières et les plus destructrices. Tout se conjugue : la violence des vents, qui peuvent parfois dépasser 300 kilomètres à l'heure, l'abondance des pluies, la monté du niveau de la mer (4 à 5 mètres parfois) due à la baisse très importante de la pression atmosphérique. Lorsque le cyclone tropical aborde une côte basse et coïncide avec une marée haute, l'effet dévastateur est encore accru.

UNE SEMAINE AVEC LA RÉGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Durant cette semaine, « le Monde » publie chaque jour sur plusieurs pages les enquêtes, les reportages de ses correspondants et de ses envoyés spéciaux sur les six départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Aujourd'hui : un département, le Var, et le dossier des liens que la région a noués avec la Méditerranée et le reste du monde.

(Lire pages 21 à 28.)

L'inflation à contresens

Journaliste économique, ancien P.-D.G. de l'Agence économique et financière, qui édite « le Nouveau Journal », M. Raymond Bourgine, adjoint au maire de Paris, a été élu sénateur, dans la capitale, en septembre dernier.

Président de la fédération de Paris du Centre national des indépendants et paysans (C.N.I.P.), M. Bourgine exprime ci-dessous son point de vue sur la situation économique de la France et la politique menée par le gouvernement Barre.

I. — Erreurs de diagnostic et de thérapeutique

par RAYMOND BOURGINE

La deuxième partie de 1977 ne se déroule pas selon les prévisions de M. Raymond Barre. L'indice de la production industrielle est au niveau de croissance zéro pour les deux derniers trimestres connus. On connaît l'indice des prix de septembre et on s'attend à aussi mauvais pour octobre.

On devait s'interroger dès le 22 septembre 1976 sur la sagacité du « plan Barre ». Mais ce ne pouvait être alors qu'une querelle de théories. Elle était vaine : les esprits n'étaient alors attentifs qu'à l'union de la gauche. Après quatorze mois, on doit s'interroger sur les résultats. S'il y a eu erreur de diagnostic et par conséquent de thérapeutique, faut-il persévérer dans l'erreur ?

Deux choses sont sûres :

1) avec des dents de scie, la tendance des prix des matières premières importées restera à la hausse pour une longue période à terme indéfini ;

2) les bas salaires de l'Asie feront de plus en plus concurrence aux hauts salaires de l'Occident.

Faut-il en conclure que les *Français sont condamnés* à « l'austérité », à la stagnation voire à la réduction de leur niveau de vie ? S'il en était ainsi, la révolution éventuellement violente serait inévitable. Et, en somme, elle serait juste, car elle serait la sanction de l'incapacité du milieu gouvernant. Pascal observait (« opinions du peuple saines ») que le peuple a l'intuition directe de vérités auxquelles les plus habiles ne parviennent que par le raisonnement.

L'Allemagne et le Japon n'ont pas plus de pétrole ni de matières premières sur leurs sols que la France. Ils subissent comme nous la concurrence des bas salaires des pays en voie de développement. Ils souffrent par rapport à nous d'un handicap supplémentaire : ils n'ont pas le potentiel d'exportation de notre agriculture. Cependant, leurs commerces extérieurs accusent d'énormes excédents en devises. Est-ce au détriment de leurs masses salariales ?

(Lire la suite page 45.)

LES AIDES AUX JEUNES CHOMEURS

Les stages de formation ; les droits aux allocations ; les primes de mobilité. Où s'adresser ?

(Lire « L'événement », page 43.)

ERRATA. — Une mauvaise ligne a rendu incompréhensible le début du chapeau sur l'entretien avec Jean Elleinstein, paru en page une de notre première édition du 22 novembre. Il fallait lire : « *Universitaire, professeur agrégé d'histoire, Jean Elleinstein, qui milite depuis la Résistance au P.C.F.* »

Un mastic a rendu inintelligible la fin du quatrième paragraphe du bulletin de l'étranger, « Les deux clés du royaume », paru dans notre première édition, page une du *Monde* du 22 novembre. Il fallait lire : « *A ses yeux, il n'existe pas de fondement, et moins encore de légitimité, à la revendication palestinienne.* »

UNE ÉTUDE DE J.-N. JEANNENEY

La faillite du Cartel et ses leçons

Qui se souvient encore des jours du Cartel des gauches et des espérances qu'il souleva chez des millions d'électeurs, sinon quelques historiens voués professionnellement à l'exploration d'un passé dont les péripéties ne disent plus rien à l'imagination ? A plus forte raison, qui songerait à *consulter* cette première expérience après la première guerre d'un gouvernement par une majorité de gauche ? Le souvenir du Front populaire interpose entre nous, et ce qui l'a précédé, un écran d'une totale opacité.

Et pourtant, que de similitudes entre notre situation et celle de 1924 ! Que de ressemblances aussi entre ce qui advint alors et ce qui pourrait se produire au cas d'une victoire de la gauche, unie, désunie ou réunie, au printemps prochain ! Jugez plutôt. Un processus de bipolarisation accentué par le régime électoral oblige les centres à rallier une des deux coalitions, droite contre gauche. La droite est au pouvoir. Le chef du gouvernement répugne à jouer un rôle actif à la tête de la majorité sortante et laisse au président de la République le soin d'indiquer aux électeurs quel est, à ses yeux, le bon choix.

Au terme d'une campagne ardente où la question religieuse a resurgi à l'initiative de la gauche qui veut revenir sur les concessions faites à l'Eglise, l'union de la gauche l'emporte et dispose, dans la nouvelle *Chambre, d'une majorité qui lui* semble imposante. Elle entre aussitôt en conflit avec le chef de l'Etat et n'a de cesse qu'elle ne l'ait acculé à donner sa démission. Le chef du plus important parti de la majorité forme le gouvernement. Ne croirait-on pas parcourir nos journaux ?

RENÉ RÉMOND.

(Lire la suite page 10.)

idées

Les grilles du temps

Entretien avec Jean Elleinstein

II. — La révolution ne peut être que démocratique, légale, pacifique et graduelle

Dans un premier entretien, *Jean Elleinstein*, historien communiste et spécialiste de la « déstalinisation » a examiné les causes et les données de la crise de civilisation en Occident et à l'Est pour conclure qu'une nouvelle société socialiste est à inventer.

— Nous avons jusqu'ici beaucoup parlé de la société, mais il y a un mot qui n'a pas été prononcé, le mot « Etat ».

— C'est vrai. Parlons-en. Nous avons un Etat de plus en plus envahissant, dans ses activités, dans ses fonctions. Il est clair qu'il est à la fois nécessaire et en même temps dangereux, comme tant d'exemples historiques depuis cinquante ans et plus l'ont montré. Or la question de l'Etat se pose de la façon suivante : il faut, pour éviter que l'Etat soit trop envahissant, que les citoyens soient de plus en plus à même de gérer leurs propres affaires. Il faut décentraliser, déconcentrer l'Etat avec tout ce que cela signifie si l'on veut réduire, selon l'expression de Gramsci, « *la dichotomie entre les gouvernants et les gouvernés* ». C'est déjà ce que disait Jean-Jacques Rousseau dans *le Contrat social*, à savoir que les anciens Grecs croyaient être libres parce qu'ils élisaient leur Parlement. Rousseau ajoutait cette belle définition de l'autogestion : « *Tout ce que le peuple avait à faire, il le faisait par lui-même.* »

— C'était néanmoins les propriétaires d'esclaves, et eux seuls, qui avaient voix au chapitre.

— Bien sûr, il ne s'agit pas du tout de prendre exemple sur les anciens Grecs. Mais il s'agit, par des moyens appropriés, c'est-à-dire par la *formation réelle libre* de citoyens, et grâce au temps de loisirs qu'il peut consacrer à ces différentes activités, de lui permettre d'exercer pleinement ses responsabilités. Autrement, ce sont les fonctionnaires *qui dirigeront* l'Etat, et il deviendra de plus en plus oppressif, avec les déviations monstrueuses qui peuvent *apparaître dans le cours* même du développement de son rôle. L'Etat, de plus en plus, a des *liens avec la société civile*, il tend à l'absorber, aujourd'hui, dans notre pays, et je crois que ce n'est pas sans danger. Cela me semble tout aussi important que l'organisation économique et sociale. L'étatisation est un mal absolu. Il y a à l'heure actuelle, dans le marxisme occidental, une prise de conscience de la nécessité de *remettre en cause* d'une façon fondamentale le rôle de l'Etat. C'est d'ailleurs conforme à la tradition marxiste parce que l'étatisation s'est développée dans des conditions historiques que nous connaissons en Union soviétique, sur la base d'un *processus* qui était tout à fait en contradiction avec l'idée de Marx sur le dépérissement de l'Etat *et* avec les idées de Lénine telles qu'il les a exprimées dans *l'Etat et la Révolution*. C'est, me semble-t-il, un des aspects de la crise de notre civilisation.

Mai 1968 et les nouveaux philosophes

— Je vous ai trouvé très « récupérateur » de l'écologie, des accidents du travail et de la route, même des homosexuels. Est-ce que vous récupérez aussi mai 68, est-ce que vous récupérez aussi les « nouveaux philosophes » ?

— Je ne récupère rien du tout. Simplement, je crois qu'il y a des problèmes réels qui se posent dans *notre* société et que nous ne devons pas fermer les yeux sur ces problèmes, mais cela ne veut pas *dire qu'on* les récupère politiquement. Je pense qu'il ne faut pas cacher, par exemple, que le combat purement *écologique* est sans avenir réel. Il ne permettra pas de résoudre les problèmes qu'il pose. Il permettra peut-être d'empêcher ici telle ou telle usine atomique, ici telle ou telle usine polluante, mais il ne résoudra pas *le problème fondamental* de l'organisation de l'économie et de la société. Donc, je ne prétends pas du *tout encourager* le mouvement écologiste ni le récupérer en quoi que ce soit.

» De ce même point de vue, mai *1968 me semble* être fondamentalement dans l'axe de cette réflexion, c'est-à-dire qu'avec mai 68 il y a *eu apparition*, cristallisation, révélation de tous ces problèmes, des rapports humains, de l'Etat, de la bureaucratie, de l'organisation de la société, de la culture au sens large et profond du terme. *Ainsi, finalement, mai 68 n'a* rien résolu, nous le savons bien. C'est pourquoi je distingue, quant à moi, deux types de « gauchisme » : ce qu'on appelle, d'une part le gauchisme politique et ce qu'on appelle, d'autre part, le gauchisme culturel, le mot gauchisme étant d'ailleurs utilisé par référence à un langage *communément admis, mais* qui ne me semble pas satisfaisant.

» Le gauchisme politique, on sait ce que j'en pense, je ne crois pas qu'il ait un avenir, sinon comme un témoignage, un stimulant, une incitation ou un frein. Il est, selon les cas, ou passéiste ou exotique.

» Le gauchisme culturel me semble plus important parce que précisément les grands problèmes de civilisation viennent au jour. Une demande *existe* là, qui exige des *solutions nouvelles*, des *mouvements* nouveaux. Ce n'est pas être récupérateur que de constater l'existence de tous ces problèmes. Un des traits dominants du mouvement communiste en France, et même en Italie, comme *on a pu le constater récemment* à travers un certain nombre de faits, c'est de ne pas être suffisamment à l'écoute de ces problèmes.

» Le parti communiste français, dans la foulée de son XXII[e] congrès, fait des efforts dans ce sens, pour *mieux analyser le problème* de l'Etat, celui de sa démocratisation, étape vers son dépérissement beaucoup plus *lointain*. On aurait tort de sous-estimer ses dernières prises de position résolument autogestionnaires. Et de *même sur les problèmes* de la qualité de la vie, de l'écologie. Tout cela prendra de plus en plus d'importance, au cours des années à venir, dans les préoccupations du marxisme. Le socialisme ne résoudra certes pas tout, le simple fait de socialiser les grands moyens de production et d'échange ne résout pas tout. Les problèmes des superstructures sont posés, et, là-dessus, le marxisme a été lent à réagir ; pendant plus d'un siècle, il en est resté dans une large part à la pensée économique de Marx et *on n'a pas suffisamment développé* l'étude du rôle autonome des superstructures, comme l'avait souligné déjà *Engels* dans *Lettre à Joseph Bloch* du 21 septembre 1890. Même Gramsci écrivait, il y a cinquante ans, et dans des *conditions difficiles*. On ne peut pas plus se contenter de réciter Gramsci que de réciter Marx. *Aujourd'hui, en Italie, en France* et, sans doute, dans quelques autres pays, on constate les prémices *d'un effort considérable* du marxisme pour aborder au fond le rôle des superstructures, leur rapport avec les phénomènes économiques et leur rôle autonome. C'est décisif pour la rénovation du marxisme. Quant aux « *nouveaux philosophes* », il ne s'agit pas de les récupérer — je crois que nous ne devons avoir aucune *illusion à nous faire à ce sujet*, — mais je dirai simplement que s'ils sont « nouveaux », les *problèmes qu'ils posent ne le sont* pas, que ce soit à propos du *Goulag* ou à propos de Marx. J'ai chez moi un livre de 1931, où déjà on attribue les erreurs du communisme à Platon et *à Socrate* (1). Souvent, ils occupent un *champ* qu'on leur laisse libre du fait de l'insuffisance de l'analyse marxiste sur ces problèmes.

» Disons que s'ils posent des problèmes qui ne sont pas nouveaux, peut-être les posent-ils *d'une façon nouvelle*, parce qu'ils ont vécu une certaine expérience *historique*. Nos générations, la vôtre, celle de Bernard-Henry Lévy, la mienne, ont été marquées par des espoirs, des *illusions et des désillusions*. Dans ces générations, beaucoup ont cru en Staline. La génération de Glucksmann et de Bernard-Henri Lévy a cru en Mao Tse-toung. Aujourd'hui, les mythes s'effondrent, *nous ne croyons plus à Staline* ni à la possibilité d'un autre Staline.

» Pour des raisons diverses, l'Occident a couru après *le mythe* d'une révolution introuvable depuis plus d'un siècle. Or, depuis 1848, qu'y a-t-il eu comme révolution *en Occident* ? *Les cent jours* de la Commune, quelques dizaines de jours de la révolution allemande, et c'est tout. Alors, ne pouvant faire la *révolution* selon les canons que l'on s'était donnés, on a opéré un transfert. Le roi est *nu*, et *l'on voit que la révolution* n'est pas du tout ce qu'on avait imaginé qu'elle serait. Beaucoup ont encore les yeux *fixés sur la prise du Palais d'hiver* ou la Longue Marche, etc. En réalité, tout cela appartient à l'histoire, peut se reproduire dans des pays où les *structures* seraient semblables à celles de l'Union soviétique ou de la Chine, mais *non en Occident*, où la révolution ne peut être que démocratique, légale, pacifique et graduelle. C'est l'ensemble des réformes de structures qui modifieront profondément l'économie et la société, *qui constitueront, sur un laps de* temps relativement long, la révolution. Par conséquent, le modèle de révolution auquel *nous* sommes structurellement habitués n'existe pas.

Ainsi, ces jeunes gens se retrouvent-ils *sans Staline et sans Mao*, ils découvrent qu'il y a eu le Goulag, et ils sont bouleversés, parce qu'ils ne sentent pas le terrain de leur propre développement, de leur avenir. Alors, ils reviennent vers le confort, vers les charmes discrets de l'Elysée ou de l'hôtel de Lassay. Ils sont le produit d'une certaine expérience *historique*, *un produit qui* peut être dangereux parce qu'il peut amener à l'idée que rien n'est possible, que changer serait dangereux et conserver nécessaire, et, à la limite, par n'importe quel moyen, car rien ne serait plus horrible que le socialisme. A les entendre, Marx serait responsable des erreurs de Lénine, *Lénine* des *crimes* de *Staline*. C'est comme si l'on disait que l'Eglise catholique a tué et torturé *des millions* de gens à travers l'Inquisition, les croisades, les massacres d'Indiens, les révoltes des protestants et des camisards par la faute des Evangiles. En fait, la responsabilité est celle d'un certain type d'institution *qui s'appelait à ce moment-là* l'Eglise catholique et qui n'a rien à voir avec les Evangiles ni avec le Christ. *L'Inquisition* n'est pas dans le Christ, le massacre des protestants n'est pas dans le Christ, pas plus que le Goulag n'est *dans* Marx.

Prenez le livre de Bernard-Henri Lévy. C'est un livre intéressant, bien écrit, qui pourrait être très passionnant, mais qui *est dénué de toute référence historique* comme d'ailleurs le livre de Glucksmann. L'Histoire disparaît totalement : il y a une pensée politique et sociale hautement respectable mais qui ne s'appuie pas sur l'Histoire, et aboutit *un peu à une sorte de* métaphysique marxiste ou antimarxiste. On dit : « *Ah oui ! le Goulag, c'est horrible ! etc.* » Comme si, moi, j'étais moins indigné par le Goulag que B.-H. Lévy ou Glucksmann. Je le suis tout autant, je dirais même que d'un *certain point de vue*, parce que je suis communiste, cela m'indigne encore plus, puisque le Goulag a été fait au nom d'un idéal qui est le mien.

Il faut cependant relativiser notre *façon* de voir. Je n'ai pas de complaisance pour l'U.R.S.S. *d'aujourd'hui*, *comme on le sait*. Mais enfin l'U.R.S.S. d'aujourd'hui est bien différente de ce qu'elle *était à l'époque de Staline, même* s'il subsiste des séquelles de cette époque et si elles ont depuis quelque temps une tendance à s'accroître. L'U.R.S.S. n'existe que depuis soixante ans, sur lesquels elle a connu quinze ans ou même *vingt ans de guerre* ou de reconstruction. A partir de la révolution française de 1789, il a fallu plus de *quatre-vingts ans pour établir* vraiment le suffrage universel, quatre-vingt-quinze ans pour obtenir la liberté de presse et cent douze pour obtenir la liberté d'association. La lenteur des évolutions historiques dans un pays *plus arriéré en 1917* que la France de 1789, notamment sur le plan culturel et intellectuel, n'est pas *étonnante*. Je *ne veux pas minimiser* ce qui reste encore de stalinisme dans la vie soviétique. Vous savez à quel point *je suis* critique vis-à-vis de ces persistances du stalinisme et des mesures autoritaires prises contre ceux qu'on appelle les dissidents, ou plutôt contre ceux qui veulent voir élargir la démocratie socialiste, avoir *la possibilité de s'exprimer* librement dans une société socialiste.

» Je n'aime pas le terme de « dissidents » : certains peuvent l'être *parce* qu'ils s'opposent au socialisme et le rendent responsable de tout ce qui s'est produit, *comme* Soljénitsyne. Mais, *pour* un certain nombre, ce n'est pas le cas : ils veulent rester dans un régime socialiste, mais entendent que ce régime se démocratise.

(1) Verleye et J. Allembert, Paris, 1932.

La société socialiste

— Je suis frappé du caractère offensif, vigoureux, documenté de votre dénonciation du capitalisme et puis, en regard, du caractère souvent défensif, moins précis en tout cas, des perspectives socialistes que vous tracez. Cette société socialiste, que vous appelez de vos vœux et que vous annoncez, comment la voyez-vous ?

— Il est naturel que l'on soit plus imprécis à propos d'une chose qui *n'existe* pas. Ce sera une société plus organisée où une partie des grands moyens de production et d'échange ne seront plus privés, *mais nationalisés*. Qu'on ne vienne pas me dire : « Vous avez le dada de la nationalisation. » *Le problème du pouvoir* dans l'entreprise, comme on dit joliment, est un problème réel. Il ne doit pas pour autant faire oublier celui de la propriété de l'entreprise, parce qu'en dernière analyse et jusqu'à preuve du contraire la propriété de l'entreprise joue quand même un rôle essentiel, y compris sur le plan *de l'osmose sociale*.

» Une partie de l'économie serait donc socialisée grâce à la nationalisation des grands moyens de production et d'échange et sa gestion démocratique, une autogestion nationale en quelque sorte, assurée. *Pour cela* les producteurs, les utilisateurs, les consommateurs, seraient associés *étroitement dans le* travail, c'est-à-dire dans les entreprises, et aussi dans leur vie quotidienne, à l'*ensemble des décisions*. *Dans* une mesure de plus en plus large, ils pourraient gérer eux-mêmes leurs propres affaires compte tenu naturellement des besoins de technicité, qui sont réels et importants, et qu'il ne s'agit pas du tout de remettre en cause. Dans cette société la dichotomie entre gouvernants et gouvernés *serait réduite*, là aussi par la participation des citoyens. La rue, le groupe d'immeubles, voire même l'immeuble, ne seraient pas seulement organisés *pour* les espaces verts ou les installations collectives, mais aussi pour les relations *humaines*. Des centres d'échanges économiques et culturels pourraient s'instaurer dans le cadre du quartier, de la ville, d'une *maison* de la culture, comme cela se fait déjà mais d'une *façon* inégale et insuffisante. Il peut, il doit y avoir à cet égard une systématisation *extrêmement importante* qui jouera un rôle fondamental dans la diminution des pouvoirs réels de l'Etat, dans la lutte contre l'étatisme bureaucratique qui menace nos sociétés.

» Depuis cinquante ans, le rôle de l'Etat s'est considérablement développé. *Aujourd'hui* il emploie des millions de fonctionnaires et le rôle des énarques reflète ce développement des fonctions de l'Etat. L'Etat nouveau doit être beaucoup *moins puissant, de plus* en plus décentralisé ; la vie des communes, des associations de toute sorte, doit être beaucoup plus importante. L'homme aura plus de loisirs. On résoudra les problèmes de la production sans *réduire cette production*, mais en la contrôlant de telle façon qu'elle ne s'effectue pas au détriment des *relations humaines*, de la nature et même des vies, comme avec les accidents du travail.

» En somme, c'est une réorganisation *très générale des conditions* non seulement économiques mais surtout des conditions de vie, des rapports sociaux, des rapports des hommes entre eux, des relations entre les hommes et la nature, entre parents et enfants, entre femmes et hommes et dans le domaine hiérarchique, par exemple, entre ceux qui savent et ceux *qui ne savent pas*.

» *Il faudra également obtenir* une réforme de l'enseignement qui permette de former d'une façon bien meilleure les générations, pour diminuer le fossé entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. C'est encore *un aspect de la dichotomie entre gouvernants et gouvernés* : pour gouverner, pour jouer un rôle, il faut que les gens *disposent de l'information* nécessaire. D'où également des transformations dans le rôle des médias... Bref, c'est tout un enchaînement de problèmes très nouveaux qui, en utilisant les moyens techniques dont nous disposons, doit nous permettre de modifier l'équilibre des choses, dans un laps de temps qui ne sera toutefois pas très court. *Les forces* existent pour cette transformation, et la conscience grandit de cette nécessité. *Si nous voulons* rénover la *France*, vaincre la crise, surmonter la décadence, c'est dans ce sens-là qu'il faut aller. Si nous voulons que la révolution soit *démocratique, pacifique*, légale et graduelle — et c'est possible, notre société est suffisamment riche, — encore *faut-il* trouver des *solutions nouvelles* qui ne peuvent être fondées que sur le socialisme. C'est faute de ne pas avoir créé ce socialisme en Occident depuis *un siècle* que nous avons ces problèmes et ces difficultés. C'est en créant un socialisme radicalement *différent du socialisme* existant, parce que la nature du problème à résoudre est différente, que nous pourrons avancer sur une voie nouvelle. Encore faut-il faire preuve de courage, d'imagination, de fermeté, d'esprit et d'audace.

Propos recueillis par
PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

FIN

A LA BIENNALE DE VENISE

Partisans et adversaires d'un marxisme réformé se sont affrontés

De notre envoyé spécial

Venise. — Le colloque sur la dissidence, organisé du 15 au 18 novembre par la Biennale de Venise, a bien *failli se terminer très mal*. *Excédé par* M. Castoriadis, qui venait de se livrer à une démolition en règle du « *grand-père Marx* », M. J. Elleinstein, répliqua : « *J'étais venu pour dialoguer. Mais je constate qu'ici certains sont plus proches de l'anathème que du dialogue.* » L'interpellé, piqué au vif, rétorqua : « *C'est bien connu, les staliniens, c'est nous.* » *Il était temps de baisser le rideau.*

La discussion fut parfois chaotique. *Aurait-il pu en être autrement alors* qu'étaient réunis des hommes aussi différents que le socialiste portugais Melos Antunes et le philosophe polonais en exil Leszek Kolakowski, le *communiste italien Giuseppe Boffa* et André Glucksmann ?

Ces assises, auxquelles participaient *des contestataires de l'Est vivant aujourd'hui* à l'Ouest (Amalrik, Natacha Gorbanevskaia, Pliouchtch, Boris Weill, Valentin Tourtchine), marquent cependant une date importante dans *les efforts déployés pour comprendre ce phénomène.*

La continuité dans l'erreur

C'est autour d'une question de M. Antunes que s'articula rapidement le débat : « *Le manque de liberté est-il immanent à la pensée marxiste ou est-il la conséquence de conditions historiques ou de déviations grossières de la doctrine par certains dirigeants ?* » Pour sa part, il se refuse à voir dans le marxisme une *doctrine « en soi perverse »*, ou alors il faudrait en dire autant du catholicisme, qui engendra l'Inquisition.

Pour la grande majorité des participants, cependant le socialisme marxiste est incompatible avec la liberté ; ce n'est pas l'histoire qui est responsable des crimes du communisme, *mais la doctrine*.

Le découpage historique de la discussion, que critiqua M. Boffa, permit *aux défenseurs de ces thèses de faire* successivement le procès du léninisme, du révisionnisme khrouchtchevien et, enfin, de l'eurocommunisme, soupçonné par exemple par *M. Bettiza, député libéral, d'être, du* moins pour sa composante italienne, parfaitement « *jésuitique* ».

De là à s'en prendre au marxisme lui-même, il n'y avait qu'un pas. M. Castoriadis prononça un réquisitoire contre « *le capitalisme bureaucratique total* » de l'U.R.S.S. *Faute de trouver « une seule idée pour la libération de la classe ouvrière qui soit l'apport personnel de Marx »*, il conclut : « *L'horizon de notre réflexion ne peut pas être le marxisme.* » Son de cloche voisin chez M. André Glucksmann, pour qui « *le marxisme, c'est du passé* ».

Ces points de vue étaient évidemment inacceptables pour les communistes présents, tels l'Anglais Monty Johnstone ou Jean Elleinstein. Avec force détails, ce dernier retraça le long cheminement de l'idée de liberté et invita à « *partir de la réalité historique, car sans elle il n'y a pas de salut* ». Avec force il exprima cependant sa « *révolte* » devant le Goulag, et admit que toutes les révolutions se réclamant du *marxisme avait jusqu'à présent emprunté « une voie autoritaire »*. Il ne faudrait pas pour autant en conclure qu'il n'en existe pas d'autre ou alors « *nous en serions encore au système politique d'Adam et Eve* ».

Accord sur les libertés démocratiques

Et M. Glucksmann eut le mérite de *répéter inlassablement qu'il fallait* écouter les dissidents, « *qui nous apportent quelque chose de nouveau* », car ils nous ont appris « *à résister à une société très dure, au Goulag, et à penser différemment* ». *A ceux qui seraient tentés* de ne voir dans la dissidence qu'un rejet spirituel, voire métaphysique du système, André Amalrik répliqua que les contestataires *en U.R.S.S.* et ailleurs *devront se former un jour en* opposition politique pour renverser le pouvoir répressif.

Un langage commun a finalement été trouvé par l'adoption d'une motion de M. Pélikan, ancien directeur de la TV tchécoslovaque. Les participants déclarent qu'« *ils condamnent sans accepter de compromis toute atteinte aux droits et libertés démocratiques et expriment leur attachement à leur défense dans tous les pays où ils sont bafoués et ce, quel que soit leur régime politique et social* ». Ils exigent la « *libération immédiate* » des membres des groupes de surveillance des accords d'Helsinki en U.R.S.S., des emprisonnés *pour délit d'opinion* en Tchécoslovaquie, de l'économiste est-allemand Rudolph Bahro, et du mathématicien uruguayen José-Luis Massera.

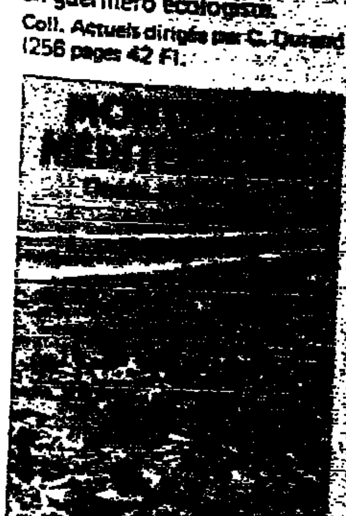
MANUEL LUCBERT.

Une mise en garde de l'« Unita »

De notre correspondant

Rome. — *La mise en cause* du marxisme, à Venise, est loin d'enchanter les dirigeants du *P.C.* italien. M. Alfredo Reichlin a écrit dans l'*Unita* du dimanche 20 novembre : « *Attention à ne pas exagérer. Certaines pierres, saisies par des bras trop faibles, peuvent retomber lourdement sur ceux qui les ont soulevées.* » L'avertissement du directeur du quotidien communiste est adressé « *aux vieux et nouveaux philosophes, aux organisateurs de colloques* », bref à tous ceux qui critiquent « *dans le vide* », parce qu'ils omettent un fait essentiel, à savoir que le monde a changé, au point « *qu'il met en crise non seulement les vieilles idéologies bourgeoises (...) mais aussi le marxisme dans ce qu'il avait et dans ce qu'il a de schématique.* »

M. Reichlin remarque d'autre part : « *Au moment où notre pensée socialiste se fait toujours plus ouverte, pluraliste, antidogmatique, c'est le marxisme même qu'on cherche à excommunier (...). On veut nous pousser à une rupture, à un exorcisme, carrément à une lutte pour « déstabiliser » les pays socialistes.* » Rompre avec ceux-ci ? Ce serait « *méconnaître la dimension planétaire de la lutte des classes* », écrit-il. « *C'est seulement en faisant avancer la révolution en Occident que nous pouvons contribuer à l'action du socialisme en Orient, le libérant de ces nœuds que même le XX[e] congrès ne réussit pas à défaire (...). Faisons attention à en pas scier les branches sur lesquelles nous sommes — tous, pas seulement les communistes — assis. Qu'arriverait-il si ces révolutions devaient s'épuiser et échouer ?* » — R. S.



هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

APRÈS LA VISITE DU PRÉSIDENT SADATE A JÉRUSALEM

Jérusalem insiste sur les aspects positifs de la visite du président égyptien

Jérusalem (A.F.P.). — Un accord sur la procédure de la convocation de la conférence de Genève incluant la représentation des Palestiniens semble devoir être le résultat immédiat et tangible de la visite du président Sadate en Israël, dit-on dans les milieux politiques à Jérusalem.

On cite notamment dans ces milieux la déclaration du président Sadate aux parlementaires travaillistes lundi matin : *« Nous avons des divergences sur des questions d'ordre essentiel telles que l'avenir des territoires et la question palestinienne, mais le fait que nous nous soyons entretenus en face-à-face est la voie indiquée pour résoudre les problèmes. Lorsque nous nous rendrons à Genève, il n'y aura plus entre nous cet obstacle qui séparait les deux peuples. »*

Dans les milieux politiques, on en déduit que la décision d'aller à Genève implique que la question de la représentation palestinienne a, elle aussi, été résolue.

On rappelle aussi dans ces milieux qu'à la fin de la visite du président égyptien M. Begin a souligné que *« le président Sadate a quitté Israël très satisfait »*. Il est douteux, dit-on à Jérusalem, que le président égyptien soit parti avec un tel sentiment s'il n'avait obtenu l'accord de M. Begin concernant la représentation palestinienne.

Accord pour des négociations ultérieures

Ceux qui se trouvaient aux côtés des deux hommes d'Etat lors de la poignée de main cordiale et prolongée qu'ils ont échangée au moment où ils se séparaient ont pu saisir quelques mots de leurs derniers propos. Ainsi on a pu entendre le président Sadate répéter à plusieurs reprises : *« Please, please... »*, tandis que M. Begin affirmait avec la même force et une évidente émotion : *« Everything... everything. »* Les observateurs en ont déduit que M. Sadate demandait au premier ministre de *« faire de son mieux »* et que M. Begin l'assurait qu'il *« ferait tout »* (tout ce qui est en son pouvoir). M. Begin devait dire par la suite que les derniers mots échangés ont été : *« Nous ferons la paix »*, à quoi M. Sadate répondit : *« Sans aucun doute. »*

Cependant, aucun point d'entente entre l'Egypte et Israël ne sera publié avant la conférence de Genève, afin de ne pas isoler davantage le président Sadate dans le monde arabe, a déclaré, lundi soir, le commentateur de la télévision israélienne.

Selon la télévision israélienne, il y aurait eu accord pour des négociations ultérieures, des « mises au point » avant Genève, au niveau d'ambassades, voire même de commissions conjointes.

De son côté, le spécialiste des affaires arabes de la télévision israélienne, qui se référait à des propos de personnalités de la suite du président Sadate, a souligné que le discours de M. Begin avait déçu les Egyptiens. En revanche, ces derniers auraient apprécié celui de M. Shimon Pérès, dirigeant de l'opposition travailliste.

Une bonne chose pour les travaillistes

La visite du président Sadate à Jérusalem a insufflé au parti travailliste une nouvelle jeunesse et une confiance renouvelée en l'avenir, soulignent les observateurs.

Certes, c'est M. Begin qui fut *acclamé en toutes occasions par* la foule, mais le président Sadate prit soin de prodiguer aux dirigeants travaillistes des marques particulières de sympathie. Les Israéliens, qui ont passé ces deux jours devant leur poste de télévision, en ont été les témoins ravis.

Ainsi le chef d'Etat égyptien a tenu à féliciter M. Shimon Pérès pour son discours « constructif », aussi bien lorsqu'il s'est entretenu avec les parlementaires travaillistes que *lors de sa conférence de presse*. D'autre part, la cordialité, que l'on peut qualifier d'affectueuse, des propos qu'il a échangés avec Mme Golda Meir, à son arrivée, à son départ et à la Knesset, a profondément touché les Israéliens.

Il ne serait pas étonnant, disent les observateurs, que M. Begin renouvelle désormais ses efforts pour faire entrer les travaillistes au gouvernement, qui deviendrait alors un cabinet d'union nationale, et il ne serait pas impossible que, cette fois-ci, les travaillistes répondent à son appel.

Le ministre israélien de la défense, le général Ezer Weizman, a déclaré que *« rien ne sera changé dans le dispositif militaire jusqu'à ce qu'un accord soit conclu »*, aussi bien en Egypte qu'en Israël.

« Je suis par nature optimiste et prudent », a poursuivi le général Weizman, qui était interviewé par la télévision israélienne. *« Après la visite à Jérusalem du président Sadate*, a-t-il ajouté, *je suis très optimiste et très prudent. »*

Après avoir reconnu que *« quelque chose d'énorme a changé dans les relations entre l'Egypte et Israël »*, il a souligné que *« dans les faits ou, si vous voulez, sur le terrain, les choses ne changent pas aussi vite »*.

Parlant du président Sadate, le général Weizman a dit : *« C'est un homme, un homme qui parle peu, va droit au fait et, je le crois, pense ce qu'il dit. »*

Les liaisons directes par téléphone et par télex entre Israël et l'Egypte, établies à l'occasion de la visite du président Sadate, seront maintenues, a déclaré, mardi, le directeur général du ministère israélien des communications.

Dimanche, M. Haïm Peled, directeur d'une grande agence de publicité israélienne, a commandé par téléphone aux services du journal égyptien *Al Ahram* un grand placard publicitaire suggérant aux hommes d'affaires égyptiens de passer des annonces pour leurs produits par son entremise. L'insertion de cette publicité a été approuvée.

Par ailleurs, le président des vétérans de guerre, l'Association des écrivains israéliens et le club Rotary de Tel-Aviv ont envoyé, lundi, des télégrammes aux institutions correspondantes du Caire pour leur proposer une collaboration.

Les Palestiniens et les Libanais progressistes reprochent au raïs d'être « rentré les mains vides »

Beyrouth. — *La déception de* ceux, Libanais et Palestiniens, qui avaient fini par fonder quelques espoirs sur le voyage à Jérusalem du président Sadate, déjà vive dimanche soir après le discours-réponse de M. Begin à la Knesset, s'est accentuée lundi lorsque s'est trouvée confirmée l'impression que le mur de l'intransigeance israélienne n'avait pas été ébranlé. Ils font plus grief désormais au chef de l'Etat égyptien d'être rentré « les mains vides » que d'avoir pris son initiative.

De notre correspondant

La conférence de presse de MM. Sadate et Begin, ainsi que le communiqué israélien diffusé au terme de la visite, n'ont pas laissé d'illusion à ce sujet, et l'on refuse ici d'accorder du crédit aux insinuations israéliennes selon lesquelles *des points d'entente se* seraient dégagés au cours de la visite, mais ne seraient pas publiés avant la conférence de Genève pour ne pas isoler davantage le président égyptien. On fait remarquer à ce propos que les obstacles que M. Sadate a voulu abattre par son geste historique étaient, ainsi qu'il l'a lui-même souligné, *d'ordre psychologique et* émotionnel. La seule manière de les lever eût donc été un geste public de même nature, concernant la reconnaissance des droits des Palestiniens. Ce n'est certes pas l'explication contrainte donnée par M. Begin durant la conférence de presse, à propos des « Arabes d'Eretz Israël », qui pourrait être considérée comme une modification radicale de l'attitude israélienne, répondant à la démarche « révolutionnaire » du président Sadate.

Les milieux progressistes palestiniens, hostiles d'emblée au voyage, font valoir que le président Sadate est allé offrir aux *Israéliens « la réconciliation au sens biblique du terme entre deux peuples, deux races »* et qu'ils lui ont répondu en termes « *étriqués* » de négociations. La visite du président Sadate, constatent-ils, a montré au monde entier, non seulement l'écart entre la volonté de paix des Arabes et celle d'Israël, mais aussi le décalage entre le chef de l'Etat égyptien, qui a tenté une approche globale du problème, et le premier ministre israélien, qui lui a opposé des arguments de détail.

Les adversaires du voyage constatent toutefois que, sur le plan international, la cause arabe a marqué un point très important. Ils considèrent qu'il y a là un *capital à exploiter*.

Il y a tout lieu de croire, pense-t-on dans les milieux libanais progressistes et palestiniens, que l'*« échec de M. Sadate »* — c'est ainsi que le résultat de sa mission est résumé — entraînera une intensification de la campagne déclenchée contre lui. Un émissaire libyen, le commandant Jalloud, tente déjà la difficile réconciliation entre Damas et Bagdad actuellement en très mauvais termes, ce qui permettrait de donner plus de cohésion au groupe des adversaires de l'Egypte. On doute toutefois ici que les Irakiens se laissent persuader. Néanmoins, il est vraisemblable que l'opposition de l'Irak, de l'Algérie et du Sud-Yémen pourra regrouper autour du « noyau dur » constitué par la Syrie, la Libye et l'O.L.P.

Quant aux pays qui ont eu une attitude mitigée — Jordanie, Emirats arabes unis, Koweït, Tunisie — leur comportement dépendra à l'avenir, pour une large part, de l'Arabie Saoudite, qui a certes condamné dans un communiqué le voyage en Israël du président Sadate, mais ne s'est pas jointe à la campagne dont il est l'objet.

Au sein de l'O.L.P. enfin, le F.P.L.P., principale organisation du « Front du refus », a réclamé, lundi soir, que *« tous les mouvements de la résistance palestinienne adoptent un nouveau programme politique visant définitivement à faire sortir l'O.L.P. du cadre de la négociation, après qu'il soit devenu clair que la route de Genève est celle de la Knesset »*. Le F.P.L.P. affirme que *« toutes les illusions auxquelles se sont accrochées ceux qui veulent négocier sous prétexte de gagner des acquis nationaux, sont tombées »*.

Cette dernière remarque s'adresse expressément à M. Arafat. On doute toutefois, dans les milieux bien informés palestiniens, que le chef de l'O.L.P. veuille rompre le lien qui, à travers la Syrie et l'Arabie Saoudite, *continue de le relier aux pays* favorables à la solution négociée du problème du Proche-Orient. Pour l'instant, il est difficile d'imaginer que la Syrie et l'Egypte puissent se mettre d'accord sur une formule concernant la convocation de la conférence de Genève. Néanmoins, il n'apparaît pas que le président Assad — et dans son sillage, M. Arafat — veuille fermer cette porte.

LUCIEN GEORGE.

Une immense espérance

(Suite de la première page.)

Seule l'attitude de Paris, jugée réservée, sinon hostile, à l'égard du voyage présidentiel, suscite ici une surprise très souvent teintée de tristesse, la France étant considérée comme l'alliée *privilégiée de l'Egypte* en Europe.

Il serait prématuré, en revanche, et pourtant certains le font déjà, de parler de la « déception » de la classe politique et du peuple égyptiens devant les « mains vides » du raïs à son retour d'Israël. Le pays entier, ou quasiment, attend maintenant, avant de formuler un premier jugement, le discours présidentiel *annoncé pour samedi* prochain.

En attendant il aura suffit de voir les rues du Caire, lundi après-midi, lorsque le raïs les a parcourues en voiture découverte — mettant près d'une heure et demie pour gagner sa résidence *de Guizeh à environ 25 kilomètres* de l'aéroport, — pour comprendre que le chef de l'Etat égyptien a de surcroît, en allant à Jérusalem, réussi à son profit une grande opération de politique intérieure.

Lundi après-midi, les Cairotes avaient oublié l'attente torturante d'une paix qui s'annonce toujours et ne vient jamais, les chagrins et les souffrances des guerres, les difficultés sans nombre de la vie quotidienne. Des centaines de milliers d'entre eux (la capitale *compte plus de huit millions* d'habitants) ont acclamé avec une fougue, une chaleur, une spontanéité qui rappelaient les lendemains de la guerre d'octobre 1973 leur raïs (président), leur zaïm (chef charismatique).

Certes, le vieil appareil nassérien des démonstrations de masse avait une fois de plus fonctionné, avec les camions amenant des banlieues une foule jeune et populaire. Mais, contrairement à des précédents récents, il sautait aux yeux que cette fois personne n'avait été conduit à la manifestation contre son gré. L'enthousiasme était général, débordant, bourdonnant. La police, en uniforme ou secrète, était évidemment fort nombreuse, mais, bien que les risques d'attentat contre le raïs n'aient sans doute jamais été aussi grands, elle était moins nerveuse que d'habitude, tout *danger de houle populaire* étant écarté.

Dès l'atterrissage de l'avion, aux coups de canon et aux haut-parleurs officiels inondant l'immense cité de chants patriotiques, répondit la vague sonore des ova*tions du peuple et* des klaxons des voitures. Dès que le coupé présidentiel eut commencé sa lente avance, ce fut le déchaînement d'une affection *renaissante* : *« Sadate prends notre âme et notre sang, Sadate, nous voulons mourir pour toi, nous sommes avec toi ! »* Des calicots proclamaient : *« Bienvenue au héros de la paix ! », « Vive le champion de la paix ! »* Sa voiture passée, des jeunes gens se mettaient à courir pour apercevoir encore une fois le raïs.

La bourgeoisie, restée au logis de peur d'être bousculée par la foule, acclamait le cortège du haut des balcons. Comme le notait un menuisier du quartier de la citadelle : *« Les rôles sont renversés, maintenant c'est le peuple qui aime Anouar El Sadate. »* Les intellectuels, et d'une manière générale l'élite sociale, même quand ils approuvent le *principe du voyage* en Israël, *se* montrent souvent effrayés par l'audace du successeur de Nasser et inquiets pour l'avenir. La paix à portée de main leur semble encore un rêve, dont ils redoutent que la réalisation ne soit entravée par l'opposition des Arabes, par l'intransigeance du Likoud, voire par un coup d'Etat ou un assassinat politique.

L'homme de la *rue ne* s'embarrasse pas pour le moment de telles hantises. A Guizeh, sur la rive gauche du Nil, devant la villa du raïs, une *transe de joie avait saisi* la foule en galabieh et turban, qui scandait : *« Il est revenu l'audacieux, le courageux, il est revenu de Jérusalem. »* Aux espoirs de paix, s'ajoutait la charge d'émotion religieuse que la Ville sainte représente pour les Egyptiens de toutes confessions. A Guizeh, les confréries islamiques (organisations à but culturel ou religieux, qui ne doivent pas être confondues, du moins en Egypte, avec l'association des Frères musulmans, dont l'activité est surtout politique) avaient déployé leurs étendards vert et rouge frappés de versets du Coran. Les membres de ces confréries se livraient au « zikr » (danse religieuse). Plus loin, d'autres personnes *chantaient ou dansaient* sur des airs profanes. Les saltimbanques refusaient d'être rétribués : *« Aujourd'hui, nous faisons nos tours pour le raïs. »*

Lorsque l'automobile du président eut pénétré dans le jardin de sa résidence, la foule, débordant la police, voulut emboîter le pas au cortège. Les gardes n'eurent que le temps de fermer les grilles. Déçue, l'assistance piétina un moment, grondant de déception, avant de se retirer lentement dans un grand nuage de poussière.

De nouveau, Anouar El Sadate a fait se lever en Egypte une immense espérance de paix, espérance qui, il y a une semaine, était agonisante dans le pays. C'est pour le moment, vu du Caire, le principal résultat du voyage du raïs à Jérusalem.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *Les autorités égyptiennes* ont expulsé une quinzaine de Palestiniens qui avaient été arrêtés en train de distribuer des tracts critiquant la visite du président Sadate *en Israël, a-t-on* appris mardi 22 novembre, de source proche du ministère égyptien de l'intérieur. Les locaux des organisations palestiniennes au Caire sont étroitement surveillés.

APRÈS LA VISITE A JÉRUSALEM

LE TEXTE DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE

M. Begin : nous avons décidé de continuer le dialogue d'où sortira la paix
M. Sadate : je pense que nous pouvons arriver à un accord à Genève

Avant de donner, le lundi 21 novembre, une conférence de presse commune (nos dernières éditions du 22 novembre) *dont nous publions le texte intégral, MM Begin et Sadate ont fait les déclarations liminaires que voici :*

M. BEGIN : Monsieur le président, mesdames et messieurs, dans deux heures le président Sadate rentrera dans son pays, au Caire. Puis-je dès maintenant résumer cette visite capitale ? C'est, en effet, une visite capitale. Formellement, nos deux pays sont dans un état de guerre. Autant que je m'en souvienne, je ne connais pas de précédent au fait que le dirigeant d'un pays en état de guerre avec un autre pays ait rendu à celui-ci une telle visite, y ait été reçu avec tant de chaleur, tant de sincérité. La réaction a été positive de la part du gouvernement, du Parlement, mais d'abord et surtout dans le peuple. Nous nous sommes promenés, le président Sadate et moi, plusieurs fois ensemble. Nous avons vu, par milliers dans les rues, des hommes et des femmes et des petits enfants, tous en train d'acclamer le président, de le porter sur leur cœur. Nos enfants ont agité les deux drapeaux, le drapeau égyptien et le drapeau israélien. Avec votre permission, je souhaite, monsieur le président, exprimer mon espoir sincère que le jour viendra bientôt où les enfants égyptiens agiteront ensemble le drapeau israélien et le drapeau égyptien. Cette visite est un succès réel pour les deux pays et pour la cause de la paix.

Tous deux, le président et moi, nous croyons en la divine providence. Nous prions avant le départ du président, nous implorons le Tout-Puissant qu'il nous donne à tous la sagesse de continuer nos efforts pour apporter la paix à notre nation, une paix réelle, et qu'ainsi nous faisions en sorte que cette région et toutes les nations qui y vivent, obtiendront la paix et vivront dans la liberté, dans la justice et dans le bonheur. Merci.

M. SADATE : Mesdames et messieurs, puis-je saisir cette occasion de remercier le premier ministre, M. Begin, de remercier le peuple israélien et le président Katzir pour l'accueil très chaleureux qui m'a été accordé ici ? Nous sommes dans un moment crucial. Espérons tous que nous pourrons garder cet élan jusqu'à Genève et que Dieu guidera les pas du premier ministre Begin et de la Knesset, parce qu'il existe un grand besoin de prendre des décisions difficiles et radicales. J'ai déjà... à vrai dire, j'ai pris en charge ma part en décidant de venir ici et j'attendrai de telles décisions de la part du premier ministre Begin et de la Knesset. Tous mes meilleurs souhaits pour mon ami, le premier ministre Begin, et sa famille, et toute ma profonde gratitude au peuple d'Israël, dont je n'oublierai jamais l'accueil. Merci.

Les journalistes présents ont alors adressé aux deux hommes d'Etat les questions suivantes :

« Monsieur le premier ministre, serez-vous invité au Caire ?

M. BEGIN : Nous avons discute ce probleme en toute franchise. J'aimerais voir Le Caire, mais je comprends les raisons pour lesquelles, à ce stade, une invitation ne peut être lancée *(S'adressant à M. Sadate)* J'aimerais dire que j'espère visiter Le Caire, monsieur le président.

— Avez-vous pris des dispositions en ce qui concerne la conférence de Genève ?

M. BEGIN : Bien sûr, nous avons examiné tous les problèmes qui se posent et nous avons accordé une grande importance à la réunion de la conférence de paix de Genève. Cependant, nous n'avons pas eu le temps de rentrer dans les détails.

— Comment pouvez-vous dialoguer sans avoir d'ambassadeurs dans vos capitales respectives ?

M. BEGIN : L'établissement de relations diplomatiques précède normalement *(does precede)* la signature du traité de paix, comme c'est le cas entre l'Union soviétique et le Japon...

— Monsieur le président, pourquoi n'avez-vous pas invité M. Begin au Caire ?

M. SADATE : Après avoir été invité ici par le premier ministre et après m'être adressé à la Knesset, il a pleinement le droit de venir s'adresser à notre Parlement au Caire, mais, pour certaines raisons dont nous avons discuté, nous avons jugé que nous devions ajourner cette question.

M. BEGIN : Vous avez entendu le président dire que j'en ai le droit. Nous n'avons fait que reporter l'exercice de ce droit.

— Etant donnés les risques pris par le président Sadate, lui avez-vous donné quelque chose en retour ?

M. BEGIN : Nous apprécions beaucoup le courage du président... Nous avons fait notre possible pour rendre son séjour agréable. Je pense que ce séjour lui a plu. Nous avons eu des discussions franches aussi bien en public... qu'en privé. Il ne s'agit pas ici de compensation. Ce que nous voulions, c'était être sûr d'engager un dialogue sérieux et direct... la paix, non seulement en Israël et l'Egypte, mais avec tous les autres Etats. Le mot clé est « continuation ». Nous sommes convenus de continuer notre dialogue d'où finalement sortira la paix.

— Monsieur le président, comment avez-vous eu l'idée de vous rendre en Israël, quels sont les dirigeants qui vous ont encouragé à prendre cette décision ? Et quand pourrais-je aller au Caire avec une équipe de football ?

M. SADATE : Sur le premier point, en ce qui concerne mon initiative, et le moment où je l'ai prise, la réponse est la suivante : cette idée a pris forme avant mon dernier voyage en Roumanie, en Iran et en Arabie Saoudite. Je n'en ai discuté avec personne d'autre qu'avec mon ministre des affaires étrangères, et, bien sûr, j'en ai parlé au conseil de sécurité égyptien. La situation globale exigeait une action. Le processus de paix nécessitait un nouvel élan. Voilà les raisons de mon initiative.

— Est-ce que vous êtes parvenus à des résultats sur la question de la sécurité ? Par ailleurs, l'hospitalité arabe est bien connue. Cela vous gêne-t-il d'avoir eu à reporter la visite de M. Begin au Caire ?

M. BEGIN : Cela ne me gêne pas.

M. SADATE : Avec le premier ministre, avec la Knesset aujourd'hui et avec tous les partis de la Knesset, nous sommes tombés d'accord sur le principe de la sécurité. Mais nous ne sommes pas d'accord sur sa signification. Je pense qu'à Genève nous pouvons arriver à un accord et espérons aussi que ce que j'ai dit à la Knesset à propos de mon approbation des deux mots d'ordre : il n'y aura plus de guerre entre nous, et mettons-nous d'accord sur la sécurité, représente bien les deux questions principales. Sur l'hospitalité, votre question est très rusée... Ou je suis un Arabe et donc hospitalier ou je ne le suis pas. Comme je l'ai déjà dit, nous avons discuté de ce problème (la visite de M. Begin au Caire) et nous sommes convenus de le repousser à plus tard.

M. BEGIN : Au cours de cette visite... nous sommes déjà parvenus à un accord important, plus de guerre, plus de bain de sang, plus d'attaques, et nous avons décidé de collaborer pour éviter tout événement pouvant conduire à de tels développements tragiques. Nous devons bâtir la paix et nous devons vivre en paix. Je m'adresse directement au peuple égyptien, faisons tous le serment tacite : plus de guerre... C'est l'engagement mutuel que nous avons pris à Jérusalem et nous sommes très reconnaissants au président Sadate de ce qu'il a dit, en ce sens, devant la Knesset, de ce qu'il m'a dit et de ce qu'il a dit aussi à mes collègues du Parlement...

— Comment le dialogue reprendra-t-il ? Y a-t-il un endroit (place) destiné aux Palestiniens ?

M BEGIN : A Genève, les Arabes d'Eretz Israël seront dûment représentés. En ce qui concerne les endroits, le président Sadate et moi connaissons un peu la géographie.

— Monsieur le président, avez-vous un message pour le peuple d'Israël ?

M. SADATE : Oui, si je peux dire quelque chose par votre intermédiaire, c'est ceci : j'ai été vraiment profondément touché par l'accueil très chaleureux que j'ai reçu et les merveilleux sentiments qui m'ont été témoignés.

— Ouvrirez-vous les portes aux journalistes israéliens ?

M. SADATE : Bien sûr, quand M. Begin viendra nous voir, vous viendrez.

M BEGIN : « Lehitraot bekahir » (en hébreu : à bientôt au Caire).

— Etes-vous tous deux convaincus de la sincérité de votre désir de paix ? Quand se réunira la conférence de Genève ?

M. SADATE : A la première question, je réponds oui. A la seconde : nous travaillons pour que la conférence se réunisse dans un très proche avenir. (La réponse de M. Begin, exactement semblable à celle de M. Sadate, provoque applaudissements et rires dans l'assemblée.)

— Monsieur le président, vous avez dit à des parlementaires américains en visite au Caire que les Soviétiques faisaient des difficultés en ce qui concerne la réunion de la conférence de Genève. Pensez-vous que Moscou veuille barrer la route de Genève ?

M SADATE : En ce qui concerne la conférence de Genève, vous connaissez le communiqué américano-soviétique. Mais mes relations avec l'Union soviétique sont tendues et quoi que je fasse ce n'est pas du goût des Soviétiques. Ma visite ici en est un bon exemple. Je crains qu'ils n'adoptent la même attitude à propos de Genève. Mais lorsque les parties concernées seront d'accord, aucun Etat, grand ou petit, ne pourra entraver nos efforts vers la paix.

— Monsieur le président, votre remarque à la Knesset annule-t-elle une déclaration que vous aviez faite antérieurement et selon laquelle, si les territoires occupés ne peuvent être récupérés grâce à la diplomatie, ils le seront par la guerre ?

M. SADATE : Après ce qui vient de se passer, espérons que ce qui sera désormais résolu le sera par des conversations et non par la guerre. J'ai été très ému par les acclamations des femmes et des enfants sur mon passage et je suis sûr que le même enthousiasme existe en Egypte, où le peuple est à cent pour cent derrière moi.

En réponse à une question, M. Sadate indique qu'il ne *« répondra pas »* aux menaces qui lui sont adressées. Il souligne ensuite qu'il rendra compte de sa visite, au Parlement égyptien, et rappelle qu'après le second accord du Sinaï il avait été l'objet de menaces plus violentes encore, pendant une année.

Comme on lui demandait ensuite, si le président syrien l'avait dissuadé de se rendre en Israël, M. Sadate répond : Il n'est pas dans nos habitudes de faire pression sur qui que ce soit. Je suis convaincu que le processus engagé nous permettra de résoudre tous les problèmes. Le problème urgent est celui de la sécurité. La question d'un Etat palestinien est également très importante. Je suis optimiste en ce qui concerne Genève.

— Quels progrès psychologiques avez-vous accomplis ?

M. SADATE : Peut-être m'avez-vous entendu dire que l'une des raisons essentielles de ma visite en Israël est de donner au processus de paix un nouvel élan et d'abattre les barrières psychologiques qui, selon moi, comptaient pour plus de 70 % dans le conflit. Les 30 % restant portent sur le fond. Pour le fond, comme je vous l'ai dit, nous avons fait un vaste tour d'horizon. Mais le temps dont nous disposons est trop court pour réaliser des progrès.

M. BEGIN : Le temps a été si court qu'avant de me rendre au Caire, je pense que je devrai inviter le président Sadate une deuxième fois à Jérusalem. »

(Dessin de CHENEZ.)

Le texte du communiqué

ISRAËL PROPOSE LA POURSUITE DU DIALOGUE POUR PARVENIR A LA « SIGNATURE DE TRAITÉS DE PAIX A GENÈVE ».

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Voici le texte intégral du communiqué publié à l'issue de la visite en Israël du président égyptien Anouar El Sadate :

« Répondant au geste sincère et courageux du président Sadate, et croyant en la nécessité de poursuivre le dialogue dans la ligne proposée par les deux parties durant leurs échanges de vues et la présentation de leurs positions respectives au cours de la rencontre historique de Jérusalem, et afin de promouvoir la perspective d'une suite fructueuse à cette visite importante, le gouvernement d'Israël, exprimant la volonté du peuple d'Israël propose que cette mesure qui nous remplit d'espoir soit poursuivie par un dialogue entre les deux parties concernées, préparant ainsi la voie à des négociations couronnées de succès conduisant à la signature de traités de paix à Genève avec tous les Etats arabes voisins. »

M. BEGIN : la traduction d'Eretz Israël est Palestine.

Au cours de la conférence de presse, la question suivante a été posée à M. Begin :

— Hier, dans son discours, M. Sadate a parlé du problème palestinien comme étant le cœur du conflit du Proche-Orient. Israël à son sens n'aurait rien à craindre si un nouvel Etat était établi. Aucune paix ne peut être obtenue sans résoudre ce problème. J'aimerais demander au premier ministre pourquoi il ne s'est pas référé, ne serait-ce que d'un mot, à ce que M. Sadate avait dit.

M. Begin a répondu :

— Je l'ai fait, mais j'ai parlé en hébreu. Et je dois vous corriger comme je le fais toujours. La Palestine est le nom d'un pays et dans ce pays il y a deux nationalités. Il y a des juifs palestiniens et des Arabes palestiniens. Quand vous dites les Palestiniens, vous n'expliquez pas le problème ; nous reconnaissons la nationalités. Il y a des Juifs et, par conséquent, je dis toujours : *« S'il vous plaît, la question des Arabes palestiniens »*, et, en hébreu, je dis *« Ha-ba' ayah shel araviyei Eretz Israel »*, parce qu'en hébreu le nom de ce pays est Eretz Israël, depuis le livre de de Samuel, dans lequel il est écrit connait parfaitement bien la Bible aussi bien que le Coran, donc il connait aussi bien le livre de Samuel dans lequel il est écrit pour la première fois : *« Et on ne trouvera pas de serrurier dans tout Eretz Israël »*. La traduction d'Eretz Israël est Palestine. Je parle des Arabes d'Eretz Israël et, en d'autres termes, des Arabes palestiniens. C'est un problème, et nous avons des propositions pour résoudre ce problème.

LES RÉACTIONS

La déception est grande chez les Palestiniens, dans les milieux libanais progressistes et dans la majorité des pays arabes après la conférence de presse tenue par MM. Sadate et Begin lundi 21 novembre.

● A BEYROUTH, le président Sarkis a réaffirmé, lundi soir, sa détermination à déployer tous ses efforts en vue de « rétablir la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire libanais et de restaurer l'autorité de l'Etat », notamment dans la région libano-israélienne. Il a exprimé l'espoir que les Arabes sauront « faire face à l'évolution de la situation avec lucidité, franchise et dans la concertation et éviter tout ce qui peut semer la division ».

● EN SYRIE, les organes d'information intensifient leurs critiques à l'égard de M. Sadate. Radio-Damas diffuse à longueur de journée, depuis dimanche, des slogans qualifiant M. Sadate de « traitre » et dénonçant sa « capitulation ». La radio demande « aux soldats et à la population d'Egypte de se soulever contre Sadate ».

● A KHARTOUM, en revanche, un communiqué officiel publié lundi affirme que le Soudan apporte son soutien total à l'allocution de M. Sadate devant la Knesset. Selon ce communiqué, « l'allocution historique du président Sadate adressée à tous les peuples du monde, a jeté les bases d'une paix juste, garantissant les droits du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat, compte tenu du fait que les droits des Palestiniens sont le centre et la raison du conflit ». Le communiqué lance un appel pour que soit mis fin à la « cam-

MOSCOU : un bilan négatif

De notre correspondant

Moscou. — La rencontre Sadate-Begin continue d'être un événement de seconde importance pour les organes d'information soviétiques qui ne lui accordent qu'une place très limitée. Seul, un commentaire de l'agence Tass est repris par tous les journaux de ce mardi 22 novembre, après avoir été lu lundi à la télévision.

L'agence officielle présente comme négatif le bilan du voyage à Jérusalem du président égyptien, après avoir cependant indiqué que MM. Sadate et Begin avaient décidé de poursuivre leurs conversations. Trois faits caractérisent cette rencontre, selon l'agence Tass : le président Sadate a « lâché » l'O.L.P., les « milieux influents » américains ont été les initiateurs du voyage, les protestations des autres pays arabes ne cessent pas.

Sans doute Tass reconnaît-elle qu'après « des phrases générales » sur la nécessité de vivre dans une paix équitable et durable, le président égyptien a répété dans son discours devant la Knesset les conditions d'un accord : cessation de l'occupation israélienne dans les territoires arabes, garantie pour chaque Etat de la région de vivre dans des frontières sûres, reconnaissance des droits du peuple palestinien. On ne dit pas autre chose à Moscou depuis plusieurs années déjà, mais l'agence soviétique reproche au président Sadate de n'avoir pas fait mention de l'O.L.P., « bien qu'il soit notoire, ajoute-t-elle, que l'O.L.P. est l'unique représentant légitime du peuple arabe de Palestine ».

Tass omet de préciser que, pour obtenir la signature d'une déclaration commune sur le Proche-Orient avec les Etats-Unis, les Soviétiques avaient, eux aussi, accepté, au mois d'octobre, d'« oublier » l'O.L.P.

Pour Moscou, malgré cette concession de l'Egypte, la réponse du premier ministre israélien a été entièrement négative. L'agence Tass indique que M. Begin a passé sous silence les clauses mises en avant par son interlocuteur *« confirmant ainsi qu'Israël n'a pas l'intention d'abandonner les territoires arabes occupés »*. Elle ajoute que M. Begin en avait averti le président Sadate à la veille même de son départ pour Jérusalem, suggérant ainsi que lorsque le président égyptien a décidé de faire le voyage, il savait à quoi s'en tenir sur l'intransigeance israélienne. Israël ne poursuit qu'un seul but, expliquent les Soviétiques : mener des pourparlers séparés avec l'Egypte pour briser le front arabe uni qui s'oppose à l'agresseur. Tass cite *l'Humanité*, qui a comparé le dialogue Begin-Sadate à celui *« d'un vainqueur et d'un vaincu »*.

L'agence soviétique met en cause les *« milieux influents américains »* dans la préparation de la rencontre de Jérusalem, et précise qui est visé : le président Carter, écrit-elle, a assisté à une messe dans une église baptiste pour *« le succès de la mission Sadate »*. Moscou se félicite, au contraire, de la position adoptée par la France, qui *« a catégoriquement refusé de signer une déclaration conjointe des Neuf »* pour appuyer l'initiative de M. Sadate, faisant ainsi échouer une tentative des Etats-Unis de rallier leurs alliés à leur politique proche-orientale.

Tass avait commencé son commentaire en évoquant le dépôt de gerbe du président égyptien au *« monument des soldats israéliens qui ont lutté contre les Arabes »* et les manifestations arabes autour de la mosquée El Aqsa contre le *« traitre Sadate »*. Elle conclut sur les *« vives protestations »* dans le monde arabe. Se référant à des déclarations de l'Algérie, de la Libye et de l'O.L.P., l'agence soviétique écrit que *« M. Sadate, du fait même de son voyage à Jérusalem, a reconnu l'occupation des terres arabes par Israël »* et estime qu'il a ainsi perdu le droit de parler au nom de la nation arabe. Dans la mesure où M. Sadate ne paraît pas avoir ouvert une voie royale à une nouvelle conférence de Genève, le thème de l'isolement du président égyptien dans le monde arabe sera certainement repris, dans les jours qui viennent, par la presse soviétique.

DANIEL VERNET.

LE PRÉSIDENT ET LA « VIEILLE DAME »

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Le président Sadate et l'ancien premier ministre israélien, Mme Golda Meir, se sont livrés, ce lundi matin à un étonnant dialogue.

Le chef de l'Etat égyptien a été pris de fou rire lorsque Mme Golda Meir lui a dit :

« Je voudrais que même une vieille dame comme moi puisse vivre le jour de la paix »

« C'est vrai que je vous ai toujours appelée « la vieille dame », a admis le président égyptien.

Très émue, Mme Golda Meir a dit que la présence de M. Sadate en Israël *« la subjuguait de joie »*

Cela étant, elle a répété la position bien connue de son parti, à savoir que des compromis territoriaux auxquels est prêt Israël doivent assurer sa sécurité de manière à ce que *« jamais personne n'ait à venir de l'extérieur au secours d'Israël »*. Elle a répété son opposition à la création d'un Etat palestinien mais non à « une solution du problème ».

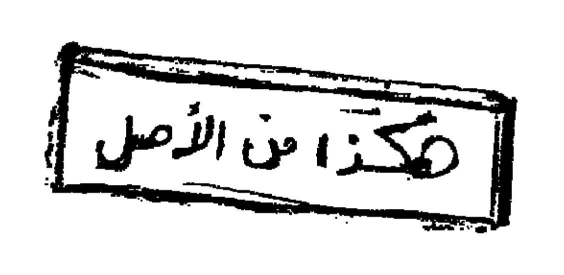
Le président égyptien a répété, lui, qu'aucun pays au monde n'a de frontières qui lui assurent une sécurité totale. *« Il faut nous accrocher à l'objectif qu'il n'y ait plus jamais de guerre entre nous et que nous résolvions nos problèmes par des négociations pacifiques »*, n'a cessé de répéter le président Sadate.

● *M. Abba Eban*, ancien ministre des affaires étrangères d'Israël, a fait *« l'éloge de M. Sadate »*, qui, en se rendant à Jérusalem a *« d'un seul coup brisé la glace »*.

S'exprimant mardi, au micro d'Europe 1, M. Abba Eban a estimé qu'en prenant cette initiative le président égyptien a *« abandonné la tradition de boycottage, d'ostracisme, de refus d'admettre la place qu'occupe Israël dans le Proche-Orient et dans l'univers »*.

« Au lieu, a-t-il souligné, *de mettre l'accent, comme ses prédécesseurs, sur la diplomatie et la stratégie, M. Sadate a mis l'accent sur le développement économique et social. Au lieu d'une orientation soviétique, il veut se rapprocher de l'Occident, des amis d'Israël. »*

Cependant, pour M. Eban la question palestinienne et celle des frontières ne sont pas fondamentale. *« Le fond du problème depuis 1948*, a-t-il dit, *est le refus des Arabes de saisir la nature historique de cette région d'Israël au sein du Proche-Orient. »*



A JÉRUSALEM … RÉACTIONS DU PRÉSIDENT SADATE

LES RÉACTIONS

…pagne de suspicion qui provoque la scission dans les rangs de notre nation et dont son ennemi sera le bénéficiaire ». Le président Nemeiry était attendu mardi au Caire.

● A ALGER, l'agence A.P.S. affirme que « le chef de l'Etat égyptien est rentré bredouille dans son pays ». L'agence rappelle que le président Sadate n'a pas parlé de l'O.L.P. dans son discours et ajoute : « Force est de constater qu'à l'intransigeance réitérée de l'administration sioniste, le président Sadate a répondu par des concessions majeures. » Elle énumère ensuite trois de ces concessions : la reconnaissance « de facto » de l'« entité sioniste », le fait qu'un accord de paix séparé existe maintenant dans la réalité entre Tel-Aviv et Le Caire et la rupture du « front uni de la nation arabe face à l'ennemi sioniste ».

M. Kalak, représentant de l'O.L.P. en France, a déclaré, lundi, à Paris, dans une interview à Europe 1, que la lutte du peuple palestinien serait « renforcée sur tous les plans » et que « la résistance va développer ses activités en Palestine occupée ». « Cela ne vise pas le président Sadate en personne, a-t-il précisé, *mais cela vise l'ennemi sioniste. A chaque fois qu'il y a eu un* accord partiel entre Israël et un pays arabe, ce sont les Palestiniens qui en ont payé le prix dans leur sang, dans leur chair. »

● A ROME, l'« Osservatore Romano », qui avait chaleureusement salué le voyage de M. Sadate en Israël, en donne, lundi, un long compte rendu et écrit : « Au-delà des paroles, le fait positif et encourageant est constitué par l'atmosphère dans laquelle *s'est déroulée la visite. Elle a été caractérisée par des* contacts humains inspirés par une cordiale sincérité. Elle a trouvé une expression concrète dans la ferveur avec laquelle le peuple a participé à un événement unique dans l'histoire, puisque pour la première fois les principaux responsables des deux pays qui sont en état de guerre se sont rencontrés pour collaborer activement à l'instauration de la paix. »

● A MADRID, le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Marcellino Oreja, s'est félicité lundi du voyage du président Sadate.

● A WASHINGTON, le porte-parole de la Maison Blanche a *souligné, lundi, que l'action de MM. Begin et Sadate* avait changé la situation au Proche-Orient. « Tout ce que les deux hommes ont fait mène à une solution globale au Proche-Orient », a-t-il déclaré, estimant que M. Sadate s'était « clairement exprimé au nom des intérêts arabes dans leur ensemble ».

● A OTTAWA, les députés canadiens ont adopté lundi à l'unanimité une motion rendant hommage à M. Sadate.

● A NEW-YORK, le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, a exprimé, lundi, l'espoir que la visite en Israël *de M. Sadate* « *contribuera* à l'instauration d'une paix juste et durable au Proche-Orient et notamment à l'élimination des obstacles qui subsistent sur la voie d'une nouvelle conférence de Genève. Cette visite, a-t-il ajouté, a manifestement constitué un événement historique, mais sa pleine signification ne pourra être jugée qu'à la lumière des développements ultérieurs ».

Le silence de Paris est critiqué par plusieurs organisations

Les ministres des affaires étrangères des Neuf discutent ce mardi 22 novembre à Bruxelles les conséquences de la visite de M. Sadate à Jérusalem. Lundi, M. Genscher, chef de la diplomatie ouest-allemande, a souhaité que l'Europe des Neuf « *prenne publiquement position* » et s'est déclaré convaincu qu'« *une appréciation commune était possible* ». M. Simonet, ministre belge des affaires étrangères, a déclaré que le voyage de M. Sadate était « *une initiative positive et très heureuse* ».

En France, plusieurs organisations ont regretté ce que la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme appelle « *le silence désagréable du gouvernement français* ». Le Conseil représentatif des institutions juives de France estime que cette « *attitude incompréhensible* » constitue « *un soutien aux extrémistes du Front du refus* ». Elle n'est nullement partagée par l'opinion publique, ajoute le CRIF en constatant « *avec tristesse que, dans cette circonstance historique, la contribution officielle de la France s'est limitée à une opposition formelle à une déclaration commune des Neuf (...) encourageant l'initiative de paix au Proche-Orient* ». Le parti radical a publié un communiqué qui va dans le même sens.

Les milieux français informés ne minimisent nullement l'importance de l'événement. Ils n'en estiment pas moins que la discrétion s'imposait, et s'impose encore dans une certaine mesure, dans l'intérêt même de l'entreprise de M. Sadate.

Le chef de l'Etat égyptien, estiment les mêmes milieux, a atteint son objectif principal en détruisant dans l'opinion américaine et une bonne partie de l'opinion israélienne l'image d'un monde arabe acharné à détruire l'Etat et le peuple d'Israël. A cet égard, certains gestes télévisés de M. Sadate — sa décontraction, son accolade à Mme Meir, sa visite au mémorial juif — ont été jugés plus convaincants encore *que son discours, qui était* pourtant « *d'une bonne tenue* ». Un obstacle majeur à toute tentative de règlement est ainsi levé. « *C'est*, estime une personnalité française importante, *un pas décisif, un acte historique.* »

Cependant, ajoute-t-on dans les milieux informés, le président égyptien risque d'être désavoué par le monde arabe. Un appui trop ostensible de l'Occident ne lui serait dans cette affaire d'aucun secours, au contraire. Un encouragement préalable trop marqué eût été maladroit et risquait même de faire apparaître le raïs comme « téléguidé » par l'Occident, ce qui n'était nullement le cas. Toute l'opération a été décidée personnellement par M. Sadate ; il en a pris toute la responsabilité et les risques (ce que M Barre a souligné dimanche à Europe 1). Il est indispensable que le caractère personnel de l'opération ne puisse être mis en doute.

Telles sont les explications du silence français que l'on recueille à Paris. On peut cependant se demander si l'absence d'une *approbation officielle* sans réticences ne dissimule pas aussi quelques divergences d'opinions *au sein du gouvernement.*

MAURICE DELARUE.

● *M. Jean Poperen*, membre du secrétariat national du parti socialiste, a déclaré lundi 21 novembre : « *Ce qui vient de se passer au Proche-Orient est considérable. Qui donc pourrait y rester insensible. De ce point de vue on ne peut que regretter les réticences des gouvernants français. (...) La preuve est faite, s'il en était besoin, que comme les socialistes n'ont cessé de le dire, la voie vers le rétablissement de la paix c'est la discussion directe entre les intéressés. La reconnaissance de l'existence de l'Etat d'Israël par l'un des principaux Etats arabes marque, à l'évidence, un tournant. D'autre part, en disant que* « *tout est négociable* » et que « *les Palestiniens seront représentés à Genève, le premier ministre d'Israël a fait un pas vers l'autre condition d'une paix juste et durable : la reconnaissance de l'existence d'une nation palestinienne et de la nécessité de son expression territoriale* ».

● *L'Association de solidarité franco-arabe, « sans méconnaître la portée psychologique de l'événement et en soulignant la fermeté avec laquelle le président Sadate a rejeté toute idée de paix séparée »*, affirme dans un communiqué que le conflit du Proche-Orient exige un règlement global dans le cadre de la conférence de Genève ; elle ajoute : « *La représentation de l'O.L.P. à la conférence doit correspondre au fait désormais admis par tous, sauf malheureusement par Israël, qu'il n'y aura jamais de paix au Proche-Orient sans que les droits nationaux des Palestiniens soient reconnus et consacrés par un Etat souverain indépendant* ».

● *Le Front des étudiants juifs* manifeste, dans un communiqué, « *sa solidarité inconditionnelle* » avec le gouvernement de M. Begin, salue le courage du président Sadate et exprime son « *inquiétude* » et son « *indignation* » devant l'absence de réaction du gouvernement français.

Selon le « Jerusalem Post »

LES AUTORITÉS FRANÇAISES SONT INCAPABLES D'EXPRIMER DES SENTIMENTS HUMAINS

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Le *Jerusalem Post* s'en prend, mardi 22 novembre dans son éditorial, à l'attitude française vis-à-vis du voyage de M. Sadate : « *Britanniques et Américains ont exprimé leur satisfaction de la visite du président Sadate et les Neuf en auraient fait de même si la France ne s'y était opposée. On sait que la France veut plaire aux pays pétroliers arabes gauchisants qui sont opposés à Israël, quelles que soient les circonstances. Mais ce fait n'aurait pas dû limiter les autorités françaises au point qu'elles ne soient même pas capables d'exprimer des sentiments humains.* »

Dans la presse française

LE FIGARO : M. Begin ne peut en rester là.

« *Ce qui s'impose comme une évidence c'est qu'il est impossible à M. Begin d'en rester là et de laisser le président Sadate démuni de tout argument face aux reproches qui lui sont faits.*

» *Plus encore : la formidable popularité que le président égyptien s'est acquise en Israël, la confiance que d'innombrables Israéliens mettent maintenant en lui, l'espérance qui en résulte, tout cela est en jeu. Et M. Begin ne peut pas ne pas en tenir compte. S'il rend possible l'ouverture des négociations, il justifiera le risque pris par son interlocuteur et la rencontre de Jérusalem aura mis en marche la mécanique de la paix.* »

(PAUL-MARIE DE LA GORCE.)

L'AURORE : beaucoup de problèmes essentiels demeurent.

« *Si le geste courageux de Sadate ne trouve pas une justification rapide dans des concessions israéliennes, on peut (...) se demander si le raïs résistera à l'excommunication prononcée par la cour martiale des extrémistes arabes. Aussi redoute-t-on à Paris qu'aux menaces de guerre froide pesant sur le Proche-Orient s'ajoute le risque d'une nouvelle guerre israélo-arabe.*

» *Le triomphal accueil du Caire, répondant hier à celui si émouvant et chaleureux de Jérusalem, viendra sans doute apaiser bien des craintes.*

» *Beaucoup de problèmes essentiels subsistent : notamment la sécurité de l'Etat hébreu et le destin des Palestiniens, dont la participation à la conférence de Genève est, désormais, acceptée par Israël. Mais existe-t-il un meilleur moyen de les régler que le dialogue confiant, noué depuis samedi par Sadate et son ami Begin, qui, faute d'avoir pu signer un traité de paix, sont déjà parvenus à transformer l'état de guerre en état de paix ?* »

(ROLAND FAURE.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : un Arabe a prouvé que rien n'est écrit.

« *Vouloir apprécier les résultats du voyage en termes de quantité, c'est dénaturer l'objectif que M. Sadate s'était assigné. Il vient tout simplement de guérir deux peuples de la paranoïa. Demain, Moscou ou la Syrie s'opposeront à l'ouverture de la conférence de Genève. Mais aucun pays ne peut se permettre de rester à la traîne de l'Histoire sans s'enfermer dans un ghetto. (...)*

Un grand homme d'Etat, qui compte dans son siècle, est celui qui rejette les données historiques, les surmonte et les occulte ; c'est un stratège qui combat le fatalisme et le vainc. Il aura donc fallu un Arabe pour prouver que rien, en vérité, n'est écrit. »

(RICHARD LISCIA.)

LE MATIN : les mots ne peuvent rester sans conséquences.

« *L'invraisemblable s'est produit au Proche-Orient, le miracle n'a pas eu lieu : faut-il s'en étonner ? Si les modifications sur le fond restent infimes, les transformations dans les esprits sont cependant énormes. Ne s'agissait-il pas avant tout de franchir un obstacle psychologique : le but, il est vrai, paraît atteint de part et d'autre. Il est impossible que les mots prononcés durant ces derniers jours à Jérusalem, les attitudes, les émotions suscitées soient sans conséquences. Par la vertu de sa visite, le président Sadate a prouvé que tant de haines et de préjugés accumulés depuis plus d'un quart de siècle pouvaient, du moins chez le peuple israélien, s'éteindre du jour au lendemain. On est frappé, à cet égard, de constater à quel point, entre Sadate et l'homme de la rue israélien, le courant est passé. En a-t-il été de même entre le président égyptien et Menahem Begin ? L'intransigeance du premier ministre israélien contraste singulièrement avec l'enthousiasme et l'espoir provoqués dans la population par cette visite.* »

L'HUMANITE : la paix ou la servitude ?

« *Les concessions faites par le président égyptien ont été nombreuses. Sa démarche, par elle-même, a rompu avec la solidarité arabe. Elle équivalait à une reconnaissance de fait de l'Etat d'Israël. Elle a entraîné M. Sadate à s'abstenir, dans tous ses discours, de la moindre mention de l'Organisation de libération de la Palestine — ce que M. Begin s'est empressé de souligner comme « un bon signe ». Les déclarations du raïs constituent, en outre, une sorte d'engagement de non-belligérance. (...)*

» *En contrepartie, qu'a obtenu M. Sadate ? (...) Avec intransigeance, M. Begin a réaffirmé ses prétentions territoriales. Quant aux Palestiniens, il veut les considérer seulement comme « des » habitants arabes de la terre » d'Israël ».*

» *Et, dès hier, l'artillerie israélienne a repris ses bombardements des villages sud-libanais. (...)*

» *M. Sadate dit vouloir « maintenir l'élan vers la paix ». Mais les exigences de M. Begin laissent-elles entrevoir une autre paix que celle de la servitude ?* »

(YVES MOREAU.)

LIBERATION : l'essentiel est fait.

« *A prendre au pied de la lettre la majorité des réactions arabes, on pourrait (...) penser que la guerre est à la fois inévitable et proche. L'engrenage n'est pas fatal pour au moins trois raisons :*

» *1) S'il est difficile de mesurer dans l'immédiat l'impact de la visite de Sadate sur l'opinion israélienne, on peut néanmoins penser qu'elle sera moins unanime en faveur d'une option « dure ». (...)*

» *2) La violence des proclamations contre le « traître » Sadate dans le monde arabe ne semble pas correspondre à une mobilisation populaire de même ampleur. Le discours de Sadate à la Knesset n'était pas celui d'un « traître ». Son attitude à Jérusalem n'était pas celle d'un vaincu humilié, et la responsabilité de l'écho relatif de ce voyage ne peut lui être imputée. De plus, s'il est vrai que le choc psychologique dans le monde arabe est important, Sadate a dit en vérité tout haut ce que la plupart des dirigeants arabes actuels pensent.*

» *3) Face à l'opinion internationale, les Israéliens ne peuvent plus se murer dans une attitude intransigeante. Ils devront notamment adopter, vis-à-vis de la conférence de Genève, une attitude qui ne soit pas un constat d'échec* a priori *comme cela avait été jusqu'à présent le cas, et on peut penser que les Américains feront pression en ce sens.*

L'échec politique n'est pas en lui-même surprenant, mais c'est finalement Begin plus que Sadate qui risque d'en être affaibli. Pour le reste, l'essentiel en fait, il est apparu durant ces deux jours qu'une paix était possible au Proche-Orient, et cela suffit pour penser que désormais « rien ne sera plus comme avant ».

Libres opinions

Espoir, quand même...

par ROGER ASCOT (*)

TOUT *était-il possible et tout de suite ?* Le courage d'Anouar El Sadate — relevé par Menahem Begin et Shimon Pérès — *a-t-il reçu immédiatement sa récompense ?*

Et Menahem Begin pouvait-il en dire plus que son solennel « *Tout est négociable* », pouvait-il ne pas tenir compte de la réalité encore actuelle de la charte palestinienne qui met explicitement en cause l'existence d'Israël, pouvait-il ignorer toute l'ambiguïté qui entoure *la création d'un Etat palestinien, aux portes d'Israël, fin en soi pour* Anouar El Sadate, simple étape dans la reconquête de la Palestine tout entière pour l'« aile modérée » du Fath ?

Et pourtant, devant nos postes de télévision, nous étions beaucoup à attendre que le premier ministre d'Israël et le chef de l'opposition *en disent plus, qu'ils dépassent les termes connus d'une explication* des droits d'Israël qui méritait d'être répétée devant le premier chef arabe reçu à la Knesset. Nous espérions forts de l'idée qu'il ne saurait y avoir de paix durable et négociée qui si tous les problèmes trouvent une solution, qu'ils aborderaient le difficile et douloureux *contentieux palestinien. Nous pensions qu'il ne sert à rien d'occulter* le nom même de la Palestine, comme les Arabes l'ont fait pendant trente ans pour Israël, que les faits demeurent, que personne n'est jamais arrivé à bout d'Israël, de même qu'il est inéluctable, si les Arabes de Cisjordanie le veulent ainsi, qu'un Etat palestinien pacifique *naisse aux portes d'Israël, dès lors que* les Palestiniens, *comme* aujourd'hui Sadate, auront reconnu Israël.

Il est évident que tout n'a pas été dit, que tout, en un jour, ne pouvait être dit, ne devait pas être dit publiquement. *Le dialogue* direct israélo-égyptien commence. L'événement en soi est déjà considérable.

On a pu mesurer que le geste de Sadate a reçu un écho fantastique en Israël, à l'image d'un peuple qui avec une sincérité égale à celle du premier égyptien, a laissé parler son cœur. Dans ces circonstances, a avancé Mendes France, 90 % des Israéliens accepteraient des concessions majeures sur la Cisjordanie. Cela, Menahem Begin et Shimon Pérès s'en sont inévitablement rendu compte. Ne partageaient-ils pas visiblement l'émotion de leurs concitoyens ?

Mais comme pour leur donner raison de garder la tête froide, le porte-parole de l'O.L.P. a condamné en des termes violents le geste historique d'Anouar El Sadate : le groupe du désespoir organisé des tenants passionnés de l'Apocalypse, ne désarme pas.

Ils ont assurément le même droit légitime de vivre que les Israéliens, mais pourquoi, au nom de quelle déviation barbare de l'histoire, font-ils de la disparition de l'Etat juif la condition même de leur existence ? Kamikazes aveugles, ils ne voient plus qu'Anouar El Sadate travaille pour eux. Le formidable espoir que sa visite a soulevé entame *pour la première fois la méfiance que des années de terrorisme* fedayin ont entretenue en Israël. Le peuple juif n'a jamais cessé, en effet, de se référer, dans le plus douloureux de son être, au temps de l'holocauste où « *ni à l'Ouest ni à l'Est* » personne n'empêcha le massacre promis par Hitler. Dimanche encore, Menahem Begin a récusé « *les Palestiniens de Yasser Arafat* », car aucun Israélien, aucun juif, ne saurait prendre à la légère les appels à la destruction de l'Etat juif, car aucun Israélien, aucun juif ne saurait prendre le moindre risque qui conduirait à la répétition du martyrologue ou des exils qu'ils ont connus, dans l'indifférence coupable du monde.

Hier, mais demain ? Si ceux qui, par une dangereuse et folle aberration, prennent le pari audacieux de Sadate pour une capitulation, avaient les yeux enfin dessillés, si Yasser Arafat proclamait haut et fort qu'il accepte de reconnaître Israël, et de mener, en Cisjordanie, avec son peuple, une vie normale, se pourrait-il qu'on *ne réponde pas, sur le même ton, en Israël ?*

(*) *Journaliste et écrivain, membre du secrétariat du Groupe d'étude et de recherche sioniste socialiste (G.E.R.S.S.).*

CORRESPONDANCE

Un précurseur : M. Habib Bourguiba

Le préfet Chérif Mécheri, ancien secrétaire général à l'Elysée, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, nous écrit :

Le Monde a donné une provision d'informations de toute nature sur le voyage de Sadate en Israël.

(...) Dans cette vague d'enthousiasme, d'œcuménisme, d'approbations, de lâche soulagement... il ne faut pas oublier que le précurseur de cette heureuse aventure a été et demeure le président Habib Bourguiba. C'est lui qui, en 1965, a affronté Nasser alors à son apogée pour le déterminer à négocier avec Israël. Ce fut alors un tollé général d'imprécations, *d'indignation* — même le libre Liban — qui accueillit les conseils du Combattant suprême.

Pour renforcer sa démonstration, Habib Bourguiba offrit son exemple. En effet, après trente ans de combats, de prison, d'internement, de déportation au Sahara, fidèle à sa formation, il a constamment fait appel à la nation française faite d'émancipation et de libéralisme. C'est ainsi que son prestigieux et courageux président du conseil, Pierre Mendès France, lui aussi partisan d'une politique libérale, a écarté, dans cette négociation, toute politique coloniale de domination.

Et de dialogue en compromis, Bourguiba a obtenu l'autonomie interne, ensuite l'indépendance.

Cet exemple d'un autre pouvoir, Sadate s'en inspire aujourd'hui, et a mis au vestiaire le couteau de Nasser pour instaurer un climat de négociation et de paix.

ASIE

Vietnam

Un bonze accuse Hanoï de ne pas respecter la liberté religieuse

Un bonze qui a quitté le Vietnam *il y a plusieurs mois accuse* le gouvernement de Hanoï de violer la liberté du culte, d'avoir fermé plusieurs centaines de pagodes et incarcéré des centaines de bonzes. Le vénérable Thich Man Giac, un des responsables saigonnais de l'Eglise bouddhiste unifiée, de la pagode An Quang — une des principales sectes vietnamiennes, qui s'était déjà opposée aux régimes de Diem et du général Thieu, — s'est enfui par bateau, en juin, sur instruction de la secte, pour porter témoignage à l'étranger et pour la représenter à l'extérieur. Il a emporté avec lui un certain nombre de documents, dont une lettre à M. Pham Van Dong accompagnée d'une liste de *« quatre-vingt-cinq cas de violation de la liberté religieuse »*. Il a aussi la liste de quarante-huit écrivains et artistes détenus ; il estime qu'environ quatre cents prêtres catholiques sont en prison.

Thich Man Giac, qui enseignait la philosophie indienne à l'université de Saigon pendant la guerre, a affirmé au *Monde* avoir été exclu de l'enseignement pour avoir refusé de quitter son habit religieux. *Il n'a pas été arrêté* en avril avec le groupe de bonzes qui avaient protesté contre la politique gouvernementale et menacé de s'immoler (*le Monde* daté 24-25 avril). Ceux-ci, nous *a-t-il déclaré*, ont été victimes de mauvais traitements au cours de leur détention. Les deux chefs de la pagode An Quang, Thich Tri Quang et Thich Thien Minh, sont toujours en liberté à l'intérieur de la pagode ; *« le gouvernement n'ose pas les arrêter de peur de susciter une révolte »*, dit Thich Man Giac.

« Nous ne voulons pas renverser le gouvernement », ajoute-t-il. Il avait déclaré en 1975, devant l'Assemblée pour la réunification : *« Le socialisme est une excellente base pour la réunification (...) car les buts du socialisme sont l'abolition de l'exploitation de l'homme l'homme et la justice sociale. »* Les bonzes, dit-il, sont prêts à se livrer au travail manuel, mais ensemble, à l'intérieur de leurs pagodes et sur leurs terres.

Il ajoute que les fidèles de la religion bouddhique, tout comme les catholiques, sont victimes d'une discrimination de fait de la part des autorités qui se livrent à une propagande antireligieuse ou taxent lourdement les pagodes. Le vénérable Thich Man Giac compte faire campagne en *France, en Grande-Bretagne*, aux Etats-Unis, pour amener le gouvernement vietnamien à respecter des droits qui sont inscrits dans la Constitution.

LE SORT DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

LA FRANCE A ACCUEILLI QUARANTE MILLE PERSONNES EN DEUX ANS ET DEMI

Environ quarante mille personnes ont trouvé refuge en France depuis l'effondrement des régimes anticommunistes indochinois de Phnom-Penh, de Saigon et de Vientiane et l'arrivée au pouvoir de gouvernements socialistes en 1975. Trente deux mille d'entre elles ont été accueillies par le Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-laotien et franco-cambodgien que préside M. Jean Sainteny, au rythme d'environ trente par jour. Les autres sont venus par leurs propres moyens, soit légalement — comme ceux qui ont obtenu un visa de sortie vietnamien et ont pris l'avion d'Air France qui faisait la navette avec Ho-Chi-Minh-Ville — soit illégalement ; certains ont franchi plus ou moins régulièrement la frontière française, parfois après avoir acheté des complicités, à Bangkok ou ailleurs.

L'immense majorité, soit 95 %, de ceux aidés par le Comité d'entraide ont été reclassés après un séjour de plusieurs mois dans un des *soixante-deux* centres d'accueil en France. Certains ont appris un métier en la langue française. Ils ont un travail (pas toujours d'un niveau équivalent à celui dont ils disposaient en Indochine, mais il faut tenir compte de la crise de l'emploi), un logement, et leurs enfants sont scolarisés.

La France est sans doute le pays qui, proportionnellement à ses ressources, a fait le plus gros effort en faveur des réfugiés. Les Etats-Unis en ont accueilli environ deux cent mille.

LES AUTORITÉS DE BANGKOK OPÈRENT UNE SÉLECTION

Le sort des réfugiés indochinois en Thaïlande devient de plus en plus difficile. Les autorités de Bangkok se sont réservé le droit, dans un accord signé avec le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, de décider quels sont les réfugiés « de bonne foi » et de ne plus accepter les autres (*le Monde* du 8 novembre). Le 15 novembre, les autorités de la province méridionale de Narathiwat ont renvoyé vers la haute mer cent soixante-huit Vietnamiens ; mais leur bateau ayant été endommagé par la tempête ils sont revenus sur la côte. Il y a quelques jours quatre cents réfugiés avaient été chassés de la même manière de la province voisine de Songkhla.

D'autre part, selon le Père François Ponchaud, auteur du livre *Cambodge, année zéro*, des réfugiés cambodgiens qui tentaient de passer en Thaïlande ont été victimes des forces de l'ordre thaïlandaises. Il cite le cas d'une soixantaine de jeunes, membres d'un groupe de travailleurs de la province de Battambang. Le 30 octobre, une trentaine d'entre eux qui tentaient de se réfugier en Thaïlande ont été accueillis à coups de feu par les gardes-frontières : huit seulement ont réussi à passer et ont été intégrés dans un groupe de résistants khmers au service de l'armée thaïlandaise. Le lendemain, quatorze étaient faits prisonniers par les Thaïlandais et emmenés, les yeux bandés, vers une destination inconnue. Enfin, le 1er novembre, dix-sept ont été massacrés dans le village de Nam-Peu, sous l'accusation d'être des Khmers rouges.

AMÉRIQUES

LA VISITE DE M. YVON BOURGES AURA ÉTÉ MOINS SPECTACULAIRE QUE SON VOYAGE EN UNION SOVIÉTIQUE

(De notre correspondant.)

Washington. — La visite que M. Yvon Bourges achève, ce mardi 22 novembre à Washington, aura été moins spectaculaire que son récent voyage en Union soviétique. Le ministre français de la défense, qui rendait la visite que M. Schlesinger, alors chef du Pentagone, lui avait faite en juin 1976, entendait bien rester dans un cadre strictement bilatéral. Toutefois, au cours d'une conversation qu'il a eue à la Maison Blanche avec M. Brzezinski, conseiller du président pour les affaires internationales, M. Bourges a été conduit pour une dizaine de minutes dans le bureau de M. Carter. Hormis cette audience de courtoisie, le ministre de la défense a eu plusieurs conversations avec son homologue américain, M. Harold Brown, et il a fait une visite à la base de sous-marins nucléaires de Charleston.

Du côté américain, on indique que les problèmes des relations de la France avec l'OTAN, de ventes d'armes entre les deux pays, du missile de croisière, des SALT et des négociations de Vienne pour *la réduction des forces en Europe* centrale, ont été examinés. M. Bourges affirme, pour sa part, être venu s'informer des intentions et des programmes américains sur ces divers sujets, sans négocier quoi que ce soit.

Polémique sur le projet d'accord Salt

A propos du missile de croisière, une polémique oppose à Washington les partisans et les adversaires du projet d'accord SALT, les seconds souhaitant maintenir la possibilité d'un *transfert de la technologie* requise aux alliés européens, les premiers assurant qu'aucune option ne sera fermée à cet égard. De fait, les Soviétiques auraient récemment admis que les missiles de ce type, lancés du sol ou en mer, c'est-à-dire ceux qui intéressent les Européens, pourront être testés à partir d'avions à une portée de 2 500 kilomètres, ce qui permettra de poursuivre des programmes de recherches.

La France, en principe, ne veut pas entrer dans ces querelles, quitte à déclarer que les accords SALT ne lui seront pas opposables et qu'elle gardera la liberté d'aller de l'avant par ses propres moyens.

M. Bourges a aussi passé en revue les marchés d'armes actuellement possibles entre les deux pays, et plaidé pour un accroissement des achats américains en France. Paris serait notamment intéressé par un appel d'offres lancé pour le remplacement du moteur de l'avion-citerne KC 135 et pour lequel la SNECMA, associée à General Electric, propose le moteur C.F.M. 56 de 10 tonnes de poussée. — M. T.

Etats-Unis

La rupture de l'union de la gauche française serait « mauvaise pour toute la gauche européenne »

déclare M. Carrillo à Washington

De notre correspondant

Washington. — La première visite d'un chef de parti communiste occidental aux Etats-Unis ne pouvait se dérouler que sur la pointe des pieds. M. Carrillo, secrétaire général du P.C. espagnol, en était le premier conscient : tout au long de son périple, qui l'a conduit de l'université Yale à New-York, puis à Baltimore et à Washington, et se poursuit, ce mardi 22 novembre, à l'université Harvard, à Boston, il s'est borné à expliquer de la manière la plus simple la position de son parti, à répondre aux questions, généralement courtoises, des étudiants, sans chercher ni la polémique ni le tapis rouge.

Comme nous lui demandions pourquoi M. Gonzalez, chef du parti socialiste ouvrier espagnol, avait été reçu par plusieurs personnalités du gouvernement alors qu'il n'avait lui-même rencontré aucun officiel, M. Carrillo a avancé deux explications. D'une part, il n'avait demandé aucune entrevue de ce genre, d'autre part, dit-il, *« c'est un fait des relations internationales que le gouvernement américain a des contacts avec les partis sociaux démocrates, alors qu'il n'en a pas avec les P.C. » « Je ne suis pas venu demander un soutien politique au gouvernement américain*, a-t-il poursuivi, *mais le seul fait de lever le rideau de fer devant le chef d'un parti communiste montre qu'un changement s'est produit dans l'attitude des Etats-Unis à l'égard du P.C.E. et de l'eurocommunisme. »*

La conférence de presse que le chef du P.C. espagnol donnait lundi à Washington lui a permis de préciser ses conceptions sur cette dernière notion peu connue ici. Selon M. Carrillo, *« il y a encore aux Etats-Unis et en U.R.S.S. des gens dont les vues critiques sur l'eurocommunisme coïncident. Ce sont ceux qui regardent le monde avec les mêmes yeux qu'il y a quarante ans, qui pensent en termes de blocs militaires. L'eurocommunisme consiste précisément à surmonter cet état de choses et à retrouver l'identité, la personnalité européenne »*.

« Le plus démocratique des partis espagnols »

Cette critique de l'U.R.S.S. ne fut pas la seule. Si M. Carrillo dit approuver, dans le système soviétique, le fait qu'il se soit débarrassé du capitalisme privé, il n'approuve pas la limitation du développement démocratique et la concentration du pouvoir entre les mains d'un très petit groupe de personnes.

Le chef du P.C. espagnol a été plus discret sur l'attitude actuelle des communistes français, alléguant, non sans humour, qu'il n'avait *« pas eu le temps »* d'étudier la situation en France. Il admet, cependant, que la rupture de l'union de la gauche en France serait *« mauvaise pour toute la gauche européenne »*.

Après avoir rappelé que le P.C.E. se prononce pour l'entrée de l'Espagne dans la communauté européenne mais pas dans l'OTAN, car *« les accords militaires actuels entre l'Espagne et les Etats-Unis garantissent suffisamment l'équilibre stratégique »*, M. Carrillo s'est défendu de pratiquer dans son propre parti un *« centralisme démocratique qui serait l'équivalent du stalinisme »*. Selon lui, de très nombreux partis pratiquent peu ou prou ce système : les cas des Jusos (Jeunesse socialiste) en Allemagne fédérale, de la gauche du parti socialiste portugais, ont été réglés *« par des méthodes centralistes »*, et le P.S. de *« mon ami Mitterrand »* interdit, lui aussi dans ses statuts l'existence de tendances organisées.

M. Carrillo a annoncé que le prochain congrès de son parti réunira des délégués élus au scrutin secret, que la direction sera désignée de la même manière et qu'un *« tribunal »* du parti sera constitué pour défendre les droits des membres contre les décisions arbitraires des organismes supérieurs. *« Il n'y a pas, en Espagne, un parti qui fonctionne plus démocratiquement que le P.C.E. »*, a-t-il conclu.

« Stalinisme masqué »

Ces arguments convaincront-ils les spécialistes américains, jusqu'ici très réservés face aux professions de foi démocratiques des partis communistes quels qu'ils soient ? Rien n'est moins certain. Sans doute le gouvernement Carter a-t-il assoupli quelque peu les positions antérieures. Comme le montre la visite de M. Carrillo, les délégations syndicales ou de parti ne sont plus bannies. *L'Unita* a installé un correspondant permanent à Washigton et la presse américaine découvre avec curiosité l'apparition de ces hommes qui restent couramment désignés comme des « rouges ». Mais cette attitude n'entraîne aucune reconnaissance du phénomène eurocommuniste, généralement nié par les experts de l'entourage de M. Carter, qui préfèrent étudier chaque parti cas par cas. En outre, le président doit compter avec l'hostilité du syndicat A.F.L.-C.I.O. et de l'opposition républicaine et conservatrice.

Churchill avait dénoncé en 1946 à Fulton, dans le Missouri, le *« rideau de fer qui descend sur l'Europe de la Baltique aux Balkans »*. L'ancien président Ford a prononcé lui aussi le mois dernier son *« discours de Fulton »*, présentant l'eurocommunisme comme *« le nouveau spectre qui hante l'Europe de l'Adriatique à l'Atlantique »*. Loin d'être un *« communisme à visage humain »*, l'eurocommunisme est, selon M. Ford, un *« stalinisme masqué »* tout à fait inacceptable.

En fait, les craintes d'une participation des communistes aux gouvernements ont diminué ici depuis les assurances qu'avait données à ce sujet M. Andreotti cet été et la rupture de l'union de la gauche en France. Mais, peut-être pour cette raison, les dirigeants communistes occidentaux semblent condamnés à rester longtemps encore ici plus un objet d'étude pour universitaires que des interlocuteurs valables des gouvernants.

MICHEL TATU.

Pérou

Vers une nouvelle épreuve de force entre le gouvernement et les syndicats

Lima (*Reuter*). — Une nouvelle confrontation se dessine entre les syndicats et le gouvernement : la Confédération générale des travailleurs péruviens (C.G.T.P., procommuniste) a lancé un appel à des manifestations de masse pour le jeudi 24 novembre, à Lima et dans les grandes villes du pays. La centrale réclame le réembauchage immédiat des quelque quatre mille syndicalistes licenciés après la grève générale illégale de juillet dernier. Moins de quatre cents travailleurs licenciés arbitrairement ont été repris jusqu'à présent.

A Cuzco, déjà paralysée par une grève de vingt-quatre heures la semaine dernière, les organisateurs menacent à nouveau de cesser le travail, de même que les dirigeants de la Fédération nationale des mineurs et la Fédération de la métallurgie pour la réintégration de centaines de travailleurs.

Des appels à la grève ont été lancés, d'autre part, dans le textile et dans de nombreux autres secteurs, à l'appui de revendications salariales susceptibles de compenser l'accroissement continu du coût de la vie. Or le gouvernement annonce, au contraire, des mesures d'austérité et déclare ne tolérer aucune *« subversion ou pression »*.

A Cuzco, le ministre de l'économie et des finances, le général Saenz Barsallo, a indiqué que le gouvernement préparait pour l'an prochain un budget d'austérité sévère, afin de réduire l'inflation et le déficit de la balance des paiements. S'adressant à des hommes d'affaires péruviens, il a précisé que les investissements publics seraient fortement réduits et les subventions diminuées progressivement.

Le Pérou a obtenu, la semaine dernière, un prêt *Stand-by* de 106 millions de dollars du Fonds monétaire international et attend de nouveaux prêts de 400 millions de dollars de banques américaines, japonaises et européennes, en échange de mesures d'austérité comme le flottement du sol, la monnaie nationale, qui a chuté de 26 % en cinq semaines.

En un an

LES EXPORTATIONS D'ARMEMENTS CLASSIQUES ONT ATTEINT 54 MILLIARDS DE FRANCS

Washington (*U.P.I.*). — La Maison Blanche a rectifié le chiffre des ventes d'armes américaines de l'exercice budgétaire 1977 : il a été de 11 300 millions de dollars (environ 54 milliards de francs) et non de 9 900 millions de dollars (environ 47,5 milliards de francs), comme cela avait été précédemment annoncé.

Cette rectification s'explique par le fait que de nouvelles méthodes comptables sont appliquées sur les directives de M. Brzezinski, conseiller présidentiel pour les questions de sécurité nationale afin de donner une vue plus exacte des ventes d'armes, dont les Etats-Unis demeurent le premier fournisseur mondial.

● *La Commission permanente franco-québécoise* se réunira à Paris du 22 au 24 novembre. A l'ordre du jour figurent notamment les échanges de personnes, les affaires culturelles, les questions sociales et la coopération technique. La délégation québécoise est présidée par M. Robert Normand, sous-ministre aux affaires intergouvernementales, et la délégation française par M. Roger Vaurs, directeur des affaires culturelles, scientifiques et techniques. — (*A.F.P.*)

AMÉRIQUES

Brésil

Les problèmes nucléaires et les droits de l'homme au centre des entretiens de M. Vance

M. Cyrus Vance, secrétaire d'État américain, était attendu ce mardi 22 novembre à Brasilia pour une visite officielle de quarante-huit heures. La question des droits de l'homme au Brésil devait être abordée au cours des entretiens ainsi que les problèmes *liés à la prolifération nucléaire*. M. Vance, qui vient de Buenos-Aires, fera encore escale à Caracas avant de regagner *Washington*. On confirme enfin de source américaine que le président Carter se rendra en mars au *Brésil*.

De notre envoyé spécial

Brasilia. — La visite que le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance effectue dans la capitale du Brésil, les mardi et mercredi 22 et 23 novembre, a une histoire compliquée. Décidée au milieu de l'année, elle avait été éclipsée par l'annonce du projet du voyage du président Carter dans neuf capitales, parmi lesquelles Caracas et Brasilia. Il avait été alors entendu que M. Vance rejoindrait la suite présidentielle au Venezuela, après une visite en Argentine.

Après l'annulation du marathon présidentiel, seul demeurait programmé le déplacement de M. Vance à Buenos-Aires — ce qui était évidemment paradoxal. Des négociations ont donc eu lieu entre Washington et Brasilia pour que le secrétaire d'Etat vînt aussi à Brasilia. Ce déplacement, finalement, donne satisfaction aux Brésiliens, qui avaient signé, en février 1976, un « memorandum d'accord » avec M. Kissinger, prévoyant des rencontres régulières entre Washington et Brasilia. Ce texte n'était pas du goût de l'administration Carter, qui ne voulait pas accorder un statut spécial au Brésil. Il n'en a pas moins prévalu.

Autre élément positif pour Brasilia : l'approbation donnée, la semaine dernière, par le *département d'Etat* à la *livraison* des cinquante-quatre premières tonnes de pastilles d'uranium enrichi, qui devraient être « chargées » l'année prochaine, dans la première unité de la centrale nucléaire d'Angra-dos-Reis. Les officiels brésiliens affirment qu'ils n'ont jamais eu le moindre doute en ce qui concerne cette livraison : Angra-1 a été construite par la société Westinghouse, et les Américains se sont engagés à livrer le combustible nécessaire à son fonctionnement. Pourtant, les prises de position très fermes de l'administration Carter contre les risques de prolifération nucléaire — qui visaient implicitement l'accord atomique conclu, en juin 1975, entre le Brésil et la République fédérale d'Allemagne — avaient fait craindre une réaction *en chaîne*, *dont* Angra-1 elle-même ferait les frais.

La décision du département d'Etat ne lève pas tous les obstacles. Il reste à franchir celui de la commission de régulation nucléaire (N.R.C.) — organisme indépendant où les pouvoirs publics civils et militaires américains ne sont *pas seuls représentés*. Mais le feu vert officiel devrait être décisif.

Plutonium et bombe atomique

La prise de position favorable de l'administration américaine n'est pas étrangère à celle finalement adoptée par Urenco. Ce consortium vient, en effet, de décider de livrer, à son tour, de l'uranium enrichi, destiné à « nourrir » les premiers, au moins, des réacteurs qui devraient être construits, *également* à Angra, aux termes de l'accord germano-brésilien de 1975. Alors que l'Allemagne, pour des raisons évidentes, et la Grande-Bretagne, qui cherche à se placer sur le marché brésilien, étaient favorables à la livraison, la Hollande — troisième partenaire au sein d'Urenco — bloquait la décision.

Cette série de bonnes nouvelles n'écarte évidemment pas le fait essentiel : la décision prise par le Brésil de se doter d'un *cycle* nucléaire complet — y compris, donc, d'une usine d'enrichissement et d'une autre de retraite*ment des déchets radio-actifs*. La réalisation de ce programme permettrait, théoriquement, au Brésil, de fabriquer du plutonium, et, partant, la bombe atomique. Brasilia proteste de ses intentions pacifiques. Le ministre des affaires étrangères, M. Azeredo da Silveira, nous a confirmé, le 18 novembre, que son pays était prêt à *accepter tous les contrôles* nécessaires, de la part de l'Agence internationale pour l'énergie ato*mique en particulier*.

Cette question n'en sera pas moins au centre des entretiens que M. Vance doit avoir à Brasilia avec le président Geisel et son homologue, M. Azeredo. Les questions économiques seront également abordées. Brasilia in*sistera, en particulier, sur l'accès* des produits brésiliens au marché des Etats-Unis. On se déclare choqué, en effet, du regain de protectionnisme manifesté par Washington — en contradiction avec les options politico-économiques américaines. Alors que les exportateurs de chaussures brésiliens rencontrent des difficultés croissantes, Washington vient de dresser de nouvelles barrières à l'entrée *sur* le territoire américain *des fibres de coton* et du sucre.

La présence, dans la délégation américaine, de Mme Patricia Derian, chargée des questions des droits de l'homme au département d'Etat, confirme, enfin, que cette question épineuse sera également à l'ordre du jour. Ce ne devrait pas être trop gênant pour les Brésiliens car les Américains font preuve d'une plus grande discrétion que naguère et M. Vance, qui n'aura pas le loisir d'appro*fondir la question*, pourra constater une amélioration dans ce domaine dont la liberté de ton de la grande majorité des journaux est le plus évident indice. La récente mise à l'écart du général Sylvio Frota, considéré comme le candidat à la présidence des secteurs militaires les plus durs, tout comme *l'ouverture* d'un *débat* sur la démocratisation du pays constituent également des signes encourageants.

Un projet de pacte amazonien

M. Vance trouvera des interlocuteurs ragaillardis par la visite, du 16 au 19 novembre, du président Carlos Andres Perez. Ce voyage — le premier d'un chef d'Etat vénézuelien au Brésil — est très satisfaisant pour Brasilia qui s'inquiète de la « lune de miel » entre Washington et Caracas, depuis les débuts de l'administration Carter. Tant sur la question des droits de l'homme *que sur les questions nucléaires*, le Venezuela avait, en diverses circonstances, ces derniers mois, pris des positions très proches de celle des Américains, fort déplaisantes pour Brasilia.

Dans une volte-face que les observateurs s'expliquent encore mal, le président Perez a décidé non seulement de mettre une sourdine à ses attaques, mais encore de répondre positivement à une proposition de Brasilia d'*entamer des négociations* en vue de la création d'un *« pacte amazonie.. »*. Les discussions, qui vont commencer le 28 novembre entre la Bolivie, le Pérou, la Colombie, l'Equateur, le Venezuela, le Brésil, la Guyana et le Surinam pourraient aboutir à une coordination des efforts de ces huit pays pour développer, contrôler et protéger ces 6 millions de kilomètres carrés, situés au cœur de l'Amérique du Sud.

Le Brésil, *maître d'environ* la moitié de cet espace mais qui a connu, ces dernières années, bien des déconvenues dans ses tentatives pour le mettre en valeur à marche forcée, est, évidemment, extrêmement intéressé par le changement de position du Venezuela.

JEAN-PIERRE CLERC.

AFRIQUE

LE CONFLIT SOMALO-ÉTHIOPIEN

La situation militaire s'est stabilisée dans l'Ogaden

De notre envoyé spécial

Mogadiscio. — En gelant ses relations avec Moscou sans pour autant bénéficier de garanties occidentales, la Somalie a pris un risque. Mais ce dernier n'est peut-être pas si sérieux qu'on a pu le croire. Dans la corne de l'Afrique, les jeux sont toujours loin d'être faits. « *Les Soviétiques ont stupidement perdu une bataille, mais pas encore la guerre* », pour reprendre la formule d'un haut fonctionnaire somalien, et le débat n'en demeure pas moins ouvert.

Sur le terrain, la situation semble évoluer assez lentement. Selon des sources diplomatiques, les Ethiopiens ont bien essayé à trois reprises d'élargir leurs lignes de défense autour de Dire-Daoua et de Harrar, les deux villes qu'ils tiennent encore sur la frange occidentale de l'Ogaden. Ils ont tenté des percées le 27 octobre, les 1er et 4 novembre. Les résultats ont été modestes : quelques kilomètres conquis à l'est et au sud-est de Harrar. Dans l'ensemble, les lignes de défense somalies auraient tenu bon. L'échec de ces tentatives de percée s'explique par les pluies torrentielles qui ont réduit la mobilité des chars et cloué au sol l'aviation d'Addis-Abeba.

Les forces somalies auraient même renforcé la défense antiaérienne du passage de Kara-Marda et de Jijiga, notamment avec quelques pièces d'artillerie achetées sur le marché italien. Elles se prépareraient à une nouvelle poussée en direction de Harrar. Bref, l'équilibre des forces sur le terrain ne semble pas encore rompu en dépit de la supériorité écrasante de l'armement lourd et de l'aviation de l'Ethiopie. Moscou viendrait de livrer à Addis-Abeba un nouveau lot de quatre-vingts Mig-21, et un nouveau groupe de Cubains — environ quatre cents personnes — serait arrivé récemment à Dire-Daoua.

A terme, l'assistance soviétique, cubaine et sud-yéménite aux troupes éthiopiennes devrait logiquement « déstabiliser » le front, d'autant que la fin des pluies est proche. On parle beaucoup ici d'une contre-offensive éthiopienne visant, cette fois, le nord-ouest somalien, soit le long de l'axe Hargheisa-Berbera, soit plus près de la frontière de Djibouti. Un tel mouvement aurait pour objet, sur le plan tactique, d'assurer la sécurité du chemin de fer franco-éthiopien et de couper Djibouti de la Somalie. Sur le plan stratégique, il s'agirait, en occupant un secteur vital de la République somalienne, de tenter d'imposer un diktat à Mogadiscio.

Cependant, depuis l'abrogation du traité somalo-soviétique, les Occidentaux semblent se cantonner dans un attentisme prudent, en dépit des appels à l'aide de Mogadiscio, pour éviter une internationalisation du conflit. Un Somalien nous résumait ainsi la situation : « *Pour éviter de légitimer l'intervention soviétique dans la région, l'Occident estime que la meilleure solution demeure de jouer en silence avec la Somalie* », autrement dit, l'ampleur de l'aide militaire soviétique à Addis-Abeba est devenue si flagrante qu'une attaque éthiopienne contre le territoire somalien mettrait tous les torts dans le camp des attaquants.

Pour éviter de mettre en danger la sécurité de Djibouti — ce qui ne laisserait pas la France indifférente — et éviter les complications internationales d'une attaque frontale contre le territoire somalien, les troupes éthiopiennes seraient contraintes de reprendre plutôt le chemin de l'Ogaden, le plus difficile et le plus défavorable. Les Ethiopiens seraient alors contraints de se battre sur le terrain de leurs adversaires : les forces somalies n'auraient pas besoin, le cas échéant, de l'armement lourd qui leur fait actuellement défaut.

Les livraisons soviétiques de pétrole et d'armes à la Somalie avaient cessé dès juillet. Le carburant est désormais fourni par l'Irak, l'Arabie Saoudite et l'Iran. Sur les marchés espagnol, suisse et italien, les Somaliens ont acheté des armes légères pour compléter l'aide fournie auparavant par l'Egypte, l'Irak, la Syrie et probablement le Soudan.

A la requête, semble-t-il, des Etats-Unis, l'Arabie Saoudite et l'Iran auraient provisoirement renoncé à fournir à Mogadiscio une aide militaire. Mais, depuis la rupture de fait avec Moscou, une assistance financière généreuse de Ryad semble acquise et Téhéran paraît disposé à fournir du matériel de campagne.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

LA QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Polisario reconnait avoir enlevé trois pêcheurs espagnols et annonce qu'ils seront libérés

Le ministre marocain de l'information, M. *Mohamed Khattabi*, a annoncé, lundi 21 novembre, que le Maroc proposait Le Caire ou Khartoum pour la tenue du « sommet » extraordinaire de l'O.U.A. sur le Sahara occidental. Il a jugé peu réaliste la proposition faite par M. Bongo, chef de l'Etat gabonais et président de l'O.U.A., de tenir cette réunion à Addis-Abeba en raison de l'insécurité régnant dans cette capitale, bien que le gouvernement éthiopien se soit déclaré prêt à accueillir le « sommet ».

Dans un message envoyé samedi *au président Boumediène, M. Didier* Ratsiraka, chef de l'Etat malgache, avait rappelé qu'il avait proposé que le « sommet » de l'O.U.A. se tienne à Tripoli, en Libye. Il soulignait, dans ce texte, « *la solidarité militante et totale* » de la révolution malgache *avec* « *les révolutions algérienne et sahraouie face aux menaces qui pèsent sur ces dernières* ».

● A ALGER, le « *ministère sahraoui de la défense* » a publié lundi un communiqué reconnaissant que « *l'armée de libération populaire sahraouie* » avait attaqué, dans la nuit du 13 au 14 novembre, un bateau de pêche espagnol au large des côtes du Sahara occidental parce que celui-ci avait « *violé les eaux territoriales de la R.A.S.D. pour piller ses richesses maritimes* ». Le texte précise que trois prisonniers ont été faits et que « *le principe de leur libération a été retenu* ». Celle-ci interviendra « *dès que les conditions seront réunies* ».

Le sort des Français

On notera, précise à ce sujet notre correspondant Paul Balta, que, contrairement à ce qui s'est passé dans l'affaire des Français enlevés en Mauritanie, les responsables sahraouis ont rapidement reconnu la capture des trois pêcheurs espagnols et admis le principe de leur libération. Dans le cas des Français, rien de tel n'est intervenu jusqu'ici. Cette attitude semble d'autant plus paradoxale, poursuit notre correspondant, que la France n'est pas directement impliquée dans la crise du Sahara, alors que le Front Polisario n'a cessé de dénoncer *la* « *trahison* » de l'Espagne, signataire de l'accord tripartite de Madrid et accusée d'avoir « *vendu le Sahara occidental au Maroc et à la Mauritanie* ».

Bien que ni l'Algérie ni le Polisario n'aient fait de déclarations officielles à ce sujet, les autorités françaises sont désormais sûres que les deux cheminots enlevés sur la voie ferrée Zouérate-Nouadhibou, à la fin du mois d'octobre, sont bien détenus par le mouvement sahraoui. Leur sort, comme celui des six personnes enlevées le 2 mai, est lié maintenant aux résultats que pourra obtenir le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Celui-ci a annoncé lundi à Genève qu'il avait été informé des résultats de la mission à Alger de M. Chayet. Il s'est refusé à tout commentaire.

D'autre part, M. Marcellin Carraud, président de la Croix-Rouge française, est rentré dimanche d'Alger, où il se trouvait depuis le 17 novembre. Il a eu un long entretien avec le président du Croissant-Rouge sahraoui. Il a mis l'accent sur l'angoisse des familles et sur la nécessité d'organiser au plus tôt entre elles et les Français détenus au Sahara des échanges de messages et, si possible, d'assurer l'expédition de colis.

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national (extrême droite), a déclaré, lundi 21 novembre, au Club de la presse de Rennes, à propos du Front Polisario : « *Les autres pays réalisent, nous, nous faisons des bruits de bottes et des bruits de langues. Dans le monde dur dans lequel nous sommes, cela n'impressionne personne.* » Il a réclamé « *une grande fermeté de la diplomatie française envers l'Algérie* ».

● *L'organisation SOS Sahel Interconfessionnel* (B.P. 372 Ouagadougou, Haute-Volta) attire l'attention sur la persistance de la sécheresse dans les pays de cette région. « *La période de soudure, qui dure de mai à octobre, sera dramatique en 1978* », indique le comité.

A travers le monde

Argentine

● LA DECLARATION COMMUNE signée à Buenos-Aires le lundi 21 novembre à l'issue de la visite de M. Cyrus Vance précise que l'Argentine ratifiera le traité de Tlatelolco. Il ajoute que la défense des droits de l'homme « *relève de la responsabilité de tous les gouvernements* ». — *(A.F.P.)*

Bolivie

● L'ANCIEN MINISTRE BOLIVIEN DU TRAVAIL, M. Angel Gemio, a déclaré, lundi 21 novembre, à La Paz, que le Mouvement nationaliste révolutionnaire ne pouvait exister sans la présence en Bolivie de Victor Paz Estenssoro et de Hernan Siles Suazo. Il a indiqué que le M.N.R. participerait aux élections générales de juillet 1978 si les forces armées garantissaient l'impartialité de ces élections. — *(A.F.P.)*

Bulgarie

● MME DRAGA VOULTCHEVA, membre suppléant du bureau politique du P.C. bulgare, remplace M. Nentcho Stanev au poste de ministre de l'éducation. Ce changement serait dû à une « série d'échecs sérieux » enregistrés par les autorités dans le système éducatif. — *(Reuter.)*

Chine

● UN NOUVEAU MINISTRE DE LA SANTE vient d'être nommé, a révélé *le Quotidien du peuple*, le jeudi 17 novembre. Il s'agit de M. Chiang Yi-chen, démis de ses fonctions de vice-ministre de l'agriculture pendant la révolution culturelle.

Portugal

● LE COUSIN D'UN HOMME ASSASSINE PAR LA PIDE risque une peine de dix-huit mois de prison pour « violences corporelles » commises en 1972 sur un agent de l'ancienne police politique. M. Antonio Leitao, cousin de l'étudiant Ribeiro dos Santos, assassiné par la PIDE en 1972, est accusé d'avoir attaqué avec une clé anglaise l'ex-agent de la police politique Anastacio Brito, qui avait essayé de l'arrêter. Son procès a commencé lundi 21 novembre à Lisbonne. — *(A.F.P.)*

Roumanie

● LES CANDIDATS DU FRONT DE L'UNITE SOCIALISTE ont obtenu 97,90 à 99,58 % des voix aux élections municipales du dimanche 20 novembre, annonce le Conseil d'Etat roumain. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

Les questions économiques sont au centre des entretiens de M. Schmidt à Varsovie

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Le chancelier Helmut Schmidt a commencé le lundi 21 novembre une visite de cinq jours en Pologne. A l'isue de ses conversations à Varsovie, le chancelier fédéral doit se rendre à Katowice, à Cracovie et à Gdansk, ainsi qu'à Auschwitz.

Sur le plan politique, aucune différence grave ne sépare actuellement les deux pays. A Bonn comme à Varsovie, on semble avoir à peu près oublié la campagne « antirevancharde » lancée au printemps dernier par le parti polonais en réponse à des accusations venues du camp chrétien-démocrate à propos d'exactions commises après la guerre par la Pologne à l'encontre de citoyens d'origine allemande.

Le premier secrétaire polonais, M. Gierek, a renouvelé cette distinction lorsqu'il a critiqué, dans une interview diffusée par la télévision ouest-allemande à la veille de la visite de M. Schmidt, ceux qui essaient en R.F.A. de troubler le climat des relations avec la Pologne.

En vue d'améliorer durablement les rapports entre les peuples des deux pays, le parti polonais est très sensible à la question de la mise à jour des manuels scolaires, en particulier ceux traitant de l'histoire récente. Des recommandations ont été approuvées l'an dernier par la commission mixte chargée de cette révision. Mais la lenteur, voire l'opposition de certains Länder à mettre en œuvre ces recommandations, qui ne peuvent être rendues obligatoires par les autorités fédérales, provoque quelque agacement à Varsovie.

Du côté ouest-allemand, on se montre, en revanche, satisfait du rythme auquel s'effectue le regroupement des familles aux termes de l'accord signé, en octobre 1975, par MM. Genscher et Olszowski, les deux ministres des affaires étrangères de l'époque. Cet accord prévoit le départ de Pologne de cent vingt mille à cent vingt-cinq mille citoyens d'origine allemande sur une durée de quatre ans ; environ cinquante mille personnes ont pu, à ce jour, en bénéficier.

Les questions économiques devraient occuper une grande place dans les conversations. Les échanges commerciaux bilatéraux se sont élevés, l'an dernier, à environ 5 milliards de deutschemarks, mais ils sont déséquilibrés, l'Allemagne vendant à la Pologne à peu près deux fois qu'elle ne lui achète. Depuis l'an dernier, une amélioration a pu être notée.

La coopération entre les deux pays va cependant bon train : au mois d'août, Varsovie a obtenu d'un consortium de banques ouest-allemandes un crédit de 2 milliards de deutschemarks, le plus important dans l'histoire des relations entre la R.F.A. et la Pologne, pour le financement de l'achat par les Polonais d'équipements ouest-allemands pour la gazéification du charbon et le traitement chimique du gaz.

M. L.

L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL SIGNENT UN TRAITÉ D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION

Madrid *(Reuter.)* — « *L'avenir de la démocratie dans la péninsule ibérique dépend de la coopération étroite entre Lisbonne et Madrid et de la stabilité sociale dans les deux pays* », a déclaré, lundi 21 novembre, M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement espagnol, lors du banquet offert en l'honneur du premier ministre portugais, M. Mario Soares.

« *Les deux pays sont conscients du fait que leur position stratégique privilégiée comporte certains risques auxquels nous ne pourrons faire face, à l'intérieur, que dans une société stable et, à l'extérieur, que par des communications claires entre les gouvernements de la péninsule ibérique. Je suis profondément convaincu que la solidité de nos institutions démocratiques dépend aussi du renforcement des relations entre nos deux pays* », a ajouté M. Suarez, qui doit signer, ce mardi, un traité d'amitié et de coopération entre l'Espagne et le Portugal.

De son côté, M. Mario Soares a lancé un appel à une coopération entre les deux pays « *dans leur objectif commun d'adhérer à la Communauté économique européenne* ».

Le traité d'amitié remplacera le pacte mutuel de non agression signé en 1939 par Franco et Salazar.

AUSTRALIE

A MOINS DE TROIS SEMAINES DES ÉLECTIONS

La popularité de M. Fraser souffre du chômage et d'un scandale financier

De notre correspondant

Sydney. — La campagne pour les élections générales du 10 décembre a véritablement commencé cette semaine. Le premier ministre, M. Fraser, a prononcé, lundi 21 novembre, à Melbourne, un discours au cours duquel il a insisté sur le succès de son gouvernement dans sa lutte contre l'inflation et pour l'instauration d'une gestion saine de l'économie. M. Fraser a d'autre part annoncé une augmentation des crédits pour lutter contre le chômage — qui a atteint un taux record, — l'abolition des droits de succession et la création d'une commission des droits de l'homme.

Le gouvernement est sur la défensive depuis la crise ouverte par la démission du ministre des finances, M. Lynch. Ce dernier a dû quitter son poste sous la pression de certains de ses collègues, afin que l'opposition travailliste ne puisse tirer profit du scandale dans lequel il serait impliqué. Il aurait, par le biais de sociétés contrôlées par sa famille, fait des bénéfices considérables ; il aurait aussi, tirant profit de failles dans la législation fiscale, évité de payer au moins 20 000 dollars d'impôts.

La démission de M. Lynch, à trois semaines du vote, a été un coup dur pour M. Fraser, qui avait toujours affirmé tout savoir de la situation financière de ses ministres. Le remplaçant de M. Lynch, M. John Howard, est déjà sur la sellette : on lui reproche son manque de connaissance et d'expérience en matière économique.

Les derniers sondages donnent une avance de trois points aux travaillistes (46 % des intentions de vote contre 43 % aux conservateurs). Il y a deux ans, le parti de M. Fraser avait gagné seize sièges, grâce à un déplacement de voix de moins de 3 % du corps électoral. Autre cause d'inquiétude pour la coalition au pouvoir, l'émergence du parti démocrate, auquel les sondages donnent 7 % des suffrages.

La confiance revient peu à peu chez les travaillistes. M. Whitlam, dans un discours prononcé la semaine dernière, a promis, s'il était élu, de prendre des mesures contre le chômage en lançant un programme de travaux publics spéciaux.

MICHAEL SOUTHERN.

هكذا من الأصل

politique

AU CONSEIL D'ÉTAT

Le commissaire du gouvernement propose l'annulation des élections municipales d'Angers

Le Conseil d'État a examiné, lundi 21 novembre, la requête présentée en appel contre les élections municipales d'Angers (*le Monde* daté 6-7 novembre). Les requérants faisaient essentiellement valoir que le nouveau maire, M. Jean Monnier (P.S.), qui figurait en tête de la liste élue, était inéligible en raison des fonctions qu'il exerçait comme directeur de l'Association des foyers angevins de jeunes travailleurs. En effet, l'un des foyers gérés par cette association était, par contrat passé avec la municipalité, chargé de fournir des repas aux élèves d'un collège d'enseignement secondaire de la ville. A ce titre, M. Monnier aurait été entrepreneur de services municipaux.

Après le rapport de M. Négrier et les observations de Mᵉ de Grandmaison et de Mᵉ Arnaud Lyon-Caen, le commissaire du gouvernement, M. Labedoulle, a proposé au Conseil d'État l'annulation des *opérations électorales* au terme de conclusions nuancées. Il a notamment fait valoir que M. Monnier, en qualité de directeur de l'Association, avait la responsabilité de l'ensemble des foyers gérés par l'œuvre et devait donc être regardé comme un entrepreneur de services municipaux au sens du code électoral. C'était à lui qu'incombait, le cas échéant, le mener avec la ville les négociations relatives aux prix des prestations fournies par l'Association. Le commissaire du gouvernement a cependant fait part de ses doutes en soulignant la « brutalité » d'une solution qui, de l'inéligibilité d'un élu, déduisait l'annulation totale des opérations électorales, et en rappelant que le président de l'association en question avait exercé les fonctions de conseiller dans la *municipalité sortante*, sans que le cumul de ces deux activités ait été à l'origine, semble-t-il, de difficultés quelconques. Il a indiqué également que dans les circonstances particulières de l'affaire, il était possible de considérer que chaque foyer disposait d'une autonomie suffisante pour que le directeur de l'association puisse ne pas être regardé comme directement responsable de chacun d'entre eux.

La décision du Conseil d'État sera rendue publique ultérieurement.

Le décret de découpage cantonal du Val-de-Marne est partiellement annulé

Un décret du 20 janvier 1976 a procédé à un nouveau découpage *cantonal du Val-de-Marne. Ce décret* a fait l'objet d'un recours en annulation, pour excès de pouvoirs, *devant le Conseil d'Etat de la part* d'un certain nombre de maires du département. Par une décision en *date du 18 novembre, l'assemblée* du contentieux en a prononcé l'annulation partielle sur le rapport de *M. Gerville-Réache et les conclu*sions de M. Franc, après observations de Mᵉ Lyon-Caen.

La décision du Conseil d'Etat pose, en principe, que les départements, les arrondissements, les cantons et les communes sont des circonscriptions administratives territoriales ; que ce principe de division du territoire implique que les limites extérieures de chaque catégorie de circonscriptions coïncident entre elles « *dans la mesure nécessaire à la bonne organisation et au bon fonctionnement des pouvoirs publics et des services publics* », et qu'il ne saurait être dérogé à cette règle « *que pour des motifs d'intérêt général* et *qu'à condition qu'aucune disposition législative régissant l'organisation administrative n'y fasse obstacle* ».

Faisant application de ces principes, l'assemblée du contentieux a considéré que, s'il était de bonne administration que le découpage cantonal d'un département soit conforme à ces règles, aucune disposition législative ni aucun principe général ne s'opposaient à ce que des exceptions y soient apportées pour faire face à des situations particulières et pour des motifs d'intérêt général, par exemple pour atténuer les disparités quantitatives des populations entre cantons. Le canton n'est, en effet, ni une collectivité publique ni une division territoriale pour l'exercice de la tutelle de l'Etat sur les collectivités locales. Le gouvernement peut donc légalement créer plusieurs cantons au sein d'une même commune ou constituer un canton par des fractions de deux ou plusieurs communes voisines.

En revanche, le Conseil d'Etat a jugé que la détermination des limites des cantons ne pouvait avoir pour effet de porter atteinte aux dispositions législatives qui régissent la tutelle des Communes, et notamment à celles qui confèrent au sous-préfet de l'arrondissement ce pouvoir de tutelle en matière de police et de budget. Il s'ensuit que le territoire d'une même commune ne saurait légalement être compris dans deux ou plusieurs arrondissements. Il n'est donc pas légalement possible de joindre une fraction du territoire d'une commune appartenant à un arrondissement déterminé à une portion du territoire d'une autre commune relevant d'un autre arrondissement, pour constituer un nouveau canton, sans modifier en même temps les limites des arrondissements ou des communes concernées.

En application de ces principes, le Conseil d'Etat a annulé les articles 2 et 4 du décret du 20 janvier 1976 en tant qu'ils concernaient la modification des cantons de Villejuif, Ivry-Ouest, Orly et Thiais.

DANS LA REVUE « BRÈCHE »

Quatre leaders politiques s'interrogent sur la démocratie

La revue *Brèche* publie dans son numéro 7 les réflexions de quatre dirigeants politiques, MM. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F. ; François Mitterrand, premier secrétaire du P.S. ; Jacques Chirac, président du R.P.R., et Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, sur la démocratie.

Dans son article, après avoir rappelé que le P.C.F. est « *le parti de la classe ouvrière, du monde du travail, de tous ceux qui souffrent précisément du manque criant de démocratie* », M. Marchail écrit : « *Il est du reste intéressant de noter que notre parti a été le seul — au cours des négociations en vue de l'actualisation du programme commun — à faire des propositions nouvelles, nombreuses et hardies, afin d'améliorer sensiblement la démocratie dans la France de demain.* »

M. Mitterrand s'interroge : « *Est-on libre quand on est soumis à la loi de la jungle qui est celle du profit ? Existe-t-il une libre entreprise sous le rouleau compresseur des monopoles, des banques, de l'Etat ? Qui peut parler de liberté dans les pays où commande un parti unique et où, plus hypocritement, tout conduit à refuser la loi de l'alternance ? Comment faire progresser la justice quand la lutte contre les privilèges est entre les mains des privilégiés ?* » Il répond : « *Le socialisme, lui et nul autre, tente de répondre à ces questions. A cet égard et sans paradoxe, on peut dire que notre démarche est la plus anticollectiviste.* »

M. Jacques Chirac explique, quant à lui, que « *la démocratie est le plus menacé des régimes* ». Il estime que si le général de Gaulle a su combattre la « *dégénérescence de la démocratie en une aristocratie, où le destin de la France se décidait sous la pression des coteries, des états-majors ou des lobbies* », il n'est pas parvenu à éviter l'emprise d'une « *technocratie toute-puissante* ». Aussi prône-t-il un exécutif qui sache « *faire appliquer la loi sans défaillance* ». « *La démocratie ne peut vivre sans autorité* », écrit-il. Il déplore, en outre, que la démocratie n'ait pas su, en France, « *s'ancrer véritablement au niveau local* ».

M. Soisson estime que l'opposition « *refuse l'actuelle société de liberté, de réforme et de dialogue* » et que les institutions de la Vᵉ République sont remises en cause. « *Il s'agit*, écrit-il, *de nier le rôle essentiel dévolu au président de la République, élu direct des Français, et de transformer l'exécutif gouvernemental en une simple émanation de partis politiques souverains. Cette perspective montre tristement que, vingt ans après leur faillite, les défenseurs du régime des partis n'ont rien appris et n'ont rien oublié.* »

★ *Brèche*, automne 1977, 40 pages, 8 F, 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

« LA LETTRE DE LA NATION » : qui conduisait l'économie depuis huit ans ?

Dans *la Lettre de la nation*, organe officiel du R.P.R., Pierre Charpy écrit, mardi 22 novembre :

« *L'unité de la majorité ne pourrait que gagner à ce que le premier ministre écoute plus sérieusement les critiques ou réserves que sa politique suscite, et qui sont normales dans une démocratie parlementaire. De notre côté, nous ne verserons pas d'huile sur le feu en relevant ses acerbes déclarations au Club de la presse d'Europe 1, dimanche soir. Je ne poserai que deux questions : quand il parle si gentiment de la situation qu'il a trouvée, pense-t-il à quelqu'un qui a eu la haute main sur la conduite de l'économie depuis huit ans ?*

« *Mais il y a une petite phrase, dans ses déclarations au Club de la presse, qui est passée curieusement inaperçue. Parlant de ses fameux* « objectifs d'action », *Raymond Barre a lancé :* « Qui a » demandé de signer le pro- » gramme ? » *Comme cela ne pourrait être que lui, le fait de poser la question vaut une réponse. Nous tenons donc pour acquis — jusqu'à nouvel ordre — que les formations de la majorité et leurs candidats n'auront pas à souscrire aux* « objectifs d'action » *du gouvernement.* »

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. GUÉNA : il serait dangereux de baisser la garde

M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., a déclaré le lundi 21 novembre à Lorient :

« *Il ne faut pas se dire que tout est gagné pour la majorité. Ce serait une dangereuse illusion de baisser la garde actuellement. Il faut aller à la bataille pour la gagner.*

» *Les Français sauront-ils s'opposer aux marchands d'illusions, à ces partis aujourd'hui désunis dans leurs ambitions mais qui se raccrochent encore à un programme commun qui constitue une triple imposture.*

» *Imposture d'un programme inadapté à la crise survenue après sa rédaction et dont les projets de réactualisation ne tenaient pas davantage compte. Imposture d'un programme qui par sa démagogie mènerait au désordre économique et par voie de conséquence à la ruine des libertés. Imposture d'un programme fondé sur une entente factice qui a heureusement connu sa première crise dans l'accession au pouvoir, et justement sur le « partage du pouvoir d'Etat », c'est-à-dire sur le démembrement de la puissance publique entre les appétits opposés du parti communiste et du parti socialiste. (...)*

» *Nous prenons l'engagement de mettre un terme à la plaie inacceptable du chômage dès qu'une nouvelle volonté sortie des urnes aura confirmé au Rassemblement pour la république sa force et sa légitimité.* »

M. MITTERRAND : les communistes doivent réfléchir.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré, lundi 21 novembre, à Antenne 2 : « *Je pense que les communistes se trompent sur nous, sur eux-mêmes, sur les intérêts des travailleurs et des Français. Ils doivent donc réfléchir à cela.* »

M. François Mitterrand a ajouté que le parti socialiste, fidèle à sa ligne, attend le moment où la gauche pourra retrouver les bases de la victoire. Il a qualifié de « saugrenue » l'idée que son parti pourrait tourner le dos à l'objectif qui est le sien. M. Mitterrand estime que personne n'a le droit, à gauche, de dire : *ce sera* pour la prochaine fois s'il y a échec en mars 1978.

Le premier secrétaire du P.S. a souligné qu'aucun responsable socialiste n'avait dit que le parti socialiste gouvernerait seul. « *Nous ne sommes pas la gauche à nous tout seuls* », a-t-il précisé.

En bref...

● *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du parti républicain, écrit, dans la *Lettre des républicains*, organe de sa formation (numéro du 21 novembre) : « *Nous ne devons pas laisser se développer les ferments d'une division qui serait à la fois artificielle et suicidaire. Suicidaire, car la cohésion aura, en mars prochain, autant d'importance que le nombre des suffrages. L'opposition, à cet égard, nous montre ce qu'il ne faut pas faire (...) Le parti républicain, pour sa part, donnera l'exemple de la sérénité.* »

● *Mme Giscard d'Estaing* a poursuivi, ce mardi 22 novembre, le voyage qu'elle avait commencé lundi dans le Gers, en visitant une ferme et une exploitation agricole. L'épouse du chef de l'Etat s'est ensuite rendue au chai de M. Abel Sempé, *sénateur* socialiste et maire d'Aignan. Elle devait être reçue à déjeuner au château de Castelmore par M. Rispart, président de la F.D.S.E.A., puis visiter l'abbaye de Flaran, avant de quitter le Gers, dans l'après-midi pour le Lot-et-Garonne.

● *Le conseil général de la Haute-Vienne* a élu, le lundi 21 novembre, comme représentant des collectivités locales au conseil régional, M. Georges Lamousse, P.S., ancien sénateur. Cette élection a eu lieu à la suite de l'invalidation par le Conseil d'Etat de l'élection à ce même titre de M. Robert Savy, P.S., et professeur à la faculté de droit de Limoges. M. Savy a été invalidé parce qu'il n'était pas, au moment de l'élection, membre d'une collectivité locale. Depuis lors, il a été élu conseiller municipal de Limoges, mais il ne se représentait pas. Sur trente-six votants, M. Lamousse a obtenu vingt-neuf voix. Le candidat du P.C., M. Marcel Rigout, député, s'est retiré en sa faveur. — *(Corresp.)*

● *L'Union écologique* affirme, dans une déclaration publiée à l'issue de la réunion de son bureau national, qu' « *elle ne saurait cautionner la stratégie électoraliste de groupes écologiques se proposant de présenter des candidats aux législatives contre ceux de la gauche, en se faisant donc les alliés objectifs de la droite et du pouvoir* ».

● *MM. Brice Lalonde*, au nom les Amis de la Terre, et Robert Bono, pour la C.F.D.T., se sont rencontrés le vendredi 18 novembre. Ils sont convenus « *d'échanger des propositions concernant les problèmes nucléaires* » dans le cadre d' « *actions convergentes ou communes sur des objectifs précis* ».

POLITIQUE

LA FAILLITE DU CARTEL ET SES LEÇONS

(Suite de la première page.)

Loin de différencier les situations, l'échec des pourparlers sur l'actualisation du programme commun et la dégradation progressive des relations entre les partenaires de la coalition de la gauche rapprochent les conjonctures et accentuent la ressemblance En 1924, faute d'être tombée d'accord sur un programme de gouvernement, la gauche s'est contentée d'une alliance électorale Pressenti *par* le chef du gouvernement (radical) pour partager les responsabilités du pouvoir, le second parti (socialiste) *de* la coalition pour le nombre des électeurs et des élus décline l'invitation et n'accorde que son soutien *sans participation* : décidé *à ne* pas accéder au gouvernement dans une position seconde, il entend redevenir le premier.

Au fil des semaines, le désaccord s'installe et grandit entre les partenaires : leur dissentiment sur l'institution *d'un impôt sur le capital* joue *le même rôle* en 1925 *que* les divergences d'aujourd'hui sur le nombre et l'étendue des nationalisations Au terme, c'est la dislocation de la coalition, *la faillite* du Cartel et le retour de la droite au pouvoir, encouragé par le chef de l'Etat, *facilité par le Sénat*. *Décidément*, l'histoire *est-elle* un éternel *recommencement* et dans ces conditions, l'expérience ne peut-elle servir aux successeurs ?

Comment, *en* présence de tant d'analogies, Jean-Noël Jeanneney qui est un des meilleurs connaisseurs de *la période, n'aurait-il* pas été tenté de penser que l'observateur, le citoyen, l'électeur pouvaient, sans doute, tirer d'une histoire si proche et si semblable *quelques leçons* ? Ce que tant d'autres demandent depuis quelques semaines avec un bonheur inégal à la littérature d'anticipation, pourquoi ne pas le chercher dans une démarche *rétrospective* ? La mémoire *n'offre-t-elle* pas plus de garantie que l'imagination ? En tout cas, à la suite de ce guide érudit et talentueux, le récit des péripéties du Cartel n'est pas moins captivant que le meilleur roman d'anticipation. Il comporte, en plus, une explication.

Jean-Noël Jeanneney s'attache, en effet, à reconstituer le processus qui aboutit, en deux années, à la ruine des espérances et à l'échec définitif du Cartel. *Le récit* est accablant : c'est une longue suite d'occasions perdues, de rendez-vous manqués, un enchaînement ininterrompu de promesses impossibles, de *faux-semblants*, de demi-vérités. L'analyse est *particulièrement cruelle pour* Edouard Herriot, inanité sonore toute bouffie de vanité. J.-N. Jeanneney *n'est pas le premier* à mettre en lumière les insuffisances du leader radical : chaque nouvel historien est amené à relever ses faiblesses. Avec les années et le progrès de la connaissance l'écart se creuse de plus en plus entre deux hommes que leurs contemporains *plaçaient* volontiers sur le même plan pour leurs affinités : Herriot et Blum. Plus le temps passe, et *plus* s'affirme la supériorité intellectuelle et *morale* de Léon Blum.

En 1924, le nouveau président du Conseil doit faire face à deux ordres *de questions : financières et diplomatiques. Il ne connaît rien à la* technique financière et ne se soucie guère de l'apprendre : il compte sur *son éloquence pour surmonter les* difficultés et ressaisir la confiance. Il n'instruit pas davantage les dossiers de politique étrangère et s'engage étourdiment dans des négociations *qu'il* se flatte de conduire à bien par son talent oratoire et l'appel au sentiment : on ne lira pas sans un serrement de cœur, en pensant à la suite, les pages où J.-N. Jeanneney montre comment il a gâché, en quelques semaines, toutes les cartes de la France dans les conversations avec la Grande-Bretagne. Pour la gauche, il y a plus grave : le refus de dire la vérité au pays. En ne permettant pas à l'opinion de prendre la mesure exacte de la gravité de la situation, Herriot s'est privé des moyens de la redresser.

Entre toutes les leçons qui se dégagent de cette analyse lucide des erreurs accumulées, une des plus indiscutables est que le sort d'une expérience — et d'une majorité — se joue dans les premières semaines de son existence : pendant un bref délai un nouveau gouvernement, appuyé sur une nouvelle majorité, dispose d'un crédit dont il doit user au plus vite : Léon Blum se souviendra de la leçon en 1936.

Le propos qui inspire l'étude de J.-N. Jeanneney et le titre qui l'exprime font lever deux questions dans l'esprit du lecteur. La plus générale concerne le dessein même : est-il possible de déduire d'une expérience accomplie des enseignements pour une situation qui, elle, *n'est pas arrêtée* ? Pour que l'exercice ait un sens et une utilité, il *faut qu'il y ait entre* les deux situations historiques assez d'analogies profondes *pour* que comparaison soit raison Or un demi-siècle sépare les deux moments dans l'intervalle, que de changements dont la trace s'est inscrite, indélébile, dans notre culture politique ! Si le parallèle séduit l'esprit et flatte l'imagination, pour des motifs assez voisins de ceux qui expliquent le succès de la littérature d'anticipation sur les lendemains des prochaines élections, que de différences aussi que J.-N. Jeanneney relève soigneusement — Alexandre Millerand était l'élu de neuf cents parlementaires, ce qui *le plaçait dans une dépendance dont* la suite montre assez que, en dépit de ses déclarations, il n'a pu s'émanciper. Si le Cartel avait eu *affaire à l'élu du suffrage universel*, les choses auraient peut-être pris un autre tour. Surtout si le président avait pu user librement du droit de dissolution pour faire le pays juge du différend qui l'opposait à la majorité de la Chambre.

La différence n'est pas moindre *pour les forces politiques : le parti* communiste se tenait, en 1924, en dehors de tout système d'alliance et condamnait indistinctement droite et gauche. Le Cartel associait à la S.F.I.O. le parti radical aujourd'hui laminé et écartelé entre les deux blocs. On peut faire observer, il est vrai, que si les partenaires ne sont plus les mêmes, le système des rapports est inchangé : le parti socialiste a pris la place du parti radical, le parti communiste celle de *la* S.F.I.O. et les gauchistes ont pris la relève de l'intransigeance communiste.

Les causes de l'échec

Quant aux hommes, la différence aussi est patente : à la différence de l'actuel premier secrétaire du parti socialiste, qui a une longue pratique du pouvoir et une connaissance directe des rouages du gouvernement, Edouard Herriot n'avait aucune expérience de l'exercice des responsabilités, à l'exception d'un bref passage, qui n'avait pas laissé de grands souvenirs, aux travaux publics et aux transports dans un court cabinet Briand pendant la guerre. Dans ces conditions, la comparaison peut-elle aller très loin ?

Surtout, le Cartel pouvait-il tourner autrement ? Certes, Jean-Noël Jeanneney montre bien que rien n'était joué au commencement : tout pouvait être gagné. Il recense minutieusement *tous les moments* où il était encore possible de prendre une autre direction. De fait, bien des erreurs auraient pu être évitées, l'échec *retardé* : aurait-il pu être esquivé ? Je me demande si l'historien familier des mécanismes financiers, qui fait une éblouissante analyse du *problème du plafond* des avances de la Banque de France au Trésor, n'est pas conduit par sa compétence à grossir quelque peu le rôle des facteurs d'ordre technique dans la faillite du Cartel comme la marge de jeu dont le gouvernement pouvait disposer, les deux grossissements étant liés.

Corrélativement, il faut peut-être restituer un peu plus d'importance aux *données proprement politiques* dans le processus qui conduit à la faillite : l'étroitesse d'une majorité parlementaire qui n'est *majorité* que *par l'appoint d'éléments ralliés* dans l'euphorie de la victoire électorale, mais qui n'ont pas grand-chose en commun avec les deux *grands* partis de gauche ; les *divisions de la majorité*, les intérêts *et* les inclinations de leurs électorats respectifs tendant à séparer de plus en plus radicaux et *socialiste* ; la puissance, qui *demeure grande*, de l'opposition de droite, laquelle n'a somme toute subi qu'une défaite relative ; l'imprudence de la gauche qui réveille *la* question religieuse et rejette dans le camp de ses adversaires politiques la masse des fidèles alors que l'Eglise venait d'amorcer son second *ralliement*. Autant de facteurs qui donnent à penser que la réussite du Cartel n'était pas l'éventualité la plus vraisemblable, *et qui* allègent la responsabilité des hommes.

Plus que dans ses erreurs d'appréciation, la cause déterminante de l'échec du Cartel ne réside-t-elle pas plutôt dans le système des forces politiques ? La bipolarisation de 1924 masque mal le multipartisme et le dénominateur commun est des plus exigus entre le maximalisme des socialistes et les timidités du conservatisme radical. La cohésion de la coalition ne pouvait résister à l'épreuve du pouvoir.

Si telle est bien l'explication dernière, n'est-ce pas aussi une leçon *pour* une gauche au *pouvoir* ? A moins qu'on ne préfère conclure par la formule habituelle : *toute ressemblance avec des situations ou des personnes connues serait purement fortuite.*

RENÉ RÉMOND.

★ Jean-Noël Jeanneney, *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir. La faillite du Cartel (1924-1926)*. Le Seuil, 30 F.

BIBLIOGRAPHIE

« DEMAIN JAURÈS », de Michel Bataille

Le titre du nouvel ouvrage de Michel Bataille comme la préface, signée par M. François Mitterrand révèlent bien son projet : montrer l'originalité de la démarche des socialistes français. Pour l'auteur, Jaurès n'est pas mort. Il sommeille seulement depuis soixante-trois ans. La « cause populaire », pour reprendre une de ses formules, a été ensevelie dès le début des hostilités, en 1914. « *Depuis ce moment*, ajoute-t-il, *la moitié de la substance française — au moins... — est mise sous le boisseau.* » A l'en croire, la France a vécu sous le signe de Déroulède. Le duel entre Jaurès et Déroulède (qui eut réellement lieu en 1904) se prolonge donc de manière symbolique.

Tout en racontant, à grands traits, la vie de Jean Jaurès, Michel Bataille s'applique à en faire le précurseur de la gauche en ce qui concerne la stratégie unitaire. Position audacieuse, car qui peut dire ce qu'aurait été l'attitude de l'humaniste Jaurès face au mouvement communiste et au léninisme ? Le programme de Jaurès, c'est, aux détails d'actualité près, celui du parti socialiste.

Livre chaleureux, livre de militant, *Demain Jaurès* est un hymne. C'est aussi un ouvrage d'actualité en ce sens qu'à chaque page transparaissent, en filigrane, les élections législatives du mois de mars, qui doivent permettre, souhaite l'auteur, de reprendre une marche interrompue. — T. P.

★ *Demain Jaurès*, de Michel Bataille, éd. Pygmalion, 188 pages, 29.50 francs.

« LA GAUCHE BATTUE », de Frédéric Moreau

La première vague des ouvrages de politique-fiction construits sur l'idée d'une victoire de la gauche lors des élections législatives s'est tarie du fait de l'échec des négociations sur l'actualisation du programme commun. Les éditions Ramsay tentent de retrouver la recette qui a fait le succès des *180 jours de Mitterrand* en inversant tout simplement la formule. Au lieu de s'appeler *20 h. 7, 19 mars 1978, flash... législatives : la gauche battue*, le livre pourrait s'intituler *Les 180 jours de Giscard d'Estaing* ou, au choix, de Chaban-Delmas.

Pour le reste, le schéma reste le même. Les auteurs, qui se dissimulent derrière un commun pseudonyme, exploitent les événements les plus récents.

Si, dans les *précédents* ouvrages, l'arrivée de la gauche au pouvoir engendrait drames et catastrophes, on assiste cette *fois* à une véritable tourmente. Ce n'est pas un enlèvement, mais trois : M. François Michelin et les généraux Massu et Bigeard. Quant aux occupations, on a peine à les dénombrer : usines, universités, le château de Chambord et même la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux. Le sommet est atteint avec une fuite d'eaux irradiées à La Hague.

Il ne s'agit ni d'un récit qui cherche à troubler et égarer le lecteur en s'appuyant sur le vraisemblable, ni d'une parodie ou d'une sorte de délire. *La Gauche battue* hésite toujours entre les deux genres. — T. P.

★ *La gauche battue*, de Frédéric Moreau, éd. Ramsay, 210 pages, 35 francs.

« LES ORGANISATIONS DU MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS AUJOURD'HUI », de Laurent Laot

Militant socialiste et animateur d'instituts de formation permanente, M. Laurent Laot, s'attache à présenter succinctement les organisations du mouvement ouvrier français, tant politiques que syndicales. On trouve dans son ouvrage un panorama de l'extrême gauche révolutionnaire, une présentation du P.S.U., du P.C.F., du P.S., des différentes centrales syndicales, mais aussi de mouvements plus marginaux, comme les groupes d'action municipale, les syndicats d'étudiants...

Dans la seconde partie de son livre, M. Laurent Laot s'attache à analyser les relations conflictuelles entre le P.S. et le P.C.F., la C.G.T. et la C.F.D.T. Une présentation sérieuse, qui s'appuie sur de nombreux textes de références.

★ *Les organisations du Mouvement ouvrier français aujourd'hui*, de Laurent Laot, éd. Ouvrières, 222 pages, 30 francs.

ET SES LEÇONS

Le Monde

société

L'Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence s'inquiète de la mainmise grandissante de l'administration

L'Association française pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (A.F.S.E.A.) s'est inquiétée, au cours de ses journées d'études du 17 au 19 novembre, à Versailles, des difficultés des quatre cent soixante-quinze associations qu'elle groupe, foyers de semi-liberté, instituts médico-pédagogiques, équipes de prévention, etc.

Ces difficultés, expliquent ses dirigeants, sont d'abord internes. Au fil des années, l'esprit « pionnier » des « pères fondateurs » s'est émoussé. Un fossé *« dommageable aux relations constructives »* s'est creusé entre le personnel « de terrain » et les administrateurs. Ces derniers, *« extrêmement occupés »*, d'autre part, n'ont pas toujours le temps de s'informer et de *« s'adapter aux nouveaux langages »*. Parfois, les conseils d'administration des associations, composés surtout de notables, se heurtent aux éducateurs dont les conceptions pédagogiques sont *« diamétralement opposées »* aux leurs.

Désabusés, ces administrateurs constatent, en même temps, qu'ils deviennent de simples *« courroies de transmission »* des pouvoirs publics. Progressivement, la mainmise de ceux-ci s'est accentuée, les contrôles se sont multipliés, les contraintes budgétaires renforcées.

L'A.F.S.E.A. s'alarme d'autant *plus de cette rigidité* que les jeunes dont elle s'occupe échappent aux normes éducatives habituelles. *« Notre préoccupation profonde*, souligne-t-elle, *c'est de garder l'autonomie nécessaire au fonctionnement fécond de* [nos] *institutions. »* Pour ce faire, elle se déclare prête à *« collaborer »* avec l'administration et à éclairer celle-ci *« sur les aspects humains de l'aide qu'elle peut lui apporter »*.

L'A.F.S.E.A. a adressé aux pouvoirs publics, aux partis politiques, aux élus locaux et aux syndicats une « lettre ouverte » où elle résume ses inquiétudes. Les réponses des partis politiques l'ont confirmée dans son opinion de l'importance des associations dans le domaine de l'aide aux inadaptés. Et si l'administration s'est faite plus évasive, l'A.F.S.E.A. se félicite que les échos parvenus de la base démontrent, malgré tout, que *« la richesse d'innovation, de créativité, de découverte et d'auto-analyse* [de ses associations] *ne tarit pas »*.

★ A. F. S. E. A., 28, place Saint-Georges, 75442 Paris Cedex 09, tél. 878-13-73.

CORRESPONDANCE

Les difficultés de Terre des hommes

Après la publication de notre article sur Terre des hommes (le Monde du 16 novembre), dans lequel nous faisions état d'une scission intervenue dans ce mouvement, Mme Annie Simon, responsable de l'information, nous adresse les précisions suivantes :

Lors de l'assemblée générale de Terre des hommes France des 7 et 8 mai 1977 à Jussieu, des membres actifs de l'association — dont le conseil d'administration sortant, qui s'était vu refuser le quitus — ont décidé de quitter le mouvement, ayant refusé de reconnaître les orientation démocratiquement votées à une large majorité par cette assemblée générale.

Ces personnes ont décidé de créer des associations de type régional ou départemental et n'ont pas hésité à utiliser pour cela le nom de Terre des hommes, malgré nos protestations.

C'est contre cette utilisation abusive de notre nom et de notre sigle que nous nous sommes élevés, soutenus en cela, et sans ambiguïté, par la Fédération internationale par une première lettre du 27 juin 1977, confirmée à l'issue de l'assemblée générale de la Fédération des 12 et 13 novembre à l'UNESCO.

D'autre part, par ordonnance de référé en date du 14 novembre — c'est-à-dire après notre assemblée — immédiatement exécutoire, le président du tribunal de grande instance de Paris a fait interdiction à Terre des hommes Ile-de-France de porter ce titre. Un délai d'un mois est imparti à ses dirigeants pour régulariser leurs statuts.

Quant au procès d'intention qui nous est fait par cette minorité, et qui pourrait entraîner une polémique dans laquelle nous perdrions une énergie nécessaire à nos activités en faveur de l'enfance en détresse, nous n'y répondrons que par le texte de l'article premier de nos statuts, que nous respectons scrupuleusement :

« L'association dite Terre des hommes France, fondée en 1963, a pour but d'intervenir par une aide adaptée, directe et complète, auprès de l'enfance malheureuse, et de sensibiliser l'opinion publique sur les causes profondes de cette détresse. L'association pourra étendre son activité à d'autres formes du malheur humain. L'association n'est inféodée à aucune organisation philosophique, religieuse ou politique, et est ouverte à toutes personnes, quelles que soient leurs opinions. »

● *Rectificatif.* — L'association vacances populaires éducatives, située avenue Philippe-Auguste, dont la vitrine a été brisée lors de la manifetation à Paris, vendredi 18 novembre, est une association régie par la loi de 1901 et non une agence de tourisme comme nous l'avions indiqué dans *le Monde* daté 20-21 novembre.

UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE EST DÉSIGNÉ A L'ESPÉLIDOU

M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, a demandé au préfet de l'Hérault de désigner un administrateur provisoire qui aura *« entière autorité »* sur le fonctionnement de l'Espélidou, cet établissement pour handicapés mentaux situé à Saint-André-de-Sangonis (Hérault).

Cette démarche de M. Lenoir fait suite à la nomination du Père René-Emile Fabre comme *« conseiller technique à vie »* de l'Espélidou (*le Monde* daté 20-21 novembre). Après le cardinal Marty, qui a adressé une mise en demeure au prêtre le sommant de cesser toute relation avec l'établissement, le secrétaire *d'Etat estime, dans un communiqué*, que la *« présence active »* du Père Fabre — qui fait l'objet de deux inculpations après la mort d'une pensionnaire de Saint-André-de-Sangonis — dans le conseil d'administration de l'Espélidou est *« incompatible »* avec la rénovation des méthodes thérapeutiques et pédagogiques entreprise dans cet établissement depuis mars 1976.

L'administrateur provisoire sera l'actuel directeur de l'Espélidou, M. Gabriel Asensi, qui a entrepris cette restructuration avec le concours des personnels et de l'association des parents.

L'expérimentation sociale

LES « MERCREDIS » DE LA REVUE « AUTREMENT »

La revue *Autrement* organise tous les mercredis, de 12 h. 30 à 14 heures, des débats consacrés à une *« expérimentation culturelle ou sociale »*, qui se veulent une *« confrontation directe avec des individus et des équipes qui font* autrement *sur le terrain dans tous les champs de la vie quotidienne »*. En voici le programme pour les prochaines semaines :

23 NOVEMBRE : *« Une médecine de quartier »*, avec le docteur Jean Carpentier ;

30 NOVEMBRE : *« Luttes de femmes »*, avec des animatrices de *Terre des femmes, S.O.S. femmes-alternative* et *les Répondeuses* ;

7 DECEMBRE : *« Prisons : préparer la sortie »*, avec des éducateurs de Fleury-Mérogis ;

14 DECEMBRE : *« L'Arche des handicapés mentaux »*, avec M. Jean Vanier ;

21 DECEMBRE : *« Animer un quartier »*, avec le *Collectif du 28, rue Dunois*.

★ Les rencontres ont lieu au Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e. Renseignements à *Autrement*, 73, rue de Turbigo, Paris 3e. Tél. : 278-72-35 ou 272-67-46.

M. PEYREFITTE ET LES TRIBUNAUX DE COMMERCE

Le garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, assistait vendredi 18 novembre à la conférence générale des tribunaux de commerce de France, devant laquelle il a notamment déclaré : *« Vos tribunaux de commerce ont sans défaillance fait face à leurs obligations (...). Et pourtant l'inquiétude dont témoigne certains de vos propos ne me semble pas dissipée. Tout d'abord, rendant une justice d'exception, le magistrat consulaire serait un juge en quelque sorte inférieur, à qui manquerait le parchemin du professionalisme.*

» Mais (...) il faut réaffirmer que, loin d'être une juridiction exceptionnelle, le juge de commerce n'est que le juge spécialisé du droit commun des obligations, des responsabilités et des risques des affaires. Et quelle meilleure légitimité, pour un juge spécialisé exerçant au nom du peuple français, que de la tenir doublement de l'élection et de l'expérience ! (...) Quant à l'amélioration de votre statut, sur laquelle un large accord s'est manifesté, le projet en est très avancé. »

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE PARIS

Le destin de René Damotte

Au regard du casier judiciaire de certains accusés, l'expression « repris de justice » relève parfois de l'euphémisme. Dans le cas de René Damotte, ces mots paraissent tout à fait dérisoires.

René Damotte est âgé de quarante-huit ans, et au cours des vingt-huit dernières années de sa vie, il en a passé près de vingt-sept en prison. Poursuivi pour homicide volontaire, après avoir, le 28 mars 1976, au cours d'une bagarre, mortellement blessé d'un coup de feu un client dans un cabaret parisien, René Damotte comparaissait, lundi 21 novembre, pour la troisième fois devant une cour d'assises, en l'occurrence celle de Paris.

La seule lecture de son « casier » vaut un *réquisitoire. Mais* elle suggère aussi la défense. Elle vaut au moins une explication. Il avait vingt ans en 1950, lorsqu'il fut condamné par un tribunal militaire à dix ans de réclusion pour violences envers un de ses supérieurs. Libéré en 1957, il est condamné au début de l'année suivante à dix mois d'emprisonnement pour vols. Au cours de la *même année*, il est *condamné* à six mois d'emprisonnement pour port d'armes prohibées. En 1960, il est de nouveau condamné à six mois d'emprisonnement pour vol.

En 1963, la cour d'assises de Paris le condamne à huit ans de *réclusion criminelle* pour vols qualifiés et, peu après, c'est le tribunal correctionnel qui le condamne à dix mois d'emprisonnement pour proxénétisme. Il se retrouve, en 1969, devant la cour d'assises de Paris où il est condamné à dix ans de réclusion pour tentatives de meurtres. Au cours de cette peine, il sera en outre condamné par le tribunal correctionnel à treize mois d'emprisonnement.

A peine était-il remis en liberté — *conditionnelle ou non* — René Damotte était de nouveau arrêté pour une autre infraction. Sorti de prison le 12 mars 1976, il était *déjà recherché quinze jours plus* tard pour les faits qui motivent aujourd'hui sa comparution. En vingt-huit mois, précise son avocat, Me Georges Kiejman, René Damotte n'aura connu, tout compte fait, que onze mois et quelques jours de liberté.

Le regard fixe, le visage figé, René Damotte a le parler bref et direct, sans détours. *« Oui, c'est vrai*, répond-il à l'avocat général, M. André Houdot, *j'avais sur moi un revolver dès le premier soir de ma sortie de prison. Cela fait vingt ans que je suis obligé de porter une arme. Je ne veux pas mourir... »* Il veut ainsi laisser entendre que plusieurs de ses amis ont été tués pour n'avoir pas pris cette précaution. René Da*motte est un personnage fruste*, et l'on ne sait si son attitude est celle d'un *« dur »* inflexible ou celle d'un *« détenu au long cours »* désabusé. Par cette attitude, il laisse au moins deviner le *« mauvais sort »* qu'il pense avoir subi.

« Une vraie prison »

L'accusé a vécu un passé commun à de nombreux « récidivistes » en devenir. Très tôt, ses parents se sont séparés. Son père buvait et le frappait, disait-il. Tout jeune, il est placé en nourrice. Son enfance sera ballotée des Vosges à l'Anjou, en passant par le Jura. Quelques fugues, un séjour chez une grand-mère, puis la guerre. *« Il a été marqué à la fois par la séparation de ses parents et par la guerre »*, dit son frère. A la libération, il rêvait d'aventure et d'« Amériques », il se retrouve dans un centre d'observation de l'administration pénitentiaire. *« C'était une vraie prison avec des barreaux*, déclare René Damotte, *et c'était mes parents qui m'y avaient mis. »* Après de nouvelles fugues, et pour ne pas connaître la prison, il s'engage dans la Légion étrangère, et se porte volontaire pour l'Indochine. Après de multiples incidents, il est muté dans diverses compagnies disciplinaires. La discipline de la Légion. Il vit avec une Tonkinoise et aura d'elle un enfant.

Il s'évade. Il est repris. C'est alors qu'il sera condamné par un tribunal militaire. Ignorant apparemment cette condamnation, le président de la cour d'assises, M. Paul Gaillardot, déclare: *« Il semble que vous ayez mené jusqu'en 1958, une existence très marginale. »* René Damotte rectifie : depuis l'âge de dix-huit ans, il n'avait guère connu, en fait de marginalité, que l'armée et la prison.

Les experts psychiatres ont conclu qu'il serait souhaitable qu'à l'avenir René Damotte puisse *« rompre définitivement et totalement avec son ancien milieu »*. Quel souhait, quelle conclusion !

Jusqu'à maintenant, mis à part *quelques mois d'errements, l'ac*cusé n'a connu comme « milieu » que celui de la Légion et l'univers de la plupart des prisons de France. Ces mêmes experts soulignent d'autre part que René Damotte est un « personnage fataliste » qui *« accepte son existence comme un destin »*. Avec un tel passé, comment ne pas *finir par croire en sa destinée* ? En quelques mois de liberté, René Damotte aurait-il vraiment pu l'infléchir, sinon la choisir ? *Comment se fait-il que* la prison — après tant de temps — puisse produire de tels *« repris de justice »* ?

Ces questions ne sont pas posées aux jurés. René Damotte reconnait avoir ouvert le feu au cours d'une rixe pour « se dégager ». Il se défend d'avoir visé et tué volontairement. Les jurés devaient rendre leur décision dans la soirée du 22 novembre et ainsi fixer encore le destin de l'accusé. Par une nouvelle et longue peine de réclusion, vraisemblablement.

FRANCIS CORNU.

● *Suicide d'un détenu.* Ecroué à la Santé depuis le 14 août 1976, *M. Saïd Mekloufi*, trente-neuf ans, menuisier, s'est pendu dans sa cellule au cours de la matinée du 14 novembre. Ses avocats, Mes Pollak et Bernheim, lui avaient annoncé il y a une quinzaine de jours que la chambre d'accusation de Paris l'avait renvoyé aux Assises pour y répondre du crime de violences à enfant ayant entraîné la mort. Il avait, en *effet, jeté* son fils, âgé de neuf ans, par la fenêtre de son appartement, situé au quatrième étage, à l'occasion d'une dispute conjugale.

JUSTICE

Après l'extradition de Me Klaus Croissant

Nouvelles protestations contre la mesure frappant l'avocat

Le « collectif national des libertés » a décidé, lundi 21 novembre, d'envoyer une délégation auprès du garde des sceaux pour protester contre l'extradition de Me Klaus Croissant, cette délégation devrait être composée des représentants de la Ligue des droits de l'homme, de la C.F.D.T., de la C.G.T., de la FEN, du Mouvement des radicaux de gauche, du parti communiste, du parti socialiste, du P.S.U., de Jeune République et Libre pensée. Le collectif des libertés déclare dans un communiqué que *« la décision gouvernementale d'extrader l'avocat allemand représente une atteinte politique délibérée à l'un des principes fondamentaux du droit français et de la démocratie : le droit d'asile »*. Tout en rappelant sa condamnation du terrorisme, le collectif estime que la campagne *« visant à faire de l'avocat le « complice » de ses clients met dangereusement en cause un principe démocratique : celui des droits de la défense »*.

La Confédération syndicale des avocats — qui réunit l'A.N.A. (Association nationale des avocats de France) et le R.N.A.F. (Rassemblement des nouveaux avocats de France) — ainsi que la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (F.N.U.J.A.) ont publié un communiqué pour protester contre *« une décision du gouvernement français qui, dérogeant aux usages en la matière constitue une grave violation des droits de la défense »*. Ce communiqué rappelle que le Conseil d'État n'a pas eu le temps de se prononcer sur le recours formé contre la validité du décret d'extradition et de décider éventuellement qu'il soit sursis à son exécution.

D'autre part, Me Pierre Veron, président de la F.N.U.J.A., propose de modifier les textes sur l'extradition et l'expulsion des étrangers et *« d'interdire l'exécution de ces mesures aussi longtemps que tous les recours devant le Conseil d'État ou la Cour de cassation ne sont pas définitivement tranchés »*. Me Jean Mercier, sénateur du Rhône (M.R.G.) et avocat au barreau de Lyon, a fait savoir qu'il déposerait une proposition de loi dans ce sens.

● *« Brigades rouges »* : instruction terminée. — Mlle Blanche Ciabrini, juge d'instruction chargée de l'affaires des « Brigades rouges », a clos son instruction, mercredi 16 novembre, après une ultime confrontation entre les parents d'Olga Moïssenko (dont le corps n'a toujours pas été retrouvé) et M. Joël Matencio. Treize mois après son arrestation à Paris, celui-ci nie toujours être l'auteur des meurtres de Christian Leroy et Muriel Trabelsi, retrouvés ensevelis le 1er octobre 1976 dans la forêt de Chamrousse, mais il est désormais inculpé d'assassinats. Selon l'acte d'accusation, l'auteur présumé des trois enlèvements a prémédité tous ses actes et a eu l'intention délibérée de tuer ses trois victimes. Le dossier dénie aussi au prévenu toute forme d'aliénation mentale. — *(Corresp.)*

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Un singulier empressement

L'extradition précipitée de Me Klaus Croissant, après avis favorable de la chambre d'accusation de Paris, ne suscite pas seulement l'opposition de la gauche et de l'extrême gauche, comme en témoignent la réprobation manifestée par Mme Françoise Giroud ou les réserves émises par M. Jacques Chirac.

D'après une enquête de Marianne Dufour et François Bernard à Strasbourg, *LE POINT* estime qu'à partir du moment où le gouvernement décidait d'arrêter Klaus Croissant *« il s'enfermait dans un piège dont il ne pouvait pas se dégager »*. En effet, explique l'hebdomadaire, ne pas extrader, *« c'était déclencher un tollé en Allemagne et être accusé de laxisme par une partie de l'opinion française soucieuse de fermeté devant la prolifération de l'assassinat terroriste »*. Extrader, *« c'est altérer aux yeux de beaucoup une certaine idée de la France, terre d'asile, et scandaliser l'autre partie de l'opinion »*, poursuit *LE POINT*, avant d'ajouter : *« Il reste qu'après avoir enregistré l'avis de la chambre d'accusation le gouvernement a fait preuve d'une discutable précipitation. Il serait normal qu'en France (...) un extradé puisse exercer un éventuel et ultime recours »*.

« Si le dossier de Stuttgart contre Croissant est solide, au nom de quoi protester contre l'extradition ? » se demande Raymond Aron dans *L'EXPRESS*. Il poursuit : *« A moins que l'on ne mette en accusation la démocratie et la justice de Bonn, que l'on en décrie le caractère libéral et que l'on admire les terroristes comme des héros. Je doute que la masse des Français se laisse convaincre par certains orateurs soudainement si sévères pour la République fédérale allemande, et naguère plus indulgents pour des régimes autrement justiciables. »* Raymond Aron conclut : *Quant au gouvernement français, il a témoigné de sa confiance dans le gouvernement et la justice de l'Allemagne fédérale. »*

Hector de Galard se montre particulièrement sévère pour le gouvernement français. Après avoir affirmé que M. Alain Peyrefitte *« a commis un acte déshonorant »*, il assure que *« la France de « nos ancêtres les Gaulois »*, la France *« mère des arts, des armes et des lois », « fille aînée de l'Église », « terre d'asile », « s'est trouvée ravalée (...) à ce qu'elle était, toutes proportions gardées, lorsqu'elle livrait les combattants républicains espagnols au gouvernement franquiste et les militants antinazis au gouvernement hitlérien ». « Toute proportion gardée*, explique-t-il, *car le gouvernement allemand, celui d'Helmut Schmidt, n'est ni le gouvernement franquiste ni celui d'Hitler, loin de là ; c'est le gouvernement français, celui de Valéry Giscard d'Estaing et d'Alain Peyrefitte (j'allais oublier Raymond Barre : à chacun son croissant) qui se conduit comme celui de Vichy. »* Après avoir assuré que *« notre indignation (...) n'est pas une approbation des méthodes que l'avocat* [Klaus Croissant] *est conduit à défendre »*, le rédacteur en chef du *NOUVEL OBSERVATEUR* précise : *« Elle est une réaction contre l'abandon d'une tradition généreuse, une révolte contre la livraison d'un individu à un appareil d'État, une protestation contre cette expédition express. Elle est simplement un cri de rage contre la négation du droit d'asile, un cri de honte devant l'envoi à des geôles étrangères d'un homme que certains ne considèrent déjà plus que comme un « suicidé » en puissance. »*

Le sentiment que l'avocat allemand n'est pas en sécurité dans les prisons de son pays est partagé par l'équipe de *POLITIQUE HEBDO*, qui écrit : *« N'abandonnons pas Klaus Croissant. Il est dans une cellule d'où l'on ne sort que les pieds devant »*. C'est ainsi que se termine le texte qui, sous le titre « Nous vous crachons à la gueule», et destiné à être affiché, a été rédigé par les journalistes de l'hebdomadaire, et dans lequel on peut lire : *« Magistrats, votre vocation est donc de vivre couchés. Chiens de garde, vous obéissez aux ordres. Sur la gueule des lâches qui se vautrent dans la soumission, nous crachons.*

» Peyrefitte, par avance tu avais fait une croix sur le droit. Nous ne pourrons plus prononcer ton nom qu'accolé à celui de collabo. (...)

» Giscard, tu as tout couvert. A ton ami Helmut, tu avais promis Pour une poignée de marks tu honores la poignée de main de Montoire. Depuis le maréchal, aucun chef d'État français n'avait osé livrer à l'Allemagne un réfugié politique. Tu as osé. »

Avouant *« l'impression de malaise »* que lui *« laisse le concert de protestations qui a suivi l'extradition de Me Klaus Croissant »*, Jacques Duquesne estime dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité : *« On peut comprendre et partager l'émotion de ceux qui protestent : la supériorité du droit sur le terrorisme, c'est qu'il laisse sa chance à tout homme, quoi qu'il ait fait. Il faut donc respecter scrupuleusement le droit. »* Le *« sentiment de malaise »*, explique Jacques Duquesne, provient de ce que *« l'émotion ainsi exprimée est trop souvent à sens unique »*. Il ajoute : *« Pourquoi certains détenus politiques suscitent-ils la compassion, et pas les autres ? Qui se soucie encore d'Ahmed Ben Bella, enfermé depuis qu'il a été renversé par le colonel Boumediène ? Qui se soucis des opposants (ou supposés opposants) que M. Sekou Touré fait jeter en prison par fournées ? Et savez-vous ce que l'Allemagne de l'Est fait de ses prisonniers politiques ? Elle les revend, contre des marks, à l'Allemagne de l'Ouest, qui les libère, et elle se constitue ainsi de substantielles rentrées d'argent. Il n'y a pas deux morales, l'une qui s'applique aux pays supposés de gauche et l'autre pour les pays supposés de droite. »* Non, il n'y a pas deux morales et tout le problème est précisément de savoir si le gouvernement français, en mettant un bien singulier empressement à extrader Me Klaus Croissant, au risque de bafouer les droits de la défense, a observé celle qu'il est censé défendre.

A. Ch.

La mort d'Andreas Baader

« SUICIDE VRAISEMBLABLE » CONCLUT LE RAPPORT FINAL DES MÉDECINS LÉGISTES

Stuttgart (*A.F.P.*). — Les dirigeants du groupe Baader-Meinhof, Andreas Baader et Gudrun Ensslin, se sont très vraisemblablement donné la mort dans les premières heures du 18 octobre, peu après avoir appris la libération des otages du Boeing de la Lufthansa « Landshut », à Mogadiscio, estime le rapport final des médecins légistes.

Selon le rapport des professeurs Joachim Rauschke et Hans Joachim Mallach transmis le 21 novembre au parquet de Stuttgart, Baader était mort au plus tôt à 0 heure 15, et Gudrun Ensslin à 1 heure 15 (locale). Leurs corps, ainsi que celui de Raspe, ont été découverts le 18 octobre, peu avant 8 heures. Irmgard Moeller s'était blessée de plusieurs coups de couteau.

Devant la commission d'enquête de la Diète de Bade-Wurtemberg, le directeur (suspendu) de la prison de Stammheim, M. Hans Nusser, a déclaré que des menaces de suicide de Andreas Baader, Gudrun Ensslin, Jan Carl Raspe et Irmgard Moeller avaient été proférées pendant toute la durée de leur incarcération. Elles n'avaient cependant jamais été *« claires et évidentes »*. Le 6 octobre, néanmoins, le médecin de la prison avait signalé des *« tendances au suicide »* chez Raspe. Mais rien ne pouvait être entrepris, a-t-il dit.

De plus, a ajouté M. Nusser le 7 octobre, Baader avait déclaré, dans une lettre au tribunal, qu'aucun des détenus n'avait l'intention de mettre fin à ses jours. Le 10 octobre, il devait cependant dire au médecin : *« S'il ne se passe pas quelque chose bientôt, nous arracherons la décision des mains de Schmidt* (le chancelier) *en ce qui nous concerne. »*

● *L'association internationale des juristes démocrates* a décidé, lors de la réunion de son bureau exécutif de dimanche 20 novembre, à Bruxelles, de créer une commission d'enquête sur les conditions de détention dans les prisons de Stuttgart-Stammheim et de Stadelheim à Munich.

SIMON WIESENTHAL MENACÉ DE MORT PAR LA FRACTION ARMÉE ROUGE ?

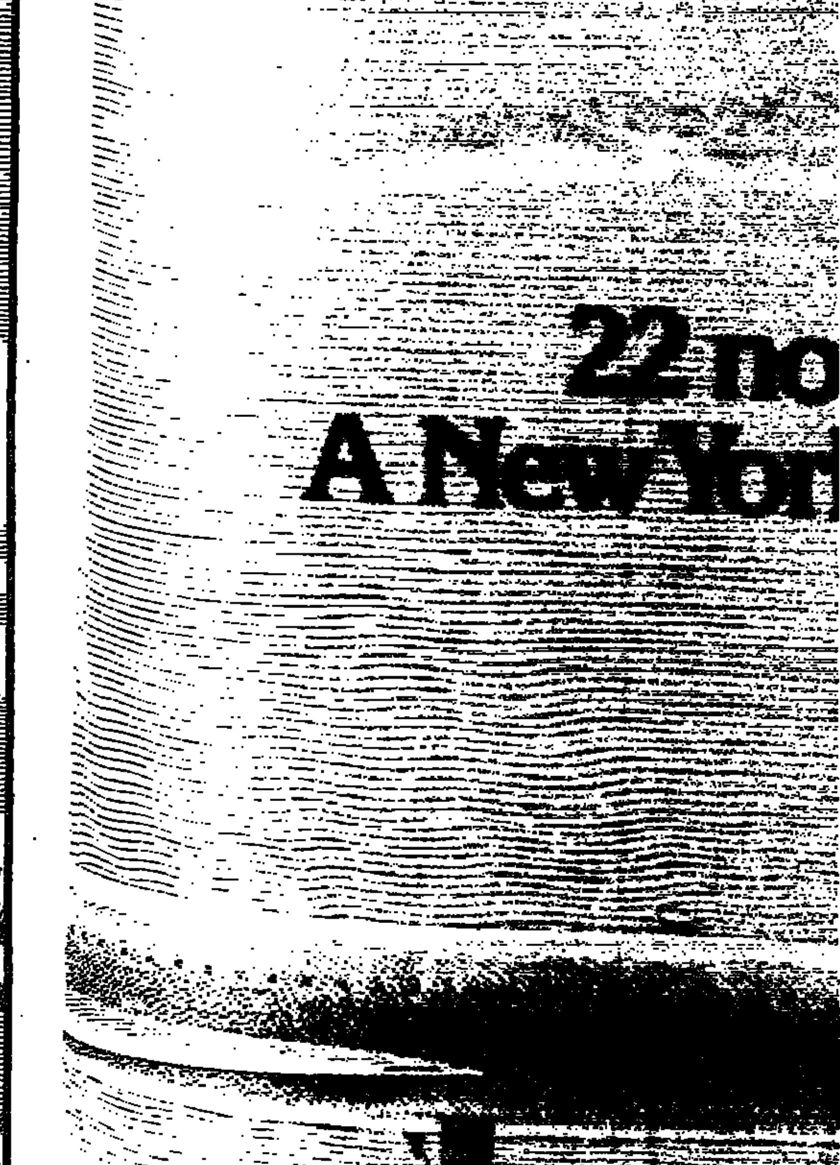
Une lettre anonyme, portant la signature « RAF-Saika » et annonçant la « condamnation à mort » de Simon Wiesenthal, a été reçue à Paris par l'Agence France-Presse.

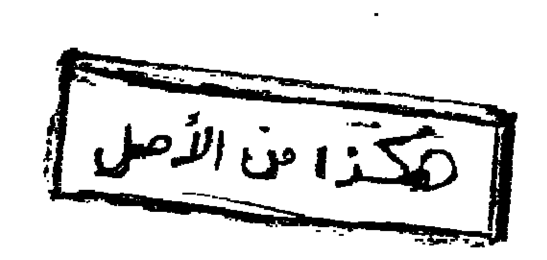
Fondateur de « l'Office juif de documentation » pour retrouver la trace des anciens criminels de guerre nazis, Simon Wiesenthal avait découvert la retraite d'Adolf Eichmann en 1954, en Argentine. Capturé en 1960 par les services secrets israéliens, Eichmann avait été amené en Israël et condamné à mort en 1961.

C'est la première fois qu'un message qui émanerait de la Fraction armée rouge (R A F) porte également la signature de la « Saika », organisation de résistance palestinienne d'obédience syrienne.

Voici le texte intégral du message :

« Cette fois-ci, l'annonce en est faite par avance : Condamnation à mort. La toute prochaine cible de la justice sera le principal suppôt de la conspiration impérialiste, Szymon Wiesenthal, le cochon de juif intercontinental, condamné à mort. RAF et Saika. »





Un procès en diffamation contre le directeur de l'information d'Antenne 2

La dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris examinait, lundi 21 novembre, sous la présidence de M. Jacques Hennion, la plainte en diffamation de M. Christian Guy, journaliste d'Antenne 2, contre M. Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information de cette chaîne, et Mme Anne-Marie Périer, directrice du magazine « Lui », qui avait fait paraître dans son numéro du mois d'avril un entretien entre M. Elkabbach et M. Philippe Bernier (lui aussi cité).

Dans cet entretien, M. Elkabbach accusait M. Christian Guy d'avoir voulu provoquer une manifestation à Moscou, au mois d'octobre 1975, au moment de la visite du président de la République (« le Monde » du 8 avril 1977), M. Guy réclame 100 000 F de dommages et intérêts. Jugement le 19 décembre.

La rumeur de Moscou

Quelle cuisine ! Et comme les fumets en sont composites ! Nouveau directeur de l'information d'Antenne 2, M. Elkabbach « révèle » au mois d'avril de cette année, dans une interview accordée au mensuel *Lui*, que, en 1975, M. Guy lui avait dit à Moscou préparer une manifestation contre M. Valéry Giscard d'Estaing, sur la place Rouge, au moment où ce dernier, en visite officielle en U.R.S.S., répondrait aux questions d'un autre journaliste : dessein « *inacceptable, scandaleux* », juge avec sévérité M. Elkabbach.

Révélations à répétition puisqu'elles furent connues dès 1975 quelques heures après la naissance de la rumeur dans le bar d'un hôtel moscovite. M. Guy affirme, et plusieurs témoins confirment, qu'il invita par plaisanterie, au vu et au su de tous ses confrères présents, un jeune radical de gauche qui se plaignait de voir son parti négligé par les médias, à défiler avec des banderoles sur la place Rouge s'il voulait sortir de l'anonymat.

M. Elkabbach soutient — et M. Michel Péricard s'associe en tous points à cette relation — que M. Guy exposa en un long aparté ses projets d'organisation d'une manifestation. M. Elkabbach en serait devenu « *blême* » et, pressé de questions, aurait raconté à M. Péricard ce que M. Guy ourdissait.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que M. Péricard a aussitôt averti « *qui de droit* » : l'ambassade de France, les services de la présidence de la République... Après le retour à Paris, le ministère de l'intérieur reprend la rumeur à son compte. M. Marcel Jullian, président d'Antenne 2, s'émeut. Une enquête interne conclura, comme celle des services français de sécurité un peu plus tôt, à l'innocence de M. Guy.

Quel est le vrai parfum de cette rumeur moscovite servie chaude, puis froide, à deux années d'intervalle (M. Elkabbach avait été entre-temps nommé directeur de l'information d'Antenne 2 et M. Guy poussé sur la touche) ? Le cours des débats l'a montré : les détracteurs de M. Elkabbach y ont perçu les odeurs un peu fortes d'une irrésistible ascension et ses défenseurs le seul indice d'un sens inébranlable de la déontologie professionnelle.

MICHEL KAJMAN.

● *Les dégâts subis par le Centre de recherches atomiques de l'université Paul-Sabatier, de Toulouse*, à la suite d'un attentat commis dans la nuit du 19 au 20 novembre (*le Monde* du 22 novembre) ont été estimés à 1 million et demi de francs. Les travaux pourraient subir un retard d'un an. — *(Corresp.)*

Faits et jugements

Fin de la grève dans les tribunaux administratifs.

A l'appel du syndicat de la juridiction administrative, un mouvement de grève a affecté les tribunaux administratifs du 14 au 18 novembre (*le Monde* du 12 novembre). Au cours d'une conférence de presse, à Orléans, vendredi 18 novembre, M. Ynden, président du syndicat, a expliqué les raisons de cette « *grève juridictionnelle* » en affirmant que le « *stock* » des affaires en audience était passé de 44 000, à la fin de 1975, à 53 800, en cette fin d'année 1977. Ce nombre, selon M. Ynden, correspond à un retard de plus de deux ans et huit mois, en moyenne, dans les jugements.

Selon le syndicat, une création de cinquante-quatre postes de conseillers administratifs en trois ans était envisagée, dont dix-huit postes pour l'année 1978. « *De ces dix-huit postes, il n'en reste plus que cinq, treize ayant disparu* », a déclaré le président du syndicat. M. Ynden a conclu : « *On peut se demander s'il n'y a pas une volonté politique de se désintéresser de cette institution, alors que, parallèlement, le rapport Guichard se prononce pour le renforcement de la tutelle de la juridiction administrative* ». — *(Corresp.)*

Le nouveau conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris.

Après l'élection, le 14 novembre, de Mᵉ Louis Pettiti au bâtonnat de l'ordre des avocats à la cour de Paris, il a été procédé, durant les jours suivants, au renouvellement du conseil par l'élection de onze membres sur trente-trois.

Ont ainsi été successivement élus à la majorité absolue : au premier tour, le bâtonnier Francis Mollet-Vieville, avec 1 383 voix pour 1 882 suffrages exprimés, ainsi que le bâtonnier André Toulouse, avec 1 343 voix ; au deuxième tour, Mᵉ Michel Normand (854 voix pour 1 964 suffrages exprimés) ; au troisième tour, Mᵉ François Gibault (749 voix pour 1 486 suffrages exprimés) Puis, à la majorité relative, au quatrième tour, pour 1 502 suffrages exprimés, Mᵉˢ Xavier Vincent, avec 840 voix, Guy Danet, avec 828, Paul Haenning, avec 762, Jean-Pierre Dufour, avce 756, Yves Cournot, avec 755, André Boquet, avec 737, Denise Rottier, avec 648.

Le conseil de l'ordre sera ainsi composé, en 1978, d'un bâtonnier en exercice, Louis Pettiti, des bâtonniers André Toulouse, René Bondoux, Albert Brunois, Claude Lussan, Jean Lemaire, Bernard Baudelot, Bernard Lafferre, et Francis Mollet-Vieville, de Mᵉˢ André Boquet, Emmanuel Errera, Jacques Ribs, Yves Cournot, Alain Tinayre, Jacques Toutain, Denise Rottier, Xavier Vincent, Michel Normand, Jacques Turlan, Jean-Pierre Dufour, Guy Hamel, Serge Coche, Jacques Jouêtre, Maxence Rayroux, François Gibault, Maurice Fronteau, Jean-Paul Clément, Mario Stasi, Paul Haenning, Guy Danet, et Didier Cayol.

Naufrages dans la baie de Saint-Brieuc : huit disparus.

(De notre correspondant.)

Saint-Brieuc. — Le violent coup de vent du nord (qui a atteint la force 9 à 10, lundi 21 novembre) a transformé l'ouverture de la campagne de pêche de la coquille Saint-Jacques en baie de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) en tragédie. Un bateau a coulé corps et biens avec quatre hommes à bord, un autre est porté disparu avec également quatre hommes.

La plupart des quatre cents bateaux de la campagne annuelle de la coquille saint-jacques avaient fait demi-tour à cause du mauvais temps.

A bord du chalutier *Sans pitié II* se trouvaient quatre personnes qui laissent neuf orphelins. Sur le *Forban*, considéré comme perdu corps et biens lui aussi, il y avait quatre hommes qui laissent onze orphelins.

INSTITUT

Les trois fonctions de l'Université

Mme SAUNIER-SEÏTÉ DEVANT L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, donc ministre de tutelle de l'Académie des sciences morales et politiques, était lundi l'invitée de cette compagnie, devant laquelle elle a exposé la situation actuelle des enseignements supérieurs et précisé les buts poursuivis. Buts qui peuvent se résumer à un mot, car de l'expansion quantitative des universités — elle a fourni avec un grand luxe de détails toutes les données statistiques nécessaires pour en saisir la croissance galopante et en justifier les nouvelles ramifications — il faut passer au progrès qualitatif.

Parmi les fonctions dévolues aux universités, l'orateur en a privilégié trois :

— Formation des cadres et des élites intellectuelles de la nation ;

— Recherche fondamentale et orientation de cette recherche vers des applications pour le progrès économique et social ;

— Rayonnement scientifique de la France dans le monde grâce notamment à l'intensification des échanges internationaux et contribution au progrès de l'humanité tout entière.

Un débat animé a fait suite à cette communication qui n'avait éludé aucun des grands problèmes et qui concernait également l'auditoire, puisque Mme Saunier-Seïté souhaite une collaboration plus active encore de l'Institut de France. — J.-M. D.



ÉDUCATION

Le syndicat des instituteurs boycotte *les conseils d'école*

Les parents floués

Mauvaise surprise pour les parents d'élèves qui viennent d'être élus aux comités de parents des écoles maternelles et élémentaires : le Syndicat national des instituteurs a donné à ses quelque trois cent mille adhérents une consigne qui aboutit, en pratique, à empêcher ces comités de fonctionner et à mettre en échec, sur un point essentiel, la réforme Haby.

Au sortir du conseil des ministres du 16 novembre le ministre de l'éducation, M. René Haby, s'était félicité du succès remporté par les élections aux comités de parents auxquels 50 % des électeurs ont participé. Pourtant, à cette date, le ministre avait déjà été avisé que le Syndicat des instituteurs, qui fait la pluie et le beau temps dans l'enseignement primaire français, avait pris, au cours d'une réunion de son bureau national, le 10 novembre, une décision aboutissant à paralyser les comités de parents.

La réforme Haby a créé dans chaque école un « comité de parents » élu par l'ensemble des intéressés, au scrutin de liste. Ces organismes n'ont pas de pouvoirs en dehors du « conseil d'école » où ils siègent, réunis au conseil des maîtres, sur convocation du directeur. Le Syndicat des instituteurs avait accueilli sans enthousiasme, c'est le moins qu'on puisse écrire, la création de ces comités, mais a laissé les élections se dérouler avant de demander à ses adhérents... de ne pas convoquer les conseils d'école. Il ne reviendra sur sa décision que lorsque le ministre de l'éducation aura répondu à un certain nombre de ses revendications.

Une circulaire du S.N.I. invite en effet le conseil des maîtres de chaque école à se réunir pour prendre la décision de « *surseoir à la mise en place des conseils d'école* » tant que le ministre n'aura pas apporté des « *éléments significatifs* » de réponse aux revendications suivantes : « *amélioration des conditions de travail avec, en particulier, la révision des allégements de service des directeurs d'école* », « *allégements des effectifs des classes avec en priorité vingt-cinq élèves par classe au cours élémentaire première année* », « *accroissement des moyens pour assurer le remplacement des maîtres en congé* ». Ce texte étant voté, les maîtres sont invités à rencontrer « *les élus parents d'élèves* » pour les « *informer de la position du conseil des maîtres* ». Le S.N.I. pense en effet que ces parents peuvent avoir des « *revendications plus spécifiques* » à ajouter au texte des instituteurs, avant de le transmettre aux autorités administratives.

Au S.N.I., on affirme que les parents ne peuvent pas être hostiles aux revendications exprimées par les instituteurs. C'est probable. On indique aussi que les ponts ne seront pas coupés puisque rien n'interdit les « *contacts individuels* » ou avec les associations. Reste que les élus sont traités de manière bien cavalière et que la coopération commence mal.

On pourrait interpréter la décision du S.N.I. comme une manifestation de mauvaise humeur contre le résultat des élections lui-même : le bureau national du S.N.I. s'est en effet réuni le 10 novembre, *c'est-à-dire* à une date où les élections, à peu près partout achevées, ce syndicat connaissait les tendances générales du scrutin : percée des listes indépendantes, médiocres résultats de la fédération Lagarde et succès très moyen pour la fédération Cornec, proche du S.N.I.

On peut aussi, comme semble le faire l'entourage du ministre de l'éducation, hausser les épaules. Ce serait une attitude bien légère : il ne s'agit plus en effet, comme par le passé, d'une menace de boycottage, mais bien du blocage d'une institution dont M. Haby a assez souligné l'importance qu'il lui attachait, même si les pouvoirs qui sont concédés aux conseils d'école sont des plus limités.

La position du S.N.I., qui commence à produire ses effets à la « base », comme nous en avons eu le témoignage, risque d'être fort mal reçue par bon nombre des élus et de ceux qui s'étaient imaginé que leur participation au scrutin avait un sens. En revanche, la cohorte des indifférents voit son abstentionnisme justifié *a posteriori*.

Il est paradoxal d'entendre des dirigeants du S.N.I. parler, comme ils l'ont fait pour nous, du « *formalisme des structures* » et du fait que, ce qui compte, ce sont « *les relations individuelles* ». Pareil spontanéisme, de la part d'une organisation très structurée et tatillonne — lorsqu'il s'agit du sort des maîtres, — sur le respect des procédures et des institutions, est bien étrange. Il n'est pas sûr que le S.N.I. ait très bien mesuré l'effet psychologique de sa décision.

Il restera aux élus, qui voudront malgré tout réunir le conseil d'école, à le faire, comme les y autorise la réforme, à la demande des deux tiers des parents délégués. En ce cas, ils dialogueraient... entre parents.

BRUNO FRAPPAT.

UNE JOURNÉE D'ÉTUDE DE LA FÉDÉRATION CORNEC

Les écoles dangereuses

C'est par un hasard miraculeux que le drame du C.E.S. Edouard-Pailleron ne se renouvelle pas périodiquement. On ne pouvait échapper à cette réflexion au cours de la journée sur la sécurité dans les établissements scolaires, organisée samedi 19 novembre, à Paris, par la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E., présidée par Me Jean Cornec).

Les responsables départementaux de la Fédération ont énuméré et décrit les défectuosités constatées dans des collèges de type « modulaire » (comme l'était celui de la rue Pailleron), même après les modifications apportées à la suite de la catastrophe, ou dans des constructions d'autres types. Dans l'Isère, une école maternelle a brûlé, au mois d'août, en huit minutes. Au lycée de Villeneuve-les-Salines, à La Rochelle, sept mois après l'ouverture du lycée — que les aménagements décidés après l'incendie du C.E.S. Pailleron ont retardée d'un an — une cloison s'est écroulée pendant un cours. L'architecte avait émis des doutes sur la résistance au feu des cloisons, simplement tenues par un joint plastifié, et affirme « *avoir formulé bien d'autres réserves* », mais déplore que « *leur écho auprès de l'administration ait été plutôt mince* ».

Au collège de Scaer (Finistère), une plaque de fibro-ciment s'est détachée, le jour de la rentrée. A Beaucamp-le-Vieux (Somme), le deuxième étage du collège accueille trois cent quatre-vingts élèves et il n'existe pas d'escalier extérieur. L'échelle de pompiers la plus proche de cet établissement de six cents élèves est entreposée à 20 km. Au lycée Jules-Ferry, à Versailles (Yvelines), il pleut dans les ateliers, le long des fils électriques de haute tension.

Selon M. Ruben Urrutia, secrétaire général adjoint de la fédération Cornec, il existe encore quatre-vingts établissements de type Pailleron, et non cinquante comme l'affirme le ministre de l'éducation (dont certains accueillent des enfants d'âge *pré-scolaire*, ou des sections d'éducation spécialisée), et sept cent cinquante autres établissements de type voisin. Mille cinq cents collèges ou lycées seulement sur six mille auraient été mis en conformité avec les règles de sécurité.

Des membres de l'association des *familles* des victimes du C.E.S. Pailleron étaient présents. Ils ont rappelé qu'il y a près de cent incendies d'établissements scolaires chaque année. Un des participants n'a pu retenir ce cri de révolte : « *Ne faudrait-il pas mettre nous-mêmes le feu à tous ces établissements que l'on maintient en service, quand tout le monde sait qu'ils sont des brasiers et des pièges en puissance ?* »

C. V.

Des parents mécontents à Trappes (Yvelines)

UN COLLÈGE POUBELLE

Trappes, la ville des cheminots à l'ouest de Paris. Le dépôt noirci, les pavillons de meulière où les retraités venaient terminer le voyage à portée d'oreille du bruit des machines. De longues fermes aussi avec leurs granges pointues. Mais du blé, comme des cheminots, il n'en reste plus guère aujourd'hui. Partout le chantier. La ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines mange et rumine le paysage. A 300 mètres de l'église du vieux Trappes, avant la plaine de Neauphle où poussent les cubes d'H.L.M., le collège le Village, comme un repère entre le passé et le futur. Il est « occupé », depuis lundi matin 21 novembre, par des parents excédés.

Ouvert il y a cinq ans, le collège d'enseignement secondaire le Village, devenu collège, accueille sept cents élèves, dont plus d'une centaine d'immigrés, fils de ceux qui construisent les immeubles et les rocades. Vingt-huit classes au total, de la sixième à la troisième, deux classes pré-professionnelles, une enfin pour ceux qui ne parlent pas le français. Pour ces trois dernières classes, l'éducation physique est assurée par les maîtres. Pour les vingt-cinq autres : deux professeurs d'éducation physique et sportive. Deux professeurs, cela veut dire que treize classes, dont deux troisièmes, ne feront pas cette année une heure de gymnastique.

Ce n'est pas tout. Le collège a été nationalisé en août 1976. Un an après, c'est donc l'Etat qui a pris la relève de la commune pour recruter et rétribuer le personnel de service. Cette rentrée, il n'y a plus eu, outre une secrétaire à mi-temps, que cinq agents d'entretien et de service pour servir deux cents repas à midi, faire la vaisselle et nettoyer soixante-six classes ou bureaux.

Certaines classes ne sont plus balayées. Dans la salle de dessin, un monceau de papiers et de gobelets usagés sert de marchepied à l'estrade. Les vitres extérieures, qui doivent être lavées tous les trois mois, ne l'ont pas été depuis Pâques. Comme si la vie, dehors, le collège technique d'en face, les tranchées glaireuses des chantiers, les boîtes à dormir de béton, au loin n'étaient pas assez tristes !

Les élèves n'y vont pas par quatre chemins. Ils vous disent: « Quand on revient d'un stage dans un salon de coiffure ou dans un bureau, on a l'impression de rentrer dans une ménagerie. » *Ou bien :* « Tout va s'abîmer et ça porte des virus, on risque les épidémies. » *Ou encore :* « En classe, les manteaux et les sacs traînent dans la terre. »

« La seule chose à faire »

La semaine dernière, plusieurs femmes de service étaient malades. Certains élèves ont dû déjeuner à 15 heures. C'en est trop : les enseignants, qui avaient déjà tenté une démarche auprès des autorités, se mettent tous en grève une journée. Avec des familles, ils essayent en vain d'être reçus au rectorat de Versailles. Parents des fédérations Cornec et Lagarde, ou n'appartenant à aucune association, décident alors d'occuper les locaux administratifs et le standard du collège. « C'était la seule chose qui nous restait à faire », *dit l'un d'eux.*

Lundi matin, ils sont venus une trentaine. Agents S.N.C.F., commerçants, mères de famille, employés en pharmacie, ouvriers, ils attendent que l'inspection académique leur donne satisfaction : deux postes et demi de professeurs d'éducation physique en plus et quatre personnes de service.

Christian F..., technicien en télévision, a deux enfants au collège : il n'est pas adhérent d'une association de parents : « Nous ne pouvions plus supporter que nos enfants n'aient pas de cours de gymnastique et qu'ils étudient dans la saleté. Ce qui me dépasse, c'est que l'Etat a eu un an pour régler le problème et n'a rien fait. Cette action me gêne, *assure-t-il*, j'avais du travail à la maison. Mais si, demain, ça continue, je prendrai une journée de congé pour venir occuper le collège. »

Lundi soir, cent cinquante parents, toutes fédérations unies, ont décidé de reprendre l'occupation ce mardi. « S'il le faut, *dit un père de famille, ouvrier,* nous n'enverrons plus nos enfants au collège. »

CHARLES VIAL.

هكذا من الأصل

UNE « ÉNERGIE NOUVELLE » : L'ISOLATION

Les isolants posés chaque année nous font gagner l'équivalent-consommation d'une grande ville comme Lyon

LA grande peur de l'an Mil n'était qu'une vaine rumeur : en fin de compte, l'Apocalypse n'a pas eu lieu...

La grande peur de l'an 2000 a commencé. C'est plus qu'une rumeur, c'est sérieux : le pétrole va manquer. Des sages réunis à Istanbul pronostiquent l'épuisement des gisements pour les années 2020 et, dès 1985, les premiers signes graves de pénurie et la hausse accélérée des prix.

A Washington, le président Carter prononce solennellement le mot de « guerre », devant un Sénat qui ne voit pas plus loin que le bout de son mandat et des consommateurs qui ne voient pas plus loin que le bout du réservoir de leur Cadillac.

La grande panne de l'an 2000?

Un problème insoluble est posé : assurer la « soudure » entre les énergies actuelles en voie d'épuisement et les « énergies nouvelles » qui prendront le relais. Actuellement, celles-ci ne semblent pas « faire le poids ».

L'énergie nucléaire, si ses programmes sont tenus, n'assurera pas plus de 25 % de nos ressources énergétiques en 1985. L'énergie « H » de fusion thermonucléaire, propre et inépuisable, appartient encore à la science-fiction. L'énergie solaire, exploitable par intermittence, impose des systèmes coûteux de captation et de mise en conserve de la chaleur. Elle ne peut être qu'un appoint, comme l'énergie géothermique qui n'intéresse dans le présent et l'avenir prévisible que des régions limitées situées sur des nappes d'eau chaude. L'énergie éolienne est marginale. L'énergie des marées soulève des difficultés écologiques importantes.

Alors, allons-nous vers l'Apocalypse ? La nuit de réveillon du nouvel an 2000, nos radiateurs seront-ils en panne ?...

Pas de panique !

Nos futurologues — comme ceux de 1935 qui, déjà, nous accordaient tout juste vingt ans de pétrole — calculent l'avenir scientifiquement, d'après les ressources connues, en extrapolant les courbes d'expansion démographique mondiale et d'augmentation de consommation par habitant.

Or le charbon est abondant, même s'il doit coûter cher et nous venir de loin. L'inventaire des gisements de pétrole et de gaz n'est pas clos. La science et ses applications progressent avec une étonnante accélération : espérer l'imprévisible n'est nullement déraisonnable.

La démographie pourrait fort bien plafonner — et même amorcer rapidement une régression, comme c'est déjà le cas dans l'Occident industrialisé.

La consommation, par habitant, d'une énergie de plus en plus chère ne suivra pas inévitablement la courbe ascendante qu'elle connaît actuellement. Celle-ci pourrait s'infléchir, se stabiliser et même régresser, sans heurt et sans douleur pour l'usager. Il suffirait d'un peu de discipline contre le gaspillage, d'un peu d'ingéniosité de la part des consommateurs, d'un peu de sagesse dans nos comportements destructeurs. Il suffirait aussi que l'on nous donne les moyens de vivre aussi bien en brûlant moins : les constructeurs d'automobiles, les architectes et les bâtisseurs de logements et de locaux professionnels auront certainement de très bonnes idées à nous proposer et de très bons produits à nous offrir !

Les habitants des appartements et des pavillons ne verront certainement aucun inconvénient à économiser leur combustible et leur bon argent, sans rien sacrifier à leur confort, s'ils peuvent y parvenir sans investissements excessifs. Régulation automatique de la température, contrôle individuel de la consommation par répartition au compteur des charges réelles, isolation des bâtiments : tous ces équipements sont au point, n'exigent aucun « chambardement » des locaux et s'amortissent en quelques années. Ils seront d'autant mieux acceptés que des primes, des prêts, des déductions d'impôts s'ajouteront aux économies réalisées.

L'énergie économisée par l'isolation dépasse toutes les « énergies nouvelles » que l'on peut imaginer.

Le calcul est élémentaire : dans le bilan énergétique des prochaines décennies, l'économie de consommation s'inscrit en « plus », autant que les ressources nouvelles qui pourraient nous tomber du ciel ! La différence, c'est que l'économie, elle, est immédiatement possible, chiffrable et sûre, tandis que les ressources nouvelles appartiennent au domaine de l'espoir et qu'elles exigent un immense effort scientifique, industriel et financier.

Alors que les « énergies nouvelles » actuellement en vue ne représentent au total qu'une part assez mince de nos besoins, l'économie d'énergie bien comprise et systématiquement appliquée représente de fabuleux tonnages de pétrole et des pourcentages très substantiels de nos importations. De quoi déjouer toutes les prévisions des prophètes de malheur...

Plus de la moitié du combustible que nous importons sert à chauffer, directement ou par électricité interposée, des bâtiments. Il est évident qu'une énorme partie de ces bâtiments est constituée par les logements : c'est là que les déperditions thermiques sont les plus graves ; c'est donc là que les économies réalisables seront le plus rentables.

Et si l'on considère qu'un logement de 80 mètres carrés, construit selon les procédés d'avant la crise consomme 2,50 tonnes de fuel, tandis que le même logement, construit aux normes nouvelles, n'en consomme plus que 1,25 tonne... On voit que l'enjeu est sérieux.

Objectif : vingt millions de logements.

Les Français vivent dans vingt millions huit cent mille logements. Combien sont convenablement isolés ? Très peu. Les constructions neuves réalisées depuis trois ou quatre ans devraient l'être... en principe ! Mais leur nombre total n'atteint encore qu'une part minime de notre patrimoine bâti.

Quant aux logements anciens — c'est-à-dire ceux d'avant 1974 — tout va sûrement... mais lentement. Les propriétaires de maisons individuelles parent au plus facile et au plus pressé : ils isolent leur grenier ou leur toit. Ensuite on verra ! Certes, l'économie qu'ils obtiennent est réelle, mais partielle.

Les fabricants de matériaux isolants fournissent en France, annuellement, de quoi équiper six cent mille à six cent cinquante mille logements. Sur ce total il y a les quatre cent cinquante mille logements neufs bâtis par an. Et seulement cent cinquante mille à deux cent mille logements « anciens ».

Dans l'absolu c'est considérable : en évaluant (neuf et ancien confondus) à 30 % la chaleur économisée dans un local bien isolé, les six cent cinquante mille logements « rapportent » la totalité du combustible brûlé dans deux cent mille logements, soit la consommation entière d'une grande ville comme Lyon. L'isolation étant définitive, on voit que les économies réalisées d'année en année finiront par faire une « cagnotte » rondelette...

Pourtant, en comparaison des possibilités, c'est très insuffisant : moins de 1 % des logements anciens sont équipés d'isolation chaque année. A ce train-là, diront les pessimistes, l'hiver de l'an 2000 sera froid !

Mais ce train-là, diront les optimistes, démarre à peine : il ne demande qu'à accélérer ! Alors soyons optimistes : nous sommes pressés.

MARC CHAMBON.

Combien consomme votre habitation ?

VOILA une question que l'on n'a pas l'habitude d'entendre ni de poser...

Lorsqu'on achète une voiture, la consommation est une donnée essentielle : on la mesure, on la connaît, l'acheteur se décide en connaissance de cause.

Lorsqu'il achète un appartement ou une maison, l'acquéreur sait tout sur le marbre des escaliers, la couleur des moquettes ou l'acier inoxydable de l'ascenseur. Mais on ne lui dit rien — sinon quelques bonnes paroles rassurantes — sur sa future consommation de chauffage ni sur la façon dont le bâtiment est conçu et équipé contre les déperditions de chaleur.

Pourtant il existe une mesure officielle et normalisée, des « performances » d'un bâtiment en matière d'économie d'énergie : c'est le coefficient G, que nous expliquons ci-dessous. Les candidats à l'achat ou à la location d'un logement devraient pouvoir exiger et obtenir communication (1) de ce coefficient : au prix actuel de l'énergie — et surtout aux prix qu'elle pourrait atteindre demain — c'est un élément de choix de première importance.

Le coefficient G : une mesure indiscutable

G, c'est le coefficient de déperdition volumique : il indique, en W/m3 °C (watts par mètre cube et par degré), la capacité d'un bâtiment à laisser fuir sa chaleur vers l'extérieur.

G est d'autant plus mauvais qu'il est élevé. Il dépend de la forme du bâtiment (la déperdition est plus élevée par exemple, dans une construction étroite ou une toiture compliquée que dans un cube massif). Il dépend aussi du rapport surfaces extérieures sur volume (ainsi, G est plus élevé, c'est-à-dire moins bon, dans une petite maison que dans un grand immeuble). Il dépend, enfin et surtout, de la conductibilité thermique des parois : murs, fenêtre, toit...

Voici quelques exemples, très approximatifs :

— Un pavillon ancien de la banlieue parisienne, en pierre meulière et au toit d'ardoise, dépourvu de toute isolation, a un G très mauvais, qui pourrait atteindre ou dépasser 3.

— Tandis qu'une maison moderne, très bien isolée, s'approchera de G = 1 ou 1,10 : c'est excellent.

— Entre les deux extrêmes, à vous de juger et de choisir : ainsi, un coefficient G = 1,50 ou 1,60 pourra-t-il être considéré comme satisfaisant à Menton, mais médiocre à Chamonix ou à Nancy.

— Dans un appartement d'un immeuble collectif moderne, pris en « sandwich » entre ses voisins du dessus et du dessous, G sera bon entre 0,70 et 0,90. Mais si vous préférez l'étage du haut soyez très exigeant sur l'isolation du toit, faute de quoi votre G et votre consommation pourraient être désastreux...

Et dans l'ancien ?

Des projets de textes réglementaires, qui devraient être applicables bientôt, prévoient l'obligation, dans tous les immeubles améliorés avec l'aide de l'Etat ou des collectivités publiques, d'installer l'isolation dès que l'on entreprend certains travaux à la terrasse, au toit, aux murs, aux ouvertures (et la régulation, si l'on rénove les appareils de chauffage), selon des normes minimales bien définies.

Dans le secteur immobilier privé non aidé, des textes paraîtront peut-être ultérieurement : actuellement, en matière d'isolation, c'est la liberté (mais il existe des obligations pour le comptage du chauffage et de l'eau chaude). Rien n'interdit aux locataires ou aux copropriétaires d'exiger, sinon l'impossible, du moins des améliorations qui finiront bien, tôt ou tard, par s'imposer.

(1) Le « profil Qualitel », document où ets notée, de 1 à 5, la qualité des principaux points d'une construction, n'est actuellement obligatoire qu'en « logement social ».

AVORIAZ : les pionniers de l'isolation

Aux alentours de 1964, au bon vieux temps du fuel à 150 F la tonne et du super à 90 centimes le litre, au bon vieux temps où l'énergie coulait comme le lait et le miel dans le meilleur des mondes et pour toujours... quelques-uns, déjà, se préoccupaient d'économiser la chaleur et d'isoler les maisons : les électrothermiciens.

L'EXEMPLE est venu du froid. L'une des premières grandes réalisations immobilières du « tout électrique » fut Avoriaz : de très hauts immeubles, à très haute altitude, dans une station de sports d'hiver d'avant-garde.

La conception du chauffage électrique d'Avoriaz — et de toutes ses implications dans la conception des immeubles — est due à M. Fourel, ingénieur-conseil grenoblois, dont l'autorité est reconnue en physique du bâtiment, et au bureau d'études Cetra-Etudelec qu'il dirige.

Avoriaz fut une « opération pilote » remarquable à plus d'un titre : d'abord pour le choix de l'énergie électrique, encore jamais appliquée, en chauffage à l'échelle d'un très grand ensemble immobilier. Ensuite, pour la conception de l'isolation, calculée spécialement en fonction d'un mode de chauffage et développée avec une ampleur sans précédent. Enfin, pour la mise en œuvre des matériaux isolants, réalisée pour la première fois hors gros œuvre sous bardage de bois (par l'entreprise de charpente Neyret, de Domène) : une solution « de pointe » que certains redécouvrent aujourd'hui, treize ans plus tard, comme un progrès inédit.

L'électricité, explique M. Fourel, est une énergie raffinée ! Sa propreté est absolue : c'est une qualité majeure, dans un site comme Avoriaz dont la pureté de l'atmosphère n'est pas le moindre attrait. Sa souplesse d'emploi est remarquable. Son prix, évidemment plus élevé que celui des combustibles brûlés « en direct », est compensé par les facilités tarifaires accordées aux consommateurs du courant de nuit, disponible en surplus, les centrales restant en fonctionnement quand les villes sont en sommeil et l'industrie au ralenti.

L'autre moyen de compenser le prix de la « calorie électrique », c'est de concevoir et d'aménager tout le bâtiment, scientifiquement, rigoureusement et sans aucun point faible, pour une bonne utilisation et un bon rendement de la chaleur. Il faut que rien ne se perde.

La chaleur de nuit doit être « mise en conserve » dans des dispositifs chauffants d'une grande inertie thermique, qui se refroidissent très lentement et jouent ainsi le rôle d'accumulateur. Une solution élégante mais difficile a été adoptée à Avoriaz : les résistances noyées dans la dalle-plancher de béton. Ce chauffage principal est complété par des convecteurs individuels, qui permettent d'avoir chaud presque instantanément dans les appartements et de mettre « en veilleuse » le chauffage collectif pendant les saisons creuses où la station est partiellement inoccupée. (C'est le « chauffage mixte », qui s'avère aujourd'hui une très bonne formule, en ville comme en montagne.)

L'immeuble tout entier doit également être un accumulateur, pour garder le jour la chaleur de la nuit et surtout pour éviter, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, une déperdition de calories qui se traduirait par un accroissement de consommation : c'est la fonction, essentielle, de l'isolation.

Tout l'isolant est posé à l'extérieur du gros œuvre de béton. C'est la meilleure solution : le bâtiment est ainsi recouvert d'un « manteau » sans défaut qui ne laisse à nu aucun pont thermique (1) à l'exception des ouvertures.

Le style alpin, à parement de bois naturel, s'y prête bien : outre sa fonction esthétique, le bardage de bois apparent assure le maintien et la protection du « manteau » de laine de verre (60 à 75 millimètres d'épaisseur).

La formule « Isolant externe sous bardage » a fait école. Elle donne les meilleurs résultats. Sous parement de bois, d'ardoise, de tôle ou d'aggloméré de fibres, elle permet d'isoler les murs des immeubles existants sans ouvrir de chantier ni perturber la vie à l'intérieur des appartements.

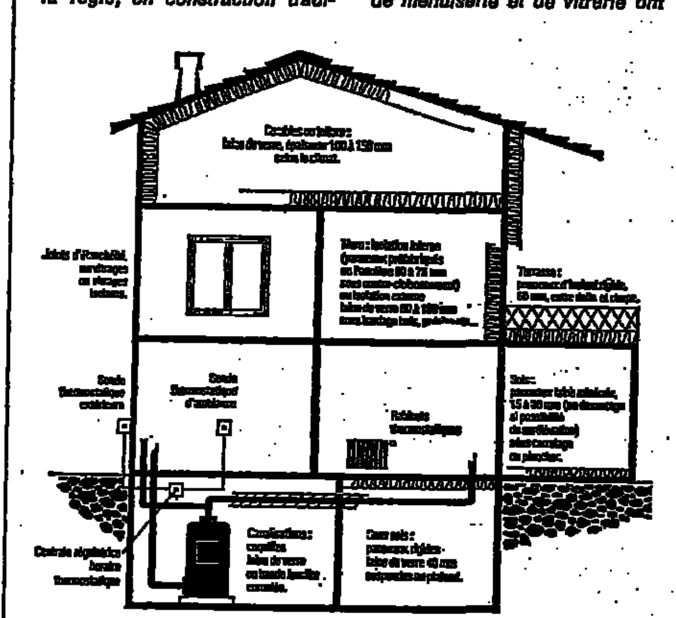
Les travaux de M. Fourel et de ses confrères électrothermiciens ont aussi fait école — pas seulement en montagne et pas seulement en « tout électrique ». Ce qui est bon ici est excellent ailleurs aussi ! Ce qui est bon pour l'électricité est excellent pour les autres énergies...

(1) On appelle « ponts thermiques » certains points faibles du bâtiment, bons conducteurs, qui mettent en contact l'intérieur et l'extérieur et provoquent d'importantes « fuites » de chaleur par voie solide : c'est, par exemple, la jonction d'une dalle-plancher de béton avec un mur, lorsque celui-ci n'est pas isolé de l'extérieur.

Qui isole quoi ?

SI l'application des matériaux calorifuges sur les tuyaux est un métier très spécialisé (voir le Monde du 21 septembre et le Figaro du 21 septembre), la pose des isolants dans le bâtiment n'est pas réservée à tel ou tel corps d'état : chacun l'assure dans la partie qui est la sienne.

Naturellement, les fabricants d'éléments ou de maisons préfabriqués, toujours « à la pointe » du métier, incorporent industriellement des isolants dans les composants du « prêt à bâtir ». Mais l'application des isolants sur le chantier reste la règle, en construction traditionnelle et en aménagement de bâtiments existants. Qui la pratique ?



L'isolation externe des toitures en terrasse (par plaques d'isolant rigide entre dalle et chape) est l'affaire de l'étancheur. L'isolation externe des murs (par rouleaux déployés et fixés sous le bardage) est le métier des entrepreneurs de gros œuvre ou de charpente. Celle des sols, du carreleur, du menuisier ou du maçon.

L'isolation interne des toits et des combles (rouleaux déployés, simplement agrafés ou posés) sera souvent confiée au charpentier, au couvreur ou au plombier-zingueur. Celle du sous-sol à l'installateur de chauffage — qui s'occupera en même temps d'installer la régulation automatique horaire et thermostatique, faisant ainsi d'une pierre deux coups pour l'économie d'énergie !

L'isolation interne des murs panneaux préfabriqués ou plaques rigides d'isolant sous contre-cloisons) ou des plafonds (dalles suspendues) peut être asurée par le plâtrier. Chacun son métier.

Un certain nombre d'électriciens de bâtiment, rompus aux techniques du « tout électrique », ont constitué au sein de leur entreprise des équipes spécialisées, capables d'intervenir pour tous les travaux d'isolation et de ventilation d'un chantier — que celui-ci soit chauffé à l'électricité ou aux combustibles traditionnels.

De leur côté, les entreprises de menuiserie et de vitrerie ont étendu leur spécialité d'installation de fenêtres à double vitrage (primordiale dans une très bonne isolation) à la pose de bourrelets et de joints isolants (également essentiels) et à l'application d'isolants, rouleaux ou panneaux, dans toute la maison.

Tous ces professionnels du gros œuvre et du second œuvre connaissent et pratiquent l'isolation dans les chantiers de construction neuve. De plus en plus, on les consulte aussi pour l'équipement, si nécessaire et si urgent, des constructions existantes. Responsables d'immeubles collectifs ou propriétaires de maisons individuelles savent à qui s'adresser !

... Et s'ils ne le savent pas, qu'ils demandent à leur négociant en matériaux : il est de bon conseil, il a les bons produits, il connaît les bonnes adresses.

Qui peut vous aider ?

L'Agence pour les économies d'énergie, 30, rue Cambronne, 75015 Paris, dispose d'un budget pour subventionner les opérations « exemplaires », en matière d'économie de chauffage (isolation, etc.).

L'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, 17, rue de la Paix, 75002 Paris, peut accorder certaines subventions aux initiatives individuelles des propriétaires-bailleurs ou des locataires pour l'économie d'énergie.

Le ministère de l'équipement vient de publier un document très utile : « Amélioration thermique de l'habitat existant ». Editions du Moniteur.

Le ministère de l'économie et des finances accepte une déduction sur le revenu imposable (7 000 francs + 1 000 francs par personne à charge) pour certains travaux d'amélioration entrepris dans votre résidence principale (non renouvelable).

Votre négociant en matériaux, dépositaire Roclaine, distribue tous les produits isolants de la gamme Roclaine, pour l'industrie ou le bâtiment, par mini-quantité... ou par trains entiers. Il connaît les professionnels de tous les métiers et peut utilement vous orienter.

La société Roclaine est à votre service, à son siège social, 24, rue de Prony, 75017 Paris (tél. 637-96-00) : dans son stand à Bâtimat : n° 2121, bâtiment 2, niveau 1, allée 5 ; dans ses bureaux commerciaux régionaux :

— Région parisienne (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95.)

7, rue des Acacias, 75017 Paris, Mme Jacqueline Morisset. Téléphone . 380-10-09, 380-18-40, Télex 290488.

— Région Nord (02, 08, 27, 59, 60, 62, 76, 80) :

4, rue Pierre-Dupont, 63000 Lille, Mme Colette Bohin. Téléphone : (20) 54-75-48, 54-41-92, 57-05-30. Télex : 110640.

— Région Est (10, 21, 25, 39, 51, 52, 54, 55, 57, 67, 68, 70, 88, 89, 90) :

Boulevard Joffre, immeuble Joffre - Saint - Thiébaut, 54000 Nancy, Mlle Francine Nowak. Tél. : (28) 24-46-90. Télex 960215.

— Région Sud-Est (01, 03, 04, 05, 06, 07, 13, 15, 20, 26, 30, 38, 42, 43, 48, 58, 63, 69, 71, 73, 74, 83, 84) ;

21 avenue Jean-Jaurès, 69007 Lyon, Mme Jeannine Colard. Téléphone : (78) 69-11-82. Télex 340164.

— Région Sud-Ouest (09, 11, 12, 19, 23, 24, 31, 33, 83, 34, 40, 46, 47, 64, 65, 66, 81, 82, 87) :

3, rue Henri-Matisse, 31200 Toulouse, Mme Yvette Chassane. Tél. : (61) 47-87-11. Télex 520729.

— Région Ouest (14, 16, 17, 18, 22, 28, 29, 35, 36, 37, 41, 44, 45, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 79, 85, 86) :

234, avenue Jean-Jaurès, 72100 Le Mans, Mme Jeanne-Marie Brun. Téléph. : (43) 84-27-90, 84-22-17. Télex 730709.



75017 Paris
24, rue de Prony

Réalisation BRUNETOILE

CARNET

Naissances

— M. Guy-Albert Frija et Mme, née Orvoën Elizabeth, ont la joie de vous faire part de la naissance de
Pauline
le 26 octobre 1977.
5, rue de la Néva, 75008 Paris.

— Martine et Gilbert Yeyret, ainsi que leur fille Muriel, sont heureux d'annoncer la naissance
d'Anne
le 20 novembre 1977.
7, avenue Pierre-Grenier,
92100 Boulogne.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Pascale Calonne
fille de M. Paul Calonne et de Mme, née Agnès Loridan,
avec
M. Gilles Seringe
fils de M. Jean Seringe et de Mme, née Rosine Manceaux.
153, rue Nationale, 62620 Barlin.
20, rue d'Aumale, 75009 Paris.

Mariages

— M. Jacques Raphaël-Leygues, ambassadeur de France en Côte-d'Ivoire, et Mme Jacques Raphaël-Leygues,
M. et Mme Jules Dupriez
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Lucile et Luc
qui sera célébré en l'église Saint-Louis des Invalides, le vendredi 25 novembre, à 17 heures.
6, avenue Frédéric-Leplay,
75007 Paris.
70120 Combeau-Fontaine.

Décès

— M. André Amar,
Erwin, Valérie et Thierry Amar,
M. et Mme Abraham Abtan,
M. et Mme Jacques Abtan et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Abtan et leurs enfants,
M. et Mme Moïse Abtan et leurs enfants,
M. et Mme Salomon Abtan et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Dray et leurs enfants,
Mlle Nina Abtan,
Les familles Amar, Abtan, Arama, Moyal, Botbol, Corcos, Abitbol, Daman, Lévy, Bendavid, Benatan, Abergel, Rabinovitch, Serero, Attali, Dray, Cohen,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme André AMAR,
née Jacqueline Abtan,
leur épouse, mère, fille, sœur, parente et alliée,
survenu à Fontainebleau, le 21 novembre 1977, dans sa quarante-troisième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 23 novembre 1977, à 15 h. 45 au cimetière israélite de Fontainebleau.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Jean-Paul Baillon,
Laurent et Jérôme Baillon, Richard Niore,
Mme Charles Baillon, ses enfants et petits-enfants,
M. Robert Périer, ses enfants et petits-enfants,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès des suites d'accident, du
docteur Jean-Paul BAILLON.
Ses obsèques seront célébrées le samedi 19 novembre 1977, à 15 h. 30, en l'église de Saint-Gervais-les-Bains.
La Toille,
74170 Saint-Gervais-les-Bains.
26, boulevard Maréchal-Foch,
38000 Grenoble.
7, rue Dante, Tanger.

Le docteur et Mme Pierre Bérard,
Pierrette Bérard,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher fils et frère,
Alain BÉRARD,
qui les a quittés, le 16 novembre, à l'âge de trente-trois ans, après une cruelle maladie.
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, à Mantenay (Ain).
01310 Polliat.

— Mme Don-Jean Colombani, née Giorgi, son épouse,
Le docteur et Mme Roger Marcellesi,
M. et Mme Jacques Colombani, ses enfants,
Jean-Noël, Marie-Ange, Lætitia, ses petits-enfants,
M. et Mme Armand Larguier et leurs enfants,
M. et Mme Louis Mariani, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme André Colombani, leurs enfants et petits-enfants, ses sœurs, frère, neveux et nièces,
Mme Louise Olivesi,
M. Antoine Giorgi et ses enfants,
Mme Rosi Giorgi, ses enfants et petits-enfants, ses belles-sœurs, beau-frère, neveux et nièces,
Les familles Alessandrini, Santoni, Giorgi, Gal, Filippi, Galoni,
Tous ses parents et alliés,
ont la profonde douleur de faire part du décès, survenu dans la paix du Seigneur, à Paris, le 21 novembre 1977, dans sa soixante-quinzième année, de
M. Don-Jean COLOMBANI
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand,
grand officier de l'ordre national du Niger,
gouverneur de la France d'outre-mer,
ancien ambassadeur de la République française auprès de la République du Niger.
On se réunira, pour la levée du corps, le mercredi 23 novembre 1977, à 9 heures, au reposoir de l'hôpital de la Salpêtrière, 22, rue Bruant, 75013 Paris.
Les obsèques auront lieu à San-Nicolao-di-Moriani (Haute-Corse), le jeudi 24 novembre 1977, à 14 heures.
Priez pour lui.
Ni fleurs, ni couronnes.
San-Nicolao-di-Moriani,
20230 Haute-Corse.
88 bis, rue Victor-Basch,
59460 Jeumont.
B.P. 1744, Abidjan (Côte-d'Ivoire).
[Né le 28 février 1903 à Isolaccio (Corse), Don-Jean Colombani était entré dans l'administration coloniale en 1927. Administrateur adjoint des colonies en 1939, il devint gouverneur du Sénégal en 1957. L'année suivante, il était nommé gouverneur du Niger au moment où le président du conseil de gouvernement, M. Djibo Bakary, recommandait, comme M. Sekou Touré en Guinée, de répondre non au référendum du 28 septembre 1958. L'activité de Don-Jean Colombani exerça une influence décisive dans le ralliement du territoire au « oui ».]

— Mme Philippe Dupuis et sa fille Corinne,
Mme veuve Dupuis-Gallet, sa mère,
Les familles Gallet, Beauvalot, Brullé, Morandière,
ont la douleur de vous faire part du décès, après une courte mais cruelle maladie, de
M. Philippe DUPUIS
agrégé de lettres,
palmes académiques,
ancien professeur
aux lycées de Cambrai, Calais et Clermont-Ferrand.
Ses obsèques ont eu lieu le 16 novembre 1977 dans la plus stricte intimité.
16 bis, rue Guynemer, 63500 Issoire.

— Mme Marcel Gianoli,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel GIANOLI,
ingénieur des Arts et Manufactures,
survenu le 21 novembre 1977.
Les obsèques ont lieu le mercredi 23 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly et l'inhumation à Montrevel (Ain).

— La direction et le personnel de la Société ECA,
ont le regret de faire part du décès de
M. Marcel GIANOLI,
ingénieur des Arts et Manufactures,
fondateur de la Société,
survenu le 21 novembre 1977.
Les obsèques ont lieu le mercredi 23 novembre en l'église Saint-Pierre de Neuilly et l'inhumation à Montrevel (Ain).

— M. Renaud Koechlin,
M. Henry-François Koechlin et Mme, née Denise Cardot,
M. Hugues Koechlin,
Mlle Marion Koechlin,
Mlle Cécile Groshaeny,
Les familles Koechlin, Sandoz, Bersier, Peugeot,
font part du décès de
Mme veuve André KOECHLIN,
née Elisabeth Sandoz,
survenu le 11 novembre, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Selon le vœu de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Mulhouse (Haut-Rhin), le 16 novembre 1977.
1 bis, rue Vaneau, 75007 Paris.
Un service sera célébré au Temple réformé de Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris (7e), le jeudi 8 décembre, à 18 heures.
Des dons peuvent être faits aux œuvres de l'Association presbytérale de Pentemont.

— Mme Albert Mimran, née Diane Dray et ses enfants David, Sarah, Emmanuelle et Benjamin,
M. et Mme David Mimran,
M. Georges Mimran,
Mme et M. le docteur Henri Lévy et leurs enfants,
Mlle Reine Mimran,
M. et Mme Jacques Dray,
M. et Mme Pierre Brichar,
Mlle Annie Dray,
Les familles Mimran, Corcos, Lasry, Mallet,
Les parentes et alliées,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle de leur cher et regretté
Albert MIMRAN,
leur époux, père, fils, frère, beau-frère, gendre, oncle, neveu et allié, décédé le 20 novembre 1977, à l'âge de trente-six ans.

— Caluire, Lyon, Issoudun.
M. l'abbé Mouterde, professeur aux facultés catholiques,
M. et Mme François Mouterde,
Chantal et Fernand Cousturé et leurs enfants,
Nicole et Dominique Vernay,
Patrick, Brigitte, Danièle,
M. et Mme Philippe Mouterde,
Pierre et Rachel,
Rémy et Florence,
Christine et Sophie,
Les familles Mouterde, Cantrel, Bonnet, Lancrenon, Perret et alliés,
ont la tristesse de faire part de la mort, le 10 novembre, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de
Mme Paul MOUTERDE,
née Madeleine Lancrenon.
Elle a rejoint dans la paix du Seigneur son mari, décédé en février 1977, et sa petite-fille Odile, morte en montagne en juin 1976.
Odile,
Les obsèques ont eu lieu le 13 novembre, à Caluire.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Pierre PARADON,
née Léa Riou,
le 10 novembre.
Le service religieux a été célébré au temple de l'Oratoire.

— Le commandant Georges René,
Mlle Edith Philip, infirmière,
Le docteur Christian René, médecin-chef des armées, Mme et leurs enfants,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Georges RENÉ,
née Jeanne Gay,
survenu à Saint-Raphaël, le 21 novembre 1977.
Les obsèques seront célébrées le mercredi 23 novembre, à 14 h. 30, en l'église Sainte-Bernadette de Saint-Raphaël, où l'on se réunira.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
230, avenue de Verdun,
83700 Saint-Raphaël,
45, rue Blanche, 75009 Paris.

— M. et Mme André Richardière,
M. et Mme Christian Richardière et leur fils,
Mlle Nicole Richardière,
M. et Mme Bertrand Richardière et leurs enfants,
M. et Mme René-François Richardière et leurs enfants,
M. et Mme Roger Mantout et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Chantal RICHARDIÈRE,
assistante sociale,
infirmière D.E.,
rappelée à Dieu, munie des sacrements de l'Eglise, le 20 novembre.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, sa paroisse, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

Remerciements

— Le secrétariat de l'Agence de coopération culturelle et technique,
Mme Louis Capelle et sa famille,
très sensibles aux nombreuses manifestations de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Louis CAPELLE,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

— Merci à vous tous, amis, qui avec tant de chaleureuse sympathie nous avez aidés à porter notre peine lors du décès de
Pierre GIOAN.

Anniversaires

— Pour le vingt-cinquième anniversaire de la disparition de
René SEVÉ,
steward à l'U.T.A.,
tué en service commandé dans l'accident d'avion du 11 novembre 1952, à Fort-Lamy (Tchad), une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé ; est associé à son souvenir celui de son cousin germain, le
capitaine pilote André SEVÉ
abattu le 13 mars 1942 en Afrique.

— Que tous ceux qui ont connu et aimé
Isabelle GALINIÉ,
née Edelmann,
lui donnent une pensée pour le premier anniversaire de sa disparition.

Avis de messe

— L'Association des anciens du 2e bataillon de choc a l'honneur de faire part que la messe annuelle à la mémoire de ses morts sera célébrée le samedi 26 novembre 1977, à 16 h. 30, en la chapelle du lycée Janson-de-Sailly (entrée face au n° 23 de la rue Decamps, à Paris-16e).

— Une messe sera célébrée le mercredi 30 novembre, à 18 h. 30, en la chapelle des Dominicains, 30, rue des Tanneries, à l'intention de
M. André LEBRETON,
décédé le 5 août 1977.

— Une messe sera célébrée, le samedi 26 novembre prochain, à 11 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 2, place d'Auteuil, à Paris-16e, à l'intention de
Mme Marcel PELISSONNIER,
née Jeanne Franck,
décédée à Dijon, le 12 novembre 1977.

— Une messe sera célébrée à la mémoire de
M. Charles BINAY,
grand officier de l'ordre du Saint-Sépulcre,
en l'église Saint-Leu-Saint-Gilles, 92 bis rue Saint-Denis, Paris, le vendredi 2 décembre, à 18 h. 15.
Nous demandons à ses amis de s'unir aux prières de sa famille.

Conférences

— M. André Miquel, professeur de langue et littérature arabes classiques au Collège de France, fera une « Conférence du soir d'intérêt général », le 24 novembre 1977, à 20 h. 30, salle 8 du Collège de France, 11, place Marcelin-Berthelot, sur le thème « Un conte des Mille et Une Nuits », à l'occasion de la publication de son ouvrage « Un conte des Mille et Une Nuits : Ajib et Gharib », aux éditions Flammarion.

Communications diverses

— Françoise Giroud signera son livre « la Comédie du pouvoir » le mercredi 23 novembre 1977 à partir de 17 heures, à la Librairie des sciences politiques, 30, rue Saint-Guillaume, à Paris-7e. Tél. : 548-36-02.

— L'Association Championnet organise sa vente annuelle d'entraide et d'amitié au profit de ses instituts médico-pédagogiques et professionnels, foyer de jeunes travailleurs et œuvres de jeunes, les vendredi 25 novembre 1977, de 14 h. à 20 h. 30 ; samedi 26 novembre, de 10 h. à 20 h. 30 ; dimanche 27 novembre, de 10 h. à 17 h. Fondation Abbé-J.-Bernard, 16, rue Georgette-Agutte, 75018 Paris. C.C.P. : Association Championnet, compte n° 309 12 F Paris.

Visites et conférences

MERCREDI 23 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 16, rue Cadet, Mme Bachelier : « Les loges du Grand Orient de France ».
15 h., devant l'église, rue Sainte-Cécile, Mme Bouquet des Chaux : « L'église Saint-Eugène ».
15 h., façade, portail gauche, Mme Garnier-Ahlberg : « Promenade sur les toits de Notre-Dame ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « L'hôtel de Sully ».
18 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « Le quartier des Halles » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (L'Art pour tous).
19 h. 45, Grand Palais : « Exposition Gustave Courbet ».
CONFERENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).
18 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna : « Etrangetés de l'Inde du Nord et du Sud » (Autour du monde), projection.
19 h. 30, 26, rue Bergère, Père Humbert Biondi : « Teilhard de Chardin : Une sur-révélation pour un super-christianisme » (L'Homme et la Connaissance).
20 h. 30, Musée de l'homme, palais de Chaillot, Mme Georgette Soustelle : « Les sociétés indiennes dans le Mexique actuel ».

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

S. 5. - Extrême-Orient.
S. 6. - Bibliothèque d'un amateur. Livres anciens et modernes
S 7 - Tableaux mod. et contempor.
S. 8. - Tapis.
S. 10. - Haute époque.
S. 13. - Art nouveau et 1925.

EXPOSITIONS

S. 2 - Tableaux modernes.
S. 12. - Success. Mme Douat. Meubl. du 17e, anc. coll. général de Charette. Armes. Souvenirs historiques.

PALAIS d'ORSAY

VENTES

Monnaies et médailles sur le protestantisme

PALAIS D'ORSAY - Expos. 21 à 23 h. Tableaux anciens et modernes. Céramiques. Meubles. Objets d'art.

PRESSE

« LE MONDE » EN « MINI-FORMAT »

Le premier volume de l'édition du *Monde* en « mini-format », réalisé à l'initiative de l'éditeur François-Pierre Lobies, en collaboration avec France Expansion, vient de paraître.

Cet ouvrage, qui reproduit intégralement les numéros publiés pendant le premier semestre 1977 dans une élégante présentation sur un papier très léger, reste lisible avec ou sans le secours d'un instrument optique, selon la vision de chacun.

Le second semestre 1977 sera publié dès le début de l'année 1978, et les années antérieures seront éditées au rythme de neuf volumes par an pendant cinq ans.

Le prix des deux premiers volumes a été fixé à 1 300 F (650 F le volume), et les bibliothèques, instituts et centres de documentation peuvent souscrire forfaitairement au prix de 32 000 F pour la collection intégrale des trente-deux premières années (quarante-cinq volumes).

★ France Expansion, 336, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

LE PREMIER NUMÉRO DU « POINT DU JOUR »

Le Point du jour, nouveau quotidien communiste pour la région Rhône-Alpes, a été mis en vente comme prévu (*le Monde* du 15 novembre), mardi matin 22 novembre. Comportant quatorze pages, vendu 1,50 F, *le Point du jour* — comme l'explique son directeur M. Jean Caplévic dans un éditorial — *« traitera de toutes les réalités, toutes les luttes, toutes les aspirations au changement. Il dissipera les brouillards »*.

Dans *l'Humanité* de ce mardi, M. Roland Leroy salue la naissance de ce nouveau titre dans *« la famille des journaux communistes »* et souligne, par ailleurs, l'importance de la région Rhône-Alpes : deuxième par le chiffre de sa population, deuxième par sa concentration ouvrière et par *« l'intérêt que lui portent les diverses forces politiques »*.

Le Journal Rhône-Alpes, que dirige M. Henri Amouroux, annonce en quelques lignes la naissance de ce quotidien concurrent.

● *Le Syndicat national des journalistes* (autonome), dans un communiqué, accuse M. Beullac, ministre du travail, *« de se faire le complice de la répression antisyndicale en annulant une décision de l'inspection du travail du huitième arrondissement de Paris et d'accepter ainsi le licenciement de M. Claude Labrosse, délégué S.N.J. à la Compagnie française d'éditions »*.

Selon le S.N.J., *« à deux reprises, en 1975 et 1977, la direction de cette entreprise avait demandé le licenciement de Claude Labrosse, et, à deux reprises, l'inspection du travail avait refusé ce licenciement »*.

Précisons que M. Claude Labrosse a été élu, dimanche 20 novembre, en compagnie de M. Christian Demoncourt (journaliste licencié du *Parisien libéré* par M. Amaury), membre du conseil des prud'hommes, collège journalistes.

● *Au quotidien « J'informe »*, que dirige M. Joseph Fontanet, on apprend que M. Jean-Claude Willig quitte son poste d'administrateur général. Il est remplacé pour les questions financières, administratives et techniques, par M. Jean Louy, directeur général de la société Transed, chargée de la photocomposition. Les questions de publicité et de promotion du journal relèvent désormais de la responsabilité de M. Robert Maze-Sencier, directeur général d'I.D. 80, société chargée des ventes de *J'informe*.

● *Le quotidien* Daily Mirror, journal britannique travailliste, a suspendu dimanche soir 20 novembre, son édition londonienne en raison d'une grève perlée qui dure depuis vingt-deux jours.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

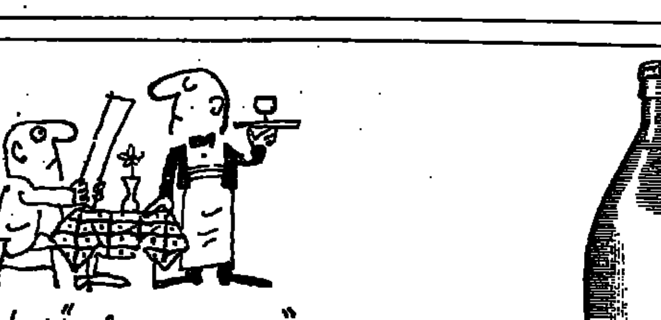
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

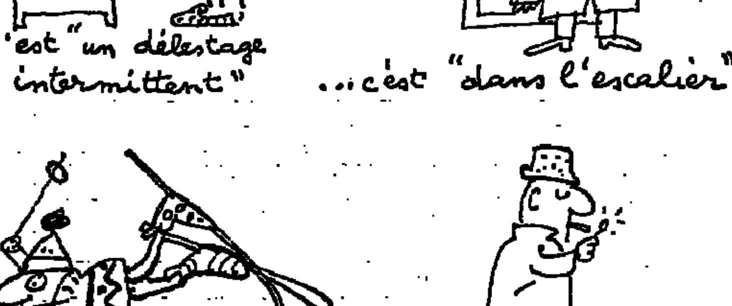
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





















هكذا من الأصل

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

CONSERVER LES FLEURS COUPÉES

Pour que dure le bouquet...

C'est un fait d'expérience : la fleur coupée, même si on l'alimente en eau, a une vie très courte. Parfois même elle se fane sans être complètement épanouie. Nombreux sont ceux qui aimeraient avoir des fleurs chez eux, mais qui reculent devant la dépense : pourquoi payer cher un plaisir qui ne durera au mieux que quelques jours. Cette attitude pourrait être inversée si, par un moyen quelconque, la vie de la fleur coupée pouvait être prolongée.

Ce n'est pas impossible. Il existe déjà dans le commerce des produits étrangers qui, mis dans l'eau du vase, augmentent la survie des fleurs. Depuis peu, un produit français, Sevaflor, est également diffusé. Il est le résultat des recherches d'une équipe du laboratoire de physiologie des organes végétaux après récolte du C.N.R.S. André Paulin, qui la dirige, explique ici comment se pose scientifiquement le problème. Il précise aussi que la production de Sevaflor n'est que la première étape d'un processus qui devrait bouleverser complètement la commercialisation des fleurs coupées grâce aux solutions d'épanouissement et de charge qui seront réservées aux professionnels.

UNE fois détachée de la plante mère, la fleur coupée ne reçoit évidemment plus de sève. Elle ne dispose, pour achever sa croissance et réaliser son complet épanouissement, que de l'eau qu'on lui fournit et de ses propres réserves nutritives. Or, l'eau cesse très vite de parvenir à la fleur et les substances de réserve sont très vite épuisées. D'une manière générale, la sénescence des fleurs coupées est essentiellement caractérisée par une diminution de poids, un épuisement des substances de réserve et un fort ralentissement de la capacité de synthèse et de l'activité respiratoire.

Dès l'épanouissement, le poids frais de la fleur diminue d'une manière continue. Cette chute du poids frais est consécutive à la diminution de la conduction d'eau dans les tiges, qui ne peut plus compenser les pertes dues à la transpiration. Le ralentissement de la circulation des liquides résulte de la formation de cals qui apparaissent le plus souvent à la base de la tige. Ces cals peuvent avoir une origine fongique ou bactérienne. Dans ce cas, c'est la prolifération des germes d'altération (moisissures ou bactéries) qui est responsable de l'obturation des vaisseaux. D'autres cals sont dus à l'oxydation de substances phénoliques présentes dans les cellules de la tige et qui se trouvent libérées au moment de la section.

La diminution des substances de réserve est particulièrement nette en ce qui concerne les glucides. Très vite les sucres solubles de la fleur disparaissent à cause de leur consommation par les oxydations cellulaires (les glucides sont source d'énergie pour la fleur) et de leur migration vers d'autres parties de la tige florale.

Enfin la sénescence est caractérisée par une forte diminution de la capacité de synthèse, en particulier de la synthèse protéique. Un des repères métaboliques le plus net de l'évolution de la fleur vers la sénescence est, en effet, la variation des substances azotées. Le phénomène remarquable est une protéosynthèse (synthèse des protéines) dominante jusqu'au voisinage du plein épanouissement, suivie brutalement par une protéolyse (destruction des protéines) intense. C'est ainsi que, chez la rose Super Star, le taux d'azote protéique augmente jusqu'au pré-épanouissement ; la protéolyse semblant l'emporter sur la protéosynthèse dès le plein épanouissement. Chez les œillets (variété Scania), en revanche, la protéosynthèse semble dominante jusqu'au plein épanouissement.

La dégradation accélérée des protéines est une caractéristique importante de l'évolution de la fleur coupée vers la mort. Cette dégradation est, en effet, accélérée par rapport à ce qui se serait passé si la fleur était restée sur pied et avait continué à recevoir des éléments nutritifs de la plante mère. Une des conséquences de la dégradation des protéines est l'accumulation dans les tissus floraux d'acides aminés puis d'ammoniac. Or cet ammoniac est toxique.

Glucides et protéines

Ainsi la sénescence apparaît liée étroitement à l'évolution des substances protéiques. Cette observation a fait penser que la destruction accélérée des protéines de la fleur résulte d'une utilisation rapide de ses réserves glucidiques et de celles de l'axe, par ailleurs peu abondantes.

Diverses expériences, qu'il serait trop long de rapporter ici, conduites avec des fleurs alimentées, soit en eau, soit avec une solution glucosée, ont permis de constater que c'est précisément au moment où la fleur commence à perdre une partie importante de ses glucides que s'amorce la chute de teneur en protéines. Il existe donc bien une relation entre la disparition des sucres et la dégradation des protéines, cette relation vient étayer l'idée selon laquelle *c'est très vraisemblablement la disparition des sucres qui est à l'origine de la destruction accélérée des protéines*, la fleur cherchant, par ce mécanisme, une source complémentaire pour son métabolisme.

Le moment où s'amorce, à la fois cette disparition des glucides et la dégradation protéique, qui lui semble liée, est considérablement retardé lorsque la fleur reçoit un apport de sucres extérieur. Avec l'œillet Scania, ce moment, qui se situe le deuxième jour quand la fleur est alimentée en eau, est enregistré le quatorzième jour lorsque la fleur est alimentée avec une solution nutritive renfermant un sucre.

En dehors du rôle de ralentissement de la dégradation des protéines préexistantes, le sucre ne joue-t-il pas un rôle dans la synthèse de nouvelles protéines ? D'autres expériences ont montré que l'apport d'un sucre à la fleur (glucose ou saccharose) ne fait pas que ralentir la dégradation des protéines, il favorise aussi leur synthèse. La combinaison de cette double action permet alors à la fleur de maintenir sa teneur en protéines à un niveau élevé et, par suite, de survivre plus longtemps.

En définitive, on peut dire:

● L'apport de sucre extérieur est indispensable pour maintenir un niveau favorable de teneur en protéines ;

● Ce résultat est obtenu par une action de ralentissement de la dégradation des protéines préexistantes en même temps que par une action favorisant la protéosynthèse.

Les solutions nutritives

Les solutions nutritives sont fondées sur le principe suivant : elles fournissent à la fleur le substrat énergétique (en l'occurrence *un glucide*) dont elle a besoin, de manière à éviter la dégradation accélérée, toujours catastrophique, des protéines. Mais, pour que ce glucide parvienne à la fleur, il faut éliminer un certain nombre d'obstacles. En premier lieu, il faut se prémunir contre l'obturation des vaisseaux par des cals d'origine fongique ou bactérienne. Pour cette raison, la solution nutritive renferme un produit *antiseptique*. Les cals d'origine physiologique sont consécutifs à l'oxydation de certains composés phénoliques, cette oxydation est sous la dépendance d'enzymes dont l'activité diminue fortement lorsqu'on augmente l'acidité du milieu. Il est donc nécessaire d'ajouter un agent d'*acidification*. Un autre obstacle à l'action favorable du sucre est constitué par la présence, dans les eaux de ville, de calcaire et de fluorures qui exercent une action toxique. Pour cette raison, il faudrait adjoindre un *agent de précipitation du calcaire et de fluorures*. Enfin, le bon déroulement du métabolisme très complexe de la fleur exige de nombreux éléments en très petites quantités (oligo-éléments).

Partant de ces notions théoriques, nous avons pu mettre au point une solution nutritive, un conservateur » pour bouquets, appelé Sevaflor. Nous avons été aidés dans cette tâche par le Comité national interprofessionnel de l'horticulture (C.N.I.H.) et par l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR).

Sevaflor permet de doubler, tripler, voire même quadrupler la durée de survie des fleurs, par rapport à l'alimentation en eau seule. Sevaflor est destiné au consommateur. Il est d'un emploi très simple.

Les solutions dont il vient d'être question sont appelées solutions de conservation. Elles sont destinées au consommateur.

D'autres solutions nutritives ont aussi été élaborées ; il s'agit des *solutions d'épanouissement* qui permettent de faire évoluer jusqu'au stade de commercialisation des fleurs récoltées en *très jeunes* boutons. La récolte des fleurs d'une manière anticipée présente, en effet, divers avantages.

L'accroissement du prix de l'énergie pose des problèmes sérieux aux producteurs de fleurs coupées qui sont tenus de chauffer leurs serres une partie de l'année. Un gain immédiat et important d'énergie peut être obtenu par la pratique des récoltes anticipées. Dans le cas des roses, choisi ici comme exemple, ce gain est de l'ordre d'un mois de chauffage pour une période de forçage d'environ six mois (en région parisienne).

Le gain d'énergie réalisé au niveau de la culture n'est pas le seul avantage des récoltes anticipées. Les fleurs cueillies en jeunes boutons sont moins fragiles, moins volumineuses, elles supportent mieux les conditions difficiles de transport et surtout elles sont aptes à se conserver plus longtemps à basse température. A titre d'exemple, des œillets cueillis en jeunes boutons peuvent se conserver quatorze semaines à zéro degré contre trois semaines s'ils sont récoltés au stade habituel. Dans ces conditions, il devient possible, pour certaines espèces, de stocker à basse température des fleurs récoltées en jeunes boutons en période de production abondante, puis de les faire épanouir artificiellement au fur et à mesure des besoins. On peut ainsi réduire le déséquilibre entre l'offre et la demande qui joue un rôle important au niveau des prix pratiqués au détail.

Les fleurs récoltées en jeunes boutons présentent donc de nombreux avantages, mais elles ne sont pas aptes à évoluer jusqu'au stade de commercialisation si on les alimente en eau seule. Pour les faire épanouir, il faut leur fournir une solution nutritive adaptée. Ces solutions sont actuellement au point au niveau du laboratoire. Une étude de leur efficacité à l'échelle de la pratique sera conduite avec l'aide du C.N.I.H.

Le laboratoire de physiologie des organes végétaux après récolte travaille actuellement à la mise au point d'un troisième type de solution, *les solutions de charge*.

Entre la récolte et l'arrivée au domicile du consommateur, la fleur subit de nombreux traitements (séjour chez l'expéditeur, transports de l'expéditeur au grossiste et du grossiste au détaillant, séjour chez le fleuriste détaillant...) qui, le plus souvent, ne provoquent pas de modifications extérieures visibles, mais induisent des transformations biochimiques (en particulier la dégradation des protéines) dont la conséquence est toujours une diminution de la durée de survie chez le consommateur.

Dans beaucoup de cas, les conservateurs pour bouquets (type Sevaflor) permettent de corriger les déséquilibres dont la fleur a été l'objet du fait des conditions difficiles qui lui ont été imposées. Mais, lorsqu'il s'agit de transports à longue distance (ou effectués sous des conditions thermiques défavorables), les conservateurs pour bouquets peuvent se révéler insuffisants. Pour améliorer la résistance des fleurs coupées aux opérations de transport, nous pensons pouvoir utiliser des solutions dites « de charge » dont le rôle serait de « charger » la fleur en substances nutritives lui permettant de mieux supporter les divers traitements auxquels elle est soumise. Ces solutions seraient fournies à la fleur avant le début du transport.

Des résultats encourageants ont déjà été obtenus ; mais des recherches nombreuses et longues restent à accomplir, en particulier sur le plan fondamental, si l'on veut parvenir à une bonne connaissance des mécanismes mis en cause par des traitements de ce type. La mise au point de ces solutions est attendue avec impatience par les professionnels qui voient là le moyen d'améliorer les ventes à l'exportation.

ANDRÉE PAULIN.
ingénieur de recherches au C.N.R.S.

Quelques pratiques courantes

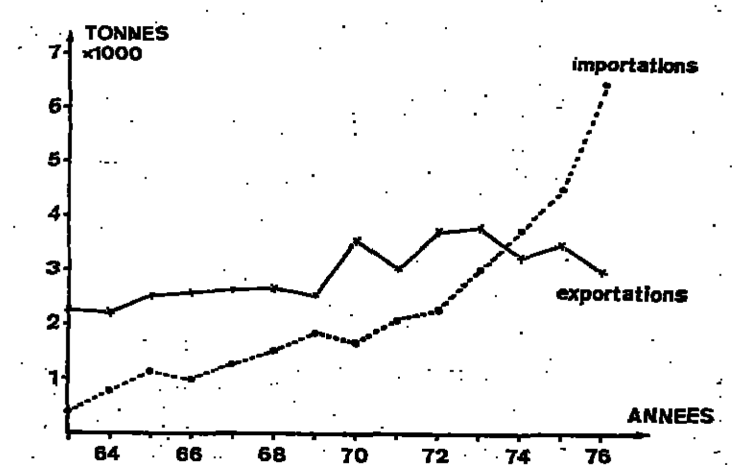
On recommande souvent de recouper la base des tiges. C'est une bonne habitude, on peut ainsi éliminer les cals qui auraient pu se former au niveau de la coupe ou à la base de la tige.

Lorsqu'une fleur a subi un long séjour à sec, elle peut présenter des signes visibles de flétrissement, l'immersion dans l'eau permet de rétablir la turgescence du feuillage et de la fleur.

Le renouvellement journalier de l'eau du vase est une pratique qui permet d'éviter une prolifération trop rapide des bactéries et des moisissures, dont on sait qu'elle provoque l'obturation des vaisseaux.

On a parfois conseillé d'ajouter à l'eau du vase quelques morceaux de sucre, de l'aspirine, de l'eau de javel. L'emploi du sucre seul n'apporte aucun effet bénéfique, car le sucre ne parvient pas à la fleur (1). L'eau de javel à faible dose peut exercer une action antiseptique favorable. L'intérêt de l'aspirine n'apparaît pas évident.

(1) Les solutions nutritives renferment, rappelons-le, en plus du sucre, les substances appropriées qui permettent à ce sucre d'être mis à la disposition de la fleur.



Une balance déficitaire

Malgré l'existence des conditions climatiques favorables, la France, en ce qui concerne les fleurs coupées, n'occupe, en Europe, qu'une place modeste. C'est ainsi que depuis quelques années la balance des importations et des exportations est déficitaire.

Un sondage réalisé en 1976 par la SOFRES a permis de préciser qu'un Français seulement sur cinq achète des fleurs et des plantes. Cette proportion s'établissait pour les Pays-Bas et la République fédérale d'Allemagne, respectivement, à 1 sur 2 et 1 sur 3. Il faut ajouter que dans sept cas sur dix les achats servent à faire un cadeau. Le Français achète très peu de fleurs pour son usage personnel.

Parmi les causes de cette situation, on peut citer :

● Concernant le marché intérieur :

— *Le prix élevé des fleurs à la vente ; si le Français achète peu, ses fleurs lui coûtent cher : il vient en tête pour la dépense annuelle (fleurs et plantes en pot), par habitant, avec 51,40 F, contre respectivement : 44,40 F, 45,60 F, 7,25 F, pour la R.F.A, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne;*

— *La durée de vie trop brève chez le consommateur.*

● Concernant l'exportation : *l'insuffisance des conditions du transport à longue distance.*

A titre indicatif, le marché national des fleurs coupées représente une valeur annuelle de 2 milliards 207 millions de francs (1/8 de l'ensemble des fruits et légumes).

Dans un appartement surchauffé

Les substances de réserve présentes dans la fleur et dans l'axe floral au moment de la cueillette varient beaucoup d'un genre à un autre, et de ce fait les exigences en matériaux nutritifs sont différentes. De cette notion découle que :

● certaines fleurs n'ont pas besoin d'apport glucidique pour survivre un temps suffisant, c'est le cas des chrysanthèmes ;

● les autres ont des besoins variables, élevés par exemple pour les glaïeuls, les œillets, plus faibles pour les roses, les mufliers, de sorte que pour obtenir les meilleurs résultats il fallait élaborer des solutions adaptées à chaque espèce, c'est cette voie que nous avions choisie. Mais dans la pratique, la commercialisation de nombreuses solutions spécifiques semblait devoir se heurter à des difficultés importantes. Pour cette raison, nous nous sommes orientés vers la mise au point d'une solution polyvalente que nous avons appelée Sevaflor.

Basée sur les besoins des roses, cette solution exerce, vis-à-vis d'un certain nombre d'espèces (roses, mufliers, œillets d'Inde, diverses fleurettes...) la même efficacité que celle enregistrée avec les différentes solutions propres à ces espèces. Vis-à-vis des œillets et des glaïeuls, Sevaflor exerce une bonne efficacité que l'on peut accroître en ajoutant dans le vase un morceau de sucre.

Le tableau fait apparaître, exprimées en jours, les durées de survie de diverses fleurs alimentées en eau ou avec Sevaflor. Ces données ont été obtenues dans des conditions très sévères (température : 23° ; humidité relative : 40 %) correspondant à un appartement surchauffé.

Le contenu du sachet représente la dose pour un litre d'eau de ville ; s'il est mélangé à une quantité inférieure (3/4 de litre par exemple) des taches sur le feuillage de certaines espèces comme les roses, risquent d'apparaître ; s'il est ajouté à plus d'un litre d'eau une diminution de la durée de survie pourra être observée.

Les fleurs doivent être placées dans la solution *le plus tôt possible* après l'achat. Les séjours prolongés à sec (surtout l'été) sont très préjudiciables à la durée de survie par les modifications biochimiques qu'ils induisent.

L'extrémité des tiges doit être retaillée avant la mise en vase.

La solution Sevaflor n'est pas une nourriture destinée à être absorbée pendant un temps limité, elle est nécessaire aux fleurs *pendant toute la durée de la conservation* (car la fleur ne stocke pas de quantités importantes de sucres) ; pour cette raison, elle ne doit à aucun moment être remplacée par de l'eau de ville. Elle ne doit pas, d'autre part, être réutilisée car la substance antiseptique qu'elle renferme devient inactive en dix jours environ.

	EAU	SEVAFLOR	RAPPORT Survie avec SEVAFLOR / Survie dans eau	OBSERVATIONS
Œillets SCANIA	4,8 *	13,1 *	2,80	Ajouter 1 morceau de sucre
Roses SUPER-STAR	2,5 *	8,2 *	3,30	Epanouissement dans l'eau souvent incomplet
Roses CARINA	2,2 *	7,8 *	3,5	—
Roses SONIA	2,5 *	8 *	3,20	—
Mufliers blancs	1	7,5	7,5	
Mufliers en mélange	4	11	2,75	
Lilium (L. Tigrinum)	6	12	2	
Roses d'Inde	8	18	2,25	
Glaïeuls Président DE GAULLE	5	8	1,6	Ajouter 1 morceau de sucre
Œillets de Poète	2	10	5	

(*) Moyenne de très nombreuses observations.

Actualité du mouvement brownien

par PIERRE LASZLO (*)

UN botaniste anglais, Brown, observe au microscope la fécondation d'un pistil par des grains de pollen. Nous sommes en 1827. Son instrument bénéficie de nouveaux objectifs achromatiques : ce perfectionnement de l'optique, connu depuis 1757 pour les lunettes astronomiques, vient d'être appliqué au microscope par les constructeurs; les images deviennent beaucoup plus nettes, et les grossissements atteignent 500 diamètres.

Si Brown, qui découvre d'ailleurs le noyau cellulaire quatre ans plus tard en examinant au microscope le tissu épidermique d'orchidées, joue ainsi au voyeur, c'est que toute la théorie biologique de son époque est marquée par les idées d'un Buffon, d'un Needham, sur la constitution ultime de la matière vivante. Il existerait de véritables molécules de vie, présentes dans tous les corps organiques. Elles seraient plus nombreuses ou plus concentrées dans les semences animales ou végétales. Parmi les propriétés principales de ces molécules constituantes, le mouvement.

La scène vue par Brown semble corroborer la théorie. Il voit des corpuscules en mouvement. Leur agitation est d'autant plus vive que les grains sont petits. Le mouvement est incessant, et paraît inhérent aux granules.

Brown, et c'est là son autre mérite, se livre à quelques expériences de contrôle, toutes positives : du pollen de plantes mortes et desséchées dans un herbier depuis plus d'un siècle ; mais aussi des particules de suie, ou de bois fossile ; des fragments de verre de vitre ; des poudres minérales, tout cela apparaît animé, en suspension dans un liquide, de mouvements saccadés, en zigzag, incohérents et désordonnés.

Brown publie son résultat. En France, Brongniart avait aussi fait des constatations analogues sur les grains de pollen dans un mémoire lu le 26 décembre 1826 à l'Académie des sciences. Les observations de Brown sur les particules minérales démontrent l'existence d'un mouvement, hors de toute intervention d'un principe vitaliste. L'article de Brown est rapidement traduit en français et en allemand, et suscite un foisonnement de travaux confirmant l'observation initiale : aucune cause physique extérieure n'est responsable du mouvement observé.

Puis le mouvement brownien tombe rapidement dans l'oubli. Le phénomène est bien connu des seuls microscopistes, qui se gardent d'omettre son existence, ainsi que la perturbation apportée à leurs expériences, sans pour autant qu'ils cherchent à comprendre ce qui le détermine. Néanmoins, le concept ancien, celui d'Héraclite, d'Aristote, d'Epicure et de Lucrèce, suivant lequel le mouvement caractérise la vie — il en reste la trace dans un mot comme *animal*, — ce concept est atteint, fêlé, puisque le mouvement existe aussi chez les minéraux. Un nouveau concept émerge, celui du mouvement permanent des particules dans un fluide.

L'explication est fournie cinquante ans plus tard — il y a tout juste un siècle : en 1877, le R.P. Delsaux fait le rapprochement avec la théorie cinétique des gaz. Alors qu'une grandeur macroscopique telle que la pression d'un gaz a une valeur bien définie et indépendante du temps, la position d'une molécule fluctue d'un instant à l'autre. Ces deux propositions sont étroitement complémentaires. La pression macroscopique est le résultat d'une multitude de chocs de molécules contre les parois du récipient. Elle est constante, parce qu'elle est une valeur moyenne résultant d'une myriade d'événements microscopiques indépendants.

Les trépidations observées par Brown pour les particules solides en suspension dans un liquide s'expliquent : lorsque la particule est suffisamment petite, les chocs des molécules de liquide sur ses différentes faces sont inégaux en nombre et répartis au hasard dans le temps. Le nombre des chocs est relativement petit ; la particule est propulsée dans un sens puis dans un autre. Le mouvement brownien est une manifestation — une *visualisation* du mouvement moléculaire.

Un dualisme en remplace un autre

Dans l'histoire de la pensée, la découverte de Brown ponctue donc la relève d'un dualisme par un autre. Un découpage dualiste (organique / inorganique) s'avère non pertinent. C'est un autre dualisme qui lui succède (macroscopique/microscopique) : en changeant d'échelle, les phénomènes changent aussi de nature. Dès 1827, il y a eu fissure du vitalisme.

Les mouvements particulaires observés par le biologiste anglais au début du XIXe siècle résultent donc d'autres mouvements, ceux des molécules du fluide. Ceux-ci sont régis, tout comme ceux des corps célestes, par les lois de la mécanique classique. Ils s'effectuent en des temps très courts, de l'ordre de la picoseconde (millionième de millionième de seconde) pour les rotations, de l'ordre de la nanoseconde (un milliardième de seconde) pour les translations. Il est tentant d'essayer de les calculer. Malheureusement, il est impossible de résoudre simultanément les équations du mouvement pour un grand nombre de points matériels, et partant de prévoir la trajectoire exacte d'une particule. Seules des données statistiques sont accessibles par la théorie diffusionnelle du mouvement brownien (Einstein, 1905) : libre parcours *moyen*, angle *moyen* dont la particule aura tourné sur elle-même dans un certain intervalle de temps.

Toutefois, récemment, les gros ordinateurs ont rendu possibles certains calculs de dynamique moléculaire (Stillinger, Rahman). On résout les équations du mouvement pour plusieurs centaines de molécules dont les interactions attractives et répulsives dépendent de la configuration à chaque instant et s'atténuent rapidement avec la distance. On obtient ainsi, comme les plans successifs d'un dessin animé, la suite des configurations spatiales adoptées par le fluide au cours du temps. De telles simulations permettent de retrouver les différentes propriétés, telles que la compressibilité ou la densité d'un liquide en fonction de la température. Elles montrent les transitions solide-liquide ou liquide-gaz, qui nous sont familières. Surtout, elles ont démontré l'importance des forces répulsives pour déterminer le mouvement des molécules. Chaque molécule se propulse, comme portée par son propre sillage, aspirée dans le volume laissé libre par ses congénères.

Nombre de méthodes expérimentales ont permis d'améliorer de manière considérable notre connaissance du mouvement moléculaire depuis une dizaine d'années. A *l'heure actuelle*, il est possible de déterminer la valeur de l'angle dont une molécule simple, comme le chloroforme $CHCl_3$, tourne autour de ses axes dans l'intervalle très court (quelques picosecondes) entre deux chocs ; il est aussi possible de déterminer, au moins pour les liquides les plus simples, *si à la fois* l'orientation et la grandeur du vecteur moment angulaire, ou bien seule *l'orientation* de celui-ci, sont affectées lors d'une collision entre deux molécules. On peut enfin séparer les mouvements individuels des mouvements collectifs.

Une trépidation continuelle

A l'intérieur d'un solide cristallin, les atomes oscillent autour de leurs positions moyennes, celles que l'on peut établir après diffraction des rayons X par le cristal ; ces vibrations augmentent avec la température. De la même manière, en solution dans un liquide ou en phase gazeuse, les atomes au sein des molécules sont animés de divers mouvements séparés ou combinés : rotations autour des axes des liaisons qui les portent ; élongation et raccourcissements de ces liaisons ; ouvertures et fermetures des angles interatomiques.

Le cas des protéines est intéressant, notamment pour leur signification biologique : les enzymes sont le plus souvent constituées par des molécules de protéines. On distingue les protéines globulaires, ainsi nommées pour leur forme compacte : à l'intérieur de la molécule, les atomes des acides aminés constituants sont serrés les uns contre les autres. Cet empilement ressemble fortement, à première vue, à celui que l'on trouve dans les cristaux moléculaires, où les molécules sont maintenues par des interactions attractives, dites de Van der Waals, au contact les unes des autres. L'analogie de structure entre l'intérieur d'une protéine globulaire et celui d'un cristal était donc très tentante, car elle rend compte particulièrement bien de l'aspect statique de ces macromolécules.

Par contre, la microdynamique de ces édifices est étonnante : comment expliquer cette constatation générale, déduite des observations faites au moyen de la résonance magnétique nucléaire, que *toutes* les parties de la protéine sont accessibles en une fraction de seconde à une petite molécule étrangère, de solvant ou de substrat ? Tout se passe comme si ce corps étranger pouvait explorer très rapidement tous les recoins de la protéine, aussi bien en surface qu'en profondeur, en dépit de cette microstructure compacte qui paraît impénétrable.

Autre mystère : si l'on détruit la microstructure adoptée spontanément, à l'état natif, par la protéine, celle-ci est susceptible de la retrouver en un temps extrêmement court, de l'ordre de la minute, ou même de la seconde. Et pourtant, si cette macromolécule devait explorer toutes les configurations géométriques qui lui sont permises, afin de choisir celle de plus basse énergie, il lui faudrait un temps incommensurablement plus long que l'âge de l'univers !

L'explication commune à ces deux types d'observation est un mouvement, une trépidation continuelle de la grosse molécule, qui s'apparente tout à fait au mouvement brownien. Loin d'être des structures rigides, les protéines sont des édifices tremblotants comme de la gélatine. Par exemple, nous travaillons avec des collègues biochimistes sur les parvalbumines, protéines fixatrices du calcium dans le muscle. Les récepteurs des ions calcium, au nombre de deux par molécule, doivent demeurer très rigides ; la solution adoptée au cours de l'évolution moléculaire, afin de respecter cette contrainte locale, est de focaliser les fluctuations dans d'autres régions de la molécule. Cette protéine contient un grand nombre de résidus alanine et phénylalanine, avec des chaînes latérales mobiles et hydrophobes, situées par *conséquent* à l'intérieur plutôt qu'à la surface, où elles seraient en contact avec le solvant aqueux. Les groupements méthyles (des alanines) et benzyles (des phénylalanines) sont mobiles comme les feuilles d'un arbre. Leurs rotations et leurs vibrations permettent en quelque sorte de « défouler » la molécule des ondes de chaleur qui la traversent.

(*) Professeur à l'université de Liège.

THERMODYNAMIQUE ET MAITRISE DES SYSTÈMES

Du 21 au 24 novembre se réunit à Versailles le congrès annuel de l'A.F.C.E.T. (Association française pour la cybernétique économique et technique). L'A.F.C.E.T. est une société savante qui groupe des mathématiciens, des praticiens de la conduite de processus industriels et des informaticiens. Le titre du congrès est « Modélisation et maîtrise des systèmes ». En fait, les nombreuses communications portent sur tous les grands courants de l'informatique, et la sélection s'est faite sur celles qui apportent une certaine largeur de vue en s'efforçant de se situer à un croisement entre méthodes et domaines d'application.

M. Guy Boulaye, professeur à l'université de Rennes, expose ici comment la théorie des systèmes peut être le trait d'union entre différentes disciplines scientifiques.

PROFESSEUR à l'université libre de Bruxelles et spécialiste de thermodynamique, M. Ilia Prigogine vient de recevoir le prix Nobel de chimie. Son intervention était prévue de longue date comme un temps fort de la séance inaugurale du congrès de l'AFCET. On peut se demander quel rapport il y a entre le prix Nobel de chimie et un congrès de mathématiciens et d'informaticiens. En fait, la théorie des systèmes est le trait d'union. M. Prigogine a expliqué des contradictions apparentes au second principe de la thermodynamique en montrant que ces contradictions s'observaient en fait dans des systèmes « ouverts » ne relevant pas de ce principe.

Or, une part majeure de l'informatique consiste à proposer et à mettre en œuvre des modèles pour conduire des processus économiques, techniques, sociaux... Conduire, c'est-à-dire pratiquement réguler et, le plus souvent, maîtriser. Et, il apparaît de plus en plus comme un fait d'évidence qu'aucun processus, ni aucune situation n'est isolé ; à force de trop isoler artificiellement (pour mieux comprendre ?), on dénature. Cela s'applique même aux très grands ensembles tels que les nations. On l'a vu très récemment en France quand, au traditionnel budget de l'Etat, en tant que variable de commande pour réguler l'activité nationale, il fut substitué un ensemble de variables, d'une part évaluables aussi souvent que nécessaire et donc ayant un impact plus rapide et d'autre part comprenant une variable, le taux de change, qui tient compte de ce qu'une nation est un système « ouvert », c'est-à-dire caractérisé par des échanges avec l'environnement.

Faire évoluer un système ouvert comme s'il était fermé consiste donc à « faire comme si » et admettre des recalages brutaux (et donc souvent dramatiques) de temps à autre : c'est le rôle de certaines dévaluations « impulsionnelles ». Il est bien sûr préférable de faire autrement...

Les informaticiens souvent chargés — nous l'avons dit — de fournir des instruments de saisie et de régulation de situation, doivent donc se préoccuper d'essayer d'embrasser les problèmes de leur ensemble le plus large possible sous peine de s'épuiser à resoudre avec de plus en plus de minutie des problèmes mal posés.

Replacer les problèmes dans leur contexte

D'autre part, les constructions informatiques elles-mêmes ont atteint une complexité telle que les informaticiens pour eux-mêmes, ont besoin de maîtriser cette complexité. Ils ont alors souvent retrouvé la critique de la démarche analytique réductionniste, chère à Descartes, critique faite il y a trente ans environ par L. Von Bertalanfy lorsqu'il créa la « théorie générale des systèmes », que nous appelons maintenant « systémique ». On pourrait la définir ainsi : science de la modélisation des systèmes complexes pour leur maîtrise par l'action (et non pas seulement pour expliquer...). C'est plus exactement un type d'approche.

Les informaticiens y sont très sensibles pour les deux raisons déjà évoquées : besoins des problèmes à résoudre par l'informatique et besoins propres aux systèmes informatiques. J'ajouterais personnellement une troisième raison à ce goût grandissant des informaticiens pour la systématique. La communauté informatique actuelle est formée d'informaticiens diplômés, certes, mais la majorité de cette communauté, y compris les professeurs des diplômés, est faite d'autodidactes. Souvent d'anciens utilisateurs ou « clients » de l'informatique, venant de plus d'horizons très divers. Il leur est ainsi assez naturel d'une part de replacer les problèmes dans leur contexte, et d'autre part de reconnaître, sous des cas concrets très différents, des situations analogues.

Il n'est pas sûr que cette richesse soit conservée au fur et à mesure que les « diplômés » formeront à eux seuls la communauté. D'une part, tout notre enseignement est dramatiquement réductionniste (sous le nom de cartésianisme, il en a même été fait une qualité nationale !) et d'autre part, les enseignants, et enseignements, associant les méthodes et leurs utilisateurs sont plutôt désavantagés...

GUY BOULAYE.

EN TOUTE LOGIQUE

Trucage et magie

PROBLEME N° 107

La magie est compatible avec l'antitrucage, comme vient de le démontrer Michel Gyment, un de nos lecteurs.

Rappelons (problème n° 100) qu'un carré d'entiers positifs *différents est « truqué » si les* nombres qui s'y touchent horizontalement ou verticalement ont un diviseur commun, tandis que ceux qui s'y touchent en diagonale sont premiers entre eux. Réciproquement, dans un carré antitruqué, les nombres sont premiers entre eux quand ils se touchent horizontalement ou verticalement et ont un diviseur commun en diagonale. La figure en montre un de 3 × 3.

2	15	14
45	4	3
16	9	8

D'autre part, un carré est classiquement magique lorsque ses lignes, ses colonnes et ses deux diagonales ont même somme.

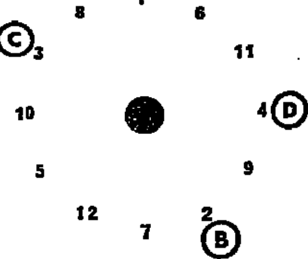
Vous pouvez donc construire au moins un carré magique et antitruqué. Celui de Michel Gyment a pour constante 90.

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

Solution du problème n° 106

Quatre jetons, initialement placés sur les cases 1, 2, 3 et 4 d'un cercle comportant douze cases, peuvent se déplacer en sautant quatre cases. De combien de manières différentes les jetons peuvent retourner aux cases de départ ?

La situation devient simple si l'on réarrange les emplacements



de telle sorte qu'ils se touchent s'ils sont liés par un simple saut. Les déplacements consistent alors à aller sur un numéro adjacent inoccupé. Les jetons sont sur les cases originales. On voit immédiatement qu'ils ne peuvent mutuellement se sauter et ne peuvent réaliser que des permutations circulaires sur 1423 : ADBC, DBCA, BCAD et CADB. Cela donne sur 1234 : ABCD, DCAB, BADC, CDBA.

PIERRE BERLOQUIN.

BIBLIOGRAPHIE

«Le triangle des Bermudes»

■ LE TRIANGLE DES BERMUDES : LA SOLUTION DU MYSTERE, par Lawrence David Kusche. Editions l'Etincelle, Inc., 1651, rue Saint-Denis, Montréal, province de Québec, Canada. 295 pages, illustrations en noir et blanc; 29,50 francs.

Enfin une enquête sérieuse sur le triangle des Bermudes que certains auteurs à succès ont décrit comme une zone de l'Atlantique occidental où disparaissent inexplicablement les navires et plus récemment les avions. De là à parler de forces mystérieuses, de l'Atlantide et des soucoupes volantes, il n'y avait qu'un pas que ces auteurs n'ont pas hésité à franchir.

L. D. Kusche, bibliothécaire à l'université de l'Etat d'Arizona, était fréquemment interrogé par des personnes voulant se procurer des informations sur le triangle des Bermudes. Le sujet l'a intéressé et il a cherché partout des documents relatifs à ces disparitions. De Tokyo à Oslo, de Paris à Washington, de Londres à Saint-Domingue lui sont parvenus de très nombreux renseignements irréfutables.

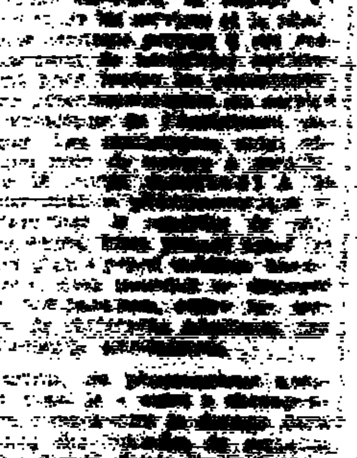
Ainsi est-il parvenu à la conclusion qu'il n'y a pas de mystère du triangle des Bermudes. « A quelques exceptions près, les cas non résolus sont ceux à propos desquels, on n'a pu trouver de renseignements. Dans plusieurs cas, d'importants détails et, dans d'autres, le récit au complet sont de la pure fiction. » Certaines disparitions « mises au compte du triangle [...] ont eu lieu ailleurs [...]. Dans bien des cas, on ignorait quasi complètement l'endroit du désastre [...] contrairement à ce qu'on dit dans la légende, le temps était mauvais lors d'un bon nombre de tragédies évoquées [...]. Des auteurs ont même, dans plusieurs cas, escamoté des renseignements contenant une solution évidente du mystère ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.



LA GRÈVE DES BIOLOGISTES ET DES PHARMACIENS D'HOPITAUX

Les biologistes et les pharmaciens des hôpitaux sont en grève ce mardi 22 novembre pour demander notamment des stages hospitaliers plus précoces pour les étudiants en pharmacie et une ouverture plus grande de l'hôpital aux enseignants de cette discipline. Une proposition de loi a été déposée en ce sens par M. Delong (R.P.R.). Ce meilleur ancrage de l'enseignement pharmaceutique à l'hôpital apparaît essentiel pour les étudiants de plus en plus nombreux qui, en raison de la relative saturation des débouchés du côté des pharmacies d'officine, souhaitent exercer à l'hôpital — un attrait qui s'explique aussi par la multiplicité et l'importance des fonctions exercées par les pharmaciens d'hôpitaux, dont le rôle est encore peu connu mais devrait s'accroître considérablement dans les années à venir.

Diminuer les risques d'erreur

Plusieurs auteurs américains et britanniques ont étudié les erreurs auxquelles donne lieu l'administration de médicaments en milieu hospitalier. Leurs conclusions sont surprenantes puisque, d'après M. Pierre Flouvat, pharmacien des hôpitaux à l'hôpital Ambroise-Paré (Boulogne), « *ces études montrent des erreurs de médication de l'ordre de 15 à 20 %* ». La nature, la quantité, le moment et le mode d'administration des médicaments sont le plus souvent en cause.

Il existe néanmoins un espoir certain de diminuer les risques d'erreurs grâce au développement d'une profession, assez méconnue : les pharmaciens d'hôpitaux.

Depuis 1972, les fonctions des pharmaciens d'hôpitaux et des pharmaciens biologistes ont été dissociées, et parmi la jeune génération, un intérêt croissant s'est manifesté pour la première de ces professions : trois ou quatre candidats au concours en 1972, près de cent vingt cette année.

Approvisionnement et distribution

Le pharmacien d'hôpital est tout d'abord chargé de l'approvisionnement en médicaments. A l'Assistance publique de Paris, chaque établissement fait ses commandes à la pharmacie centrale des hôpitaux à partir des prévisions des différents services, qui possèdent chacun leur pharmacie. Cette distribution à trois niveaux présente des inconvénients. Elle multiplie le nombre des stocks, alourdissant ainsi la gestion. De nombreux pharmaciens estiment, en outre, que le caractère collectif de la distribution de médicaments dans les services ne permet pas un réel contrôle par les pharmaciens. Seul un conditionnement unitaire, correspondant à la prescription effectuée par le médecin pour chaque malade, permettrait selon eux d'améliorer la qualité des soins donnés aux malades : grâce à une telle modification, la non-conformité avec les prescriptions médicales (certaines sont encore transmises oralement), les erreurs de dose ou de manipulation par les infirmières souvent surchargées, les risques de détérioration dans la présentation en vrac, pourraient être évités dans une grande mesure.

Mais cette fromule, qui a été expérimentée notamment à l'hôpital de Longjumeau (Essonne), ne serait pas non plus sans inconvénient. Le conditionnement unitaire impliquerait un volume des stocks beaucoup plus important que dans le cas d'une distribution collective, et supposerait, en outre, un gonflement important des effectifs de la pharmacie.

En l'absence d'un tel mode de distribution, les pharmaciens d'hôpitaux exercent néanmoins un contrôle certain de la distribution des médicaments. Au sein de chaque service, l'interne en pharmacie surveille le stock (étiquetage correct des spécialités, péremption ou altération des produits, etc.) et joue un rôle de conseiller technique dans le travail quotidien de l'infirmière, notamment pour la préparation des prescription médicamenteuses.

« *Malheureusement, le nombre insuffisant d'internes*, souligne M. Flouvat, *ne nous permet pas de laisser un interne dans chaque service en permanence : ainsi, à Ambroise-Paré, il n'y en a que deux en pharmacie pour six cent quatre-vingts lits.* »

Dans de nombreux hôpitaux, le pharmacien établit le bilan, à la fin de chaque mois, de la consommation des médicaments par service, du moins pour les cent vingt médicaments les plus utilisés. Les établissements hospitaliers ne disposent pas, en effet, des moyens d'établir des listes exhaustives, à quelques exceptions près : ainsi à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, des listes établies en commun par les services et la pharmacie de l'établissement définissent les médicaments les plus utilisés par chaque unité ; à Ambroise-Paré, la liaison directe entre les services et la pharmacie centrale permet à cet établissement de bénéficier entièrement pour toutes les consommations pharmaceutiques du service informatique de l'Assistance publique. Les statistiques ainsi obtenues sont de nature à sensibiliser le corps médical à la consommation pharmaceutique et à favoriser le contrôle de certains excès. Elles jettent aussi les bases d'un « *profil médical hospitalier* », d'où pourrait se dégager une comparaison, entre les services de différents hôpitaux, des traitements administrés.

Parfois, les pharmaciens assurent aussi le « suivi » thérapeutique, c'est-à-dire le dosage dans le sang des malades de certains médicaments. Selon les individus, une même molécule chimique peut en effet être métabolisée de manière fort différente : on constate des écarts de 1 à 10. Au lieu d'ajuster le traitement sur une période de huit à dix jours, mieux vaut donc déterminer, par un examen, le dosage satisfaisant. En fait, faute de personnel et à défaut de connaissances suffisamment élaborées dans un domaine assez nouveau, rares sont les pharmaciens qui peuvent se consacrer à de telles tâches.

Les différentes actions de pharmaco-vigilance sont certainement moins bien prises en charge dans les établissements isolés, où les pharmaciens, rarement assistés d'un interne, doivent assurer toutes les commandes aux laboratoires et réaliser toutes leurs préparations sans bénéficier de l'appui logistique d'un organisme centralisateur tel que la pharmacie centrale de l'Assistance publique de Paris. De manière générale, les pharmaciens d'hôpitaux sont en nombre insuffisant : on en compte un pour cinquante médecins hospitaliers, contre un pour cinq aux Etats-Unis. Un effort dans ce domaine renforcerait pourtant la sécurité des malades et réduirait le coût de l'hospitalisation.

NICOLAS BEAU.

● *La plaquette d'information sur « les hôpitaux de Paris »*, diffusée à un million d'exemplaires par l'Assistance publique, fait l'objet d'une demande de saisie auprès du juge des référés de la part du Syndicat des généralistes de Paris et du Syndicat des médecins du Val-de-Marne. Ces deux organisations estiment que « *cette brochure porte une atteinte grave aux médecins de ville de la région parisienne dans la mesure où le seul numéro de garde indiqué par l'Assistance publique est celui de l'Association des urgences médicales de Paris (AUMP), qui emploie seulement des médecins salariés, alors que des systèmes de garde ont été créés, notamment à Paris et dans le Val-de-Marne, par les généralistes eux-mêmes* ».

Les kinésithérapeutes demandent une définition plus précise de leur profession

L'expérience de ces trente dernières années a montré la place prise par les masseurs-kinésithérapeutes dans le système de soins, notamment pour la rééducation des handicapés moteurs, des rhumatisants ou des malades atteints d'affections neurologiques. Pourtant, cette profession a la volonté d'améliorer son image auprès des patients : « *Le manque de précision de la loi de 1946 définissant notre statut*, a déclaré M. Boudot, président de la Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes - rééducateurs (F.F.M.K.R.) (1), *a permis de nombreux abus, parmi lesquels le massage « thaïlandais », le massage thermal ou l'activité de certaines esthéticiennes.* »

Pour cette raison, les responsables de la F.F.M.K.R. appuient la proposition de loi du docteur Bernard Pons, député du Lot, responsable de la santé pour le R.P.R., tendant à préciser les termes de « *massage* » et de « *gymnastique médicale* » contenus dans la définition de la profession.

L'imprécision des textes actuels rend, en effet, difficiles les poursuites qui pourraient être entreprises pour exercice illégal de la kinésithérapie — une faute qui devrait, d'après les dirigeants de la F.F.M.K.R., être désormais considérée comme un délit — et non plus passible d'une simple contravention, afin de faciliter les poursuites qui sont laissées, aujourd'hui, à la seule initiative du procureur de la République.

Les kinésithérapeutes veulent donc se placer au-dessus de toute critique afin de lutter plus efficacement contre l'augmentation du ticket modérateur de 25 % à 35 % qui frappe leurs actes depuis le mois de février dernier. Prenant l'initiative de dénoncer les fraudes et les abus, les responsables de ce syndicat se sentent fondés à souligner « *le caractère réellement thérapeutique* » de leurs pratiques et l'injustice qu'il y a à rembourser moins les séances de kinésithérapie que les consultations médicales. — N. B.

(1) 9-11, rue des Petits-Hôtels, 75010-Paris.

Le travail reste pour les handicapés un mode d'insertion privilégié

Les responsables de la revue « Réadaptation » (1) — qui traite de la rééducation, de la scolarité et de l'orientation des handicapés — ont pu, en fêtant le 25e anniversaire de leur journal, le mercredi 16 novembre en présence de M. René Haby, ministre de l'éducation, souligner le chemin parcouru. Alors que Robert Buron, fondateur de cette revue, constatait dans le premier numéro que l'époque qui s'achevait en 1953 avait été pour la réadaptation « l'époque des pionniers », aujourd'hui, le problème des handicapés a une dimension collective : en témoignent la campagne d'information sur les handicapés que s'apprête à mener le Comité d'éducation pour la santé, et la parution des décrets de la loi d'orientation de 1975, qui devrait être achevée avant la fin de l'année.

M. Trannoy, qui a succédé à R. Buron, à la mort de ce dernier, en 1973, comme président de *Réadaptation*, reconnaît les progrès accomplis : « *L'intégration dans le monde du travail s'améliore, comme le montre l'ouverture des concours de l'éducation nationale aux aveugles et grands infirmes ; de plus, les handicapés se marient de plus plus, malgré la disposition fiscale qui supprime la demi-part de quotient familial en cas de mariage avec une personne valide.* » Les politiques suivies ne sont pas pourtant à l'abri des critiques des représentants des associations de handicapés : ainsi si l'équipement a progressé, tous les besoins, notamment ceux des plurihandicapés, ne sont pas encore pris en compte.

De plus, les prises en charge en établissement, souvent fort lourdes financièrement, ont été dans l'ensemble préférées à des aides matérielles, individuelles, permettant de maintenir les handicapés en milieu normal. Quant au fonctionnement des commissions départementales d'éducation spéciale (C.D.E.S.), chargées par la loi de 1975 d'orienter « *les enfants à problèmes* » vers les établissements spécialisés, il est apparu souvent défectueux à M. Trannoy, « *faute de moyens et quelquefois de compétences* ».

Enfin, l'emploi des handicapés, particulièrement dans une conjoncture économique difficile où le chômage frappe d'abord les moins aptes, reste un problème épineux. Or, comme l'a souligné M. François Bloch-Lainé, président du Comité national français de liaison pour la réadaptation des handicapés : « *Le travail, la réussite professionnelle, restent généralement pour le handicapé le moyen privilégié d'« être comme les autres », de se rapprocher de cette société qui le rejette.* » Mais les mesures préconisées dans ce domaine ne doivent pas se retourner contre leurs bénéficiaires : ainsi, la loi de 1957 obligeant les entreprises à employer des handicapés, est souvent peu respectée. Mais « *assortir cette réglementation de mesures coercitives et associer la personne handicapée à de lourdes amendes n'empêche-t-il pas*, a demandé M. Bloch-Lainé, *d'intégrer les handicapés dans des conditions économiques semblables aux autres ?* ». « *De même, la création d'ateliers protégés dans les entreprises, prévue par la loi, ne risque-t-elle pas de se traduire par une mise à l'écart des handicapés légers ou des personnes âgées ?* »

Les termes « *adaptation* », « *intégration* », « *insertion* » sont revenus souvent dans les interventions. Peut-être aurait-il fallu nuancer se schéma, notamment pour certains handicapés mentaux, pour qui une assimilation trop volontariste peut être source de frustrations, de régressions ?

N. B.

(1) 10, rue de Sèvres, Paris-75007. 11 francs le numéro mensuel.

CORRESPONDANCE

Vers une information collective sur le médicament

A la suite de la publication dans « le Monde de la médecine » du 16 novembre d'une page consacrée au « bon usage du médicament », nous avons reçu la lettre suivante du docteur François Baumann, un des responsables de la Société de formation thérapeutique du généraliste, dont le but est d'apporter aux praticiens une information non « corrompue » sur le médicament.

« (...) Nous nous sommes retrouvés — généralistes de quartier — agacés et voire franchement irrités par la formule de démarchage publicitaire entreprise par les visiteurs médicaux, au cabinet du médecin.

» Cette « visite médicale » qui prend parfois des prétentions d'information scientifique, laisse souvent rêveur et en tout cas insatisfait, en ce qui concerne une réelle formation — indispensable — sur le médicament, qui est, dans une grande mesure, l'arme majeure et la décision finale d'une consultation de médecine générale : c'est-à-dire l'extrême importance d'une information juste, contrôlée et fiable sur les thérapeutiques employées, information rarement retrouvée dans cette formule lorsqu'elle émane du fabricant, commerçant, c'est-à-dire du laboratoire pharmaceutique.

» En réaction contre cet état de fait, nous avons créé un groupe de pharmacologie, qui éliminant le monologue publicitaire, permet une information plus objective sur la denrée d'utilité publique que constitue le médicament. Les réunions sont mensuelles et durent environ deux heures. Y assistent, outre les médecins généralistes, un phamarcologue et un spécialiste, ainsi que des délégués de laboratoires pharmaceutiques qui viennent défendre leur produit face à une contrepartie plus équilibrée, rendant possible une discussion et donc une objectivité supérieure de l'information.

» Cette formule est satisfaisante sur plus d'un plan, car elle permet un progrès dans la connaissance pharmacologique du médicament, une participation active du médecin généraliste dans un débat qui est le sien, et non celui d'une quelconque démarche publicitaire, elle l'oblige à réfléchir sur les dossiers de ses malades, à rompre avec l'isolement de sa pratique. Elle débouche sur une expérimentation « en ville » de médicaments qui ne sont actuellement expertisés qu'à l'hôpital avec tout ce que ce type d'étude peut comporter de tronqué et d'incomplet.

» Il paraît, en effet, impensable que la seule expérimentation hospitalière en matière de thérapeutique soit valable, alors que c'est en pratique de ville que le plus grand pourcentage de produit sera utilisé.

» S'il est vrai que la formule de petits groupes de médecins abordant la thérapeutique avec un souci d'objectivité, n'est pas encore très répandue, l'idée née dans le douzième arrondissement de Paris, et soutenue par l'Asformed, fait cependant son chemin en province (Haut-Rhin, Loiret, etc.) (...) »

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 22 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits; 18 h. 30, L'île aux enfants; 18 h. 50, Les aventures de l'énergie; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediffusion); 19 h. 10, Une minute pour les femmes (Pourquoi et comment faire son testament ?); 19 h. 45, Eh bien raconte.

20 h. 30, Série documentaire : Lettres d'un bout du monde (l'Espagne, première partie : Les maîtres de Jerez);

21 h. 30, Variétés : Les découvertes de TF 1, prod. A. Blanc et C. Berard, réal. G. Folgoas.

22 h. 30, Emission de l'INA : Un homme, une terre (Au bout du petit matin. Aimé Césaire, réal. S. Maldoror).

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis; 18 h. 40, *C'est la vie; 18 h. 55, Jeu* : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil; 20 h., Journal;

20 h. 30, Dossiers de l'écran. Téléfilm : Francis Gary Powers.

22 h., Débat : Des espions dans *le ciel*.

Avec John Maury, chef du département russe à la C.I.A. de 1954 à 1962; Jean Cathala, journaliste français en poste à Moscou lors de l'affaire de l'U 2; Janice Melvini, sœur de Francis Gary Powers; Jessica Hillman, autre sœur de Powers, qui a assisté au procès de Moscou; Déodat du Puy-Montbrun, journaliste, auteur de « les Armes des espions »; Hubert Bortzmeyer, conseiller auprès du directeur général du Centre national d'études spatiales.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes; 19 h. 5, Emissions régionales; 19 h. 40, Tribune libre : Assemblée consistoriale israélite; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : QUATRE DU TEXAS, de R. Aldrich (1964), avec F. Sinatra, D. Martin, A. Ekberg, U. Andress, Ch. Bronson, V. Buono (rediffusion).

En 1870, au Texas, deux aventuriers se disputent 100 000 dollars volés, sur lesquels un banquier malhonnête cherche à mettre la main.

Un western humoristique et tapageur, avec bagarres et poursuites, animé par des acteurs célèbres.

22 h. 10, Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Une certaine France de mon grand-père », *de G. Roupnel; 19 h. 25, Sciences : l'inné* et l'acquis;

20 h., Dialogues : Progrès de la psychiatrie moderne, avec le professeur P. Denikel et l'écrivain René Barjavel; 21 h. 45, Musiques de notre temps; 22 h. 30, Entretiens avec... *G. Neveux; 23 h.*, De la nuit;

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine; 19 h., Jazz time (les défricheurs); à 19 h. 35, Kiosque; 19 h. 45, Hommage au pianiste Alfred Cortot;

20 h. 30, Musique à découvrir : « Sonate n° 1 » (Hindemith); « Sonate pour violon seul » (Bartok); « Figure de résonances » (Dutilleux); « Sonate pour deux pianos » (Hindemith), par *G. Joly et J. Robin*; 22 h. 30, France-Musique la nuit : regards sur la musique de chambre.

MERCREDI 23 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Emission pédagogique; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout; 12 h. 30, Midi première; 13 h., Journal; 13 h. 40, Les visiteurs du mercredi; 17 h. 55, Sur deux roues; 18 h. 10, A la bonne heure; 18 h. 25, Pour les petits; 18 h. 30, L'île aux enfants; 18 h. 50, Les aventures de l'énergie; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à *Kerbriant (rediffusion)*; 19 h. 10, *Une minute* pour les femmes (Trente centres d'informations féminines. Pour quoi faire ?); 19 h. 45, Eh bien raconte; 20 h., Journal;

20 h. 30, Téléfilm policier : Double Détente, de J.-Cl. Bonnardot, avec E. Bierry, G. Leclerc, D. Emilfork.

A proximité du fauteuil roulant d'un vieillard sans âge, le vol difficile de deux statuettes anciennes.

22 h. 10, Emission philosophique : Des idées et des hommes (Soren Kierkegaard, le philosophe du secret), par D. Huisman et M.-Th. Malfray.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion); 14 h., Aujourd'hui madame (Ils ont fui la ville); 15 h., Le monde merveilleux de la couleur; 15 h. 55, Un sur cinq; 18 h. 25, Dorothée et ses amis; 18 h. 40, C'est la vie; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil; 20 h., Journal;

20 h. 30, *Magazine : Question de temps* (avec l'empereur Bokassa I[er], chef de l'Etat de la République Centrafricaine); 21 h. 30, Feuilleton : l'Echange; 22 h. 25, Juke box : Ted Nugert.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

Par suite de la grève de vingt-quatre heures des personnels de la chaîne, un programme minimum (excluant la « Tribune libre » et les émissions enfantines) est diffusé sur FR 3. (Lire nos informations.)

19 h. 20, Emissions régionales; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : POLICE SUR LA VILLE, de D. Siegel (1967), avec R. Widmark, H. Fonda, I. Stevens, H. Guardino, J. Whitmore, S. Clarke (rediffusion).

La vie professionnelle et privée d'un inspecteur de police new-yorkais, chargé d'arrêter un assassin dans un délai de trois jours.

Un portrait psychologique d'une grande intensité et la critique d'une société en désagrégation dans laquelle policiers et criminels se livrent une guerre implacable.

22 h. 5, Actualités; 22 h. 20, Un événement : le Concorde.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : André Velter (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50); 7 h. 5, Matinales; 8 h., Les chemins de la connaissance... 1851, l'Angleterre victorienne; à 8 h. 32, Mémoire, mythologie, écriture; 8 h. 50; Echec au hasard; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie; 11 h. 2, Musique en Grande-Bretagne; 12 h. 5, Parti pris (vie des femmes); 12 h. 45, Panorama;

13 h. 50, Soliste : les pianistes G. Doyen et O. Gartenlaub interprètent sept « Danses slaves » de Dvorak; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Bruit de la mer », de C. Bonnafé; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : mercredi-jeunesse (les enfants dans la ville); 17 h. 32, Musique en Grande-Bretagne; 18 h. 30, Feuilleton : « *Une certaine France de mon grand-père* », G. Roupnel; 19 h. 25, La science en marche : la luminescence;

20 h., La musique et les hommes : musique et société en Grande-Bretagne; 22 h. 30, Entretiens avec... G. Neveux; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique; 9 h. 2, Grandes formes; 10 h., La règle du jeu : la musique de l'Inde... cours de chant de N. Rao; 12 h., La chanson; 12 h. 35, Sélection concert; 12 h. 40, Jazz classique (les enfants de Flechter Henderson).

13 h. 15, Stéréo postale; 14 h., Mélodies sans paroles... Nouvelles auditions : œuvres pour Ondes Martenot (Chaynes, Tisné); à 15 h., Œuvres de Sperger, Schubert, Schumann, Schoenberg, Bruckner; 18 h. 2, Musiques magazine; 19 h., Jazz time (les hommes du président); 19 h. 35, Kiosque; 19 h. 45, Hommage à Cortot;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... Orchestre national de France, direction G. Bertini. Avec le pianiste T. Vasary : « Lulu » suite (Berg); « Concerto pour piano n° 3 » (Bartok); « Symphonie n° 4 » (Brahms); 22 h. 30, France-Musique la nuit : regards sur la musique de chambre.

Programme minimum mercredi sur FR 3

Un programme minimum, excluant la « Tribune libre » et les émissions enfantines, est diffusé mercredi 23 novembre sur FR 3. Les personnels de la chaîne sont, en effet, appelés par les syndicats F.O. et C.F.D.T. à une grève de vingt-quatre heures affectant les programmes nationaux, régionaux et d'outre-mer. Des grèves tournantes dans les stations régionales sont à prévoir dans les jours à venir.

Ce mouvement (auquel ne s'associent pas, pour l'instant, la C.G.T. et le S.N.J.) est destiné à appuyer les négociations en cours concernant le renouvellement de la convention collective, signée le 31 décembre 1975, et qui vient à expiration le 1[er] janvier 1978. Contestés dès leur signature parce qu'ils n'entérinaient pas les droits acquis du temps de l'O.R.T.F., les textes ont été dénoncés par les personnels à la fin du mois de juillet dernier et font, depuis, l'objet d'une nouvelle négociation entre la direction et les syndicats. Ceux-ci veulent obtenir le droit à la concertation dans des conseils paritaires présidant aux promotions, des assurances concernant la qualification des personnels, des grilles équivalant à celles en vigueur dans les autres sociétés issues de l'O.R.T.F. pour les salaires de bas niveau ainsi qu'une amélioration des normes de travail.

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 23 NOVEMBRE

— *M. Chaban-Delmas*, ancien premier ministre et maire de la ville de Bordeaux, participe à l'émission « RIM.C. choc » sur Radio-Monte-Carlo, à 13 h. 20.

— *S.M. Bokassa 1[er]*, chef de l'Etat de la République Centrafricaine, est l'invité de l'émission « *Cartes sur table* », sur Antenne 2, à 20 h. 30.

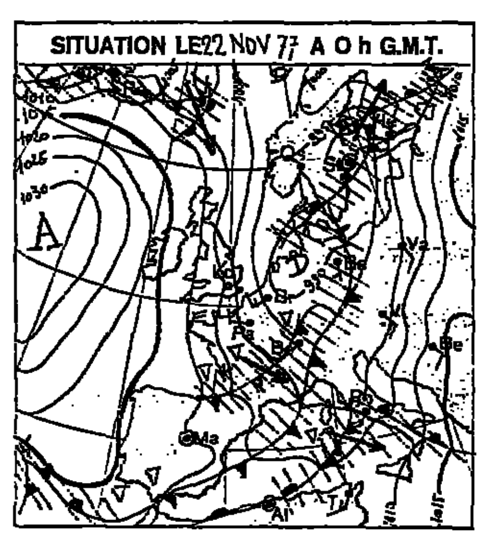
FR 3 : le S.N.J. dénonce le « traitement de faveur » accordé à M. Barre

Le bureau national de la section FR 3 du Syndicat national des journalistes proteste contre « *le traitement de faveur accordé au premier ministre par la direction de FR 3* », qui « *met à nouveau les antennes régionales de ce service public à la disposition du pouvoir politique* ». Le S.N.J. ajoute : « *Une fois de plus, la direction de FR 3 prend la lourde responsabilité d'accorder un traitement de faveur au premier ministre sur les antennes régionales, en diffusant sur l'ensemble des pays de Loire un reportage sur la visite de M. Barre à Tours.* »

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 NOV 77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23-XI-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 22 novembre à 0 heure et le mercredi 23 novembre à 24 heures :

Le flux d'air froid et instable, qui s'est établi sur la France à l'arrière de la perturbation d'Europe centrale, s'atténuera, et des masses d'air maritime un peu moins froides, alimentant la nouvelle perturbation du nord de l'Ecosse (qui se déplacera vers le sud-est), pénétreront *sur nos régions septentrionales.*

Mercredi, quelques giboulées de pluie (ou de neige à basse altitude) tomberont encore dans la matinée sur le Nord-Est, le nord des Alpes et l'est du Massif Central, puis des éclaircies un peu plus nombreuses pourront se développer.

Sur le reste de la France, on notera un temps nuageux avec des éclaircies, mais des brouillards se formeront temporairement, surtout dans l'Ouest, le Bassin aquitain et l'ouest du Massif Central. Ils pourront être localement givrants, et les sols seront alors glissants. Dans la journée, *le temps deviendra progressivement* moins froid et très nuageux de la Bretagne à la Flandre et aux Ardennes; quelques faibles pluies ou bruines pourront être observées, surtout près des côtes et au nord de la Seine : elles seront localement précédées d'un peu de neige sur les hauteurs.

Les vents, de nord à nord-ouest, s'affaibliront, sauf *de la Provence* à la Corse, où ils seront assez forts. Des gelées matinales apparaîtront au lever du jour dans les régions de l'intérieur bénéficiant d'éclaircies.

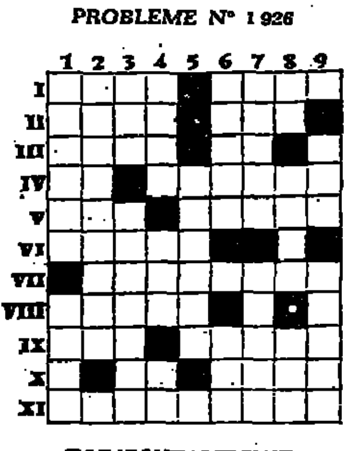
Mardi 22 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 003,7 millibars, soit 752,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 novembre; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 18 et 7 degrés; Biarritz, 9 et 4; Bordeaux, 11 et 0; Brest, 7 et 5; Caen, 7 et 5; Cherbourg, 6 et 5; Clermont-Ferrand, 7 et 2; Dijon, 7 et 3; Grenoble, 12 et 1; Lille, 6 et 1; Lyon, 9 et 3; Marseille, 15 et 4; Nancy, 6 et 2; Nantes, 7 et 1; Nice, 10 et 2; Paris-Le Bourget, 6 et 3; Pau, 7 et 0; Perpignan, 10 et 5; Rennes, 7 et 3; Strasbourg, 5 et 2; Tours, 5 et 2; *Toulouse, 9 et 1*; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 13 degrés; Amsterdam, 3 et 1; Athènes, 17 et 12; Berlin, 5 et 1; Bonn, 7 et 2; Bruxelles, 6 et 2; Iles Canaries, 24 et 19; Copenhague, 6 et 3; Genève, 6 et 2; Lisbonne, 13 et 5; Londres, 5 et 4; Madrid, 10 et −3; Moscou, 4 et −3; Nairobi, 23 (max.); New-York, 12 et 8; Palma-de-Majorque, 20 et 5; Rome, 15 et 15; Stockholm, 5 et 1; Téhéran, 17 et 6.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 926



HORIZONTALEMENT

I. Fait tapisserie; Titre interdit à celle qui tourne mal. — II. Comment ne pas le trahir ?; Coule de source. — III. Petites prisons; Cité. — IV. Pronom; Thébain en vue. — V. Orientation; Refuge de boudeur. — VI. Ne craint ni le froid ni l'eau. — VII. Jouet des vents. — VIII. Figure mythologique. — IX. Peut être utilisé comme fichu; Produit *de nettoyage.* — X. Début de série : Rose ou noir. — XI. Ne manquent pas d'aplomb.

VERTICALEMENT

1. Atténue les effets d'un coup de fusil; Un avertissement à prendre au sérieux. — 2. Se laissent plus ou moins impressionner. — 3. Fit des tas d'histoires; Ne saurait rougir d'un fort tirage. — 4. Se trouve donc quelque part; Orientation; Déçoit un *amoureux anglais.* — 5. Point d'appui. — 6. Fait du bruit; Indique un déplacement futur. — 7. A une cervelle d'oiseau; Allonge un itinéraire. — 8. Abréviation; Prénom étranger; Plante. — 9. Cancre; S'écoulaient plus ou moins vite chez les Latins.

Solution du problème n° 1 925

Horizontalement

I. Ana; Mèche. — II. Bosse; Rus. — III. Alt; Usas. — IV. Tresses. — V. Rue; Sûr. — VI. Cric; Lèse. — VII. Ruer; Eues. — VIII. As; Evasés. — IX. Caire; ESE. — X. Hi !; Axe. — XI. Etalement.

Verticalement

1. Abat; Crache. — 2. Noir; Rusait. — 3. Astérie. — 4. Sucreral. — 5. Meuse; Vexé. — 6. Se; Léa; EM. — 7. Crasseuse. — 8. Hus; *Usées.* — 9. Es; Pressent.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste officielle

DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SOMMES A PAYER F.
1	61 831 431 1 761 1 921 9 571 228 731 110 311	200 500 1 000 5 200 5 000 5 000 5 000 5 000 000
2	22 72 862 9 802 228 732 110 312	200 200 500 5 000 5 000 50 000
3	93 463 7 803 8 463 228 733 94 563 110 313	200 1 000 5 000 6 000 5 000 50 000 50 000
4	44 0 804 1 514 228 734 110 314	200 5 000 5 000 5 000 50 000
5	735 228 735 13 525 51 355 110 315 262 985 332 915	1 000 6 000 50 000 50 000 50 000 100 000 100 000
6	7 996 9 568 228 736 53 656 110 316 047 456	5 000 5 000 5 000 50 000 50 000 100 000
7	6 647 228 737 63 347 82 467 110 317 055 317 166 277	5 000 5 000 50 000 50 000 50 000 100 000 100 000
8	718 7 488 228 738 09 848 13 008 41 928 110 318	500 5 000 5 000 50 000 50 000 50 000 50 000
9	9 409 949 8 929 228 739 110 319	100 600 1 100 5 100 5 100 50.100
0	1 030 1 180 40 960 110 310 277 490 305 360 228 730	5 000 5 000 50 000 50 000 100 000 100 000 500 000

LISTE ETABLIE PAR LE SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

TRANCHE DU SUPER-LOT
TIRAGE DU 21 NOVEMBRE 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 23 NOVEMBRE 1977
77 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine) 53è

Journal officiel

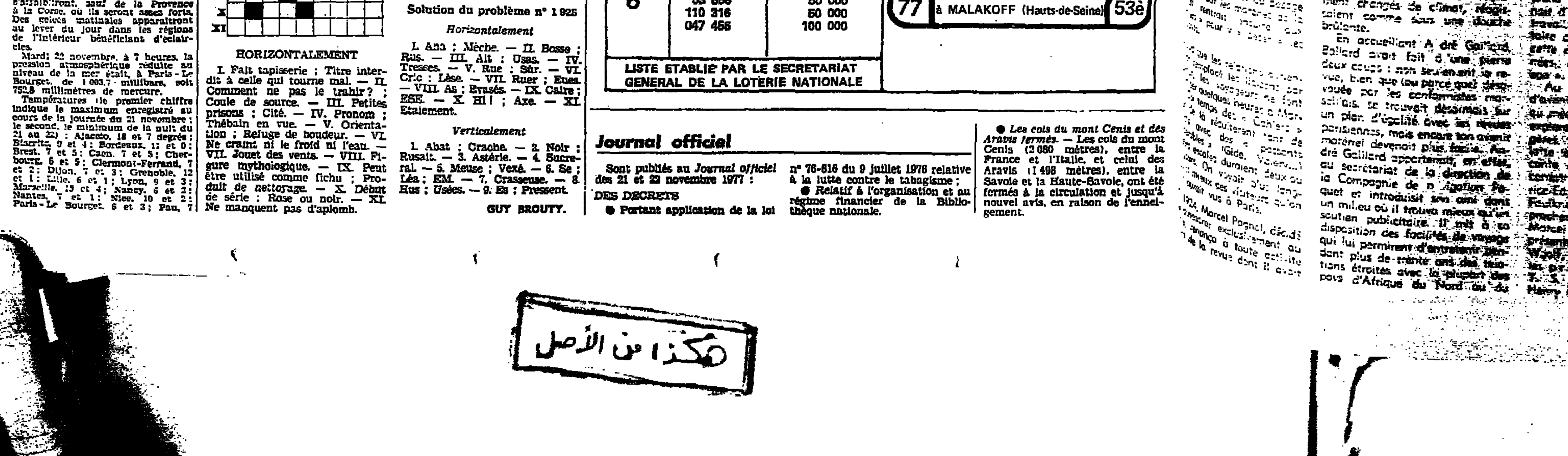
Sont publiés au *Journal officiel* des 21 et 22 novembre 1977 :

DES DECRETS

● Portant application de la loi n° 76-616 du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre le tabagisme;

● Relatif à l'organisation et au régime financier de la Bibliothèque nationale.

● *Les cols du mont Cenis et des Aravis fermés.* — Les cols du mont Cenis (2 080 mètres), entre la France et l'Italie, et celui des Aravis (1 498 mètres), entre la Savoie et la Haute-Savoie, ont été fermés à la circulation et jusqu'à nouvel avis, en raison de l'enneigement.



Le Monde

une semaine avec

Provence - Alpes - Côte d'Azur

une terre d'échanges

C'est vers l'Orient que Marseille arme ses meilleures flottes

POUR une large part le dynamisme du commerce extérieur d'un pays se mesure à l'activité de ses ports maritimes. Les échanges français avec l'étranger constituant actuellement un (légitime) sujet de satisfaction, il n'est pas étonnant que dans les docks et le long des môles souffle ces temps-ci un petit vent d'espoir.

Et d'abord, à Marseille — de la Joliette à Port-Saint-Louis-du-Rhône, — le premier port français, de loin, pour le volume de son trafic et le premier port de la Méditerranée. Ce n'est pas sans plaisir que les responsables de l'établissement public ont pu annoncer à leurs sourcilleuses autorités de tutelle parisiennes un redressement spectaculaire des résultats financiers : bénéfice de 5,5 millions de francs l'an dernier alors qu'en 1975 on avait quelque gêne à afficher (comme dans tous les autres ports) un trou de 12 millions de francs.

Et 1977 pourra peut-être s'annoncer comme l'année du redressement durable. Sans doute, le pétrole ne devra-t-il plus être considéré comme la manne régulière qui justifiait tous les investissements et autorisait tous les espoirs. Sans doute, la réparation navale doit-elle s'apprêter à traverser une crise longue, dont les effets néfastes pour la trésorerie du port sont considérables. Mais du côté des chances, comment ne pas saisir que c'est vers le Levant, l'Orient et l'Afrique (accessibles facilement depuis que le raccourci de Suez peut être réemprunté) qu'il faut aller chercher les cargaisons et les marchés ?

Un port étant par nature une immense et multiforme entreprise de commerce, les dirigeants de Marseille n'ont pas attendu 1977 pour comprendre l'intérêt d'une telle conversion. C'est probablement le seul port du monde qui a su, en peu de temps et le mieux, tirer profit des changements brutaux de la géographie économique du monde et du nouveau moyen de transport maritime qu'on appelle les « Roll on Roll off » ou « Ro Ro » (1). Ces cargos de petite taille embarquant directement des camions, des remorques ou des marchandises sur palettes sont bien adaptés aux ports d'Algérie, de Libye ou d'Arabie Saoudite, où les navires habituels de gros tonnage attendent parfois plus d'un mois avant de pouvoir vider leurs cales sur des quais bondés. Les « Ro Ro », en revanche, par roulage, livrent leurs 400 ou 500 tonnes de camions en vingt-quatre heures. *« Les directeurs de ports sont psychologiquement favorables aux navires « rouliers » qui ne les encombrent pas »*, relève M. Pierre-Edouard Cangardel, président de l'Union industrielle et maritime, qui exploite six navires de ce modèle en Méditerranée.

« On constate un parallélisme rigoureux entre l'importance de l'embouteillage des ports de la mer Rouge ou d'Afrique du Nord et le développement des navires « Ro Ro ». Du coup, Marseille, spécialisée dans ce trafic, en profite », confirme M. Jean-Pierre Isoard, président du groupement Sud-Cargo. De fait, le trafic des marchandises diverses (machines, équipements électriques et mécaniques, téléviseurs, conteneurs...) aura progressé en 1977 d'au moins 24 %. Et, tandis que le nombre de départs vers les Etats-Unis régresse de moitié, la fréquence des navires qui lèvent l'ancre à destination de la mer Rouge est, d'une année sur l'autre, en augmentation de 54 %. S'il existe un « Far-West maritime », c'est à l'est qu'il se trouve... (Il y aurait bien d'autres « pays neufs » à explorer, par exemple le continent sud-américain. Mais sur cette ligne d'échanges Marseille occupe une place médiocre, presque indigne d'un des plus grands ports du monde.)

Ignorant les frontières, accueillant un bateau étranger avec autant d'égards qu'un navire français, luttant pour conserver les trafics internationaux qu'il a su attirer vers ses transitaires et ses armateurs tout en essayant de conquérir de nouveaux débouchés, industrialisant, stockant, transformant, négociant, un port ne peut négliger les dangers d'une concurrence toujours plus vive. C'est un lieu commun de rappeler — en boutade — que le premier port du nord-est de la France s'appelle... Anvers et que Rotterdam constitue le port naturel de la Ruhr.

Des ambitions de quel rival Marseille doit-elle donc se garder ? La géographie — mais une géographie actualisée, — contient la réponse. Actualisée par les routes, les autoroutes, les réseaux ferrés (et la politique des tarifs) ou les canaux. Actualisée aussi par la souplesse, ou la rigidité, des pratiques portuaires et commerciales ou par les hauts et les bas du climat social.

Le réseau d'autoroutes qui permet à Caen de se placer dans l'arrière-pays... de Marseille a un effet directement bénéfique. *« Des camions britanniques chargent à Birmingham, passent la Manche entre Pool et Cherbourg, descendent jusqu'à Marseille et deux ou trois jours plus tard, grâce aux navires « Ro Ro », se retrouvent au Moyen-Orient. Ce trajet est plus rentable et plus rapide pour un expéditeur des Midlands qu'un voyage maritime, à partir de Liverpool par exemple »*, explique M. Cangardel. En revanche, des ports comme Livourne — bénéficiant des « retombées » de l'image quelque peu ternie de Gênes, — ou Barcelone (où les salaires des dockers sont moins élevés qu'en France) peuvent, progressivement, grappiller des frets naturellement destinés à Marseille.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 23.)

(1) Sur un cargo classique, le chargement se fait par des grues, donc verticalement ; sur les « Ro Ro », la manutention est horizontale, ce qui, théoriquement, est plus rationnel, donc moins cher.



(Dessin de PLANTU.)

Le cliché : le Vieux-Port ; la réalité : la nouvelle Méditerranée.

Le Var : de calanques en restanques (PAGE 22)

Avant la bataille de mars 78 (PAGE 22)

Sisteron Airport ? (PAGE 23)

Les routes en priorité (PAGE 24)

Un voisin, Monaco (PAGE 24)

Le dialogue des universités (PAGE 26)

Les souvenirs d'un Phocéen (PAGE 26)

Une mer à partager (PAGE 27)

voix du large

Les escales des « Cahiers du Sud »

par LÉON-GABRIEL GROS

SI je m'écoutais, c'est en journaliste que je conterais l'aventure des « Cahiers du Sud » en insistant surtout sur leur spécificité marseillaise, quitte à illustrer (un peu trop !) la fameuse formule parisienne : « On ne voit cela qu'à Marseille ! » Elle a le don d'irriter les Marseillais, elle leur semble dépréciative alors que l'on peut, au contraire, dans le cas qui nous occupe, la tenir pour l'appréciation la plus adéquate de l'activité qui fut celle des « Cahiers du Sud ». Oui, « on ne voit cela qu'à Marseille », une revue littéraire dirigée par un peseur-juré du commerce. Car telle fut la profession de Jean Ballard ; il appartenait à cette corporation dont les origines remontent au roi René ; tous les jours, entre 3 heures et 8 heures du matin, il allait procéder au pesage des légumes sur les marchés de la ville et rentrait ensuite aux « Cahiers » pour y « peser » les manuscrits.

Depuis que les relations aériennes ont remplacé les liaisons par paquebot, les voyageurs ne font que passer quelques heures à Marseille. Du temps des « Cahiers » — et de là résultèrent tant de contacts avec des « passants considérables » (Gide, Valéry...) — leurs escales duraient deux ou trois jours. On voyait plus longtemps et mieux ces visiteurs qu'on ne les aurait vus à Paris.

En 1924, Marcel Pagnol, décidé à se consacrer exclusivement au théâtre, renonça à toute activité au sein de la revue dont il avait été le fondateur. Il laissait ses amis — Gaston Mouren, homme de théâtre, Louis Brauquier, l'un des plus grands poètes de sa génération — absolument libres mais non moins désemparés. Ce qu'il fallait aux « Cahiers du Sud », c'était un entraîneur, un aimant, une vigie. « Nous l'eûmes avec André Gaillard », écrivait Ballard. On vit alors aux « Cahiers » surgir des noms nouveaux, ceux de la véritable avant-garde. C'étaient les nouveaux pétroleurs de lettres, issus de Dada ou de la révolution surréaliste. Les noms d'Eluard, Michaux, Péret, Supervielle, Soupault, Vitrac, Artaud, se succédaient en désordre mais sans interruption, et les lecteurs, brusquement changés de climat, réagissaient comme sous une douche brûlante.

En accueillant André Gaillard, Ballard avait fait d'une pierre deux coups : non seulement la revue, bien que (ou parce que) désavouée par les conformistes marseillais, se trouvait désormais sur un plan d'égalité avec les revues parisiennes, mais encore son avenir matériel devenait plus facile. André Gaillard appartenait, en effet, au secrétariat de la direction de la Compagnie de navigation Paquet et introduisit son ami dans un milieu où il trouva mieux qu'un soutien publicitaire. Il mit à sa disposition des facilités de voyage qui lui permirent d'entretenir pendant plus de trente ans des relations étroites avec la plupart des pays d'Afrique du Nord ou du Proche-Orient et de mettre sur pied la plupart des numéros spéciaux.

En cette année 1930, qui marque le début de la grande époque des « Cahiers », André Gaillard venait de mourir, en décembre 1929, au moment où il corrigeait les épreuves du numéro spécial « la Poésie et la Critique ». Les dés étaient désormais jetés aussi bien en ce qui concernait l'évolution idéologique de la revue que les conditions pratiques de son existence. La rédaction en chef était assurée par Gabriel Bertin, qui s'y consacra jusqu'à sa mort, en 1945. Enfin (surtout conviendrait mieux) Ballard initiait sa jeune femme Marcelle, qu'il venait d'épouser, à ses méthodes de travail et faisait d'elle une secrétaire comme il en existait peu à cette époque puis, au fil des années, de plus en plus son « alter ego ».

Au cours de ces dix années d'avant guerre, les C.D.S. furent, au même titre que la N.R.F., des explorateurs des littératures étrangères. Dès 1931, Alexandre Vialatte leur donna la traduction du conte de Kafka « Joséphine la cantatrice », et, dès 1934, Maurice-Edgar Coindreau y révélait Faulkner. De leur côté, les plus proches collaborateurs de la revue, Marcel Brion et Henri Fluchère, y présentaient, le premier, Virginia Woolf, Yeats, Tagore, le second les premières traductions de T. S. Elliot, D. H. Lawrence, Henry Miller, Powys. Au cours de cette même période parurent les deux premiers numéros spéciaux qui firent date et auxquels on se réfère encore aujourd'hui : « le Théâtre élisabéthain » auquel restent attachés les noms de Pierre d'Exideuil, Georgette Camille, Edmond Jaloux, et « le Romantisme allemand » qui fut surtout l'œuvre d'Albert Béguin et sortit en même temps que son « Ame romantique et le rêve ». Parus à la veille de la guerre « l'Islam et l'Occident », dû à Emile Dermenghem, et « Retour aux mythes grecs » sorti en août 1939, « comme une lumière au bord du gouffre... un appel aux sources devant le monde de l'obscur », témoignent du souci de maintenir, envers et contre tout, les valeurs du monde méditerranéen.

Bien entendu les « Cahiers », auxquels collaboraient régulièrement Pierre-Jean Jouve et Paul Eluard, accueillirent à leurs débuts ceux qui devaient être les tout premiers de la nouvelle génération, notamment Patrice de La Tour du Pin dont ils publièrent en même temps que la N.R.F. des fragments de « la Quête de joie » et Pierre Emmanuel qui devait se révéler plus tard dans les revues de la Résistance. Ils furent aussi les premiers à révéler, non seulement dans la revue mais en éditant deux de ses recueils, le jeune Bordelais Jean Cayrol qui, miraculeusement rescapé des camps de la mort, devait se révéler comme un des écrivains majeurs de l'après-guerre.

(Lire la suite page 28.)

Var — Si le voyageur n'est pas saisi au cœur alors tant pis pour lui, le « pôvre »

ÇA commence mal : le Var, on le sait, n'est pas dans le Var. Il s'en est allé couler ailleurs depuis que le canton de Grasse, en 1860, est devenu alpin-maritime, Cannes comprise. Amputé, gardant pour consolation un nom qui n'était plus à lui, le département allait-il jamais s'en remettre ? Depuis sa constitution, par la Constituante, il n'a pas cessé — comme s'il cherchait un centre, perdu en même temps que la Provence découpée — de promener sa préfecture d'est en ouest et du nord au sud : d'abord de Toulon (punie en 1793) à Brignoles, puis de Grasse à Draguignan, et de nouveau — non sans éclats de voix et de grenades lacrymogènes — à Toulon où, pour faire bonne mesure, on trouve maintenant deux préfets, l'un civil, l'autre maritime, naguère prenant leurs distances et désormais réunis. Précédant cet ultime « mouvement préfectoral », Mgr l'évêque avait déserté l'antique Fréjus dès 1957 pour rallier le grand port.

Bien que parfaitement excentrée à l'extrême sud, semblable réunion donne à croire qu'avant de retrouver, dans la région, la province perdue, ce département voué aux dispersions — et toujours tiraillé entre les *pôles marseillais et niçois — veut affirmer* son unité et, à défaut d'un nom propre, son identité. On avait bien parlé de le baptiser « Îles d'Or » ou « Verdon », mais c'était là encore afficher une dichotomie : le *« Var coupé en deux »*, une population pour les trois quarts maritime et, pour le dernier quart, montagnarde à demi. Pire : dans la seule agglomération toulonnaise quelque quatre cent mille habitants — ce qui, ailleurs qu'entre Marseille et Nice, ferait une grosse capitale régionale, — « contre » deux cent mille pour tout le reste...

Le soleil et la marine font Toulon

Au vrai, il n'y a pas deux pays varois mais bien une douzaine, qui chacun suit son penchant. Ainsi, bien que tout à fait maritimes, les deux massifs primitifs de l'Esterel rouge et des Maures sombres font montagne à part, et couvrent un cinquième du département. A leurs pieds, Saint-Tropez, Sainte-Maxime, Saint-Raphaël et, au-delà, Fayence, cousinent si bien avec Cannes qu'un édile niçois songea naguère à « se » *les annexer, au saint nom du tourisme.* Le Verdon sauvage, et déjà « gar–t », reste marié avec les Alpes-de-Haute-Provence. Rians, qui se souvient de Giono, voit quatre départements provençaux se croiser sur la Durance et regarde vers Manosque, Aix et Marseille. Brignoles, de l'empire Pechiney, est rouge d'une bauxite qui périclite. Le Luc est, d'autoroute, plaque tournante demain. Draguignan, privée de préfecture mais riche de trois mille nouveaux militaires et étudiants en artillerie, garde son quant-à-soi dans ses avenues larges, tracées par Haussmann.

Le mouton transhume de bas en haut et piétine, chassé des 36 000 hectares du « plus grand camp militaire d'Europe » (Canjuers), tandis que la vigne conquérante relie le haut pays à la mer, degré par degré. Poste avancé de la Côte d'Azur — et première à conquérir pour ses vins le label A.O.C. — Bandol n'en finit plus de grandir. Depuis la nouvelle autoroute littorale (B 52), elle reçoit, à l'année ou au week-end, les Marseillais « secondaires ».

« *Toulon*, répondait hier un président de la République, *a le soleil et la marine !* » C'est vrai. Toutefois, une autre vérité est si flagrante qu'elle est entrée au dictionnaire. « *Il plane*, M. Larousse dixit, *une incertitude concernant la principale fonction de la ville (port militaire), à la base des activités annexes de Toulon et de sa périphérie.* » De fait, avant-hier, un autre président général, et tautologique, affirmait que la Méditerranée est une mer fermée, et envoyait l'escadre du Levant au tonnerre de Brest. Ponant d'abord ! Aujourd'hui la flotte étant revenue dans cette mer aussi intérieure qu'internationalement fréquentée — et le troisième président de la V[e] ayant déclaré maritime l'avenir de la France — le tonnage global de la marine nationale n'en finit pas de fondre...

Le maire d'une ville où l'amirauté siège depuis 1555 ne peut, tout en prônant la diversification des activités, s'en réjouir. Et, pour l'emploi, les syndicats s'inquiètent : les salaires des treize mille civils — dont neuf mille trois cents à l'arsenal — dépendent du ministère des armées. Parallèlement, la grande crise de la construction navale, qui atteint les chantiers de La Seyne (cinq mille huits cents salariés aux C.N.I.M.), interdit de distraire des travaux pour l'arsenal et ses sous-traitants, lesquels licencient depuis 1976. Le bâtiment ? Première activité non agricole du département, il régresse depuis 1974. La bauxite ? « *Il en reste pour cinq ans* », affirme-t-on chez Pechiney. (« *Pour cinquante ans* », rétorquent les syndicats). Et le préfet (civil) enregistre un chômage « structurel » et annonce dix-sept mille chômeurs.

« *Marine et soleil* ». Si l'une est incertaine, l'autre est assuré... et se vend (trop) bien. Alors, le Var « bronze-cul » de l'Europe, comme chante le voisin Marti ? Tourisme et re-tourisme ? « *Non*, répondent en chœur — mais à chacun sa voix ! — élus, organismes, administration. *Le tertiaire absorbe déjà 65 % des actifs : pas question de gonfler encore un tertiaire saisonnier. Il faut diversifier, sans rejeter abruptement le militaire ni le touristique.* » Dans ce pays de contrastes violents — mer et montagne, couleurs et humeurs, sécheresses et déluges, — voici curieusement le maître mot : « *mesure* ».

Les « envahisseurs » avec nous

Il en a vu bien d'autres, ce vieux pays ! Siècle après siècle, il a fondu en son creuset tant de peuples divers !

Terre chaleureuse depuis toujours, une lourde invasion toutefois la menace : celle des ruées du tourisme au soleil, spéculateurs en tête. La civilisation des loisirs — promise — ne fera qu'amplifier le mouvement. Sur la Côte, les petites villes basculent, pour l'été, de cinq mille habitants à quelque cinquante mille habitants : profits pour quelques-unes, déséquilibre pour la commune. Et les bétonnages, les endigages, l'espace conquis, dénaturé, stérilisé... On connaît, à l'intérieur, les « mitages » de la résidence secondaire anarchique et dispersée. Et les colonisations par « villages » entiers, importés du nord de toute l'Europe. Et la lente marée des retraités d'ailleurs s'ajoutant au retour des originaires « exilés » durant leur vie active.

Alors ? « *Dehors l'envahisseur ?* » comme l'inscrivent sur les routes les autonomistes avancés ? Non plus. Le choix est fait du plus difficile : de la « mesure ».

Nées du sol même, des idées ont pris force : *Soleil, Espace, Mer*, sont les vraies richesses. A les exploiter mieux, plus sagement, l'équilibre sera retrouvé. Alors, en bonne santé, maître chez soi, on n'en recevra que mieux ses hôtes.

De calanques en restanques

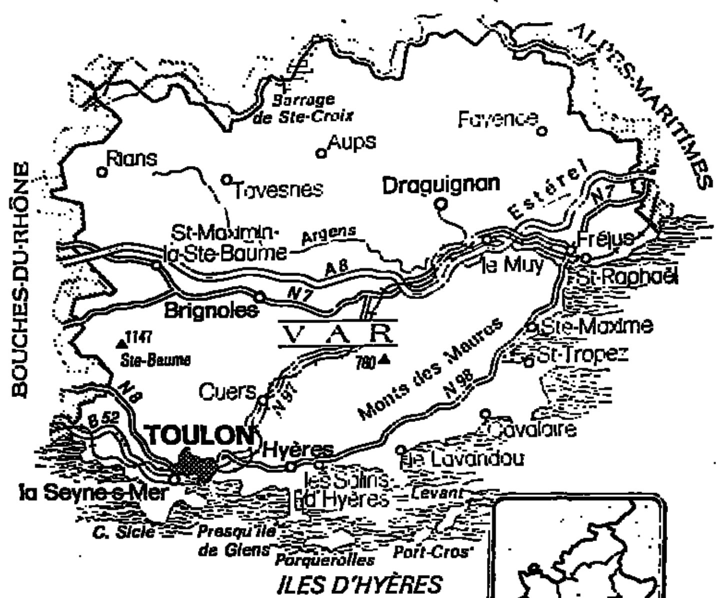
Le point est fait. D'un certain « retard » sur les voisins on peut tirer des chances nouvelles. Avant-hier la voie ferrée abandonnant la mer de Toulon à Saint-Raphaël, hier l'autoroute suivant le même sillon, ont livré directement leurs foules aux Alpes-Maritimes. *La côte varoise s'en est trouvée* pour un temps préservée. A l'intérieur, collines, gorges, routes étroites, ont longtemps « *défendu l'espace* ». Ici, il reste quelque chose à sauver. Mais l'enclavement, le repliement, ne peuvent être l'avenir. D'ailleurs, c'est fini. L'autoroute B 53 venue de Marseille va rejoindre après Toulon l'A 8 vers Nice. Et, de mer à montagne, les routes commencent à se frayer un passage plus large et moins « tordu » vers la Durance, Brignoles, le Verdon. L'aéroport de Toulon-Hyères (horaires à revoir !) accroît son trafic et allonge sa piste pour les gros porteurs. On s'ouvre donc. « Avec mesure ».

Mais que le « dosage » est difficile !

Pratiquement ? Sur la corde raide, entre « défense » et « développement impératif », on avance, selon crédits, selon résistances, en appelant souvent « *une décentralisation véritable, un pouvoir de décision* ».

● TOURISME. — Il sera « bien tempéré ». Sur la côte, « *le contre-pied*, dit-on, *des Alpes-Maritimes.* » Non au gigantisme, au bétonnage, aux « restructurations » (c'est l'intention proclamée...). Utiliser l'équipement existant, développer sa *qualité*, stations d'épuration comprises. Bâtir à 15 ou 20 kilomètres du littoral, tendre à une ouverture de toute l'année qui stabilise l'emploi et rentabilise l'équipement, retrouver la vocation hivernale de la Côte, soutenue par le week-end des Marseillais, voire des Lyonnais. A l'intérieur, priorité à la défense de l'*espace* rural. Il faut « *alléger* » la côte par l'aménagement de plans d'eau (Verdon, Saint-Cassien, Carcès) et l'animation de villages encore dolents. Contradiction, puisque « *le Verdon ne veut pas être une Côte d'Azur de rechange* » ? Non. Question, toujours, de « dosage », de « mesure ».

● AGRICULTURE. — A partir de cet espace « organisé », elle doit jouer, elle aussi, la qualité. Pour le vin, ici, l'effort est évident. Le meilleur vient de passer de V.D.Q.S. en A.O.C. Les « *coteaux varois* » viennent de déposer à la Fédération nationale, à Paris, leur dossier pour passer en V.D.Q.S.



La vigne domine. Truffe, miel, lavande n'ont besoin que d'une publicité égale à leur mérite, et le mouton, rétréci, d'espace. Les barrages et le canal de Provence combattent deux ennemis « éternels » : la sécheresse et l'incendie. « *Eici, l'aigo es d'or.* » Fruits, légumes et fleurs (en plein développement) ont des noms de label : Solliès, Hyères, Ollioules, etc.

● INDUSTRIE. — Les aléatoires retombées de Fos, la fermeture des hauts fourneaux de Sud-Acier (La Garde) n'incitent pas au gigantisme. Il faut, là encore, du léger et de la qualité. Et revoici le « soleil » ! Ici le rêve du solaire n'est pas un rêve : il sera industrie. Draguignan prépare pour mai 1978 des *Journées* (vraiment) *internationales*. Et quatre sites ont été retenus pour la première centrale solaire en France.

« *Emploi : et si le salut venait de la mer ?* », titrait récemment *Var-Matin*. Elle n'a pas tout dit, la mer. Même le tourisme n'est pas uniquement sur les plages à protéger. Toulon, jeune port de croisière et gare maritime, va déjà atteindre, pour l'année 1977, les deux cent mille passagers, et de nouveaux pavillons sollicitent l'escale, séduits par le cadre. La « plaisance » et sa logistique, créatrice d'emplois, exigent seulement des solutions nouvelles, respectant les sites et les fonds.

Dans la rade, le port de commerce en construction à Brégaillon, est un pari courageux à tenir entre Marseille et Nice.

« *Et la marine*, dit l'amiral-préfet, *n'est pas seulement le combat naval. C'est aussi l'étude de la mer et des fonds sous-marins.* » Ici commence un autre grand chapitre.

Parmi d'autres, la Jeune Chambre économique fonce dans cette direction : « *Il y a certes l'« incertitude », mais aussi une infrastructure unique, encore mal exploitée : le formidable potentiel — équipements et hommes qualifiés — de l'arsenal, qui a construit notamment le batyscaphe, toujours champion du monde de profondeur, les navires océanographiques, les plongeurs du GISMER (Groupe international sous la mer), si souvent au service des écologistes.* »

Il vacille, le cliché d'une cité rendue apathique par sa dépendance séculaire aux décisions de la rue Royale ! Comme celui d'un département « traversé » mais en marge des courants neufs, se morfondant sur son beau passé de prospérité et d'indépendance fière. Déjà, « à l'intérieur », le dépeuplement des campagnes est stoppé. Il reste à faire.

Disons seulement ceci : si un jour quelque « vacancier » délaissant les foules, s'en va, à pied, de « *calanques* » en « *restanques* », de champs de fleurs en touffes de thym maigre, d'îles en pics, de soleils en déluges, de village « *requinquillé* » en désert de caillasse, de « *baou* » en « *aven* », en canyons... et s'il n'en est pas — ce vacancier ou cet indigène — saisi au cœur, pris à la gorge, alors tant pis pour lui, le « pôvre » ! JEAN RAMBAUD.

avant la bataille

Les inconnus de la nouvelle vague

PARTAGE entre un haut pays montagneux, rural, pauvre, traditionnel, et une côte à la fois industrielle, résidentielle, plus bourgeoise et riante, le département du Var avait élu en 1936 deux députés communistes, à La Seyne et à Brignolles. Marius Escartefigue, candidat indépendant, l'avait emporté à Toulon, ville réputée modérée dont il était le maire, tandis que le chef-lieu de l'époque, Draguignan, était demeuré et demeure encore un fief socialiste. Les socialistes varois, depuis Renaudel, puis avec le docteur Chauvin et maintenant avec M. Edouard Soldani, maire de Draguignan et président du conseil général, se rattachent plutôt à la tendance réformiste, modérée, proche autrefois de Guy Mollet et aujourd'hui de M. Gaston Defferre. Ce n'est que dans les circonscriptions côtières que les tendances nouvelles du socialisme, et notamment le CERES, ont fait des adeptes dans les années les plus récentes, mais elles se sont heurtées à la pesanteur du socialisme traditionnel.

Pourtant, après la Libération — en raison notamment de son action dans la Résistance, — le parti communiste a connu une grande poussée que l'établissement du scrutin proportionnel a ensuite quelque peu freinée. La gauche partagée entre socialistes et communistes recueillait alors les quatre cinquièmes des sièges (deux soc., deux com., un ind.). Ce fut ensuite la vague gaulliste de 1958 qui permit aux partisans du général de Gaulle d'enlever les quatre sièges de députés au scrutin d'arrondissement. Le mouvement de balancier est revenu vers la gauche depuis 1973, la majorité gouvernementale ne conservant plus que deux mandats, ceux de M. Mario Bénard à Hyères (2[e] circ.) et de M. Bernard Lafont, suppléant d'Aymeric Simon-Lorière, à Toulon (3[e] circ.), les deux autres étant allés à MM. Pierre Gaudin, P.S. (1[re] circ.) et Philippe Giovannini, P.C. (4[e] circ.). La poussée de la gauche s'est manifestée aussi aux élections municipales où les socialistes ont maintenu leurs positions dans le Haut-Var, ont conquis Hyères sur le R.P.R. mais ont dû rendre Saint-Raphaël à M. René Laurin, ancien maire et ancien député R.P.R.

Si les socialistes ont conservé les trois sièges de sénateurs lors du dernier renouvellement, avec la réélection de M. Edouard Soldani et l'élection de MM. Gaudin et Jean-Jacques Péron, les dirigeants traditionnels et un peu vieillissants du socialisme varois doivent désormais compter avec deux éléments nouveaux.

Les « jeunes Turcs » de la gauche.

Sur la côte, des hommes plus jeunes s'attaquent aux fiefs protégés. Il s'agit d'enseignants de la « nouvelle vague », comme M. Christian Goux, nouveau maire de Bandol, proche de M. Mitterrand, ou de MM. Jean-René Etienne et Jean-Paul Ferrier, qui représentent le CERES avec dynamisme et conviction. La fougue des deux derniers autant que leur fidélité à l'union de la gauche les ont conduits à enfreindre les directives parisiennes du P.S., et, lors des dernières élections municipales, M. Ferrier a été exclu. A Toulon, notamment, le parti socialiste est maintenant sinon exangue du moins dispersé et en pleine réorganisation. Les dernières élections communales ont aussi permis aux communistes de pénétrer dans quelques municipalités, mais il semble qu'au niveau départemental le P.C. éprouve désormais quelques difficultés à renouveler ses cadres et à dégager de nouvelles élites. La nouvelle génération de responsables communistes, en adoptant une attitude très agressive envers les socialistes varois, ne se rend pas populaire auprès d'un vaste électorat comme avait pu le faire M. Giovannini, de surcroît authentique héros de la Résistance. Sa suppléante, Mme Danièle de March, qui doit se présenter à sa place dans la 4[e] circonscription, ne semble pas recueillir la même audience que lui, ni surtout devoir bénéficier d'autant de voix personnelles.

Dans la majorité, la situation a été bouleversée par la mort inopinée en avril dernier d'Aymeric Simon-Lorière, maire de Sainte-Maxime et député R.P.R. de la 3[e] circonscription (Toulon-centre), qui venait — sans succès — de menacer M. Maurice Arreckx, maire de Toulon (P.R.), lors des élections municipales.

Le suppléant du député défunt, M. Bernard Lafont, qui a été démis de ses responsabilités de secrétaire général de l'Union travailliste (gaullistes de gauche) par M. Gilbert Grandval, président de cette organisation, milite maintenant à la fois au Mouvement des démocrates de M. Jobert et au Carrefour social-démocrate de MM. Lenoir et Stoléru. Sa candidature ne suffira pas à pallier la disparition d'Aymeric Simon-Lorière.

L'homme du président

Le R.P.R., ayant décidé de défendre ce siège, qui, avant 1973, avait été occupé par M. Pierre Pouyade, U.N.R., a désigné pour porter ses couleurs M. Pierre Mazeaud, conseiller d'État, ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports et ancien député R.P.R. des Hauts-de-Seine. Celui-ci risque de se heurter à M. Arreckx, considéré comme l'homme fort de Toulon et aussi comme le représentant du « parti du président » et le candidat du pouvoir en place. Mais puisque n'existe plus entre lui et M. Mazeaud le contentieux personnel qui s'était alourdi avec Aymeric Simon-Lorière, certains stratèges imaginent volontiers un transfert de la candidature du maire de Toulon dans la 4[e] circonscription, où il aurait — selon eux — de bonnes chances de battre la candidate du parti communiste.

Est-ce pour préserver cette éventualité, qui assurerait à la majorité les deux sièges de l'agglomération, que le R.P.R. tarde à désigner son candidat dans la circonscription de l'ouest, dont le député fut, avant 1973, M. Marcel Bayle, U.D.R., distancé de cinq cents voix seulement par M. Giovannini ?

Les socialistes sont davantage concernés par les deux autres circonscriptions. Dans la deuxième circonscription, M. Mario Bénard, député R.P.R., a certes perdu sa mairie d'Hyères en mars dernier, mais son vainqueur, M. Péron (P.S.), est depuis lors devenu sénateur. C'est un jeune professeur, M. Jean-René Etienne, de tendance CERES, qui l'affrontera donc. Toutefois, le R.P.R. a amélioré ses positions dans cette circonscription en retrouvant la mairie de Saint-Raphaël, et les autres formations de la majorité se sont confortées à Fréjus avec le succès de M. Francis Léotard (P.R.), fils de l'ancien maire. Enfin, pour le siège de Draguignan (première circonscription), M. Gaudin, député socialiste étant devenu sénateur, c'est M[e] Alain Hautecœur, gendre de M. Soldani, qui sera le candidat du P.S. face à une concurrence plus vive du parti communiste.

D'autres inconnues pourront peser sur l'issue du scrutin des 12 et 19 mars : les écologistes, qui trouvent ici un terrain favorable mais dont les organisations sont éparses et divisées, et les rapatriés, nombreux à Toulon, où ils représentent le cinquième du corps électoral. M. Mario Bénard s'est fait leur défenseur, mais beaucoup d'entre eux jugent les mesures gouvernementales trop limitées et d'effet trop lointain.

ANDRÉ PASSERON.

au cœur

C'est vers l'Orient que Marseille arme ses flottes

(Suite de la page 21.)

« Marseille est cher », s'accordent à constater tous les armateurs et les transitaires. Le directeur d'une des plus grandes entreprises européennes de transit et de groupage de marchandises raconte : *« J'expédie une turbine ou un générateur vers l'Algérie. Coût du fret : 135 à 150 francs la tonne. A Marseille, les opérations de manutention, entre le wagon et le navire, pourront me coûter jusqu'à 90 francs. A Anvers, ce ne serait que 15 à 20 francs ! »* Mais il ajoute, en vrai professionnel : *« Le côté agréable, c'est que Marseille est le royaume des débrouillards. On arrive avec la marchandise après l'heure limite d'embarquement ? Qu'importe ! On passe. Il manque un document commercial ? La douane ne vous fait pas d'histoire. Au Havre, celui qui voudrait faire passer des machines à coudre industrielles pour des machines domestiques récolterait une belle amende ! Ici, on s'arrange toujours, pour tout... Comme à Marignane d'ailleurs. »*

Comment lutter contre Anvers et Rotterdam ?

Là où le bât blesse, c'est lorsqu'on aligne dans les factures les frais de main-d'œuvre. Il n'est pas normal qu'il faille huit dockers pour chaque opération de chargement d'un navire « Ro Ro » plus deux autres postés devant l'ascenseur *« Faut-il qu'un docker chargé d'appuyer sur un bouton soit payé 200 francs par jour ? Faut-il nécessairement un docker assis à côté du camionneur qui conduit son véhicule ? »*, tonne un armateur.

« Nous contestons ces accusations de malthusianisme et de cherté de main-d'œuvre » (2), réplique M. Alfred Visit, secrétaire général du syndicat marseillais des dockers (C.G.T.). *« Un docker qui chôme touche 75,55 francs par jour. A raison de trois jours de « tampon » par semaine, comment pourrait-il nourrir sa famille ? La révolution des modes de transport et de manutention s'est traduite par une baisse des heures de travail. Et pourquoi ne compte-t-on pas le prix du gardiennage effectué par des polices privées ? Ces gardiens font des fichiers sur nous. Ils nous cherchent des ennuis. Pour une voiture du syndicat laissée devant le hangar, ils nous assignent au tribunal ! »*

La sécurité des biens et des personnes serait-elle menacée ? Au printemps dernier, le comité central des armateurs avait allumé une bombe en laissant accréditer l'idée que les docks phocéens avaient quelque similitude avec les terrains vagues de Chicago des années les plus noires. Il est vrai que certains rapports de commandants naviguant sur les lignes de l'Extrême-Orient et de l'océan Indien étaient terriblement accusateurs sur certaines pratiques marseillaises. Mais il était aussi quelque peu excessif et injuste de faire passer les dockers provençaux — et eux seuls — pour des malandrins intéressés d'abord et avant tout par la rapine ou les expéditions punitives. *« Marseille est un port rapide où nos navires sont en sécurité »*, constate d'ailleurs M. Cangardel. La vérité est que, en dehors des dockers professionnels, il existe encore, à Marseille, une main-d'œuvre « tout venant », bricolant de-ci de-là, au noir, et qui peut échapper à l'autorité du syndicat C.G.T.

1977 ayant été une année sociale assez calme, il faut penser à l'avenir.

Un avenir qui dépend essentiellement de la conjoncture mondiale. D'un accroissement de la flotte française aussi : *« Est-il normal que les minéraliers qui approvisionnent Solmer soient de nationalité étrangère ? »*, interroge M. Paul Moracchini, secrétaire général des marins marseillais (C.G.T.), l'avenir dépend de la politique des responsables marseillais avant tout. *« La politique officielle de la France consistant à conclure des accords bilatéraux — comme avec l'Algérie — est une politique défectueuse, aux conséquences anti-économiques »*, dit franchement M. Paul Fabre, président du Port autonome. *« Le niveau des frets est fixé trop haut, ce qui dissuade des chargeurs de passer par Marseille. Ils préféreront Anvers ou Rotterdam. Ces accords bilatéraux — avec partage de trafic — relèvent d'un nationalisme étroit et ne comportent en général aucun engagement quant à la qualité du service. Que deviendront ces accords si un jour la C.E.E. s'accorde sur une politique maritime ? »*

Les responsables du port rejettent toute forme de protectionnisme. Ils ont le goût de la « guerre commerciale ». Ils voudraient que le port joue un rôle d'« éclatement » en Méditerranée. Largement amorcé pour les hydrocarbures et un peu pour les conteneurs, Marseille - Fos peut jouer ce rôle demain pour tous les produits pondéreux (il existe à Fos des « espaces infinis » qui ne demandent qu'à stocker, stocker, stocker !).

Les primeurs, enfin, sont un bon filon. Israël se place désormais en premier client de Marseille, avant le Maroc. Le transport des fruits israéliens en conteneurs est à l'ordre du jour. Marseille pourrait se mettre sur les rangs pour ravitailler l'Allemagne, dont le trafic passe actuellement par Trieste, ce qui représente 250.000 tonnes.

Gaston Defferre : le port doit rester dans la ville

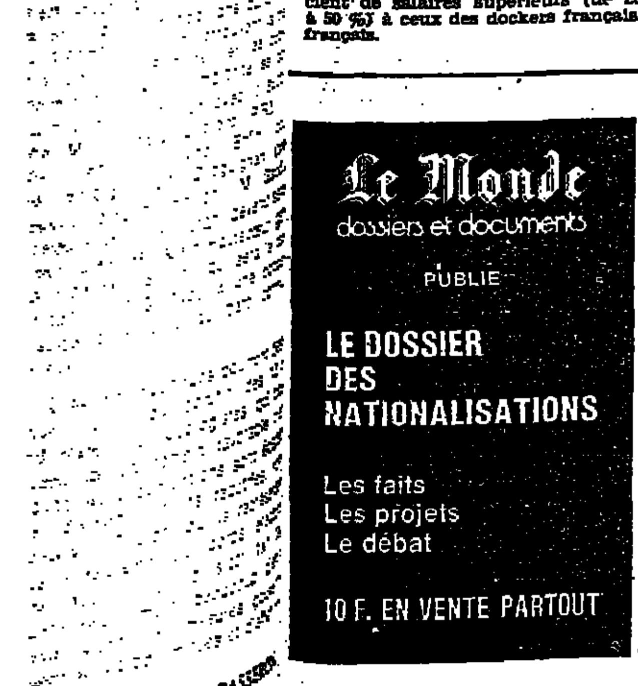
Où porter l'effort d'équipement ? A Fos, né dans l'allégresse, il y a près de dix ans, mais si loin, si vaste, si malcommode dès qu'il s'agit d'accueillir des navires qui ne sont pas des géants ?

Plutôt à la Joliette et à Mourepiane, où la ville la plus grande de France après Paris se baigne dans la mer ? Les responsables hésitent, et la doctrine d'hier a besoin d'une réactualisation maintenant que les grandes zones portuaires ne sont plus à la mode. M. Gaston Defferre, maire (P.S.) de Marseille, a fait son choix : *« Il est essentiel de fixer et de développer sur le territoire municipal les activités portuaires. S'il est naturel de localiser à Fos les trafics nécessitant de grandes surfaces en arrière des quais, il est indispensable que le port de Marseille continue à accueillir le trafic des passagers et des marchandises diverses. Cet objectif implique que l'Etat et le Port autonome poursuivent une politique active d'investissement permettant la modernisation et le développement des installations existantes. Comme 54 % des emplois liés au port appartiennent au secteur tertiaire, la ville a encouragé, dans le centre ville, la construction d'un centre méditerranéen du commerce international dont les travaux débuteront au début de 1978. Ce centre offrira aux professions portuaires (transitaires, assureurs, banques...) un ensemble d'installations modernes et d'équipements spécialisés. »*

Faudra-t-il alors que Marseille, lorsqu'elle regardera vers le couchant, vers les tubulures, les hauts fourneaux et les darses de Fos enfoncées dans les cailloux de la Crau, condamne ce qui fut d'abord un pari national, ce qui fut aussi, un peu, son enfant ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(2) Selon M. Jean Valleix, député R.P.R. de la Gironde, rapporteur du budget de l'équipement, les dockers d'Anvers et de Rotterdam bénéficient de salaires supérieurs (de 20 à 50 %) à ceux des dockers français. français.



gros plan

SISTERON AIRPORT ?

SUR la carte aéronautique de la région provençale entre Marseille-Marignane (+ 12 % de croissance par an, 10 millions de bénéfices en 1976) et Nice (+ 7 % par an) restait un blanc du côté des Alpes. Il y avait bien l'aérodrome de Gap-Tallard mais sa piste inextensible de 850 mètres était d'une approche difficile. Les techniciens préféraient faire du neuf sur un terrain qui, à leur avis, s'y prêtait à merveille, celui de Sisteron-Vaumeilh.

Cet aéroport aurait arrosé les stations de sports d'hiver des Alpes du Sud. Ne parlait-on pas alors de créer quelque trente mille lits à Jausiers-Restefond autour d'un domaine skiable de 8 000 hectares ? Des charters des neiges auraient amené les skieurs — américains et japonais — jusqu'au pied des pistes. Dans cette perspective, les experts ne croyaient pas déraisonnable d'envisager vers 1985, pour Sisteron-Vaumeilh, un trafic d'environ cent mille passagers par an.

Le 24 décembre 1976, le préfet des Alpes-de-Haute-Provence déclarait d'utilité publique les travaux de construction de cet aéroport. Le 20 mai 1977, l'association des riverains obtenait du tribunal administratif de Marseille un sursis à exécution. Les pouvoirs publics admettent maintenant que « l'utilité de ce terrain se discute et qu'en tout état de cause la parole est aux collectivités locales ».

Les grands projets touristiques alpins qui soutenaient cette opération sont, en effet, abandonnés. Pour M. Jean Chappert, directeur régional de l'aviation civile, on pourrait néanmoins bâtir, dans les quatre ans à venir, à Sisteron-Vaumeilh, une piste de 1 650 mètres et exploiter un service bi-quotidien vers Paris. « Tout compte fait, *indique-t-il*, la dépense envisagée — 30 millions de francs — reste modeste puisqu'elle équivaut au coût de construction de 6 kilomètres d'autoroute en rase campagne. » *Néanmoins personne, même parmi les élus, n'est très chaud pour se lancer dans cette aventure. Pour l'heure, la chambre de commerce des Hautes - Alpes négocie plus modestement avec Air-Alpes l'ouverture d'une ligne Gap-Lyon.*

JACQUES DE BARRIN.

L'une des rares villes de France en expansion continue :

DRAGUIGNAN

une capitale dont la vocation est de promouvoir "la mesure de l'humain" en équilibrant les multiples vocations d'un pays de Provence, de Méditerranée et de Côte d'Azur.

DRAGUIGNAN n'est pas une ville comme les autres.

De là viennent certaines méconnaissances, certaines méprises, certains mauvais traitements, - je pense au transfert de la Préfecture du Var, qu'on a beaucoup commenté et sur lequel je ne veux point insister, tout tournés que nous sommes vers l'avenir : je dirai simplement qu'autant qu'un crime contre une communauté qui n'a point failli, ce fut une monumentale erreur dont pâtit tout le département.

De là vient aussi le profond et indéfectible attachement que Draguignan suscite chez ceux qui ont des yeux pour voir, un cœur pour ressentir, et un esprit pour raisonner.

Draguignan n'est pas une ville comme les autres, et ne laisse personne indifférent.

Equilibrer plusieurs vocations

La géographie, l'histoire, le climat, - une douceur infinie du paysage, la latinité de ses terres, l'humanisme de ses sites et l'urbanité de ses habitants, se conjuguent toujours pour modeler, sinon le "miracle", du moins le privilège dracénois. Quiconque, qu'il soit homme d'économie ou de culture, épris de tradition ou de modernité, en course de loisirs ou en quête de racines, de sèves, de lumières pour son corps, son âme ou son art, trouve ici réponse à ses questions.

Car Draguignan est une ville-réponse, une ville-clef, une ville-synthèse, - une ville provençale, une ville azuréenne, une ville méditerranéenne au sens prestigieux et nourricier de ces vocables. Et cela sans vain éclat, sans tapage, sans montre excessive, en parfaite discrétion et en sincère simplicité, - avec mesure, toujours à la mesure humaine. Une ville où il fait bon vivre, une ville où l'on vit vraiment, authentiquement.

En vérité, la vocation de Draguignan est d'assumer plusieurs vocations, son rôle d'ouvrir sur une diversité d'univers d'apparence opposés, comme peuvent l'être la mer et la montagne, et d'en assurer l'accord. Sa mission, inscrite dans la réalité physique d'un terroir Verdon-Méditerranée comme dans celle non moins concrète d'un passé de ville-carrefour, de ville-marché, de ville-échanges, de ville-accueil entre les massifs du Nord et les rivages du Sud, entre la Provence et le Comté de Nice, est celle, confirmée, d'une capitale, - c'est-à-dire de porter, sans en exclure aucune, les différences à la complémentarité, d'équilibrer, sans en amoindrir aucune, l'affirmation de personnalités originales multiples.

Le rôle d'une capitale

"Capitale"; donc, Draguignan ne pouvait que l'être et le fut. Furent des sages et des législateurs avisés ceux qui ont perçu un tel destin dans la trame de la communauté, et lui ont permis de l'accomplir pour le plus grand profit de l'ensemble. Le Var, en quelque sorte, lui-même soumis aux fortes tensions d'une diversité qui fait sa richesse et qui aurait pu, qui pourrait encore, provoquer déchirures, doit à Draguignan, "faiseur" d'équilibre, d'être le Var.

"Capitale", Draguignan le demeure par des équipements et des services de haut niveau régional, un Théâtre neuf de 900 places, une Maison des Sports et de la Jeunesse s'animant de 2 000 heures d'activités mensuelles et d'une fréquentation régulière de 60 à 80 000 entrées, une Bibliothèque de quelque 100 000 volumes et imprimés, un ensemble de stades, de terrains de sport, de piscines, ouvert à tous, des équipements universitaires (souligne-t-on assez qu'on y enseigne, sur place, toutes les disciplines de la licence en droit ?), économiques, bancaires, commerciaux, militaires aussi (avec les écoles nationales d'artillerie) qui lui permettent de matérialiser efficacement sa volonté de solidarité non seulement à son entour immédiat mais aussi et surtout à tout un vaste secteur "hors frontières".

"Capitale", Draguignan le sera mieux encore demain par la réalisation de 10 opérations "contrat-ville moyenne" qui, sur les 3 prochaines années, couvriront un très large éventail, de l'urbanisme pur à l'économique, au social, au culturel, et auxquelles s'associeront la création de rocades, d'un centre hospitalier, d'une Cité Judiciaire (Draguignan est toujours siège de Cour d'Assises), d'un complexe de loisirs et de tourisme, le développement d'une zone (52 ha) d'industries légères et non polluantes, la réhabilitation et la ré-animation de la ville moyennageuse, - en un mot, par tout un ensemble d'équipements dignes d'une station privilégiée de climatisme, d'accueil, de séjour et d'activité.

En phase d'expansion continue

Ce sera là, - c'est déjà là le fruit d'un labeur persévérant, tenace, continu, sage et audacieux, d'une communauté qui a su prendre à temps les rênes de son destin et confier à des hommes résolus, dévoués, expérimentés, la difficile tâche de maîtriser et de mener une mutation sans laquelle risquait d'être manqué le rendez-vous de l'an 2000.

Aujourd'hui Draguignan, malgré les successions de crises que nous subissons, malgré ses épreuves spécifiques et la gravité des problèmes qu'il lui faut résoudre, peut légitimement s'enorgueillir d'être du nombre des rares villes de France dont le solde se crédite d'une expansion sans précédent. Il le doit à l'esprit de sacrifice, au civisme, au travail, au coude à coude, à la volonté, à l'intelligence de ses habitants, - à la détermination et à la clarté de vue de ses élus. Ce n'est pas un don gratuit du ciel, comme les non-Provençaux l'imaginent trop aisément de la Provence, - c'est la récompense d'une action menée sans rupture depuis vingt ans.

En vingt ans, Draguignan qui était alors une "petite ville qui dorlotait au soleil", a changé, renversé littéralement le cours de son destin. Il fallut presque tout reprendre à zéro, - et cela a été fait.

La ville est passée de 11 150 habitants en 1946 (13 402 en 1954) à 22 406 en 1975, - plus de 25 000 aujourd'hui. On escompte 35 000 habitants en 1985. La ville a doublé, elle triplera; plusieurs nouveaux quartiers ont surgi de terre, et cette "explosion" s'est faite sans que jamais le "tissu" d'équilibre, de mesure humaine, de qualité de l'environnement et des services se soit trouvé rompu. Au contraire : la qualité s'est étendue plus amplement.

L'évolution du budget communal, moteur de la réponse apportée à une telle expansion (427 millions d'A.F. en 1959, 9 milliards 960 millions en 1976), témoigne avec force de l'immense politique d'investissement qui a permis de "faire face" pratiquement sur tous les fronts essentiels.

Des actions concrètes

Durant ces vingt années décisives, Draguignan s'est doté de :

— plus de 10 000 m² de parking (triplant sa surface initiale),
— de 5 lignes de transport urbain (180 000 passagers en 1976),
— de ressources en eau potable couvrant une consommation quotidienne passée de 4 200 m³ en 1960 à 6 500 m³,
— d'un réseau d'assainissement double de celui qu'il était,
— d'un éclairage public triple,
— de 4 800 logements,
— d'une zone industrielle (nonobstant un contentieux sans précédent),
— d'une crèche-garderie de 80 places, de haltes-garderies aux 4 coins de la ville,
— d'une cantine centrale qui a servi plus d'un million et demi de repas, tant pour les écoliers que pour les foyers du 3ème âge,
— de 8 milliards d'anciens francs de constructions, équipements et d'aménagements scolaires,
— d'une antenne universitaire qui reçoit cette année 130 étudiants en droit,
— d'une Maison des Sports et de la Jeunesse, de très haut niveau, à vocation également de loisir et de culture, accueillant la pratique de quelque 80 associations,
— d'un Théâtre qui, chaque année, reçoit 30 000 spectateurs,
— d'un Musée Moderne, d'un Conservatoire de Musique,
... et j'en passe.

La contrat-ville moyenne : un nouveau bond en avant

Ainsi, Draguignan a fait face à l'exigence de ce siècle qui veut qu'il faut voir et entreprendre raisonnablement grand et loin si l'on ne veut pas être laissé sur le bord de la route par le train d'une Histoire et une évolution des mœurs et des techniques qui vont vite, très vite, impitoyablement vite.

C'est sur cette chair neuve, vivante, jeune à nouveau que brusquement, tragiquement l'on pratiqua l'injuste et inqualifiable saignée du transfert de la Préfecture. Il y eut un temps d'arrêt, un terrible temps d'arrêt.

Si Draguignan ne s'était pas délibérément, et si tôt, et si fortement engagé dans les réalisations et le dynamisme dont je viens de brosser un rapide tableau, le déséquilibre matériel et moral, ressenti à tous les niveaux et dans tous les secteurs d'activité, provoqué par cette brutale spoliation lui eut été mortel.

Outre la foi et l'espérance, Draguignan possédait les moyens de concevoir et d'élaborer un nouveau destin, un nouveau bond en avant.

C'est ce qu'il a entrepris, dès 1976, dans une participation sans précédent de ses habitants, sous la conduite de sa Municipalité, en mettant sur pied un "contrat de ville moyenne", qui deviendra opérationnel dès 1978 et qui structurera un aménagement global de la Cité pour confirmer Draguignan dans ses vocations de service, de solidarité, d'équilibre et de qualité de la vie.

Deux milliards d'anciens francs vont se trouver mobilisés pour mener à bien des investissements d'accueil, de logement, d'animation socio-culturelle, d'équipements scolaires, sportifs, de création d'emplois afin de répondre aux besoins d'une population qui s'accroîtra d'au moins 10 000 habitants. (Programmés : zone piétonne, parkings, bibliothèques pour enfants, maison du 3ème âge, école des métiers de la céramique, réhabilitation des vieux quartiers, musée, pavillon d'accueil, etc...).

Les nouveaux dracénois

Au seul effet des installations militaires (écoles d'artillerie, arsenal de terre, Canjuers, etc...), il faut, en référence première, et venant s'ajouter aux 5 000 personnes établies à Draguignan en 1976, comptabiliser; "absorber" quelque 8 000 nouveaux dracénois, dès 1980.

Je dis bien : "nouveaux dracénois", - car ces femmes, ces enfants, ces hommes, rassemblant à eux seuls, désormais, un tiers de la population, sont à nos yeux des dracénois, dont nous nous sommes appliqués à préparer l'accueil, à favoriser l'intégration à part entière dans le "tissu" social, économique et humain de la Cité.

Nous n'avons pas voulu et nous ne voulons pas de "ségrégation" sous quelque forme que ce soit; Draguignan n'est pas et ne sera pas une "ville de garnison" au sens négatif que l'usage confère à cette expression.

Draguignan est un tout aux multiples vocations auxquelles s'ajoute la vocation d'accueil militaire, - un tout qui bat d'un seul cœur, pour le plus grand profit de chacun et de tous.

Au croisement des grands courants économiques, culturels, touristiques, humains du bassin méditerranéen, en solidarité immédiate avec un espace mer-montagne couvrant les 2/3 du département du Var et en osmose constante avec la Côte d'Azur, au cœur d'une communauté Verdon - St-Tropez - Fréjus - St-Raphaël (plus de 150 000 âmes hors l'immense flux saisonnier de l'été) dont les caractères originaux, le prestige et le potentiel sont internationalement appréciés, alliant dans une même cordée le monde rural varois, typique et solide, le monde maritime et ses infinies richesses et le monde urbain le mieux élaboré, Draguignan, confronté à de redoutables problèmes, mais tous problèmes de croissance, s'efforce de maintenir dans les vertiges de nos temps en incessante mutation, les valeurs irremplaçables de mesure et de l'humain.

C'est là le ferment et le garant de son avenir.

Edouard Soldani
Sénateur-Maire

Il faut bâtir des routes, le reste suivra

POUR un rapport on ne peut plus officiel, le ton est inhabituel. Sans ménager les susceptibilités de quiconque, les auteurs du tout récent « schéma des transports de la région Alpes-Provence-Côte d'Azur » administrent la preuve que *« l'existence même du transport collectif est menacee »*. A quoi sert de minauder ? *« Il faut appeler un chat, un chat »*, convient M. François Bénard, président de la commission de l'aménagement du territoire et des communications au conseil régional.

Aucune innovation en matière de transports collectifs, constatent les rédacteurs du schéma régional. A leur avis, *« le système n'a pu, jusqu'à un passé récent, engendrer d'autres projets importants que des suppressions de services omnibus S.N.C.F. et de lignes de cars, des fermetures de gares, etc. »*

Le peu d'argent dont elles disposent, les collectivités locales paraissent mal l'employer. *« Les élus ont tendance à donner priorité aux investissements tangibles (construction et entretien des routes) par rapport à des crédits d'exploitation qui leur semblent partis en fumée »*, regrettent les auteurs du schéma régional. Pour qui détient un mandat électoral, l'important est de privilégier ce qui se voit.

A vrai dire, la situation des transports collectifs est totalement disparate. A l'image de la région qu'ils desservent. Alors que l'on crée une dizaine de lignes de cars par an sur le littoral, il en disparaît, au même moment, une quinzaine dans l'arrière-pays. Alors qu' *« il faut presque autant de temps pour aller de Gap à Lyon en chemin de fer qu'il y a un demi-siècle »*, comme l'affirme M. Pierre Roux, président de la chambre de commerce des Hautes-Alpes, le train à grande vitesse (T.G.V.) mettra, vers 1982, Marseille à quatre heures quarante de Paris.

L'axe Fos-Turin pour 1983 ?

L'Etat accepte de participer à l'allongement de la piste de Marseille-Marignane et d'engager à Nice-Côte d'Azur quelque 120 millions de francs dans la construction d'une nouvelle piste gagnée sur la mer. Les services de l'équipement réfléchissent, dès à présent, au doublement de l'autoroute A 7 entre Lyon et Orange, et de l'autoroute A 8 entre Cannes et Nice. En revanche, la Rue de Rivoli se fait prier pour prendre en charge, à concurrence de quelque 7 millions de francs, la réfection de la ligne Nice-Digne, des chemins de fer de Provence. Et les Alpes-de-Haute-Provence consacrent à l'entretien de leur réseau routier — 2 393 kilomètres — une somme équivalant au coût... d'un kilomètre et demi d'autoroute en rase campagne.

Pour la plupart des responsables locaux, le dessein est clair : *« Il faut bâtir des routes et le reste suivra. »* Une autoroute dans le Val de Durance, entre Aix et La Brillanne ? Beaucoup d'élus de l'arrière-pays se battent pour l'obtenir, persuadés qu'elle sauvera de l'asphyxie l'économie locale mieux qu'une mauvaise « nationale ». Les pouvoirs publics se disent prêts à mettre de l'argent dans ce projet qui, pour être rentable, justifierait toutefois deux fois plus de trafic.

L'idée marseillaise serait de créer ainsi — vers 1983 ? — un axe Fos-Turin, via le tunnel de l'Echelle, puisque la commission Le Vert a finalement opté pour cette traversée alpine, moins coûteuse que les projets du Mont-Genèvre ou des tunnels de la Croix et du Mercantour. Cependant, tout est loin d'être réglé. Ainsi, pour de nombreux techniciens, la construction de l'autoroute Aix-La Brillanne ne se justifie pas. Il leur paraît plus sage d'aménager les deux « nationales » qui encadrent la Durance.

La construction de l'autoroute Aix-La Brillanne ne se justifie pas. Il leur paraît plus sage d'aménager les deux « nationales » qui encadrent la Durance.

Ne pourrait-on mieux utiliser la ligne des Alpes, même s'il ne s'agit que d'une voie unique non électrifiée. Impossible de faire l'aller et retour Gap-Marseille dans la journée. La S.N.C.F. admet qu'une navette quotidienne supplémentaire s'impose ; la délégation à l'aménagement du territoire a promis un autorail pour assurer ce service. Mais qui supportera le déficit d'exploitation de cette nouvelle liaison, estimé à 800 000 francs par an ? *« Le chemin de fer prête ses idées, ses moyens, pas ses finances »*, avertit M. Lemaire, directeur régional de la S.N.C.F.

Assurer une *« desserte cadencée »* toute l'année entre Menton et Saint-Raphaël, comme le fait le *Métrazur* pendant deux mois d'été entre Menton et Cannes ? Pourquoi pas, mais qui règlera la note ? Doubler la voie ferrée Marseille-Aix ? Le projet est séduisant, mais qui est volontaire pour mettre au moins 200 millions de francs dans cette opération ? Rebâtir la gare de Marseille-Saint-Charles ? Ce ne serait pas un luxe, mais qui est disposé à avancer les 30 millions nécessaires ? A tous les donneurs d'idées, la S.N.C.F. oppose imperturbablement le sacro-saint équilibre de ses comptes : pas de dépenses nouvelles sans recettes correspondantes.

Selon les auteurs du schéma des transports, ce blocage conduit à des situations regrettables pour l'usager : *« La gare Saint-Charles à Marseille, qui reçoit dix millions de voyageurs par an, est dans un état qui paraîtrait intolérable pour un aéroport. Les conditions offertes aux migrants qui font Aix-Marseille, Marseille-Vitrolles ou Marseille-Aubagne sont un scandale permanent... »*

Quant aux transporteurs routiers, faute de trouver dans l'arrière-pays un fonds de clientèle suffisant pour remplir leurs autocars, ils abandonnent la partie. Beaucoup, en milieu rural, arrivaient néanmoins à « tenir la ligne » en bricolant de droite et de gauche : l'acheminement des sacs postaux notamment leur assurait un petit complément de recettes. Or, dans le Var, les P.T.T. viennent de soulever un beau tollé en annonçant leur intention d'organiser eux-mêmes leur circuit de distribution. Dans les Hautes-Alpes, le pas a déjà été franchi et le conseil général verse aux intéressés de maigres indemnités pour pertes de recettes postales.

∴

Le car ferait-il déjà vieux jeu ? *« Il faut redonner du sérieux au transport routier*, insiste M. Paul Funel, chef du service régional de l'équipement. *Et pour cela construire des gares routières, fixer des normes de confort pour les autocars, améliorer la signalisation des arrêts et procéder à une harmonisation des tarifs. »* Des formules nouvelles sont à imaginer : par exemple, dans les zones « désertifiées », un système de taxis collectifs, voire de minibus à la demande comme entre Quinson et Riez, dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Pour beaucoup, la partie est perdue d'avance. Le car et le train n'assurent plus qu'environ 15 % des déplacements dans le Val de Durance. *« Personne ne se passionne vraiment pour ce dossier-là car il n'est pas payant »*, se désole M. Jean-François Soulas, directeur de l'association régionale pour les transports collectifs.

Créée au mois de février dernier, cette association — unique en son genre en France — marque tout de même le relatif intérêt que les autorités régionales portent au développement des transports collectifs. *« Les élus sont les patrons*, précise M. Bénard. *Il fallait en finir avec un système qui laissait les fonctionnaires locaux appliquer strictement les consignes venues de Paris »*.

La région joue les transports collectifs

« A terme, notre ambition est de mettre en place une autorité régionale de transports », indique encore M. Bénard. *« Cette idée n'est pas absurde*, juge M. Funel, *à condition qu'elle ne débouche pas sur la constitution d'une société régionale de transports routiers. Dans ce domaine, l'initiative doit appartenir au secteur privé. »*

L'association aura dépensé, cette année, 1,2 million de francs au profit des transports collectifs. Elle a notamment édité à 5 000 exemplaires et diffusé dans 1 000 points de vente, un indicateur régional — *Mouvements* — qui rassemble les horaires des trains et des cars, des avions et des bateaux. Une initiative presque sacrilège...

Avec les subventions qu'elle reçoit pour l'essentiel du conseil régional et des assemblées départementales, l'association a commandé deux cents panneaux d'arrêts de cars et soixante panneaux d'information. Elle consacre également quelque argent à la promotion des transports collectifs : stands de foire, autocollants, documents pédagogiques à l'intention des élèves de sixième. Tous ces efforts sont-ils à la dimension du problème à résoudre ? Sur un budget de 110 millions de francs en 1977, l'Etablissement public régional (E.P.R.) aura dépensé 6,6 millions pour les transports en commun et... 20 millions pour les routes.

« Les ressources de la région ne sont pas encore à l'échelle des besoins financiers pour les grands investissements de transports », notent les rédacteurs du schéma régional. A leur avis, il manque à l'E.P.R. une ressource fiscale importante comme il en existe pour les transports urbains avec le versement employeur, et une pour les investissements routiers avec la taxe sur les carburants.

Ne pas oublier les départements alpins

Certains croient en l'utilité de grandes infrastructures pour susciter le développement régional, telles que l'autoroute du Val de Durance ou l'aéroport de Sisteron-Vaumeilh. Des opérations dont la rentabilité est loin d'être assurée. *« Si l'on s'en tient à cet aspect des choses, mieux vaut donc tout de suite tirer un trait sur les départements alpins et transformer leurs habitants en fonctionnaires de la nature »*, affirme M. Roux.

D'autres, en revanche, dénoncent le danger qu'il y aurait à imaginer un réseau de communications qui servirait les intérêts des grandes villes côtières et les ambitions des stations de sports d'hiver des Alpes du Sud, en abandonnant à son triste sort un vaste « hinterland » en voie de dépeuplement rapide. *« L'autoroute Fos-Turin comme l'aéroport de Vaumeilh déterminent un avenir que nous refusons »*, dit M. André Lasca, secrétaire du Groupe d'action et d'étude régionale.

Quoi qu'il en soit de ces querelles d'école et au-delà des diagnostics courageux et des solutions-miracles, il reste à convaincre l'usager de la nécessité d'une grande politique en matière de transports collectifs. Les responsables régionaux — des convertis de trop fraîche date — pourraient arguer de son indifférence pour maintenir un *statu quo* nuisible à l'unité régionale.

JACQUES DE BARRIN.

gros plan

Monaco : le voisin de charme

N'EN déplaise aux Grimaldi, Monaco fait partie de la Côte d'Azur. C'est là une annexion admise par tous les souverains monégasques depuis le jour où le prince Charles III autorisa M. Garnier à construire un casino qui sur le terre-plein de Monte-Carlo fait pendant, en moins élevé, comme il se doit, au rocher couronné par le palais princier.

Monté, il y a vingt-huit ans, sur le trône, le prince Rainier, qui s'apprête, comme on sait, à marier sa fille, la ravissante princesse Caroline, à un rejeton de la bourgeoisie française, peut être fier de son petit Etat. Sur les 185 hectares de la principauté, personne ne songe à contester sa légitimité et son autorité de souverain féodal. C'est un chef aimé de ses sujets et respecté des puissances environnantes.

Le soleil lui-même paraît toujours traiter également les Monégasques. Il y a de fortes chances en effet pour qu'au moment où il fait beau au Larvotto il ne pleuve pas à la Condamine ni aux Spélugues. Tandis qu'on n'est jamais certain, si le ciel est clair à Toulouse, qu'il ne tombe pas des cordes à Strasbourg. C'est évidemment l'un des avantages de l'exiguïté territoriale, laquelle ne va pas sans inconvénients. Au nombre de ces derniers figure, bien sûr, le développement en hauteur des immeubles d'habitation et de bureaux. Les défenseurs des sites ont protesté, le prince a sagement limité une expansion manhattanienne, et aujourd'hui on s'est habitué à voir, à la place des villas rococo, de hauts immeubles et, sur l'emplacement du tir au pigeon, de l'ancienne gare de Monte-Carlo et des terrasses du casino, un Hôtel Belvédère dans lequel tintent comme à Las Vegas les machines à sous. Cet établissement neuf plaît aux visiteurs américains ; les autres, ceux qui aiment le confort à l'ancienne et le luxe de bon ton, choisissent toujours l'Hôtel de Paris ou l'Hermitage où l'on se souvient encore des boyards russes et des armateurs grecs.

Le prince Rainier, en amenant à Monaco quelques industries propres, des services, des laboratoires, a réussi à donner à la principauté une activité économique suffisante pour ne plus être personnellement traité — par les jaloux — de chef croupier. Le jeu n'entre plus, en effet, que pour 5 % dans les recettes nationales alors que l'industrie et le commerce fournissent près de 80 % de celles-ci.

Il est bien fini le temps où Jean Lorrain pouvait dire qu'il « avait vu à Monaco des princes russes couverts de bijoux, assis sur leurs chaises percées et se faisant servir par des débardeurs tatoués » !

∴

Monaco, dans son décor d'opérette à grand spectacle, c'est aussi un certain art de vivre. Dans la dépendance de la France républicaine qui fournit le gaz, l'électricité et ce qu'il faut bien appeler l'assistance technique, la principauté jouit en apparence de la facilité. Même si l'on trouve encore quelques rares immeubles où les toilettes sont communes par étages, le peuple monégasque — environ trente mille personnes — paraît assuré de sa quiétude et de sa longévité. Les rares mouvements de grève qu'on y a suivi ces dernières années étaient le fait des croupiers du casino mécontents des méthodes de recrutement. La puissante Société des bains de mer, dirigé par le prince Louis de Polignac, peut afficher cette année, grâce aux jeux et à la rénovation de ses établissements, un bilan positif puisque les valeurs disponibles de la S.B.M. sont passées de 20 404 000 francs à 43 877 000 francs.

A flâner sous les plafonds des salons de l'Hôtel de Paris, où des nymphes grassouillettes se prélassent dans des décors bucoliques, on devine que le temps s'écoule en principauté un peu moins vite qu'ailleurs.

Les téléscripteurs qui débitent à longueur de journée — et sur lesquels il est de bon ton de jeter un regard négligent — les cours de Wall-Street, du Stock-Exchange et des Bourses de Genève et de Paris, indiquent mieux que les informations banalement exprimées de la radio et de la télévision, les pulsations d'une société qui ne se repose jamais qu'un téléphone à portée de la main.

C'est pourquoi cette enclave historique des Grimaldi n'a pas besoin d'autres armes que ses vieux canons à boulets rouillés — que les enfants chevauchent devant les appareils photographiques — pour obtenir le respect tacite de ses voisins.

Ici, la faiblesse et le charme sont garants, semble-t-il, d'une indépendance qu'il ne viendrait à aucune puissance l'idée de contester.

MAURICE DENUZIÈRE.

VAR:
un équilibre à préserver

« L'ECONOMIE VAROISE : UN EQUILIBRE FRAGILE ENTRE LE TOURISME, L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE »

Entretien avec
M. Edouard SOLDANI
Sénateur du Var
Président du Conseil Général
Vice-Président du Conseil Régional
Maire de Draguignan

Dans un département dont les structures géographiques, les ressources et les assises démographiques sont diverses, et souvent contrastées, l'économie varoise offre cette particularité de se partager en trois secteurs très différents : le tourisme, l'agriculture, l'industrie. Des activités à l'équilibre fragile, surtout lorsque les difficultés sectorielles se trouvent aggravées par la crise économique générale :

La nécessité de préserver ces différentes composantes, explique d'emblée M. Edouard Soldani, Président du Conseil Général, oblige à agir sur divers fronts, mais avec mesure et discernement. J'en prendrais deux exemples : s'il faut accroître les possibilités d'accueil touristiques et résidentielles, il convient aussi de préserver les sites, les espaces naturels, les terres cultivables d'une urbanisation tentaculaire. De la même façon, il est nécessaire de développer le tissu industriel pour équilibrer le secteur secondaire (qui emploie seulement 40 000 personnes, pour une population de 600 000 habitants !) sans compromettre les vocations touristiques et agricoles. Ce subtil dosage implique vigilance et réflexions soutenues, et il écarte les diktats technocratiques qui négligent presque toujours les aspects humains d'un problème, au profit de solutions librement négociées au niveau des instances responsables au plan local : le département et les communes.

Est-ce à dire que le rôle des collectivités locales s'est trouvé modifié ?

Il s'est en tout cas renforcé, au fur et à mesure que l'Etat, sans renoncer à pratiquer, par son administration, une politique contraignante, leur a transféré, progressivement, les charges qui lui incombaient. C'est pourquoi j'avais, dès 1974, proposé - et fait adopter - un programme d'action en cinq points, qui devait permettre au Conseil Général de mieux prendre en mains les destinées économiques du département. Par des aides spécifiques aux communes, à l'industrialisation, l'artisanat et le commerce, le logement, pour l'accession à la propriété, les équipements sociaux.

Un pari ambitieux...

... Mais qui s'est affermi à travers les budgets successifs en dépit des carences et des transferts de charges de l'Etat qui obèrent en grande partie les finances départementales. C'est ainsi que le transfert des routes nationales à la voirie départementale a porté à 16,7 % les charges de ce poste. Que le programme d'alimentation en eau potable des communes rurales, malgré l'effort important de la Société du Canal de Provence, se réduit d'année en année : la subvention d'état ne couvre même plus le montant de la TVA que les communes doivent reverser pour leurs travaux ! Le Conseil Général a dû mettre en œuvre un second programme subventionné exclusivement sur crédits départementaux et à accorder une aide complémentaire aux opérations retenues au programme d'Etat. De la même façon, le département a en charge totale l'extension des réseaux d'électrification rurale, jadis financés par l'Etat...

Et l'aide sanitaire et sociale ?

Elle représente près de la moitié du budget. L'Etat, bien sûr, intervient pour certaines d'entre elles, à 85 %, mais le département est tenu d'en faire l'avance... Comme il participe aussi à l'équipement et aux frais de gestion de différents services administratifs qui ne sont pas tous à vocation départementale, mais en faveur desquels il faut intervenir, pour compenser les insuffisances en personnel des cadres d'Etat.

UN PREMIER BILAN

En dépit de ce handicap, la politique budgétaire volontariste du Conseil Général a donc été maintenue...

Et elle commence à porter ses fruits. Dans tous les domaines :

l'aide directe aux communes : pour compléter l'aide financière traditionnelle, le Conseil Général a créé, dans une initiative originale fort appréciée, une véritable caisse de prêts. Au taux de 2 %, pour une durée de 10 ans, les communes, groupements de communes et établissements publics peuvent emprunter au département, pour des réalisations d'équipements, des acquisitions de terrains, la constitution de réserves foncières, en certains cas de constructions scolaires. 130 000 000 de F ont été consacrés depuis 1970 à cette action particulière, qui permet d'injecter dans l'économie varoise une part non négligeable des ressources budgétaires du département.

la protection de l'environnement : des crédits importants sont octroyés chaque année à la lutte contre la pollution, le dégât des eaux, les réserves foncières, et une priorité est accordée à l'action active et préventive contre les incendies de forêts, qui menacent l'équilibre écologique. En 1976, plus de cinq millions et demi de francs ont été dégagés pour le service départemental d'incendie et 7.700.000 F pour la réalisation d'une infrastructure préventive : pistes, tranchées, pare-feux, retenues collinaires et points d'eau.

l'aide à l'industrialisation et à l'emploi : trois initiatives relèvent de ce chapître. D'abord, pour aider à surmonter la crise de l'emploi (13 000 chômeurs en septembre 77, soit 6,5 % de la population active), la création d'un fonds spécial d'aide à l'industrialisation, qui facilite les projets de zones industrielles, assure les garanties d'emprunts, délivre des subventions (4.750.000 F en 75). Ensuite une prise de participation au capital de la Société d'Equipement des Bouches-du-Rhône, devenue de ce fait Société Provençale d'Equipement. Enfin la création de PROMOVAR, qui permet d'informer, d'accueillir et d'assister les industriels dans leurs démarches d'installation.

l'aide au commerce et à l'artisanat : dans le même souci de contribuer à la résorbtion du chômage, un fonds spécial accorde des prêts (15.000 F sur 7 ans au taux de 3 %), au petit artisan ou commerçant qui entreprend une extension ou un transfert de locaux assorti de création d'emploi.

l'aide à la construction : 2 718 prêts, d'un montant global de plus de 31 millions de F, ont été consentis en 76 aux familles de revenus modestes désireuses d'accéder à la propriété d'un logement.

l'aide à l'agriculture : volet fondamental du tryptique économique varois, la production agricole bénéficie de subventions (aux organismes professionnels), et de prêts à taux réduits (aux agriculteurs, pour la construction, l'aménagement ou la modernisation des bâtiments) et de réelles incitations à la défense contre les calamités naturelles : plus d'un million de francs, en 76, pour l'assurance grêle.

l'aide au tourisme : au niveau des infrastructures touristiques enfin, le Conseil Général intervient notamment par des achats fonciers (pour le libre accès à la mer, la création d'espaces verts), l'aménagement des ports et des plages, la réalisation des campings municipaux ou des sentiers (équestres et pédestres) dans l'arrière-pays, l'accueil en milieu rural.

L'esprit d'initiative, pour la promotion de l'économie du Var, est une constante de la politique du Conseil Général, conclut M. Soldani. Il est certain pourtant, que sans les transferts des charges de l'Etat, sans la tutelle souvent tatillonne du gouvernement, il serait possible d'aller encore plus avant. Pour le progrès, le bien-être et la prospérité du Var. Mais c'est, déjà, un autre débat...

CULTURE : ANIMER L'ARRIERE-PAYS

Les innombrables vacanciers qui choisissent le Var se voient proposer tous les charmes du produit culturel : Jazz et théâtre à Châteauvallon, Musique classique à St Maximin, idoles du Pop à Fréjus, vedettes de la chanson à Draguignan, etc... sans parler des dizaines de spectacles de moindre ampleur mais souvent de bonne facture qui, au gré des Nuits du Haut-Var ou des Nuits du Soleil, émaillent la saison estivale.

Face à cette abondance, comment croire qu'il existe des problèmes d'animation.

Tout n'est pas si simple.

Ces 2 mois de pléthore masquent la réalité de la vie culturelle varoise, occultant le travail inlassable de ceux qui tentent d'entretenir une activité d'animation et de création tout au long de l'année, en dépit des difficultés.

Culturellement, le Var est plus riche que ne pourrait croire le vacancier.

Des groupes théâtraux sont nés au fil des ans comme le Centre Dramatique Occitan à vocation régionaliste, ou le théâtre du Rocher à La Garde, à vocation classique.

En musique, on constate un regain d'activité sous l'impulsion des conservatoires ou d'organismes comme l'Ecole intercommunale de musique du Haut-Var. Le jazz lui-même a vu naître un "Big Band" qui se déplace dans l'arrière-pays. La musique occitane est riche en éléments qui axent leur travail d'animation sur les communes rurales.

Peintres, sculpteurs, dessinateurs sont nombreux à avoir choisi le calme de la campagne varoise pour poursuivre leur carrière.

De nombreuses associations, enfin, contribuent à l'animation permanente. Pour que le retour de l'automne ne soit pas le signal d'une traversée culturelle du désert.

Cependant, en dépit d'un bénévolat très actif, le problème reste entier.

La population varoise, on le sait, est très inégalement répartie.

Les communes rurales de petites tailles n'ont pas les moyens de faire éclore une animation de qualité.

Trop nombreux sont les villages où la population a vu s'ordonnancer, l'été durant, des spectacles dont elle était écartée par les travaux agricoles.

Cette réalité culturelle, ces problèmes, le Conseil Général les a pris en considération. En ce domaine, également, il agit. Par des subventions d'abord, aux troupes théâtrales, aux associations de culture populaire, aux théâtres municipaux.

Il vient d'aller plus loin en lançant, depuis cette année, les "Varéades". C'est une semaine départementale d'animation culturelle qui permet aux créateurs varois de rencontrer leur public à l'occasion de manifestations populaires gratuites.

Les prochaines Varéades, en 1978, rassembleront près de 1 000 participants qui s'exprimeront au travers du département.

La culture c'est aussi le patrimoine architectural que le Conseil Général contribue à protéger. La Chartreuse de la Venne, l'Abbaye du Thoronet, la Basilique de St Maximin, le Cloître de Fréjus, pour citer quelques exemples, ont été largement aidés.

L'Assemblée départementale a, en outre, donné mission à PROMOVAR d'être davantage sur le terrain, de seconder les efforts des plus petites communes. Il s'agit là d'un soutien technique et matériel qui s'exerce au profit de nombreuses manifestations.

Le Conseil Général est conscient que cette politique de décentralisation culturelle est celle que souhaite la population. C'est pourquoi il s'attache à la développer.

LE TOURISME VAROIS : SORTIR DU GHETTO

Le VAR est le premier département d'accueil des français en vacances. C'est dire que le tourisme est un élément économique important, tant sur le plan du chiffre d'affaire qu'il représente (1,3 milliard de chiffre d'affaire cumulé) qu'au niveau des emplois qu'il occupe (25000 environ). Pourtant un tel diagnostic ne va pas sans problème. Si le département a été choisi initialement comme lieu de vacances, c'est essentiellement en fonction de la qualité de ses sites, de son espace et de son climat. Les Varois ont le plus souvent été, jusqu'ici, écartés d'un "phénomène" incontrôlé qu'ils ont subi.

MIEUX ACCUEILLIR, MIEUX INFORMER

Il fallait former à l'accueil et informer : il fallait donner aux Varois les moyens de contrôler un développement touristique intempestif; il fallait donner aux habitants la possibilité de choisir et de décider de l'avenir de leur département. Devant le laisser-aller de situations qui pouvaient devenir dramatiques (dans le domaine de la protection des sites entres autres), le Conseil Général a décidé de réagir vigoureusement.

L'EXEMPLE DU LITTORAL

Le littoral varois est quant à lui malade de son succès : souvent urbanisé, soumis aux pressions foncières importantes, subissant des flux migratoires saisonniers très importants, il est l'une des priorités que l'Assemblée Départementale a retenu. Une politique d'aménagement des ports et des plages a été mise en place, une aide importante aux communes pour pallier les problèmes de pollutions et protéger l'environnement (10 millions de F en 1976) a été décidée. Le Conseil Général a essayé ainsi d'organiser l'existant en gérant du mieux possible, en faisant en sorte que les vacanciers aient l'accueil auquel ils ont droit sur le littoral varois. Pour lutter contre l'injustice flagrante constatée sur la bande côtière, l'Assemblée Départementale agit massivement par une politique d'acquisitions foncières pour préserver les sites et les espaces verts, mais également pour déprivatiser les accès à la mer et le littoral.

Une partie de la population profite bien évidemment du tourisme mais les bienfaits sont-ils à la hauteur des sacrifices qui sont consentis pour s'équiper (stations d'épuration, routes, services divers...) ? C'est la question que le Conseil Général pose et reposera sans cesse pour que l'Etat prenne en compte ce phénomène.

L'ARRIERE-PAYS : UN PARI A GAGNER

Le tourisme est sensiblement différent dans un arrière-pays qui est encore fait de cinq cents mille hectares jusqu'alors préservés et quasiment vierges, d'un milieu rural d'une richesse et d'une qualité exceptionnelles. Ici tout reste à faire sans avoir le droit de se tromper. Pour l'instant, les schémas traditionnels de développement touristique que l'on voudrait imposer sont rejetés. D'autres mieux adaptés, plus bénéfiques, sont en préparation. Les populations rurales ne doivent pas être les victimes d'un tourisme bon marché. Elles doivent en être au contraire les principaux artisans. Ceci ne peut se faire qu'à la seule condition de revaloriser les autres secteurs de la vie économique du milieu rural.

Eduquer et former les populations à l'accueil, mener une politique judicieuse d'équipement basée sur la petite unité de loisirs, équiper les sites aptes à supporter la pratique touristique, ou ceux qui ont été créés artificiellement (retenues d'eau de l'EDF : SAINT-CASSIEN, SAINTE-CROIX) Déjà une aide importante est apportée à l'aménagement des sentiers équestres et pédestres et des voies cyclotouristiques, aux campings municipaux et aux petites bases de loisirs communales.

L'activité touristique est ainsi ressentie comme un complément du revenu agricole et pratiquée par les populations rurales elles-mêmes.

DEUX INSTRUMENTS DE TRAVAIL

D'autres objectifs président également à l'action du Conseil Général, véritable leader d'opération en ce domaine : élargir la saison touristique dans le temps et dans l'espace; développer une politique d'accueil plus cohérente en reconnaissant le droit aux vacances de tous; aider par une assistance technique vigoureuse les collectivités locales et les professionnels à résoudre leurs problèmes. Pour cela, il était indispensable de se doter des outils nécessaires à la mise en place de tels projets bien légitimes. C'est chose faite.

Le Comité Départemental du Tourisme, créé, animé et financé par le Conseil Général (comme d'ailleurs le Relais Départemental des Gîtes Ruraux) est l'organisme de coordination de toutes les actions entreprises.

PROMOVAR : c'est l'outil du Conseil Général. Il assure la promotion du département en FRANCE et à l'étranger, gère les Bureaux de Tourisme Autoroutiers et développe un réseau de Maisons de Pays, destinées à organiser l'accueil et la promotion du milieu rural.

Tout cela vient s'ajouter à la traditionnelle organisation française.

* * *

Le VAR ressent douloureusement, plus que tout autre, la faiblesse du budget de l'Etat dans le domaine touristique.

Accueillir, oui, mais pas à n'importe quel prix, pas n'importe comment, répond le Conseil Général. Les Varois refusent d'être des marchands de soleil et veulent préserver l'image de marque d'une région où il fasse bon vivre.

J. BOULLERAY SUD-EST CONTACTS

Les universitaires redécouvrent les traditions du dialogue méditerranéen

CONTRAIREMENT à ce qui s'est passé sur le plan économique, la fin de l'empire colonial et plus particulièrement l'accession à l'indépendance de la Tunisie, du Maroc et de l'Algérie ont entraîné dans les universités de la région Provence-Côte d'Azur un renouveau d'intérêt pour le bassin méditerranéen et une ouverture accrue vers le monde arabe. De nombreux enseignants et chercheurs, spécialistes du Maghreb ou du Proche-Orient, amenés à se replier sur l'Hexagone, se sont installés à Marseille et Aix. C'est ainsi que naquit en 1958, dans cette dernière ville, le Centre d'études nord-africaines (CENA), créé par un juriste, M. Flory, un sociologue, M. Jean-Paul Tristram et un historien, M. Letourneau. Les deux premiers arrivaient du Maroc et le troisième venait de quitter l'Algérie. Le CENA est ainsi, après diverses mutations, l'ancêtre de l'actuel Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (CRESM) qui constitue l'un des plus importants laboratoires de sciences humaines du C.N.R.S. Il regroupe une trentaine de chercheurs et réalise de nombreuses publications parmi lesquelles le célèbre *« Annuaire de l'Afrique du Nord »*. *« Aix,* nous dit M. Charles Debbasch, président de l'Université d'Aix-Marseille III, *aurait pu devenir la ville des rancœurs. C'est aujourd'hui l'un des foyers de la recherche maghrébine, accepté comme tel par tous les pays concernés qui trouvent ainsi un terrain neutre. »*

L'implantation sur la rive africaine de la Méditerranée de nouvelles universités et le développement de celles déjà existantes, à Alger ou Tunis, par exemple, ont conduit à une croissance considérable des échanges. Ceux-ci restent, il est vrai, surtout dans les domaines scientifique et technique, très inégaux, les pays maghrébins manquant cruellement de cadres. De multiples accords ont été passés, qui tissent entre les établissements d'enseignement supérieur de la région Provence-Côte d'Azur et ceux du nord de l'Afrique un réseau serré de relations.

L'université d'Aix-Marseille III coopère ainsi avec les écoles nationales d'administration d'Alger, de Tunis et de Rabat. Elle vient de passer cette année une convention avec l'université de Constantine. L'université de Provence *(Aix-Marseille I)*, que préside M. Claude Mesniand, a des liens privilégiés avec le Maroc. Elle contribue à la formation en chimie et biochimie des étudiants de la faculté de médecine de Casablanca et collabore, dans toutes les disciplines, avec la faculté des sciences de Rabat et la faculté des lettres de Fès. L'université d'*Aix-Marseille II*, que dirige M. Henri Gastaut, ne pratique pas une politique d'accords en bonne et due forme, *« ceux-ci étant trop souvent générateurs de séjours touristiques »*, selon une expression employée par l'un des responsables de l'université, le professeur Aranlol. Une très grande latitude d'action est laissée aux U.E.R. et aux départements. Aix-Marseille II a ainsi aidé les Tunisiens à mettre en place la faculté de médecine de Sousse. Les mathématiciens de Luminy ont largement contribué au démarrage du centre universitaire de Tlemcen en Oranie, et certains assurent régulièrement des enseignements à Alger.

Décoloniser les relations culturelles

Pour être plus récente, l'université de Nice n'en est pas moins dynamique en ce domaine. Elle a été chargée par le secrétariat d'Etat aux universités de faciliter ou de coordonner les contacts entre les universités françaises et tunisiennes. Cette formule est nouvelle. Il s'agit d'organiser une coopération multilatérale en créant un « consortium d'universités » dont Nice assume la responsabilité. Pour mener à bien cette opération, la première du genre en France, le secrétariat d'Etat a dégagé six millions de centimes pour 1977-1978. M. Jean Touscoz, président de l'université de Nice, se déclare résolument partisan de solutions de ce type. *« Nos partenaires arabes ou africains,* nous a-t-il dit, *veulent « décoloniser » leurs relations sur le plan culturel et scientifique avec les pays développés. Ils souhaitent diversifier au maximum leurs contacts et refusent d'avoir des rapports exclusifs avec des universités-mères qui seraient vite soupçonnées d'impérialisme.*

Outre son action en direction de la Tunisie, l'université de Nice entretient des relations régulières avec l'Algérie, mais aussi avec l'université d'Haïfa en Israël. Elle a participé dans ce même pays à la mise en place à Akkaba d'un institut océanographique.

M. Touscoz regrette surtout qu'une véritable coopération n'ait pas pu s'instaurer au niveau de la région en ce domaine comme dans d'autres. Les universités disposent de deux sièges au conseil économique et social régional. Ils sont restés vacants en 1974-1975, faute d'un accord entre les trois universités d'Aix-Marseille. Pour résoudre le problème, il a fallu s'en remettre à un tirage au sort. Il existe bien, par ailleurs, une *Conférence des universités de la façade méditerranéenne*, où se retrouvent les responsables universitaires de Perpignan, Montpellier, Avignon, Aix-Marseille, Toulon, la Corse et Nice, et qui se réunit deux fois l'an. Son activité se limite pour l'essentiel à un échange d'informations concernant notamment les habilitations de troisième cycle, ce qui permet d'organiser des échanges d'étudiants. Mais il n'est pas question d'élaborer une politique commune.

L'accord intervenu en 1975 entre le C.N.R.S. et les trois universités d'Aix-Marseille pour créer, à Aix-en-Provence, un Groupement d'intérêt scientifique (GIS), qui fera de cette ville le principal centre de recherche et de documentation sur l'Afrique du Nord et le monde arabe, est cependant là pour mettre en évidence les bienfaits que l'on peut attendre d'une coopération inter-universitaire. Installé dans un bâtiment neuf, à Aix, la Maison de la Méditerranée, le GIS, qui est présidé alternativement par le C.N.R.S. et par le président de l'université de Provence, regroupe pour l'essentiel des équipes de chercheurs de l'Institut de recherches méditerranéennes (IRM), U.E.R. spécialisée de l'université Aix-Marseille I. Leur champ d'études est vaste, allant de l'archéologie médiévale à l'anthropologie de la préhistoire et l'ethnologie en passant par l'histoire. Font également partie du GIS, le CRESM, qui dépend à la fois de l'université de Provence et d'Aix-Marseille III et le Centre d'études de géographie méditerranéenne de l'université Aix-Marseille II. Deux autres laboratoires enfin sont plus spécialement tournés vers le Machrek : l'un, le Groupe de recherches et d'études sur le Proche-Orient (GREPO), dirigé par M. Robert Mantran, se penche surtout sur les aspects historiques.

Il a concentré ces deux dernières années ses efforts sur l'Egypte et doit publier prochainement un ouvrage collectif sur ce pays dans la période contemporaine. L'autre, le Centre d'études et de recherches sur l'Orient arabe contemporain (CEROAC), de création récente, est animé par M. André Raymond, ancien directeur de l'Institut français de Damas. La Maison de la Méditerranée abritera ainsi une cinquantaine de chercheurs et regroupera des moyens importants de documentation. Les programmes de recherches en cours portent notamment sur les problèmes de la navigation, les minorités dans le monde méditerranéen, les techniques et technologies.

L'ouverture des universités de la région Provence-Côte d'Azur sur la Méditerranée est donc particulièrement marquée dans le domaine de la recherche. Mais elle se manifeste aussi d'autre manière. Les facultés accueillent tout au long de l'année scolaire de nombreux étudiants originaires du Maghreb, des pays arabes ou de l'Europe du Sud. Nice a même reçu, en 1977, une quarantaine de Libyens, les autorités de Tripoli manifestant le souci de s'émanciper un peu de la tutelle anglo-saxonne.

L'apport d'un capital de connaissances

La volonté de développer cette vocation méditerranéenne apparaît aussi dans les enseignements eux-mêmes. C'est ainsi que l'université d'Aix-Marseille III a créé un diplôme d'écologie méditerranéenne. L'université de Provence détient en ce domaine un précieux atout avec son Institut d'études islamiques, département de l'U.E.R. de linguistique générale et d'études orientales et slaves. Cet Institut, dirigé par M. Vial, entretient des relations privilégiées avec le Proche-Orient et plus particulièrement avec l'Egypte et la Syrie. A la suite de contacts personnels, un accord a été signé avec l'université du Caire et un autre doit l'être prochainement avec celle de Damas. Ils prévoient des échanges d'étudiants et d'enseignants. L'Institut d'études islamiques prépare à la licence d'arabe une centaine d'étudiants. De 1958 à 1976 il a aussi assuré des cours publics d'arabe moderne et l'arabe parlé nord-africain. Le public se réduisant et faute de financement, cette activité a dû être interrompue.

L'université de Provence a également participé — le cas est rare — à une expérience réalisée dans le cadre régional. Elle a collaboré ces deux dernières années avec Aix-Marseille III et l'Ecole supérieure d'ingénieurs de Marseille, à l'organisation pendant l'été de stages sur le transfert de technologie destinés à de futurs coopérants ou à des cadres appelés à travailler à l'étranger. *« Nous pouvons apporter à la région un important capital de connaissances des pays méditerranéens non seulement sur le plan culturel mais aussi en matière scientifique et technique,* souligne M. Mesniand en commentant cette expérience. *Nous envisageons aussi de réaliser des modules particuliers d'enseignement pour les littéraires ou les scientifiques, leur permettant d'acquérir des données sur le monde méditerranéen. Sur le plan technique, le groupe de recherche d'hélio-physique dirigé par M. Péri, s'intéresse à l'énergie solaire. Les axes de travail ne manquent pas, tels que l'aquaculture. »*

Il y a là en effet bien des pistes intéressantes et qui pourraient déboucher sur une réelle insertion des universités dans la vie économique, sociale et culturelle régionales. Nous en sommes encore loin dans la plupart des cas et notamment à Nice où l'université ne jouit pas à cet égard d'un environnement favorable. Elle utilise cependant à fond les cartes qui sont les siennes : un climat agréable, des capacités d'accueil importantes et la présence du second aéroport international de France. Ces caractéristiques invitent tout naturellement aux colloques.

Nice accueille ainsi à la fin novembre un colloque sur *« le transfert de technologies, les sociétés multinationales et le nouvel ordre international »*.

Au travers de situations historiques et locales différentes, un même souci d'insertion dans le monde méditerranéen apparaît ainsi dans les universités de la région. Elles pourraient jouer en ce domaine un rôle d'entraînement non négligeable et contribuer à un réveil et à une prise de conscience des institutions régionales si, engluées dans des querelles souvent vaines, elles n'agisaient pas en général en ordre dispersé.

DANIEL JUNQUA.

La leçon d'histoire d'Edouard Rastoin

«Ce n'est pas Marseille qui s'est endormie c'est la France»

IL est des hommes qui, par leur âge et les responsabilités qu'ils ont exercées, sont de vivants livres d'histoire. C'est le cas de M. Edouard Rastoin, polytechnicien et ancien fabricant d'huiles, issu d'une vieille famille provençale qui a joué, depuis la fin de la première guerre mondiale et jusqu'aux années 70, un rôle de premier plan dans la vie économique et sociale de Marseille et de la région. Même s'il s'en défend avec une modestie que les années n'ont pas entamée. Administrateur de la Compagnie nationale du Rhône et de la Shell française durant quinze ans, et des Houillères du Centre-Midi pendant six ans, il a présidé l'Union patronale de Marseille en 1936 et en 1937 durant une période particulièrement délicate lors de l'avènement du gouvernement de Front populaire. Président de la chambre de commerce en 1950 et en 1951, il s'est ensuite trouvé à la tête des comités d'expansion des Bouches-du-Rhône et de la région Provence-Côte-d'Azur-Corse de 1955 à 1970. L'œil vif, la répartie prompte, il ne porte pas ses quatre-vingt-deux ans et assure avec une grande conscience la seule fonction active qu'il ait gardée, celle de président du conseil d'administration de l'hôpital Saint-Joseph, « le deuxième hôpital privé de France », *aime-t-il souligner.*

Dans sa bibliothèque, au rez-de-chaussée de la vieille maison familiale située en pleine ville dans une petite rue calme et discrète, la lumière, tamisée par un grand abat-jour, fait doucement luire le bois des meubles et les vieilles reliures patinées sous la glace des vitrines. L'un des vingt-trois petits-enfants de M. Rastoin, élève à l'Ecole supérieure de commerce de Marseille, va, lui aussi, prendre une leçon d'histoire.

L'âge d'or de Marseille ? « Notre cité, *nous dit-il,* a eu plusieurs âges d'or. Dans l'histoire contemporaine, il faut retenir la date de 1885, soit quelque quinze années après l'ouverture en 1869 du canal de Suez. Cet événement a assuré au port et à la ville une place de tout premier ordre dans le commerce avec les Indes, l'Afrique orientale et l'Extrême-Orient. »

« A cette époque, *poursuit-il,* la France vivait sous le régime libre-échangiste du Second Empire. Méline n'avait pas commencé à rétablir le protectionnisme en France. Par rapport aux autres ports européens, c'est à cette date qu'il faut situer l'apogée de Marseille, et non en 1913. Déjà, on pouvait sentir, durant les quinze premières années du siècle, le déclin approcher. Des observateurs attentifs l'ont alors noté, tel M. Emile Camau, un courtier qui, dès 1905, recensait dans son livre *Marseille au vingtième siècle* les signes avant-coureurs du reflux.

— Que faut-il pour faire un grand port ?

— Un grand trafic, bien sûr, et qui soit multiforme, qui ne traite pas un seul produit. La force de Marseille, ce fut le négoce qui a donné la vie à l'armement puis à l'industrie. Tout au long du dix-huitième siècle, c'est le négoce qui a fait la prospérité de la ville. Les armateurs se sont ensuite séparés des négociants, puis, lorsque la révolution industrielle eut lieu, ces derniers ont investi dans l'industrie. C'est ainsi que mon père s'est engagé dans l'industrie de l'huilerie en 1893.

Alors vint la concurrence du Nord

De la même façon, la minoterie a trouvé naissance à Marseille dans le négoce des blés de l'Afrique du Nord et des bords russes de la mer Noire. Durant la période faste, presque toutes les marchandises importées par notre port étaient plus ou moins transformées à Marseille. Et puis nous avons ressenti de plus en plus durement la concurrence des ports du Nord pour deux raisons essentielles : c'est au Nord que se sont développées l'industrie textile et l'industrie sidérurgique, et ces régions ont connu un accroissement de la population plus rapide que la nôtre.

— Pensez-vous que ce soient les seules raisons ? Marseille ne s'est-elle pas endormie pendant l'ère coloniale en se contentant d'encaisser la rente que lui assurait sa situation géographique exceptionnelle dans l'empire français ?

M. Rastoin est piqué au vif. Il sursaute et riposte : « Ce n'est pas Marseille qui s'est endormie, c'est la France.

« Le protectionnisme réinstallé en 1892 est devenu plus impérieux, *explique-t-il,* avec la fin de la guerre 1914-1918, et ceci dans le monde entier. Le gouvernement français est devenu protectionniste sous la poussée des agriculteurs et des industriels du Nord. Les droits de douane ont été élevés sur tous les produits. Ces mesures ne suffisant pas à arrêter les produits étrangers, le gouvernement a inventé le contingentement. Pour prendre un secteur que je connais bien, les fabricants d'huile ont perdu peu à peu la liberté de leurs approvisionnements.

« Le gouvernement a cru qu'il pourrait constituer une unité autonome avec l'empire colonial. C'est là que réside à mon sens la grande erreur de la politique française entre les deux guerres. De cette politique, Marseille n'est pas responsable, même si, durant une époque, elle a vécu de la création de cet empire colonial. J'ai toujours proclamé, et je n'ai pas été le seul, que c'était une erreur que de vouloir travailler seulement avec nos colonies. Nous avons vécu dans l'euphorie de statistiques qui n'étaient pas inexactes mais qui étaient faussement dénommées. Nous vendions des réfrigérateurs en Algérie et nous faisions figurer cette vente dans la rubrique « exportation ». Nous nous duplons nous-mêmes. Nous nous sommes coupés peu à peu du commerce mondial. Les armateurs ont participé eux aussi à ce système. C'est le protectionnisme mondialement instauré qui a fait perdre à Marseille ses clients.

« Nos industries traditionnelles ont eu bien du mal à survivre, et d'autant plus que, surtout après la seconde guerre mondiale, des usines concurrentes ont été installées dans les colonies, où elles bénéficiaient d'un régime plus avantageux.

« Tant qu'a duré l'empire colonial, Marseille, plaque tournante des échanges entre la métropole et les possessions d'outre-mer, a été le théâtre d'une grande activité qui a masqué le déclin relatif de la ville. La disparition de l'« empire » a mis fin aux illusions. Marseille est redevenue une cité excentrée par rapport au reste de la France, une cité éloignée des régions développées du Nord. »

M. Rastoin voit cependant aujourd'hui de nouvelles raisons d'espérer. « Dès 1951, *nous dit-il,* j'ai prôné la mise en place d'une industrie qui pourrait jouer un rôle moteur, avoir une fonction d'entraînement dans la région et permette la naissance d'un tissu industriel. Depuis, Fos est venu et la sidérurgie s'y est installée. Non loin s'étend le puissant ensemble pétrolier de distribution, de raffinage et de pétrochimie grâce auquel Marseille est devenue en tonnage le premier port de France et le second d'Europe. Notre région y puisera une vocation industrielle nouvelle, aidée par la liaison fluviale Méditerranée-mer du Nord et par un bassin méditerranéen en pleine mutation. »

D. J.

Comment partager « notre mer » ?

Alger : le souci des personnes

VU d'Alger, Marseille est aujourd'hui sur le double plan politique et psychologique l'un des points noirs du racisme anti-algérien, mais c'est aussi l'une des villes où les forces démocratiques ont su se rassembler pour défendre les droits de l'homme et la dignité des travailleurs immigrés. Au plan économique, c'est le carrefour de l'émigration et le centre de transit des échanges avec la France.

Qu'ils prennent le bateau ou l'avion pour rentrer chez eux ou pour gagner la France, 90 % des travailleurs algériens et leurs familles — six cent mille personnes — passent par la grande cité du sud. D'Annaba, de Constantine, d'Oran, d'Alger, plusieurs vols quotidiens — dont quatre pour la seule capitale — convergent vers Marseille et en reviennent, sans compter les charters.

Le trafic maritime est également intense : les ferries de la Compagnie nationale algérienne de navigation (C.N.A.N.) et de la S.N.C.M. assurent avec Alger des liaisons quotidiennes l'été.

La circulation des personnes et des biens rapporterait, selon les Algériens, environ 1 milliard de francs à la ville de Marseille qui, de ce fait, verrait d'un mauvais œil le détournement, même partiel, du trafic vers d'autres ports comme Sète ou Nice. Les Algériens constatent aussi que, après les transporteurs de Londres, Rotterdam, Hambour et Gênes, les Français commencent à s'intéresser à la transsaharienne et envisagent une coopération avec la S.N.T.R. (Société nationale algérienne des transports routiers) pour acheminer des biens d'équipement au Nigéria, au Niger et au Mali (*le Monde* des 19 et 20 mai 1977). L'Algérie, de son côté, ne néglige pas l'intérêt que présenterait une liaison Rhin-Rhône ; venant s'ajouter au rail et à la route, elle augmenterait le nombre des axes reliant via la Méditerranée le cœur de l'Europe au centre de l'Afrique.

Depuis quelque temps, un nombre de plus en plus important de commerçants algériens exportent leurs capitaux pour les investir dans des fonds de commerce dans le Midi de la France, alors que précédemment la région parisienne avait leur préférence.

La densité des liens actuels entre Marseille et l'Algérie résulte d'une longue histoire commune parfois oubliée. Depuis des siècles les deux ports entretiennent des rapports constants comme en témoignent de vieilles gravures.

Plus récemment, les archives des actualités filmées rappellent que le 25 août 1944, ce sont des soldats algériens qui ont débarqué au port pour chasser l'occupant nazi solidement retranché sur les collines de la ville.

PAUL BALTA.

Tunis : un « modus vivendi »

UN millier de kilomètres séparent Tunis de Marseille, et, depuis le huitième siècle avant Jésus-Christ, lorsque Phocéens, Carthaginois et Etrusques établirent un *modus vivendi* partageant cette partie de la Méditerranée en zones d'influence, les relations — plus souvent bonnes que tendues — ne cessèrent jamais. Avec l'établissement du protectorat français, en 1881, les liaisons entre les deux villes, et d'une façon générale entre la Régence et l'ensemble de la région provençale, allaient se renforcer considérablement : trafic intense de naturellement, lors de l'indépendance tunisienne en 1956, la tradition s'est poursuivie.

Pour la Tunisie et ainsi que nous l'a déclaré le ministre de l'économie nationale, M. Abdelaziz Lasram, la région Provence-Côte d'Azur, c'est d'abord Marseille, qui constitue le premier port d'échange avec l'Europe.

Les statistiques de la Compagnie tunisienne de navigation (Cotunay) font ressortir une progression constante des échanges entre le sud de la France et la Tunisie. Le port de Marseille en assure les deux tiers : de 308 365 tonnes de juillet 1973 à juin 1974, ce trafic est passé à 371 579 tonnes pour la même période en 1976-1977. La création du canal Rhin-Rhône ferait croître encore ces chiffres. « *Ce serait extrêmement important pour nous* », nous a déclaré le ministre tunisien de l'économie.

Les autorités et les milieux d'affaires tunisiens considèrent que leurs rapports avec le sud de la France sont appelés à de nouveaux développements. Tous s'y emploient. Certains avec dynamisme, tel M. Mahmoud Belhassine, président de la chambre tuniso-française de commerce et d'industrie. Cette association de droit tunisienne, créée en juin 1974, travaille avec toutes les chambres de commerce de France, mais elle a noué des relations privilégiées avec celle de Marseille. Cette dernière a ainsi organisé, en janvier dernier, une « table ronde » sur le développement des échanges maritimes entre la Tunisie et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les siècles ont ainsi tissé, entre la Tunisie et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, des liens humains.

En 1976, deux liaisons hebdomadaires Tunis-Marseille et retour, par car-ferry (la Compagnie tunisienne de navigation mettra en service, l'été prochain, son premier bateau de ce type), ont permis de transporter soixante-huit mille passagers, alors que Tunis Air et Air France, avec respectivement douze et dix vols aller et retour par semaine sur Marseille, et cinq et quatre vols sur Nice, ont accueilli, au total, plus de deux cent mille passagers.

MICHEL DEURÉ

Casablanca : phosphates et agrumes

LES relations maritimes entre le Maroc et Marseille sont extrêmement anciennes : sans remonter au-delà du dix-neuvième siècle, c'est Nicolas Paquet qui aura été véritablement le promoteur de ces liaisons.

Les Chargeurs réunis, qui ont repris la Compagnie Paquet (spécialisée dans le transport des passagers), occupent aujourd'hui une place enviable parmi les pavillons qui desservent Casablanca, dont le trafic, grâce aux phosphates, aux agrumes et aux primeurs, ne cesse de croître. Trois rotations de cette compagnie ont lieu chaque semaine. En provenance ou à destination de Marseille, il y a pratiquement tous les jours au port de Casablanca un navire soit de Paquet, soit de la Compagnie marocaine de navigation (Comanav).

Les ports de la Méditerranée assurent plus de 50 % du trafic entre la France et le Maroc. Marseille, pour sa part, reçoit environ 35 % du total des légumes frais (tomates, pommes de terre et divers) exportés du Maroc sur la France, et 25 % des agrumes. Les phosphates prennent plutôt la destination de Port-de-Bouc.

En raison de sa position géographique, le Maroc a la possibilité d'exporter soit vers les ports français de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord, soit vers ceux de la Méditerranée. Il use de cette possibilité en réservant à Marseille une place privilégiée. Les perspectives qu'ouvrent la liaison Rhin-Rhône et le développement espéré de Fos ne peuvent que renforcer cette tendance.

LOUIS GRAVIER.

Alexandrie : l'antique entente

BIEN que la tour de Quaitbay soit le pendant alexandrin du fort Saint-Jean, les différences dans le paysage sautent aux yeux. Au vaste cirque de sèches rocailles blanches, aux sept collines trouant la ville, à la mer plantée d'îles de Marseille s'opposent le golfe sans obstacles, le rivage sans aspérités et spongieux d'Alexandrie.

En revanche, tempéraments et vocations se rejoignent. Marseille, selon la définition d'Alexandre le Grand, s'appliquant à Alexandrie, a été elle aussi fondée « *pour être en relation avec le reste du monde* ». Extravertis, mais seulement du côté des vagues, condescendants ou méfiants à l'égard de leur adossement terrestre, tels ont été et seront sans doute toujours les deux grands ports méditerranéens. Ils ont en commun cet air à la fois supérieur et débraillé, cette activité à visage nonchalant, enfin, cet art de « rouler » gentiment les étrangers qui a conduit Paul Morand, en 1938, à définir Marseille comme une « *Chicago méditerranéenne avec ses gangsters à l'ail* ». A la foule phocéenne de « *vendeurs de cacahuètes, gosses kabyles qui se battent à coup de galoches (...), Arméniens tailleurs d'habits coloniaux, cireurs de bottes, Salomés algériennes (...); israélites ottomans* », fixée par l'auteur de *Ouvert la nuit*, répondent « *les nègres, les négresses, les chameaux, les turbans, les coups de bâton administrés à droite et à gauche avec des intonations gutturales* », qui éblouirent Gustave Flaubert débarquant à Alexandrie en 1849.

Après 640, la prise d'Alexandrie par les Arabes n'interrompt pas les relations entre les deux villes, puisque rois et abbés de France continuent d'écrire sur des papyrus égyptiens importés par Marseille.

Lorsque les Francs ensuite perdent le Levant, cela n'embarrasse guère les Marseillais du moment qu'ils gardent leur *fondouk* alexandrin. Ils avaient là entrepôts, demeures, boutiques, banque, notaire, consul, église, moulin, bains, prison et abattoirs.

Au plus beau du Moyen Age le grand port égyptien recevait trois mille navires par an (1), les bateaux marseillais y étant les plus nombreux des bâtiments chrétiens.

A la fin du dix-septième siècle les ventes alexandrines au négoce marseillais — café de Mokka, myrrhe d'Abyssinie, nacre de Perse, plumes d'autruche du Darfour et de Kordofan (2). — représentent environ un tiers des achats français aux échelles de la Méditerranée orientale.

Dans la première moitié du vingtième siècle, à Marseille, les marchands de tabac alexandrins font les beaux jours du Grand Hôtel de Noailles, sur la Canebière, tandis que les Marseillais vont admirer au château Borély la superbe collection pharaonique léguée par Clot-bey, ancien médecin du khédive et fondateur de Kasr-el-Aini, le premier hôpital moderne du Caire.

L'expédition de 1956 suspend un moment l'antique entente, mais dès la réouverture de leur pays vers l'extérieur après la guerre d'octobre 1973 les Alexandrins se tournent vers leurs partenaires traditionnels, Alexandrie comptant sur eux pour l'aider à réintégrer le siècle. La chambre de commerce de Marseille dépêche deux missions successives en Egypte et le vieux tandem redémarre. Symboliquement le premier étranger à avoir repris de l'activité dans la région dévastée du canal est le Marseillais Gustave Jabier — issu d'une famille phocéenne en Egypte depuis plus de cent ans — qui a rouvert le premier hôtel au milieu de Suez en ruines.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) *L'Histoire du commerce de Marseille*, ouvrage collectif publié chez Plon en 1949, contient de nombreuses données sur les relations entre le premier port français et Alexandrie.

(2) L'ouest du Soudan actuel.

les événements

A Brignoles

Les « gueules rouges » refusent la fermeture prochaine des mines de bauxite

Depuis cette semaine, trois panneaux placés sur la route majeure des vacances, aux entrées de la ville (dix mille deux cents habitants, préfecture du Var sous la Révolution) l'apprennent aux touristes qui « descendent » sur la Côte d'Azur l'hiver : « *Brignoles, capitale européenne de la bauxite, menacée de mort. En 1958, 1 325 mineurs. En 1977, 784 mineurs.* »

Il y a donc des mineurs en Provence ? Encore une réalité qui ne cadre guère avec les clichés... « *Gueules noires* » au pays noir, « *gueules rouges* » au pays rouge — quand l'insinuante poussière rougit la colline et les pins, — ce sont les mêmes. L'accent de soleil n'y change rien, ni même la langue provençale au lieu du ch'timi. Tous « du pays », ils descendent ici jusqu'à 250 mètres sous la terre rouge, et des camions de 10 à 15 tonnes circulent dans les galeries à la cote —150.

En 1972-1973 sortaient de là 2 millions de tonnes de bauxite sur les quelque 3 millions extraites en France (le reste, épars dans l'Hérault). L'importation, alors, se limitait à 500 000 tonnes. Heureux temps pour la balance commerciale ! Aujourd'hui, les importations — de Grèce, de Guinée, d'Australie — ont triplé. Le bassin de Brignoles agonise doucement. Ça ne fait pas beaucoup de bruit !

Pourtant la bauxite — puis l'aluminium, — on ne peut s'en passer. Aéronautique, automobile, électricité, ménager, bâtiment.

Ils ne sont pas non plus négligeables, les gens qui « sortent » la bauxite, ni leurs familles, ni même les milliards de francs qui, par des voies diverses, retombaient sur le bassin.

« *Les gisements s'épuisent* », répond la société Aluminium-Pechiney, filiale de Pechiney-Ugine-Kuhlmann (PUK), qui assure l'extraction avec Aluminium-Suisse et SABAP. « *Il en reste pour cinq ans... et en tenant compte du social.* A quoi le ministre de l'industrie ajoutait, dès 1974, qu'il convenait de garder en terre une ultime réserve stratégique, en cas de malheure. Condamnation prononcée, peine capitale par extinction lente et « mort douce » : à ce jour, la moyenne d'âge des mineurs est de quarante-sept ans. Leurs enfants, « mobiles », pourront aller chercher de l'emploi ailleurs. On a fermé Pélicon, la Rouge et d'autres. On a noyé la « descenderie » des Pourraques.

Le Comité d'action pour la défense du bassin minier, C.G.T. en tête, proteste : « *Il reste cinquante ans d'exploitation.* » Les vieux de la mine affirment : « *On connaît, nous ! Il y a même une « lentille » de 6 millions de tonnes à Pourraques !* » la noyee. « *Le taux d'alumine est trop faible* », rétorque PUK.

Aujourd'hui le Comité conteste les « carottages » effectués en 1976 — par le Bureau des recherches géologiques et minières — dans la mesure où « *les crédits ont manqué pour des investigations suffisantes* » et aussi « *parce que les « carottes » ont été prélevées sur des points choisis par PUK seul* ». Il ajoute : « *De plus, nous n'avons eu connaissance que d'un rapport de synthèse, sans précisions.* »

Il reste que la mort lente du principal bassin européen de bauxite est en cours, après cent cinquante et un ans d'une exploitation dont les méthodes ont bien changé. En 1826, les paysans du coin s'étaient d'eux-mêmes improvisés mineurs. « *Ils faisaient des trous dans leur morceau de colline.* » Depuis, d'individuels en petites sociétés locales, de sociétés moyennes en « concentrations »...

En attendant, tout le bassin perd sa substance, « *son sang rouge* ». Brignoles fait face en créant des zones industrielles nouvelles, notamment celle — 200 hectares — où sera peut-être installée la première centrale solaire française.

JEAN RAMBAUD.

APT OUVRE SES LIVRES AUX ENFANTS. — Une exposition de livres pour la jeunesse se tient à Apt (Vaucluse), au foyer des campagnes, les mercredi 23 et jeudi 24 novembre. D'autre part, un débat d'information est organisé le 23 novembre à 18 heures sur le thème « Panorama sélectif de l'édition enfantine », avec la participation de Mme Jeanine Despinette, directrice de Loisir Jeunes et membre du comité directeur du CRILJ (Centre de recherches et d'information de littérature pour la jeunesse).

LA NATIVITE CHANTEE EN PROVENÇAL. — Un enregistrement de la Pastorale Maurel a été réalisé à Cavaillon : le groupe Calendal de Cassis, la chorale Gabriel-Fauré de Marseille, le chanteur Claude Robin et des musiciens, dirigés par Serge Bessières, interprètent ce « mistère » de la Nativité, écrit, en 1844 par l'ouvrier miroitier Antoine Maurel, est entré depuis dans la tradition. Aucun des personnages de la crèche n'est oublié ; ils parlent le provençal. Le peintre Georges Briata et Marcel Carbonnel, fabricant de santons, ont illustré la jaquette du disque, qui sort dans les magasins cette semaine (SAPEM, 33 tours, 30 cm)

A Cassis

Quatre alpinistes pour nettoyer la falaise de ses vieilles voitures

« *Qu'a vist Paris e noun Cassis, a ren vist !* » (« Qui a vu Paris et n'a pas vu Cassis n'a rien vu »), dit un proverbe local, qui n'a pas peur des mots. Les atouts naturels de Cassis (Bouches-du-Rhône) ne sont plus à vanter. Mais en ce moment, ici, il y a autre chose à voir que le site. Quatre « alpinistes » casqués de rouge y vont à la « chasse aux épaves »... à 200 mètres au-dessus des flots.

A 17 kilomètres seulement à l'est de Marseille, la nature a flanqué Cassis, cet ancien port de pêcheurs, de la plus haute falaise d'Europe : le cap Canaille. L'à-pic vertigineux, qui dresse ses 400 mètres au-dessus de la petite ville, fait l'objet depuis des années des visites (nocturnes) de voleurs d'autos et d'escrocs à l'assurance, qui viennent là se débarrasser des preuves encombrantes de leurs malversations. Ils confient au gouffre le soin de faire disparaître le « cadavre », si bien que les flancs, les méplats, les failles du cap ont fini par être constellés d'épaves disloquées et rongées de rouille.

Des spéléologues transformés en hommes volants.

Pour mettre fin à ces injures faites à l'équilibre naturel du site, la municipalité de Cassis a fait appel, il y a quelques jours, à quatre jeunes Grenoblois, spécialistes des travaux périlleux, qui, suspendus dans le vide, décrochent les dépouilles de la civilisation automobile et les précipitent à la mer, d'où les bateaux et un hélicoptère muni d'élingues les conduisent à leur dernière demeure, un peu plus discrète, chez des ferrailleurs. Travail périlleux qui nécessitera plusieurs jours d'efforts et de risques.

Le plus étonnant de l'histoire est que ces hommes volants sont habituellement des spéléologues sous-marins ! Pour « décarcasser » le cap Canaille, les « cantonniers » des falaises sont passés de l'autre côté du miroir.

JEAN CONTRUCCI.

Les escales des « Cahiers du Sud »

(Suite de la page 21.)

Ils eurent, en 1938, en accueillant au sein de la revue le poète avignonnais Jean Tortel devenu marseillais, l'homme qui, par la valeur intrinsèque de sa poésie et pa ses dons de critique rigoureux, devait peu à peu corriger la propension à la facilité d'une certaine inspiration surréaliste.

Sur le plan local, le plus sûr avantage qui résulta pour la revue de la venue de Jean Tortel fut l'arrivée au quai du Canal de son jeune ami Alex Toursky qui, en jouant, lui, la carte d'une certaine frivolité, sut faire la conquête de tant de Marseillais indifférents jusqu'à lui, non seulement à la poésie nouvelle, mais encore aux peintres du Vieux-Port.

PENDANT plus de vingt ans, « l'infirme aux mains de lumière » de Carcassonne, Joë Bousquet, fut pour les C.D.S. le véritable conseiller spirituel. En 1926, déjà, André Gaillard, Paul Eluard et quelques amis avaient rencontré au chevet de Bousquet l'équipe de la revue carcassonnaise « Chantiers » à laquelle ils collaboraient eux-mêmes. Il y avait là Claude Estève, Pierre et Maria Sire, Ferdinand A'quié, René Nelli, Jean Ballard, Gabriel Bertin, et, par la suite, tous les collaborateurs marseillais firent régulièrement le pèlerinage de Carcassonne. « Il était inévitable, a noté plus tard René Nelli, que Ballard éprouvât, dès cette époque, la tentation d'écarteler sa revue sur toute l'Occitanie et de donner une sorte de cœur ténébreux, ce « Midi noir » dont Bousquet et ses amis représentaient alors de façon assez précise les tendances fondamentales...

Au lendemain de la débâcle, les « Cahiers » firent de leur mieux pour héberger ceux qui ne pouvaient se hasarder à « remonter » à Paris. Les autres ne s'attardèrent pas tellement. Il en resta tout de même assez jusqu'à l'invasion de la zone sud pour que cette période tragique fût la plus vivante qu'ait connue une cité jusque-là « provinciale ». Au demeurant, grâce à la présence à la censure de Vichy du poète René Massat, les revues de zone libre ne furent pratiquement jamais inquiétées. C'est ainsi que les « Cahiers » purent s'offrir le luxe de publier en mai 1942 le grand poème « Exil », de Saint-John Perse, ou des textes de Voronca et Fondane. Ce fut Simone Weil (elle signait du pseudonyme d'Emile Novis) qui demanda à Ballard de la mener à Carcassonne pour y faire la connaissance de Bousquet. De cette rencontre, le plus haut, le plus pathétique moment de l'histoire des « Cahiers », devait sortir le numéro spécial, « Le génie d'Oc et l'homme méditerranéen ». Paru en 1943, ce numéro exaltant la culture d'Oc du temps des troubadours en faisait le symbole de tout l'humanisme occidental menacé par l'hitlérisme.

Ce « génie d'Oc » est, de toute la longue série des « Cahiers », celui qui montre le mieux de quelle façon il furent du « Sud », et « méditerranéens ». En évitant les écueils du folklore félibréen, ils ont servi la plus haute valeur « traditionnelle » de l'héritage provençal, le souci de contribuer à la culture universelle.

Qu'ils aient été d'expression provençale ou française, les plus grands poètes de chez nous, René Char et Delavouët, sont au fond les fils spirituels de Pétrarque et de Dante, il en va de même pour les romanciers qui, eux, remontent à nos origines grecques, à commencer par Henri Bosco, moins illustre, mais à mon sens tout aussi grand que Giono.

Il serait injuste de ne pas donner au moins les noms de tous ceux qui appartiennent aux derniers comités de rédaction : Tortel, Toursky, Pierre Guerre, René Ménard, René Nelli. Jean Ballard avait eu recours à ce système « collégial » en 1945 au lendemain de la mort de son irremplaçable rédacteur en chef, Gabriel Bertin. Désormais, le plus dévoué collaborateur de la revue, celui qui abattit matériellement le plus de besogne aux côtés de Marcelle et Jean Ballard, fut le secrétaire de la rédaction, Jean Lartigue.

En dehors de ses numéros spéciaux, la revue se consacra comme par le passé à la découverte de jeunes poètes. Elle fut une des premières à publier Le Quintrec, Robert Sabatier, Yves Bonnefoy, à accueillir les jeunes poètes marseillais Jean Todrani, Jean Malrieu, Gérald Neveu. Le meilleur critique de cette dernière période fut sans conteste Raymond Jean, professeur à la faculté des lettres d'Aix.

EN 1967, les « Cahiers » décidèrent de disparaître « en beauté » quand ils étaient en plein essor. Ballard, qui venait de passer le cap de la septantaine, était tout bonnement à bout de forces : il se refusa, par principe, à vendre la revue, et les exigences de ceux qui se disaient prêts à prendre en main la direction, étaient par trop excessives.

En fait, plus personne n'était disposé à se sacrifier pour la revue comme l'avaient fait Jean Ballard et sa femme. La perte de la France d'outre-Méditerranée, la disparition concomitante des lignes de paquebots, avaient pratiquement tari les ressources publicitaires, une « aventure » comme celle des « Cahiers » n'était plus possible. C'est Saint-John Perse qui a rendu le plus juste hommage aux « Cahiers » en parlant d'« une seule ligne de partage » dans leurs activités, « celle qui sépare la littérature d'eau vive de la littérature d'eau morte, ou de sédimentation ».

LÉON-GABRIEL GROS.

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Un « labobus » pour la province.

La Direction des musées de France, qui avait lancé il y a quelques années le « muséobus », tente aujourd'hui une expérience originale en Europe avec le « labobus ». Toujours pour servir la province. Cette fois, il ne s'agit pas d'aller à la rencontre du public, mais à celle des musées eux-mêmes, et de permettre de procéder sur place à l'étude chimique et radiographique des collections des musées classés et contrôlés en province. Le « labobus » est un poids lourd de 7 tonnes (10 mètres de long, 2,30 mètres de large, 3,72 mètres de haut) équipé en laboratoire (paillasse de chimie, microscope, tube de rayons X, lampe à ultra violet, chambre noire, etc.).

Le « labobus », qui sera inauguré devant le pavillon de Flore, le 5 décembre, et non le 22 novembre comme prévu initialement, se déplacera à la demande et après examen des dossiers de « candidature », à Paris, par l'inspection des musées et les services de Mme Hours. Son premier voyage aura lieu en décembre, à Strasbourg, où il devra trouver une place lui permettant de fonctionner (il n'est que partiellement autonome, et est notamment alimenté en eau par le réseau urbain).

Qui était Léon Belly ?

Le musée de Saint-Omer consacre une exposition très soignée à Léon Belly qui, natif du lieu, grand voyageur et grand ami de Puvis de Chavannes, fut un des bons orientalistes du siècle dernier. Un orientalisme qui n'a pas la formidable vigueur de celui de Flaubert et s'attarde un peu au charme facile des harems, ma aussi regarde la vie d'un village, les fellahs au travail, les caravaniers dans le désert, les fêtes religieuses, les paysages du Nil et Sinaï. De bons portraits (celui, en particulier, de Corot), d'excellents dessins à la Fromentin, des scènes mythologiques complètent agréablement un ensemble fort bien venu.

★ Musée de l'hôtel Sandelin, jusqu'au 19 décembre.

Dessins de Van Gogh.

Il ne s'agit pas d'une opération concertée et pourtant, au moment même où le Salon d'automne expose un ensemble de dessins et d'aquarelles de Van Gogh, paraît un ouvrage de l'historien d'art néerlandais Evert Van Uitert sur le même sujet. Quatre-vingt-seize dessins et quatre aquarelles sont reproduits, parmi lesquels figurent nombre de ceux qu'on peut voir au Grand Palais.

Le dessin aura été pour Van Gogh un besoin profond, surtout dans les périodes de crise. C'est grâce à lui qu'il surmonte ses échecs successifs pour s'insérer dans la vie sociale, notamment celui de son apostolat auprès des mineurs du Borinage, et c'est par lui qu'alors il va se consacrer à l'art.

Le texte attentif d'Evert Van Uitert jalonne bien l'itinéraire artistique et spirituel. Mais les reproductions sont inaptes à restituer l'intensité émotionnelle des originaux.

★ *Van Gogh, dessins*, par Evert Van Uitert, 29 pages + 100 planches, 65 F (éditions du Chêne).

Le fantastique de Philippe Mohlitz.

Philippe Mohlitz passe pour le chef de file de l'école fantastique de Paris. C'est abusif, parce qu'il ne travaille plus à Paris et, surtout, parce qu'il est des artistes « fantastiques » (Bron ou Cat, par exemple) qui lui sont supérieurs et ne le reconnaissent nullement pour chef de file. Néanmoins ses gravures au burin manifestent de grandes qualités : un métier impeccable et un sens extrême de la lisibilité, alors même que le fantastique chez lui est fondé sur la profusion des détails. La galerie Bernard Letu, de Genève, publie un album reproduisant non ses gravures mais quarante-quatre dessins à la plume. On y retrouve ses végétations envahissantes, ses architectures ruinées, ses mécaniques mortes. La plupart ont d'ailleurs fait l'objet d'une version au burin.

★ *Mohlitz*, 80 pages, 45 F, Bernard Letu, B.D. diffusion, 61, rue du Cherche-Midi.

Musique

Recherche contemporaine à Metz

Depuis six ans, les Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz se distinguent par la richesse et la qualité de leur public, qui ne ressemble guère à ceux des autres festivals internationaux. Public local et régional (avec aussi une importante participation allemande), jeune et, pour une grande part, non spécialisé, vif et enthousiaste, qui reflète le travail en profondeur fait par l'équipe d'animation en place toute l'année dans des villes telles que Forbach, Jarny, Nancy, Thionville et naturellement Metz, à laquelle s'ajoutaient, pour la préparation directe des Rencontres, Harry Halbreich, Dominique Jameux et Pascal Dusapin.

Quatre-vingts animations ces derniers jours, en particulier dans les établissements scolaires et certains clubs, ont fait « exister » la musique d'aujourd'hui pour les jeunes Lorrains et en ont conduit beaucoup à ces concerts qui, mis à part le programme Berg joué par l'Orchestre de R.T.L. sous la direction de Fernand Quattrocchi, représentent souvent la pointe de la recherche contemporaine. Claude Lefebvre, directeur des Rencontres, ne craint pas d'offrir d'emblée à ce nouveau public des créations d'œuvres nouvelles, dont on ne voit point pourquoi elles devraient être réservées à des initiés plus ou moins blasés et réticents.

Ainsi de Xenakis, qui, grâce à une commande de la Fondation Gulbenkian, a donné à Metz une admirable page pour chœur et ensemble instrumental (cinq cors, trois trombones et six violoncelles), A colone, *sur une prière écrite par Sophocle pour Athènes juste avant que celle-ci ne perde son indépendance. La déclamation très simple épousant les rythmes de la langue grecque, l'harmonie de ces polyphonies en faibles écarts, les appels des cors, les broderies des violoncelles qui dérivent au long des voix, les cuivres qui rehaussent le discours comme l'or souligne la blondeur des pierres ensoleillées, tout cela compose une musique très fine et belle, d'un accent fort et mélancolique qui touche le cœur. Elle était chantée avec beaucoup de force et d'élan par le Chœur national de Jacques Grimbert.*

∴

Concert superbe d'autre part où l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dirigé par Michel Tabachnik avec autant de fougue que de précision, faisait ressortir l'énergie prodigieuse, la virulence intérieure de Metastasis *et l'éclatante pureté d'*Akrata, *symphonie bâtie sur le roc en magnifiques strates sonores. Là resplendissait la grandeur de Xenakis, comme aussi dans* Psappha, *où Sylvio Gualda traduisait à merveille, sur son arsenal de percussions de bois, de peaux et de fer, la richesse de ce rythme absolu, dépouillé et grandiose qui se développe en une sorte de tragédie ou de délire orphique.*

Du concert Alsina, on retiendra surtout la confirmation de Senales *(Signaux), excellemment joué par l'auteur au piano et l'ensemble Musique vivante de Diego Masson, une œuvre qui a du sang, de l'harmonie, de l'espace, un lyrisme tout à la fois brut et subtil (le Monde du 9 octobre), et* Unity *pour clarinette et violoncelle, une unité qui n'exclut pas des rapports fort tumultueux et savoureux entre les instruments lyriques de Michel Portal et de Roland Pidoux. Mais il y a trop de comédie musicale gratuite et trop peu d'idées musicales dans* Consecuenza II *(chanté par Sophie Boulin) et* A Letter *pour quintette à vent, tandis que* Décision *pour orchestre de chambre vogue à l'aventure sans trouver sa voie.*

Deux déceptions relatives aussi au concert Gilbert Amy, malgré des œuvres toujours de rigoureuse tenue musicale, avec Echos XIII, *où les appels et les échos des solistes, les commentaires des autres instruments apparaissent trop indépendants pour constituer une trame musicale suggestive, et* Jeux *pour hautbois, où la magistrale virtuosité et la merveilleuse sonorité de Maurice Bourgue seules fixent l'attention. En revanche, à côté des riches et mystérieuses* Trajectoires *pour violon et orchestre, jouées par Emmanuel Krivine, le récent* Stretto *pour orchestre (commande du ministère de la culture) faisait bon visage. Dans une disposition exceptionnellement classique de l'orchestre, cette œuvre captive par son mouvement rapide, ses trames serrées et vivantes où les événements se succèdent si vite qu'on a juste le temps d'en être ébloui, et parfois des vagues de poésie impressionniste lointaine.*

Elle était bien à l'image de ces Rencontres de Metz, qui déroulaient sous nos yeux un kaléidoscope d'images si nombreuses que l'on avait quelque mal à les ranger dans sa mémoire (encore n'avons-nous pu voir ni le spectacle multi-media de Josef Anton Riedl ni l'ultime Carrousel *de Vinko Globokar) ; on n'oubliera pas, du moins, le paysage divers et vivant, de Kagel à Xenakis, qu'elles donnaient de la musique d'aujourd'hui.*

JACQUES LONCHAMPT.

Formes

Trois femmes

Jeanne Coppel reste toujours à découvrir. Même ses œuvres déjà connues, qui, depuis sa mort, ont fait l'objet de maintes expositions, réservent à chaque regard de nouvelles surprises : on croyait à tort en avoir fait le tour. A plus forte raison celles qui, pieusement conservées par les siens, affrontent le public pour la première fois (1). On a joint aux miraculeux collages, dont aucun n'est inférieur aux précédents, des gouaches et des huiles, comme pour attester que leur auteur ne se contentait pas de se laisser emporter par « le coup de vent du hasard » (disait-elle), et pour convaincre, s'il en était besoin, les tenants de la peinture-peinture, genre noble par excellence, que Jeanne Coppel était un artiste à part entière. Certes, les grandes toiles et les autres compositions recréent plus volontairement le mystère et la subtilité des collages, et leur magie, mais, pour ces derniers, il ne faut pas trop prendre au mot des confidences analysant magnifiquement la genèse de « tout ce qui doit être formulé ». Seul un effort lucide pouvait agencer ces données, faire vibrer les bleus inouïs, les gris et le reste du « kaléidoscope », illuminer le tout par la stridence d'un rouge posé à la bonne place et mettre à son tour le spectateur en état de grâce. Il lui suffit, au spectateur, de se laisser porter par ces grandes vagues de silence, soit irisées, soit en demi-teintes lumineuses.

Quel contraste avec l'expression plastique de Jeanne Champion, « inspirée » d'une autre manière et qui, parallèlement à son œuvre d'écrivain, a trouvé cet autre exutoire à son tempérament volcanique ! De part et d'autre, pour le moment, à partir de références dites culturelles. Ici (2) ce ne sont plus les splendeurs de Versailles ni les gisants de Saint-Denis qui lui servent de tremplin, mais les maîtres indiscutés de la peinture classique : son *Musée imaginaire*, comme elle intitule la série de ses pastels irrévérencieux. Ils témoignent en tout cas d'une vaste connaissance des chefs-d'œuvre... et d'une imagination exubérante. On commettrait pourtant une lourde erreur en se croyant devant un jeu de massacre. Les distorsions et autres mauvais traitements infligés avec talent à des tableaux qu'elle aime, prenons-les comme autant d'hommages, pudiquement voilés par l'ironie des titres : *Retire tes mains de mon visage, burla Donatello, Métamorphose d'une vierge de Raphaël, Judith songe à Holopherne d'après Cranach, le Roi Lear d'après Holbein, le Comte d'Urbino ou morphologie du mécénat à la Renaissance*, etc. Seulement l'humour (apparent) est vite dépassé. Et ce sont les cauchemars d'un monde halluciné qui vous entraînent dans la ronde des grands morts.

Sauf erreur de ma part, c'est la première fois que Barbara Luithardt se produit (seule) à Paris, où elle s'est fixée depuis plus de quatre ans (3). Peu à peu la forme humaine s'est dégagée de ses compositions d'un métier sûr, et déjà s'affirme un talent vigoureux comme ces femmes, Denise ou Anny, qu'elle campe puissamment. Faut-il la ranger sous l'étiquette expressionniste ? Il est évident que la violence du peintre aux prises avec son modèle, plus encore que par la fermeté du trait, est traduite par le mariage de couleurs que je suis tenté d'appeler psychédéliques. Huiles, dessins aux encres ou aux crayons de couleur, lithographies prouvent que cette artiste encore jeune domine déjà toutes les techniques. Il n'y a pas trace de trucage chez elle, et, pour moi, cette authenticité autorise beaucoup d'espoirs.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Jacob, 28, rue Jacob.
(2) Galerie des Grands-Augustins, 16, rue des Grands-Augustins.
(3) Poisson d'Or, 7, rue des Prêcheurs.

■ Concours du Conservatoire (musicologie). — Premiers prix : Jean Duron, Brigitte Galard de Leersnyder, Annie Mary, Edmond Lemaître ; deuxième prix : Yves Ferraton.

Photo

« LE MOMENT DES CHOSES »

Les Editions des Femmes publient un livre de photos de femmes. Claude Batho écrit : « Ces photographies sont remplies du temps qui passe, sur les enfants, les gens et les choses. J'ai voulu rendre sensible des instants très simples, en retenir les silences... » *Ce qui frappe, en effet, c'est la simplicité. Claude Batho s'est intéressée à la vie des femmes « au foyer », aux menus gestes laborieux qui tissent leur vie. Mais ces gestes, elle ne les a pas montrés. Elle a montré les mains des vieilles femmes, le linge plié, de la buée sur un carreau, une ombre derrière un rideau, le soleil qui frappe le papier peint. En derrière cette vie sans rudesse apparente, elle a photographié des paysages vides, des vallons dans la brume. Sa démarche se rapproche à la fois de celle de Chantal Ackermann dans* Jeanne Dielman *et de Marguerite Duras dans* Son nom de Venise dans Calcutta désert : *en posant là les objets, le couvert, le panier à salade, les casseroles, elle indique les moments du quotidien féminin. Et les lieux, vides, décrivent l'activité qui les remplit.*

L'homme est absent, l'image du père effacée dans son cadre par un reflet. Les petites filles sont jolies avec leurs nattes et leurs couronnes de marguerites, leurs tabliers, leurs chandails rudimentaires. La corde à sauter est accrochée au mur entre deux balais. Les hommes ne sont pas revenus du travail et les femmes respirent. On est à la campagne. Le temps patine tout, imperceptiblement. La maison des femmes est encore chaude et douce.

HERVÉ GUIBERT.

★ *Le Moment des choses...* Trente-six photographies de Claude Batho. Galerie Agathe-Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e. Jusqu'au 31 décembre. Un album broché aux Editions des femmes, 130 F.

Notes

Architecture

Un théâtre pour la ville

L'Organisation internationale des scénographes et techniciens de théâtre (O.I.S.T.T.) a lancé auprès des étudiants des écoles d'architecture un concours d'idées pour la construction d'un théâtre. Les projets devaient être conçus dans un esprit de liberté et de spontanéité, mais aussi être intégrés à un lieu réel et tenir compte des impératifs économiques et techniques.

Parmi les cent sept propositions envoyées par des équipes du monde entier, le jury a retenu un intéressant projet pour la ville de Rouen. Juché sur un promontoire naturel, ce théâtre fait de la ville un spectacle vu d'en haut comme dans un tableau hollandais du dix-septième siècle. Son architecture est le contraire de ces formes géométriques fermées, très courantes, ou bien de ces « théâtres-machines » qui sacrifient au réalisme technologique, également nombreux. C'est plutôt un « lieu » qui se situe par rapport à la ville et qui répond à l'ambition de l'architecture contemporaine de créer des espaces susceptibles de devenir des « institutions publiques » que chacun fréquenterait spontanément.

Dans l'ensemble, la crise du modèle architectural se manifeste par un grand nombre de projets utilisant des édifices anciens, où l'apport contemporain se limite à un remodelage des intérieurs et à leur mécanisation pour satisfaire aux besoins de flexibilité de l'espace théâtral.

Mais les auteurs du théâtre pour Rouen se sont imposé une obligation supplémentaire : créer une architecture qui ait une fonction de lieu de rencontre. Le théâtre n'est pas seulement un endroit pour voir des pièces...

JACQUES MICHEL.

★ Projets de concours pour un théâtre contemporain, au Centre Georges-Pompidou.

Cinéma

« L'Ile des adieux » de Franklin Schaffner

Seigneurs de la guerre ou de la mer, baroudeurs sauvages et fragiles, ils ont une belle âme chargée de péchés et d'errances, et leur destin est entravé par la fatalité. Tels sont les héros d'Hemingway, et si le réalisateur Franklin Schaffner en a choisi un — si « humain » — pour « l'Ile aux adieux », c'est que cela correspond à ce qu'il a toujours aimé. Que l'on se rappelle « Patton ».

Ici George C. Scott joue le rôle d'un artiste qui s'est réfugié aux Bahamas, loin du monde, des siens, de son passé. Et puis ses fils arrivent un été, et il découvre qu'il les aime. Et puis c'est 1940, la guerre est dans les journaux, à la radio, et finit par se rapprocher. Dans cette double invasion, le vieux sculpteur réapprend malgré lui que le sens d'une vie, c'est la vie partagée.

Franklin Schaffner n'est pas Schoendoerffer et ses ambitions sont mal servies : il a réalisé un bon film d'aventures, émouvant et moral, mais la banalité de sa mise en scène empêche tout élan d'envergure.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir « Les films nouveaux ».

« Tchaïkovski » d'Igor Talankine

Ecran panoramique, son stéréophonique, deux heures et demie de projection : c'est un hommage grandiose que le réalisateur soviétique Igor Talankine rend à Tchaïkovski. Grandiose et solennel comme un discours académique. De l'enfance à la mort défilent sous nos yeux les principaux événements de la vie tourmentée et glorieuse de Piotr Ilitch. La mise en scène est somptueuse, la reconstitution historique impeccable et, grâce à un savant maquillage, l'« éminent » comédien Innokenti Smoktounovski ressemble, tête coupée, à son modèle. Comme on pouvait s'y attendre, un voile est pudiquement jeté sur le drame intime de Tchaïkovski.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Kinopanorama (v. o.).

Danse

Le monde fou de Graziella Martinez

Le style kitsch, Graziella Martinez le pratiquait bien avant qu'on invente le mot. Née à Buenos-Aires, cette impétueuse petite personne a fait d'intéressants débuts chorégraphiques ; mais au lieu d'approfondir ses recherches sur le mouvement, elle a choisi l'école buissonnière.

Son goût pour l'époque 1900 lui inspire des tableaux d'un onirisme délirant, où elle mêle les évanescences des nymphes de Brexley, des farces de colombines polissonnes, des effets de voiles à la Loïe Fuller et des maquillages extravagants. Ses créations ne sont pas neutres, l'horrible y a sa place, l'agression y est toujours poétique.

★ Le Ranelagh, à 20 heures jusqu'au 20 décembre.

Rock

Blondie au Nashville

Une confusion existe. Blondie n'est pas le nom d'une femme, mais celui (si doux) d'un groupe avec une chanteuse (trop jolie), Deborah Harry. Ses cheveux sont blond platine, ses yeux angéliques et sa voix a des intonations tellement espiègles. Une petite fille de trente ans qui chante malicieusement les désirs, les illusions et les sensations des gamines comme on le faisait au début des années soixante. C'est pourquoi on l'a comparé au Shangri-Las, groupe féminin à succès de cette époque.

Avec ses chansons qui ont des goûts de crème glacée, ses chemises à carreaux et ses baskets, Blondie s'est créé une image rétro qui l'envahit. Ce n'était pas son but. Simplement, le groupe met au goût du jour une musique dépouillée, un rock superficiel livré pour le plaisir des sens, sans autre velléité. Des romances sucrées d'adolescent pour danser et oublier le reste. Un peu de violence parce que les guitares s'entrechoquent et que les garçons aiment à mesurer leur force à la sortie des lycées, et beaucoup d'amour.

Dans la nouvelle génération, Blondie est un groupe à part. Une espèce de groupe de bal mâtiné d'énergie et d'électricité sauvage. Blondie a joué au Nashville, le vendredi 18 novembre, et il n'est pas simplement le phénomène de foire qu'a voulu voir le public (avide de sexe) en Deborah Harry.

ALAIN WAIS.

★ Discographie B, chez Chrysalis.

Expositions

La B. D. à Grenoble

Deux musées de province collectionnent les planches originales de bandes dessinées : Grenoble et Angoulême. Intéressant phénomène, que le musée de Grenoble, qui expose ces collections augmentées de planches appartenant à des particuliers (collections Claude Moliterni et Jacques Glénat), s'empresse de justifier dans le « petit journal » de l'exposition : « *Le monde de la bande dessinée est une réalité complexe. Symbole-symptôme d'une situation culturelle, économique et politique définie : lieu de spéculation, lieu de convergence des utilisateurs de toute plume* (vous connaissez l'histoire de la philosophie en B.D., à l'usage des scolaires ?), *lieu de diffusion, lieu de l'humour...* » Pourquoi le musée ne s'en occuperait-il pas ?

Etonnant musée vivant — samedi on s'y pressait — qui ne fait pas de coupure entre l'ancien et le contemporain : présentation provisoire des collections égyptiennes (qui pourrait servir, pourquoi pas, d'entrée en matière à l'histoire de la B.D.) dans la grande salle Dewasne, M. Ingres non loin de Pellos, dessinateur sportif et auteur de B. D. connues (les Pieds-Nickelés notamment, depuis trente ans), exposé à part, dans une petite salle où l'on traitera aussi, parallèlement au gros de l'exposition, la bande dessinée en six leçons, un spécial Reiser, la bande par la bande.

L'exposition proprement dite, bien qu'elle ne réponde pas tout à fait à l'attente, est intéressante comme révélateur de qualités graphiques qui n'ont pas toujours la même évidence à l'échelle réduite des pages imprimées. C'est valable même pour Druillet, dont le baroquisme explose ici, en huit ou dix grands dessins séparés (pour Vuzz, Lone Sloane, etc.), mieux encore que dans les petits formats. J.-C. Forest, en revanche, y perd. Les courbes avenantes de Barbarella sont d'une lourdeur ! Parmi les Français exposés, il ne faut pas oublier Tardi, avec des planches antérieures à Adèle Blansec : *Adieu Brindavoine* et *le Démon des glaces*, un pastiche très réussi de gravures fin de siècle.

La présentation — classement par pays d'une centaine de planches — est plus faite pour les commentaires de forme que de contenu. L'angle est nouveau, après tout. Cela dit, on regrette un peu de ne trouver qu'un exemple visible du travail : dessins au crayon, recherche de mise en page et de cadrage, et aboutissement dans une seconde page, avec Hergé dans *Tintin au Tibet*. De toute évidence, le matériel a manqué. Les musées en question sont de tout jeunes collectionneurs de B. D. A preuve les bandes historiques présentées — Hogarth, Foton, etc. — viennent de collections privées.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée de Grenoble, jusqu'au 2 janvier 1978.

Théâtre

Le Conseil de Paris rétablit les subventions de plusieurs compagnies

Le Conseil de Paris, qui avait décidé en juillet dernier de ne plus accorder de subventions aux compagnies théâtrales recevant de l'Etat un soutien financier égal ou supérieur à 250 000 F (*le Monde* daté 10-11 juillet), vient de rétablir son aide à plusieurs troupes, notamment les Athévains, auxquels sont attribués 105 000 F au titre de 1977 (la moitié devant être versée immédiatement, le reste en janvier prochain) et l'Aquarium, auquel sont accordés, dans les mêmes conditions, 22 500 F. De même, conformément au vœu exprimé par M. Chirac (*le Monde* du 22 juillet), une subvention de 300 000 F est attribuée au Théâtre des Nations.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Giselle.
Opéra Studio, 20 h. 30 : The Rake's Progress ou la Carrière d'un libertin.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Soirée littéraire, centenaire de Milosz.
Chaillot, grande salle, 20 h. 15 : Hamlet (festival d'automne).
Odéon, 20 h. 30 : Doit-on le dire.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Mercredi trois quarts.
T.E.P., 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : la Force des faibles.

Les salles municipales

Chatelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, 21 h. : Nuova Colonia.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Michel Jonasz ; 20 h. 30 : la Mante polaire.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Athénée, 21 h. : Equus.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Les belles histoires n'ont plus d'issues. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45, le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : Pepsie (dernière).
Edouard VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Espace Cardin, 20 h. 45 : Almira.
Fontaine, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Ragionamenti.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : Richard Wagner. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boite Mao boite ; 22 h. 15 : Zoo Story.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.

Mardi 22 novembre

Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre Assassin.
Moderne, 21 h. : Par-delà les marronniers.
Montparnasse, 21 h. : Trois Lits pour huit.
Mouffetard, 19 h. 30 : Phèdre.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 18 h. 30 : l'Eden cinéma. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palace, 18 h. 30 : Brenda Wooton ; 21 h. : Lewis Furey.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 21 h. : Sigismond.
Porte Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Studio Théâtre 14, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Théâtre en rond de Paris, 21 h. : le Week-end des patriotes.
Théâtre de Paris, 21 h. : Pygmalion.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Voix de femmes.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Elle, elle et elle.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Derniers.
Théâtre de la rue d'Ulm, 20 h. 30 : l'Ombre du conte.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : Ovni soit qui mal y pense.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Renaud. 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : Douby. — II, 19 h. 15 : Machine à fous ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Lewis et Alice.
Café de la Gare, 20 h. : Plantons sous la suie ; 22 h. 15 : Une pitoyablemascarade.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Mireille ; 21 h. 43 : Fromage ou dessert ; 23 h. 15 : le Pyromane.
Echelle de Jacob, 20 h. 30 : Marc Michel Georges.
La Bretonnerie, 20 h. 30 et 22 h. 15 : Certificat.
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Ricet-Barirer ; 22 h. 15 : Patrick Font.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : Rectangle blanc ; 22 h. 30 : les Jumelles.
Le Plateau, 20 h. 30 : la Rage des hommes ; 22 h. : Green et Lejeune.
Petite Casino, 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : Monteils.
Petit Casino, 21 h. 15 : l'Autobus ; Clovis ; 21 h. 30 : l'Amour en visite ; 2 2h. 30 : l'Autobus.
Le Sélénite, I, 20 h. : les Noces à l'envers ; 21 h. : Bernard Pisani. — II, 21 h. : les Bonnes.
Théâtre Campagne - Première, 20 h. 30 : Reynald Bouchard.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : A nous deux, j'arriverai bien à être de gauche.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Et la fête continue.
Garches, C.C., 21 h. : l'Echange.
Genevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : les Burgraves.
Le Vésinet, Centre des Arts et Loisirs, 21 h. : la Princesse de Clèves.
Nanterre, salle J.-M.-Serreau, 21 h. : Martin Eden.
Saint-Denis, 2 Théâtre Gérard-Philipe, 21 h. : la Bataille.
Sartrouville, Thé tre, 21 h. : Risibles amours.
Vresailles, Théâtre Montansier, 21 h. : les Fausses Confidences.

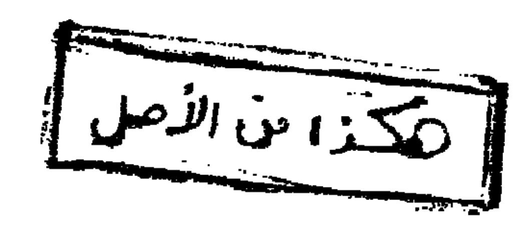
Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Gérard Poulet, violon, Désiré N'Kaoua, piano (Mozart).
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : le Quatuor de saxophones de France, dir. J.-H. de la Montagne (Bach, Pachelbel, Gabrieli, Tchaïkovski, Mendelssohn, Bach).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Baroque Strings Zurich (Pergièse, Vivaldi, Haendel, Bach).
Eglise Saint-Médard, 21 h. : orchestre de chambre Bernard Thomas (Vivaldi, aBch, Rossini).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(Du 23 au 30 novembre)
Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam., dim., 15 h. 30.
Cirque de Paris, terre-plein Henri-IV (277-82-46), mer., dim., 14 h. 30 et 16 h. 30, sam., 15 h.
Cirque Jean-Richard, hippodrome de la porte de Pantin (205-22-34), sam., 14 h., 17 h. et 20 h. 45, dim., 14 h. et 17., mar., 20 h. 45, mer., 17 h.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30 et 15 h. 30, sam., 15 h. 15 : les Trois Petits Cochons.
Théâtre des marionnettes à fils, mairie de Montrouge (253-23-24), mar., 14 h. 30 : les Trois Oies.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h., sam., 15 h. : le Temps... d'un temps.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08), lun., mar., ven., sam., 20 h. 30, mat. sam. et dim., 15 h. 30 : David Copperfield.
Les Blancs-Manteaux (381-05-75), mer., sam., 15 h. : Sur la mer pistache.
Stadium (700-19-31), mer., 14 h. 30 : les Aventures d'un animal pas si bête.
Théâtre Adyar (878-33-47, mar., jeu., ven., 19 h. 30 : Arthur au pays des hommes.
Théâtre d'Animation, Vincennes (782-19-60), mer., sam., dim., 15 h., lun., 14 h. 15 : les Lettres de mon moulin.
Théâtre des Bouffes-Parisiens (073-04-23), tous les jours sauf sam. et dim., 14 h. 20 : le Malade imaginaire.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), tous les jours, sauf sam. et dim., 14 h. 20 : le Roman de Renart.
Théâtre Mouffetard (336-02-87), tous les jours sauf lun., mar. et dim., 14 h. 30 : Aucassin et Nicolette.
Théâtre Le Palace (878-33-47), mer., 14 h. 30 : la Taupe.
Théâtre La Tanière (337-74-39), mer., 14 h. 30 et 16 h. 30, dim., 15 h. : le Fabuleux Récit du masque bavard.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) la Guerre des étoiles, Un autre homme, une autre chance, L'espion qui m'aimait, Duellistes, Barry Lyndon, Mary Poppins, Donald et Dingo au Far-West. — (Adolescents) : Le fond de l'air est rouge, Bobby Deerfield, le Crabe-Tambour, les Orphelins, la Vie devant soi, Chinois, encore un effort pour être révolutionnaires, la Menace, Harlan County U.S.A., Padre Padrone, Une journée particulière, J.-A. Martin, photographe, l'Amour en herbe, Transamerica Express.







SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot : 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : Hommage à H. Diamant-Berger ; 15 h. : Vingt ans après (1re époque) ; 18 h. 30 : Vingt ans après (2e époque) ; 20 h. 30 : Vingt ans après (3e époque) ; 22 h. 30 : L'année dernière à Marienbad, de A. Resnais.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ALICE CONSTANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : les Templiers, 3e (272-94-56) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRE (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Impérial, 2e (742-72-52) Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CRAZY HORSE DE PARIS (Fr.) : U.G.C.-Paris, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Nations, 12e (343-04-67), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88).
DUELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
GLORIA (Fr.) : le Paris, 8e (359-53-99).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HARLAN COUNTRY USA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Calypso, 17e (754-10-68).
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LE MILLE-PATTE FAIT DES CLAQUETTES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lord-Byron, 8e (225-03-31) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13 (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14 (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL (Suisse, v. arabe) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Racine, 6e (633-43-71).
LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PARADIS D'ETE (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LE POINT DE MIRE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 5e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
SI LES PORCS AVAIENT DES AILES (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE TOBOGGAN DE LA MORT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Le Marais, 4e (278-47-86).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H Sp.
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

ESPERAGES, film suisse de Michel Soutter : Quintette (033-35-40) ; Quartier-Latin 5e (326-84-65) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ADOM OU LE SANG D'ABEL, film français de Gérard Myriam Benhamou : La Pagode 7e (705-12-15).
AURAIS DU FAIRE GAFFE, LE CHOC EST TERRIBLE, film français de Jean-Henri Meunier : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TCHAIKOVSKY, film soviétique d'Igor Talankine (son stéréo 70 mm) (v.o.) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
BOBBY DEERFIELD, film américain de Sydney Pollack (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud 14e (331-51-16).
AUDREY ROSE, film américain de Robert Wise (**) (v.o.) : Boul'Mich 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ILE DES ADIEUX, film américain de F. J. Schaffer : v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-[illegible]-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. amér.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BANANAS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BLONDE EXPLOSIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
CABARET (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), mer., v., d., mar.
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
COMPLOT DE FAMILLE (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), jeu., sam., lundi.
EL TOPO (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MARY POPPINS (A., v.o.), en soirée : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Odéon et Ermitage, en matinée ; Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98). H. Sp.
MONSIEUR KLEIN (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
MORE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.) ; Actua-Champo, 5e (033-51-60).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
SATYRICON (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE SOUFFLE AU CŒUR (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
TOMMY (Ang., v.o.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
ZARDOZ (Ang., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

Les festivals

YOUSSEF CHAHIN (v.o.) : Jean-Renoir, 9e (840-40-75) : la Terre.
MARCEL HANOUN : Le Seine, 5e (325-95-99) 19 h. : Une simple histoire ; 20 h. 30 : Octobre à Madrid.
LE CINEMA SOVIETIQUE ET LA DANSE (v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11). En alternance : la Belle au bois dormant, Maïa Plissetskaïa, Poème de la danse, Anna Karenine, Spartacus, Ivan le Terrible, le Lac des cygnes.
CINEMA SOVIETIQUE (v.o.) : Théâtre-Présent, 19e (203-02-55). En alternance : le Cuirassé « Potemkine », Tempête sur l'Asie, Trois chants sur Lénine.
CINE SUISSE : Olympic, 14e (542-67-42) : James ou pas.
CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83). 14 h. : la Dernière Femme (v.f.) ; 16 h. : Mes chers amis ; 18 h. : Affreux, sales et méchants ; 20 h. : Portier de nuit ; 22 h. : la Marche triomphale.
POLANSKI (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Chinatown.
C. CHAPLIN (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : le Pèlerin ; Jour de paie ; Charlot soldat.
GRANDS CLASSIQUES DE LA COMEDIE (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : Irma la Douce.

STUDIO SAINT-SÉVERIN
ACTION LAFAYETTE



du 22 au 27 novembre
LE TNP VILLEURBANNE
LE THEATRE GERARD PHILIPE DE SAINT-DENIS
présentent
LA BATAILLE (DIE SCHLACHT)
(scènes en Allemagne)
de HEINER MÜLLER
par la
VOLKSBÜHNE BERLIN R.D.A.
spectacle bilingue
THEATRE GERARD PHILIPE DE SAINT-DENIS
59, Bd Jules-Guesde 243.00.59
loc. théâtre - Fnac - Copar Agences

MERCREDI
U.G.C. BIARRITZ (v.o.) - U.G.C. ORLÉANS (v.o.) - HELDER - REX
BRETAGNE - MAGIC CONVENTION - ARTEL Rosny - PARLY 2



SPORTS

SKI

Un skieur sur l'Everest

Nous connaissions déjà Sylvain Saudan, le « skieur de l'impossible », que nous étions allé voir descendre l'Eiger, en mars 1970, après qu'il ait dévalé les névés supérieurs des Grandes-Jorasses et les couloirs verticaux de la chaîne du Mont-Blanc. Comme tant d'alpinistes, Saudan avait été attiré par l'Himalaya. Mais c'est en vain qu'il s'était attaqué au Nun-Kun, un « 7 000 » du Cachemire. « Un jour, j'essaierai un 8 000 », nous avait-il dit.

Bien que sa performance, disons son échec, en réalité, n'ait eu aucun écho dans la presse, un skieur japonais, Yuichiro Miura, a tenté l'expérience : rien de moins que l'Everest (8 848 mètres), du moins la grande pente terminale sur la voie sud, suivie par Sir Edmund Hillary lors de sa fameuse « première » de 1953. Mais cette tentative, oblitérée par la cinquième conquête de la cime, le 13 mai 1970, par l'expédition nippone dont il faisait partie, n'est pas passée inaperçue pour tout le monde. Les cameramen de cette expédition étaient, non seulement des champions du téléobjectif, comme tous leurs compatriotes, mais eux-mêmes d'excellents alpinistes. Les plus entraînés avaient pu monter ainsi jusqu'à l'avant-dernier camp d'altitude, passé la fatidique barrière des 8 000, pour filmer la descente de Yuichiro Miwa.

C'est le film de cette descente qui est projeté, à retardement, en ce moment sur un écran de Londres, sous le titre : The man who skied down the Everest, *un documentaire à vous arrêter le cœur. Avec sa bonbonne à oxygène accrochée sur le dos, Miwa dévala, en effet, 6 600 pieds (2 112 m.) de dénivellation en 2 min. 2 sec., la première moitié en perdition, la seconde moitié sans ses skis : c'est à cette descente terrifiante que nous avons assisté à deux reprises et de bout en bout dans la petite salle confidentielle d'un ciné-club de Covent Garden.*

Dès le début de sa course, le skieur japonais perd un de ses deux parachutes qui l'équipent. Il tombe comme une pierre sur une pente qu'il découvre malaisée à « négocier » et où ses coups de godille, style ruade, deviennent bientôt impraticables. Le voici qui « ouvre » pour tenter de contrôler sa vitesse. Mais à un ressaut de terrain la déclivité dépasse les 50 degrés, il s'y engloutit et, à la réception, il s'écrase : c'est la chute, et maintenant le drame. Un ski s'envole dans l'espace, l'autre tient un instant jusqu'à ce qu'il s'arrache à son tour. Le skieur, en chute libre, tournoie éperdument sur lui-même, franchit une barre rocheuse les bras en croix et l'on pense avec horreur qu'il va disparaître dans les abîmes à des milliers de mètres plus bas. Par une chance prodigieuse, une corniche de neige stoppe la minuscule silhouette, que vient dépasser son parachute. L'homme doit être mort, la colonne vertébrale ou les jambes brisées. Mais non ! on le voit vaguement bouger. Cependant, les observateurs placés le long de la pente balisée n'ont perdu ni leur sang-froid ni leur politesse native, ainsi qu'en témoigne leur apostrophe enregistrée : « Mister Minra, don't move, don't move, if you please ! » Peu après, c'est le miracle : on voit « Mr. Miura » qui parvient, soutenu par deux braves, à quitter sa position périlleuse et à regagner le camp inférieur. Sur ses pieds...

O. M.

OMNISPORTS

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL EN DÉSACCORD AVEC LE COMITÉ OLYMPIQUE

La Fédération française de football (F.F.F.) a décidé de ne plus faire partie du conseil d'administration du C.N.O.S.F. (Comité national olympique et sportif français). Elle a prié son représentant, M. Henri Patrelle, d'abandonner ses fonctions de secrétaire général du C.N.O.S.F.

Cette décision a été prise à propos de la composition du comité mixte paritaire du Fonds national d'aide aux sportifs de haut niveau, le Comité national olympique ayant décidé d'en choisir les membres — pour ce qui concerne le mouvement sportif — uniquement parmi les élus de son conseil d'administration.

Sans prétendre imposer un candidat de son choix, la F.F.F. estime que la limitation imposée par le C.N.O.S.F., à l'occasion de son assemblée générale des 19 et 20 novembre, est contraire au principe qu'elle avait proclamé dès la création du comité paritaire.

— Le Comité d'action pour le développement du sport proteste contre la faiblesse du budget de la jeunesse et des sports pour 1978 et contre le refus de l'Assemblée nationale de permettre des recettes complémentaires extra-budgétaires en faveur du sport. Il insiste auprès du gouvernement pour qu'il reconsidère sa position au cours de la session budgétaire.

VOILE. — *Le voilier italien* B & B Italia, *qui participe à la Course autour du monde, s'est dérouté, dimanche 20 novembre, vers le port australien de Hobart (Tasmanie) pour y effectuer une réparation. Son étai avant (câble d'acier tendu entre la pointe du mât et le haut de l'étrave et qui soutient le mât tout en supportant certaines voiles) s'est rompu. Cette avarie s'est produite alors que le bateau venait, semble-t-il, de passer en tête du classement en temps compensé.*

Condor *(G.-B.), qui mène la course en temps réel, prévoit d'arriver à Auckland, terme de l'étape, le 2 décembre. Il est suivi de* Great-Britain-II, *qui se trouvait, lundi, à une quarantaine de milles (environ 75 kilomètres) de lui. Le voilier français* Gauloises-II *a essuyé, la semaine dernière, une tempête qui l'a obligé à prendre la cape (c'est-à-dire à renoncer pratiquement à toute manœuvre) pendant douze heures.*

LETTRES

LES PRIX LITTÉRAIRES :

• Le Goncourt à Didier Decoin pour «John l'Enfer»

Le prix Goncourt a été attribué à Didier Decoin pour son roman « John l'Enfer » (Le Seuil) au cinquième tour de scrutin, par cinq voix contre cinq à Antonine Maillet pour son roman « les Cordes de bois » (Grasset, 1977, Leméac, Montréal, 1977).

La double voix d'Hervé Bazin, président de l'académie Goncourt, a départagé les concurrents, ainsi que le stipule, en cas de ballotage, le règlement du prix, modifié il y a deux ans.

Aux précédents tours de scrutin avaient eu également des voix Patrick Modiano, Gilles Lapouge, Rafael Pividal et Sébastien Japrisot.

John l'Enfer *est le huitième roman de Didier Decoin, qui à trente-deux ans a déjà publié dix livres. C'est un écrivain abondant, romantique, qui aime raconter des histoires et faire jouer de purs et grands sentiments. Son public, il l'a conquis avec* Abraham de Brooklyn, *publié en 1971, et pour lequel on avait déjà parlé du Goncourt. Il remporte le Prix des libraires qui assure une une audience. Mais déjà ses précédents romans avaient obtenu des récompenses : une bourse Del Duca pour le premier,* le Procès à l'amour, *en 1966, le prix Max Barthou de l'Académie française pour le troisième, le prix des Quatre jurys pour* Elizabeth ou Dieu seul le sait, *en 1971.*

Didier Decoin est le fils du cinéaste Henri Decoin. Il a fait ses premières armes dans le journalisme, a travaillé au Figaro *et comme reporter à* la France catholique, *tout en édifiant son œuvre romanesque à laquelle s'ajoutent encore deux essais :* Trois milliards de voyages *et* Il fait Dieu. *Ces deux titres révèlent, d'une part, l'engagement religieux de ce jeune écrivain catholique, d'autre part son goût des horizons différents.*

Les Etats-Unis l'ont tenté particulièrement. Il y a fait de nombreux séjours. Il les connaît bien, il y a situé trois de ses romans : Laurence, Abraham de Brooklyn *et* John l'Enfer, *qui constitue comme un diptyque avec celui-là. New-York est au centre des deux livres : à l'aube de sa civilisation industrielle, en 1880, dans* Abraham, *menacée par la décomposition dans* John l'Enfer, *qui se déroule de nos jours. L'apocalypse de la ville est prévue et prédite par le principal héros, un Cheyenne qui lave les carreaux des gratte-ciel.*

Dans l'article qu'elle lui a consacré (« Le Monde des livres » du 30 septembre 1977), Jacqueline Piatier soulignait que l'intérêt de « ce bel et bon roman, à la fois romanesque, réaliste, fabuleux et symbolique », *était* « d'agrandir jusqu'au mythe la réalité kaléidoscopique de la plus moderne des cités ».

• Le Renaudot à Alphonse Boudard pour «Les Combattants du petit bonheur»

Le prix Théophraste-Renaudot a été attribué au deuxième tour à Alphonse Boudard pour « les Combattants du petit bonheur » (La Table ronde) par 6 voix à 1 à Jeanne Champion pour « les Gisants » (Calmann-Lévy), 1 à Michel Butel pour « l'Autre Amour » (Mercure de France) et 1 à Anna-Maria Corbara pour « Je saurai vivre sans toi » (Denoël).

Alphonse Boudard débite sa vie en tranches dans ses romans. On comprend qu'elle l'inspire. Né en 1925 à Paris, reconnu par sa mère à l'âge de six ans, élevé par sa grand-mère, dans la « mouscaille » du treizième arrondissement, il prend le maquis en 1943, participe comme F.F.I. à la libération de Paris, s'engage ensuite dans la Ire armée. La réinsertion dans la vie sociale est difficile. Alphonse Boudard résume ainsi les dix-huit années qui s'écoulèrent entre 1944 et 1962 « prisons, sanatoriums, liberté épisodique. En 1962 devient écrivain ».

En 1962 c'était la publication de la Métamorphose des cloportes : *l'expérience de la sortie de prison, que devaient suivre* la Cerise *(1963) : la vie en prison, couronnée par le prix Sainte-Beuve ; puis* les Matadors *(1966), plus tard republiés sous leur titre original de* Bleubite : *l'épopée guerrière de septembre 1944;* l'Hôpital *(1972) : l'expérience de la tuberculose et des sanas ;* Cinoche *(1974) : cette fois, Alphonse Boudard se montrait en homme de lettres aux prises avec les milieux de cinéma.*

Les Combattants du petit bonheur *reprennent la vie de plus haut, puisque Boudard y conte son enfance, son maquis et la libération de Paris. Dans l'autobiographie que constitue son œuvre, ce « roman » vient avant* Bleubite *pour les événements qui y sont contés. Nous avons ainsi la totalité de la vie de Boudard sous les yeux et plus encore dans les oreilles, car ce qui compte chez cet écrivain, c'est le ton de sa voix, cette belle langue verte qu'il manie en artiste et qui donne à ses souvenirs une saveur sans égale. Il a d'ailleurs écrit sur l'argot une* Méthode à Mimile *en collaboration avec Luc Etienne.*

Dans les Combattants du petit bonheur *Boudard ne ménage ni la Résistance, ni le maquis, ni les héros de la libération de Paris, ni lui-même. Ce joyeux iconoclaste ne s'en laisse pas conter sur l'homme. (Voir l'article de Jacqueline Piatier dans « le Monde des livres » du 2 septembre 1977.)*

Un jury international à Pau pour l'historien espagnol Manuel Tunon de Lara

De notre correspondant

Pau. — Historien de l'Espagne des dix-neuvième et vingtième siècles, M. Manuel Tunon de Lara, qui enseigne à Pau depuis 1964, était, le samedi 19 novembre, le premier chercheur de la faculté des lettres à soutenir une thèse de doctorat d'Etat dans cette ville. A cette occasion, un jury international composé de professeurs venus de Madrid, de la Sorbonne et de plusieurs grandes universités étrangères a écouté durant tout l'après-midi les conclusions de trente ans d'un travail exceptionnel. Ce n'est pas sur un seul ouvrage que le jury s'est penché, mais sur une vingtaine de livres de M. Tunon de Lara dont certains ont été réédités jusqu'à trois fois en Espagne.

Exilé depuis 1946, le grand historien s'était d'abord réfugié à Paris, où il travaillait grâce à la collaboration de collègues espagnols lui faisant parvenir des microfilms. Pour vivre, il a exercé pendant quelque temps la profession de journaliste. Dès 1962, ses premiers ouvrages commençaient à paraître et, en 1964, le professeur Salomon, de l'université de Bordeaux, l'encourageait à venir enseigner et étudier à Pau. Nommé professeur associé, il a étendu le renom de l'université de Pau au monde des hispanisants de la péninsule, en Europe et en Amérique latine. Les colloques d'histoire contemporaine qui réunissent traditionnellement à Pâques une centaine de chercheurs et sont animés par lui, ne sont pas étrangers à cette renommée.

Une mention très honorable a couronné ce travail de toute une vie. Pour ce sexagénaire sympathique, ce n'est qu'un titre purement honorifique, le plus haut des grades universitaires certes, qui illustre ses mérites et compense un peu les dures épreuves d'un long exil.

G. D.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

IMPORTANT GROUPE EUROPÉEN
DÉVELOPPANT ACTIVITÉ
DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
RECHERCHE POUR

ARABIE SAOUDITE

DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES RELATIONS HUMAINES

— Le titulaire devra avoir une expérience confirmée dans une grande entreprise et si possible avoir exercé une fonction d'Adjoint au Directeur;

— Il aura en charge :

- la politique du personnel (rémunération, recrutement, administration);
- la formation;
- les relations avec les autorités locales;

— Il supervisera les bureaux du personnel des directions régionales.

- Très bonne connaissance de la langue anglaise indispensable.
- Logement meublé fourni.
- Possibilité scolarité grands enfants limitée.
- Contrat deux ans.
- Salaire élevé.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo s/n° 73.948 à

J.R.P. 30, rue de l'Arcade Paris-8e, qui transmettra.

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

INGENIEURS
industrie électronique
Algérie Oranaise

Dans le cadre d'un projet «Produits-en-main» où notre Société est appelée à construire, équiper et mettre en oeuvre un complexe industriel de l'électronique grand public, nous recherchons des ingénieurs diplômés, expérimentés dans le domaine du

contrôle de qualité

Les candidats doivent posséder 5 à 10 années d'expérience dans l'industrie électronique et faire preuve de qualités d'adaptation à une vie professionnelle comportant certains aléas.

Une connaissance de l'anglais serait un avantage sans toutefois être indispensable.

Les postes à pourvoir dans le service Contrôle de Qualité du complexe couvrent les spécialités suivantes : composants solid state, l'analyse de matériaux, les tubes cathodiques, les sous-ensembles T.V. stéréo et les techniques d'échantillonage, statistiques.

Cette offre présente une occasion unique de participer au démarrage d'un projet de grande envergure (5.800 employés, ouvriers, superficie de 100.000 m2) et de techniques de pointe (25 technologies, dont : semi-conducteurs, circuits intégrés, T.V. couleur).

Salaires intéressants, allocation et autres avantages sont offerts.

Veuillez envoyer en confidence stricte, votre C.V. détaillé accompagné d'une photographie récente ainsi que les raisons de votre intérêt pour notre offre à :

Lionel GODDU - G.T.E. INTERNATIONAL
Factory Projects - 32 Third Avenue - Burlington, Massachusetts 01803 - U.S.A.

En Australie, Canada, Afrique du Sud, Afrique noire, Asie, Moyen-Orient, Amérique latine, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécialisé MONDEMPLOIS (M2), B.P. 246-09 Paris.

EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale Algérienne de réalisation de grands ouvrages hydrauliques

ingénieurs

- GENIE CIVIL pour
  - bâtiments — REF. 811 M
  - ouvrages en béton — REF. 801 M
  - V.R.D. — REF. 815 M
  - terrassement — REF. 804 M
- SPECIALISTES
  - galeries souterraines — REF. 802 M
  - carrières — REF. 803 M
- ETUDES B.A. — REF. 812 M
- MECANICIENS
  - pour parc matériel travaux publics — REF. 805 M
- GEOMETRE
  - pour barrages, digues et galeries — REF. 806 M

Pour l'ensemble de ces postes, il est exigé :
- Une solide formation de base
- Une expérience professionnelle de 10 années minimum.

Envoyer curriculum vitae sous référence correspondante, à EXPANSIAL - 6 rue Halévy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT

offres premier emploi

Secrétariat d'État aux Postes et TÉLÉCOMMUNICATIONS

LA DÉLÉGATION AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS
Pour la région ÎLE-DE-FRANCE
recrute
POUR UN PREMIER EMPLOI PAR CONCOURS

100 INSPECTEURS DES SERVICES TECHNIQUES
100 INSPECTEURS DES SERVICES COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS

Conditions de diplômes :
- Diplôme d'une école d'ingénieurs reconnue par la commission des titres.
- Diplôme de certaines écoles commerciales et instituts.
- Diplôme d'un institut d'études politiques.
- Diplôme National sanctionnant un second cycle d'études supérieures.
- Attestation sanctionnant une année d'études après le DEUG (ou équivalent).
- Diplôme universitaire de technologie des spécialités suivantes : *Génie-civil, Génie électrique, Informatique, Mesures-physiques (options techniques et mesures physiques)*

NOTA : les étudiants admis en deuxième année de DEUG ou de DUT des spécialités ci-dessus sont autorisés à concourir.
FONCTION : encadrement, organisation, gestion, études.
Affectation à Paris et dans la région Ile-de-France.
DATES DES ÉPREUVES : 12 et 13 janvier 1978.
CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 8 décembre 1977.

Renseignements et inscriptions :

Postulants domiciliés à Paris et départements 92-93-94
DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE PARIS
Pièce 610 E. 8-10 bd de Vaugirard, 75731 PARIS CEDEX 15 - Tél. 540.28.18 - 540.23.29

Postulants domiciliés dans les départements 77-78-91-95
DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE LA RÉGION DE PARIS EXTRA-MUROS
7 bd Romain-Rolland, 92128 MONTROUGE - Tél. 657.13.30, poste 58.05

Ucu

Importante société canadienne d'Ingénieurs-Entrepreneurs recherche pour le

Canada

et ses projets à l'étranger (études de développement d'usines pétrochimiques et de traitement de gaz GPC et GNC, ainsi que de raffineries de pétrole),

Ingénieurs

Ingénieurs spécialistes des procédés pour le contrôle de l'engineering et de la qualité des travaux.

Ingénieurs spécialistes de l'estimation, du contrôle et du suivi des coûts des installations.

Adresser c.v., sous référence 292, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

POUR TRES IMPORTANT CHANTIER T.P.
AFRIQUE NOIRE

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

ayant expérience confirmée B.T (alimentés à 95 % par groupe électrogène) sur installations industrielles, pompage, concassage, installations ateliers, bâtiments, extérieur et intérieur, matériels T.P., automatismes, froid, électroménager, climatisation, prévisions stocks et si possible bonne connaissance matériel télécom.

L'expérience doit se situer tant sur plan installations qu'en réparation machines tournantes et leurs accessoires en atelier.
Le chantier est de longue durée. Le contrat prévoit avantages habituels expatriés sous régime français. Salaire intéressant.

Les candidats enverront C.V. détaillé avec copies diplômes, photo (non retournée) et prétentions n° 49.216, P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

Société Pétrolière Néerlandaise
FILIALE D'UN GROUPE FRANCAIS
recherche pour LA HAYE

chef du personnel

- Nationalité Néerlandaise,
- Formation supérieure, français écrit et parlé courant,
- Expérience dans un service du Personnel ou des Relations sociales,
- Age 35 ans minimum.

Ce cadre, affecté à La Haye devra assumer la fonction Personnel pour nos divers établissements aux Pays-Bas (effectif total 200 personnes) dans le sens le plus large comprenant gestion, mutations, formation, carrières et l'ensemble des problèmes de relations humaines.

Rémunération brute 50.000 à 65.000 florins/an (suivant niveau et expérience).

Ecrire avec C.V. et photo à PETROLAND - B.V. Boîte Postale 2280 — LA HAYE à l'attention du Directeur Administratif

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIERIE PARIS
recrute
Dans le cadre d'un premier emploi

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
GRANDES ÉCOLES (Supelec ou Grenoble)

pour études d'équipements industriels. Haute - moyenne - basse tension.

Bonne connaissance de l'anglais (lu, écrit, parlé).

Ce poste implique des déplacements en France et à l'étranger de longue et courte durée.

Ecr. avec C.V. + photo ss le n° 37.250 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Important constructeur de MAISONS INDIVIDUELLES recherche pour premier emploi

● **FUTURS RESPONSABLES** de PROGRAMMES IMMOBIL. négociations, terrains, mise en place des dossiers, permis de construire.

Formation demandée :
— Licence en droit ou équivat.
— Aptitude aux contacts hum.

● **ATTACHÉS COMMERCX**
Ds les deux cas, form. assurée Voiture indispensable.

Env. C.V. man. en préc. le poste n° T 01254 M9 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

— Vous êtes dipl. commercial :
— Vous recherchez votre premier emploi.
Un important groupe financier spécialisé dans l'immobilier vs propose un

STAGE DE VENTES

Six mois au sein d'une société dynamique.
— Pouvant déboucher sur un poste à responsabilités ;
— Salaire versé par l'A.N.P.E. ,
— Intéressem. au chiffre d'aff. réalisé, offert par la société.
Envoy. C.V. détaillé + photo à AGEV, B.P. 237-08, 75364 PARIS CEDEX 08.

SOCIETE MINIERE
EN AFRIQUE NOIRE
FRANCOPHONE (ZONE FRANC)

filiale d'un très important Groupe français (8000 personnes), recherche pour son usine de concentration, un

CHEF DE DEPARTEMENT TRAITEMENT MINERAIS

Il faut un Ingénieur, Grande Ecole ou ENSI, ayant de préférence opté pour une spécialisation génie chimique.

Son expérience sera celle d'un homme de production dans une industrie de process du type hydrométallurgie, pétrochimie ou sidérurgie.
Il aura au moins 35 ans.

Contrat ferme - avantages et garanties «Expatriés» - Scolarisation des enfants assurée jusqu'en fin 3ème.

Ecrire avec C.V. explicite sous référence STM à

CETACEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER, 78160 MARLY LE ROI •

directeur comptable
DAKAR

Important Groupe français industriel implanté en Afrique cherche pour sa filiale du Sénégal (C.A. 5 Milliards de F CFA) un homme de formation comptable supérieure (DECS ou équivalent) et ayant au moins 10 ans d'expérience pour assister le Directeur dans ses fonctions financières et comptables.

Il se verra confier la responsabilité de la comptabilité générale et analytique, du service de la paie, de l'établissement des déclarations fiscales et sociales, de la trésorerie et de la mise en place de l'informatique.

Les conditions d'expatriement sont particulièrement intéressantes et des possibilités de carrière existent au sein du Groupe en Afrique.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 1842-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Entreprise générale recherche

INGÉNIEUR TRAVAUX

5 ans d'expérience minimum pour chantiers de courte durée.

Clefs en mains à l'étranger. Anglais courant indispensable.

Env. C.V. détaillé, photo, prét. ss réf. 4040 à I.G.M. Conseil, 2, avenue du Maréchal-Foch, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

GESTION 2000 I.T.T. 246-42-01
pour Moyen-Orient et Afr. Nord
INGÉNIEURS
connaissant unités NH3.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoire hebdomadaire. Ecr. Outre-Mer Mutations, B.P. 141-09 Paris.

PRESTEC INTERIM recherche pr CHANTIERS ETRANGERS

INGÉNIEURS
CONFIRMES
1° Spécial. polyéthylène H.P. ;
2° Spécialistes fours pétrole.
Se prés. 62, bd Sébastopol (3e). Téléph. 233-44-40.

URGENT
CDGI recherche DIPLOMES 77
1) IUT INFORMATIQUE
2) MAITRISE INFORMATIQ. DE GESTION
Fournir livret d'études.
TEL. : 687-34-53.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)

recherche pour

DIRECTION ADMINISTRATION

JEUNE CADRE FISCALISTE

FORMATION :
- Ecole Nationale des Impôts ou formation équivalente
- 3 à 5 ans d'expérience
- Aptitude à l'expatriation dans le cadre du déroulement de carrière
- Anglais indispensable.

Ecrire sous référence 36.918 avec C.V. et photo à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement Bâtiment Mestressat 21 bis, avenue des Lilas 64000 PAU.

Le Directeur Général

d'une importante Société implanté en BASSE NORMANDIE (1000 personnes, 3 centres de production) Filiale d'un Groupe à caractère international recherche un

Responsable des Relations Humaines

pour l'assister dans le cadre de l'élaboration de la politique humaine de l'entreprise et des négociations avec les partenaires sociaux. Il sera par ailleurs conseil en matière juridique et de gestion du personnel auprès des Directeurs d'Usines.

Le candidat retenu sera diplômé d'Etudes Supérieures et aura déjà acquis une première expérience de la Fonction Personnel dans une Société Industrielle.

Les dossiers de candidatures —sous Réf.M.1405 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10 rue de la Paix, 75002 Paris

ENTREPRISE TOURISME recherche

POUR CANNES (06)

CHEF DE GROUPE COMPTABLE

— chargé de la comptabilité sur ordinateur de bureau de 4 établissements.
— Responsable de l'organisation et de la répartition du trav. Equipe 8 personnes.
— Expér. confirmée min. 5 ans dans fonction similaire.
— POSITION CADRE.

Adresse + photo (retournée) + prétent. sous référ. n° 7 639 à L.T.P 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Offrons postes :

ÉLECTRONICIENS

pr SERVICE de RECHERCHES

Spécialisations souhaitées :
- Systèmes de modulation analogique ou
- Systèmes de transmission numérique

Conviendrait à jeunes gens dynamiques, dégagés O.M., possédant D.U.T. option électron. ou B.T.S. électronicien.

Adresser candidature avec C.V. détaillé sous réf. 28 786 M à : HAVAS CONTACT, 49, rue du Président-Herriot, 69002 LYON.

ICL

spécialistes logiciel

PARIS – PROVINCE

LA SOCIÉTÉ

Nous sommes la filiale française du 1er Constructeur Européen d'ordinateurs (1 000 personnes - C.A. H.T. 350.000.000 F). D'ici à 1982 nous allons doubler notre effectif. Aussi recherchons-nous dès maintenant les hommes avec lesquels nous allons accélérer notre croissance et, ce jour, des spécialistes logiciel.

LA MISSION

Au sein d'une équipe, ils seront chargés de conseiller et d'assister les entreprises utilisatrices d'ordinateurs ICL dans la prise en charge de leurs applications informatiques de gestion sur des moyens et gros systèmes (2960, 2970).

La plupart des postes sont à pourvoir en Province.

LES HOMMES

De formation supérieure, les candidats devront justifier d'une première expérience dans une fonction similaire, particulièrement dans les domaines : — systèmes d'exploitation,
— télétraitement,
— bases de données,
et avoir une bonne connaissance de la langue anglaise.

Si participer à l'accélération de notre croissance vous intéresse, écrivez en mentionnant votre expérience et la région où vous souhaiteriez exercer votre activité à Pierre GUÉRIN — ICL FRANCE — 16, cours Albert 1er - 75008 PARIS, en précisant la référence M 2211.



emplois internationaux

THE FOUNDATION OF THE INTERNATIONAL SCHOOL OF GENEVA

is seeking for Fall 1978

A DISTINGUISHED EDUCATOR

with proven administrative leadership who is bilingual in French/English, and experienced in international education to serve as

DIRECTOR GENERAL

of its several member schools

Please send applications (with c.v.) or nominations no later than 1st January 1978 to:

Search Committee
The International School of Geneva
Case Postale 20
1211 Geneva 14, Switzerland

Société d'ingénieurs conseils Paris recherche

INGÉNIEUR ÉTUDES V.R.D.

Diplômé d'une grande école ayant une expérience de quelq. années en ét. de réseaux d'eau et assainissement, cet ingénieur, célibataire, sera disponible sous peu pour travailler à l'étranger. Veuillez écrire (joindre curr. vit. et ind. rémunération actuelle) ss REF. 8.918 CONTESSE Pub 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Important bureau d'études à vocation internationale siège social Paris, recherche

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

Pour renforcer son service portuaire. Cet ingénieur, diplômé d'une grande école, âgé de 30 ans mini, a acquis une expérience en STRUCTURES PORTUAIRES. Sa connaissance des langues (anglais, espagnol) et sa disponibilité personnelle lui permettront d'effectuer des missions et de séjourner à l'étranger. Les candidats à ce poste voudront bien écrire en adr. leur C.V. (veuillez préciser le montant de votre rémunération actuelle) sous REF 1.944, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

Offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens pour l'Amérique latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.) ds revue spécialisée. Doc. A.L.E. (E2), B.P. 422-09 PARIS.

FRANCERECO

Société de développement de produits

NESTLÉ

recherche un

INGÉNIEUR CHIMISTE ou MÉCANICIEN

pour lui confier le poste de

RESPONSABLE CONDITIONNEMENTS

Il sera chargé de la conception et de la mise au point de nouveaux conditionnements pour des gammes de produits alimentaires très divers. Une période de perfectionnement préalable est prévue si nécessaire.

Ce poste est basé à Beauvais.

Ecrire avec C.V. détaillé en indiquant salaire actuel ou souhaité à FRANCERECO – 10, quai P.-Doumer, 92401 COURBEVOIE.

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE DE CAFÉ VERT AU HAVRE

recherche

1) COLLABORATEUR COMMERCIAL

Formation E.S.C.

Pratique courante de l'anglais. Solide expérience de la fonction commerciale nécessaire. Connaissance du marché du café vert et du négoce souhaitée.

2) ADMINISTRATIF COMMERCIAL

Formation E.S.C. ou I.U.T.

Expérience café vert et marchés à terme appréciée.

Lieu de travail LE HAVRE

Ecrire avec C.V. manuscrit à Société commerciale ITEROCEANIQUE, Direction Générale, 24, rue Maréchal-Gallieni, 76600 LE HAVRE.

SI VOUS ÊTES AMBITIEUX ET EFFICACE

capable de vous donner à fond pour un métier passionnant

UNE GRANDE CHAINE D'HYPERMARCHÉS FRANÇAISE

vous propose de faire carrière et de jouer un rôle important dans la distribution moderne en étant d'abord

CHEF DE RAYON

(toutes les régions de France sont concernées)

PROFIL DU POSTE :

Jeunes 23 ans minimum ;
Formation commerciale supérieure : H.E.C., E.S.C., SCIENCES ÉCONOMIQUES, ÉCOLES DE COMMERCE ou AUTODIDACTES de niveau équivalent.

QUALITÉS ESSENTIELLES POUR RÉUSSIR :

- Enthousiasme et combativité ;
- Sens commercial très développé ;
- Goût des responsabilités ;
- Aptitudes à former et animer du personnel ;
- Gestionnaire consciencieux et méthodique.

Nous recherchons immédiatement 10 CANDIDATS DE VALEUR qui, après une période de formation d'environ deux ans, se verront confier des responsabilités importantes avec réelles perspectives d'avenir et une rémunération élevée liée à la progression du chiffre d'affaires.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à

promonor

52, rue de Douai, 59000 LILLE. Discrétion absolue.

ETABLISSEMENT PUBLIC recherche

UN CHARGÉ DE MISSION

Profil : niveau ingénieur, si[...] sible spécialisé dans la [...]tallurgie ; 2 a. d'expér. [...] soit ds une unité de proc[...] importante (ex. service méthodes), soit au sein d[...] équipe technico-cciale ; a[...] ou allem. courant souha[...] 25 a. env. Les cand. dev[...] avoir le goût du contact, esprit d'init. et être capa[...] de se gérer de man. au[...]

Fonction : assistance techni[...] développem. de program[...] de promotion de la sous-[...]tance pour la région Li[...]sin-Poitou-Charentes.
Lieu de travail : LIMO[...] + déplacements fréquent[...] courte durée.
Contrat à dur. déterm. : renouvel., av. possib. d[...] transformé par la suit[...] contrat à durée indéterm[...]

Adresser C.V., photo, [...] manuscrite et prétentions [...] J.-B. MONTIS, C.R.C.I. Li[...]sin-Poitou-Charentes 15, [...] Jourdan, 87038 LIMOGES C[...] Réponse et discrétion assu[...]

VILLE DE ROUEN rech. I[...] T.P. diplômé du C.H.E.B[...] Rens. et cand. avec C.V., [...] personnel, Mairie du RO[...] avant le 5 décembre 19[...]

Société faisant partie impo[...] groupe agro-alimentaire, [...] social COUTANCES, rech[...]

COMPTABLE QUALIFIÉ

niveau D.E.C.S., ou B.T[...] ou équivalent. Expérience indispensab[...] Ecrire Havas Saint-Lô, n°[...]

3M known for innovative, new products, seeks :

PRODUCT DEVELOPMENT MANAGER

to guide the development of new concepts and products for jointing, terminating and connecting systems for power cables.

The manager should have a degree in electrical engineering (Dr. Ing., Dipl. - Ing., M. Sc., or équivalent). He sould have gained industrial experience in an area closely related in power cable accessories. Familiarity with the material design aspects of such products is desirable. The candidate should have a flair for marketing imputs needed to set development priorities, and should be able to direct a creative group of development engineers.

Full command of the English language is required, some German is desirable. The location is HAMBURG.

Please write to M. NARDOU - Service O.P. 3M FRANCE Bld de l'Oise, 95000 CERGY, réf. 22/N1.

BASKIN-ROBBINS ICE-CREAM EUROPE

cherche

AREA MANAGER - FRANCE

Baskin-Robbins Ice-Cream, la véritable crème glacée américaine, est établie depuis 1945. Elle compte plus de 1.800 franchisés dans le monde et va débuter ses activités en France.

Nous recherchons un jeune homme ambitieux et dynamique qui évoluera avec la Société.

- Il sera initialement responsable du développement dans la région parisienne, et éventuellement par la suite de l'ensemble de la France.
- Il sera âgé de 25 ans environ, aura terminé ses humanités, sera libre de toutes obligations militaires, il parlera couramment l'anglais, possédera une voiture et sera libre de voyager.
- Nous le désirons actif et possédant le sens de l'organisation et du contact humain.
- Sa formation sera assurée personnellement par notre Directeur Général Europe en notre siège social de Bruxelles.
- Après une période d'essai de 6 mois, il fera partie intégrante des cadres de notre firme.

Si vous vous sentez l'homme de la situation, n'hésitez pas, envoyez-nous votre curriculum vitae et votre photo à l'adresse suivante :

J. DROSIN - General Manager Europe
Baskin-Robbins Ice-Cream
7, avenue de l'Hippodrome,
1050 Bruxelles (Belgique).

Le Ministère de la Coopération

recherche

POUR DES POSTES D'ASSISTANTS TECHNIQUES A POURVOIR DANS DES CENTRES INFORMATIQUES PUBLICS TRAITANT DES APPLICATIONS DE GESTION ADMINISTRATIVE :

— DIRECTEURS DES ÉTUDES
— CHEFS DE PROJETS
— CHEFS D'EXPLOITATION

(CII-HB/IBM)

Ces postes nécessitent quatre années d'expérience professionnelle minimum dans la fonction. Il est exigé des candidats une apt. à la formation continue d'homologues africains.

Lieu de travail :

AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

Contrat de deux ans éventuellement renouvelable, avec congés annuels de deux mois. Voyage et logement assurés.

Adresser lettre man., photo et curriculum vitae sous n° 8.038 à « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui transmettra.

---

directeur général

(au Cameroun)

250.000 F/an +

Diplômé d'une école commerciale, vous avez fait une brillante carrière à l'exportation ; vous avez implanté des filiales et peut être dirigé l'une d'elles en Afrique Noire. Vous êtes en tout cas, habitué à négocier à tous les niveaux avec des hommes d'affaires africains. Si par ailleurs, vous êtes un bon gestionnaire et si vous avez acquis votre expérience dans une branche visant l'administration ou les « bureaux » (articles divers, papiers, fournitures, petit matériel etc...) nous vous offrons la possibilité de diriger la filiale que nous venons de créer au Cameroun. Nous sommes un groupe international, mondialement connu et solidement implanté en France.

Le salaire proposé comprend divers avantages plus 2 mois de vacances, voyages payés.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Mme LIPSZYC sous la réf. 1044/M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

spérar

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

DIRECTEUR d'USINE

100.000-140.000 F **Nord-Ouest**

Il s'agit de prendre en main une Unité de production de l'ordre de 350 personnes.

Vous serez responsable de la fabrication, de l'entretien et des travaux, des relations humaines et, dans l'ensemble, de la bonne marche de l'usine. Vous dépendrez du Directeur Général Technique de notre société.

Vous avez, bien sûr, l'expérience confirmée d'une unité de production de biens industriels ou de produits pharmaceutiques, vous avez de même la pratique de la participation dans l'Entreprise, vous êtes dans la quarantaine et avez un diplôme d'Ingénieur Arts et Métiers ou équivalent.

Mais, en définitive, pour l'essentiel, outre votre expérience et vos diplômes, ce sera surtout votre fermeté de caractère, votre tact, votre diplomatie et votre sens de l'humain qui vous aideront à réussir.

De notre coté, nous sommes prêts à vous y aider, mais nous attendons beaucoup de vous. Dès notre première rencontre, nous essaierons de créer le climat d'entente dans lequel nous aimons tous travailler.

Merci d'envoyer votre C.V. sous la référ. 3.537 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche

NEYRPIC - GRENOBLE

recherche

UN INGÉNIEUR DE CALCUL

Diplôme de Grande École ou équivalen[...]

Ayant une bonne connaissance en résistance de[...] matériaux. Connaissance de l'anglais.

Fonction : participer, au sein du service « calcul de structure », à l'exploitation des programme[...] de calcul et à l'analyse des résultats.

Débutant ou un an d'expérience. Facilité de rel[...]tion pour travail en équipe.

Adr. C.V. et photo à n° 37.523 CONTESSE Publicit[...] 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Société de transformation, recherche pour une de ses usines, 250 personnes, proche banlieue ROUEN

COMPTABLE confirmé

GENERALE ET ANALYTIQUE

NECESSAIRE : bonne formation générale av[...] B.T.S. ou I.U.T. gestion ou D.E.C.S. 10 ans expérience.

Env. C.V. détaillé, prétent., date disponibilité JD/296 HAVAS (B.P. 807), 76002 ROUEN CEDE[X]

هكذا من الأصل

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

Etablissement financier de dimension internationale recherche un

organisateur informaticien

Chargé :
- de concevoir et de mettre en place les nouveaux systèmes de gestion automatisés.
- d'élaborer et de suivre l'exécution des plans et des budgets informatiques.

Le candidat recherché doit posséder :
- un diplôme d'Etudes Supérieures Scientifiques ou Commerciales.
- un minimum de 2 ans d'expérience de l'informatique de gestion.

Adresser C.V. + photo + salaire actuel sous référence AR 711

CARRIERES SERVICES Conseil en recrutement — 19, rue de la Paix 75002 Paris

BRIO

Pour remettre en cause nos manières de faire et nous aider à mieux nous INFORMATISER, nous recherchons un

ingenieur conseil

chargé :
- de coordonner les applications informatiques entre les services utilisateurs et l'Ordinateur (I B M 360/20)
- d'analyser les ressources et les méthodes employées afin d'en maximiser l'efficacité.

Il faut avoir un niveau universitaire, environ 5 années d'expérience dans le domaine de l'informatique et si possible la pratique du conseil en entreprise (organisation/simplification du travail, gestion financière et administrative, fabrication, distribution, etc...). Pratique parfaite de l'anglais requise.

Adresser C.V. détaillé ainsi que niveau de salaire recherché




BECTON, DICKINSON
47, av. Marie Reynoard
38100 Grenoble

BRIO



emplois régionaux

POSTES A POURVOIR SUR NANTES (44) DANS UN SERVICE TECHNIQUE ÉLECTRONIQUE

Réf. : 8559 - ING. DIPL. en ÉLECTROMÉCAN.

EXPERIENCE INDUSTRIELLE DANS :
- — Equipements électroniques et électromécaniques ;
- — Circuits imprimés et câblage ;
- — Tôlerie ;

PRATIQUE :
- — De conception assistée par ordinateur ;
- — D'industrialisation de produits fabriqués en série ;
- — De création et de gestion de dossiers de fabrication.

Goût des contacts humains pour liaisons avec Services Achats, Méthodes, Fabrication, etc.

Réf. : 8598 - TECH. COMPOSANTS EXPÉRIM.

- — FORMATION : niveau BTS/DUT en électronique.
- — EXPERIENCE : 5 à 10 ans dans services techniques ou composans ou développement.

Adr. C.V. détaillé avec numéro téléph. (si poss.) à : SERNENO A.N.P.E. - 12, rue de Strasbourg, 44041 NANTES CEDEX - Tél. : (40) 47-01-66.

FINANCIAL CONTROLLER

Un important groupe international de construction mécanique, recherche, pour sa filiale située dans le département de la Côte-d'Or un Financial Controller. Dépendant du Directeur Financier, il sera chargé des opérations de comptabilité générale, de gestion financière et fiscale.
Il s'occupera plus particulièrement du reporting mensuel, de la gestion de trésorerie, ainsi que de l'évaluation des investissements.

Ce poste convient à un candidat diplômé d'une grande école de commerce et possédant le DECS complet. Il doit avoir une excellente connaissance des méthodes de travail anglo-saxonnes et parfaitement maîtriser les techniques du reporting dans un temps limité. Une pratique des méthodes informatiques serait appréciée.

Agé de 30 ans minimum, ayant une parfaite connaissance de la langue anglaise, il devra faire preuve de rigueur et d'esprit d'initiative. Une rémunération attrayante sera fonction de l'expérience déjà acquise.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae et prétent. à Christian Nguyen, 2, avenue Montaigne, 75008 PARIS ss la réf. 71.118.

Discrétion assurée.

NEYRPIC - GRENOBLE

recherche

3 JEUNES INGÉNIEURS

POUR MISE EN SERVICE DE TURBINES :

- — Deux postes à GRENOBLE avec déplacements très fréquents en France et à l'étranger.
- — Un poste en résidence permanente au BRESIL avec déplacements sur chantiers brésiliens.

Postes immédiatement disponibles.

FORMATION :
- connaissances générales en mécanique et de notions d'automatisme...
  La formation complémentaire sera assurée par l'entreprise.
- Connaissance obligatoire de l'anglais. Connaissance appréciée de l'espagnol et du portugais.

Adresser C.V. et photo à n° 37.531 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01.

STATION TOURISTIQUE SAVOIE

recherche

Responsable du contrôle financier et de la gestion

- — Fiscalité
- — Contrôle budgétaire
- — Réglementation sociale et administrative

Une expérience d'au moins 2 ans dans ces différents domaines est nécessaire. Fonction stable. Intégration à une équipe. Logement assuré.

Ecrire pour renseignem. et propositions ss n° 6.614, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

---

promodès

est le 1er Grossiste Européen en Produits Alimentaires, 3ème Distributeur de détail en France et compte 12.000 personnes.

SA BRANCHE

promodistribution

(gros, superettes, succursales) réalise plus de la moitié du chiffre d'affaires du Groupe. Son extension progresse au rythme de 25% par an.

Pour soutenir son expansion exceptionnelle nous recherchons :

SUP de CO ou niveau équivalent

après une formation rémunérée de 12 mois comme **STAGIAIRES ENCADREMENT**

Nous vous proposerons un poste à responsabilités, l'accession rapide au statut cadre, un développement de carrière qui sera en rapport direct avec vos résultats.

I.U.T. — TC ou BTS DISTRIBUTION

Vous pourrez accéder aux fonctions de : **DELEGUES EXPANSION**

après une formation rémunérée de 3 à 6 mois. Vous deviendrez opérationnels au niveau d'une région (Nord, Normandie, Bretagne, Région Parisienne, Aquitaine).

- Si vous êtes disponibles, mobiles sur le plan géographique,
- Si vous possédez un tempérament affirmé et une bonne résistance physique,
- Si vous avez un goût marqué pour des tâches concrètes et variées, réclamant initiatives et sens des responsabilités,
- Si vous êtes dégagés des obligations militaires.

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant référence M 705 à Françoise VUILLEMENOT,

PROMODES Service Recrutement, B.P. No 17 14120 MONDEVILLE.
Réponse garantie.

Pour faire face à l'expansion de SA BRANCHE EQUIPEMENT MENAGER UNE SOCIETE DE NOTORIETE EUROPEENNE recherche son

Futur Chef de Département Etudes et Techniques

Rattaché à la Direction Technique, il devra concevoir et réaliser des prototypes et leurs essais de façon à maintenir les produits à la pointe du progrès technique, de l'esthétique et des qualités d'usage, répondre aux spécifications des cahiers des charges marketing, permettre une fabrication rationnelle au moindre coût.

Pour réussir, il faut une formation d'Ingénieur A. et M., ESME, CNAM ou équivalent, avoir acquis une EXPERIENCE SIMILAIRE SOIT DANS LE DOMAINE DE LA TRANSFORMATION DES METAUX, SOIT DANS LA FABRICATION D'APPAREILS MENAGERS, et faire preuve de capacités de Manager afin d'être pleinement intégré à l'équipe dirigeante.

Allemand indispensable, anglais souhaité.

Résidence : ville universitaire de l'Est.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 2.315 à

CORT — 65, avenue Kleber, 75116 PARIS.
Discrétion assurée.

SEITHA CONDITIONNEMENT AIR recherche

INGÉNIEUR RESPONSABLE DU S.A.V.

pour Lyon

- De formation A. & M. ou similaire, il devra assurer la direction et la promotion de ce service.
- Connaissance approfondie en aéraulique, électricité, froid et régulation indispensable.

Adresser C.V., photo, prétent. n° 816 Publistyl, 47, cour Gambetta, LYON-3e, qui transmettra.

Organisme de recherches Montpellier recrute

CHIMISTE - ANALYSTE - AUTOMATICIEN et INFORMATICIEN

pour poste responsabilités dans important laboratoire de dosage éléments minéraux, organes végétaux.

Qualification souhaitée :
- — Ingénieur grande école ou
- — diplômé 3e cycle.

Ecr. n° T 001238 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « *Monde Publicité* » ou d'une agence.

---

etap

SOCIÉTÉ FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL RECHERCHE POUR SON SIÈGE PARISIEN SON

DIRECTEUR DU PERSONNEL ET ADMINISTRATIF

RATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE, IL SERA RESPONSABLE :

- De la direction du personnel de l'usine et du siège ;
- Des questions juridiques et contentieuses ;
- De la gestion des polices d'assurances, des brevets, des services communs du siège.

Ce poste conviendrait à un diplômé d'enseignement supérieur (école supérieure de commerce ou droit) ayant une expérience solide et polyvalente à dominante « personnel » et une personnalité affirmée.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

La rémunération ne sera pas inférieure à **130.000 F**

Ecrire sous référence BM 234 CM.

X - ECP - MINES...

Une très importante société française biens d'équipements lourds à vocation nucléaire, recherche, un ingénieur de premier plan, ayant au moins dix ans d'expérience technique (mécanique et/ou chaudronnerie) pour assurer

LA DIRECTION DU DÉPARTEMENT ÉTUDES

Il animera une équipe étoffée d'ingénieurs travaillant en étroite collaboration avec les clients, les ingénieries, la fabrication.

Ce poste nécessite d'excellentes capacités techniques ainsi que des qualités marquées d'animateur, de gestionnaire et de contact.

Connaissance de l'anglais nécessaire.
Résidence : Ville BOURGOGNE.

Ecrire sous référence HX 230 CM.

ENTREPRISE FRANÇAISE EN EXPANSION LEADER DANS L'ÉTUDE ET LA RÉALISATION D'ENGINS ET OUTILLAGES POUR TRAVAUX ÉLECTRIQUES

RECHERCHE POUR ÊTRE RATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE

INGÉNIEUR RESPONSABLE D'EXPORTATIONS

Ce poste peut convenir à un ingénieur diplômé ayant bonnes connaissances en mécanique, hydraulique et électricité et solide expérience dans la vente de biens d'équipement, de préférence à l'exportation, capable de développer, avec initiative et dynamisme, la vente des matériels de la Société à l'étranger.

SITUATION OFFRANT DE RÉELLES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE POUR UN CANDIDAT DE VALEUR

Connaissance de l'anglais indispensable. Connaissance complémentaire de l'allemand appréciée.

Résidence : Ville ARDENNES.

Rémunération attrayante.

Ecrire sous référence JZ 232 AM.

IMPORTANT GROUPE DE TRANSPORT (NATIONAL ET INTERNATIONAL) RECHERCHE

DIRECTEUR AGENCE PARIS

Ce poste très intéressant peut convenir à un « professionnel » du transport, ayant une solide expérience et connaissant particulièrement les problèmes de messagerie et d'affrètement (connaissance transports internationaux souhaitée ainsi que maîtrise d'une langue étrangère), capable d'assurer la rentabilité et le développement d'une agence de moyenne importance (30 à 40 personnes), au sein d'un groupe en expansion ayant plusieurs agences fortement implantées en France et dans le cadre d'une politique axée sur la délégation de responsabilités.

Seront particulièrement appréciées les qualités de commandement, de gestionnaire.

Rémunération attrayante avec intéressement.

Ecrire sous référence EU 227 CM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ - PRODUITS GRAND PUBLIC - ACTIVITÉS INTERNATIONALES (EXPORT 60 %) MARQUE RENOMMÉE

OFFRE INTÉRESSANTE ÉVOLUTION DE CARRIÈRE A JEUNE H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C.P. - SC. PO. ET LUI PROPOSE LE POSTE DE

CHEF DE DÉPARTEMENT GESTION COMMERCIALE

FRANCE ET EXPORT

- Rattaché au Directeur Général, il aura la responsabilité de l'administration des ventes et de la distribution.
- Il participera ultérieurement avec le conseil de direction à l'élaboration de la politique commerciale.

Nous recherchons un candidat ayant cinq à huit ans d'expérience professionnelle dans un poste similaire, témoignant d'un sens marqué de l'efficacité commerciale.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Lieu de travail : Ville 150 km PARIS.

Rémunération **120.000 F +**

Ecrire sous référence AL 233 CM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS (10 USINES) - RECHERCHE POUR TRAVAILLER AU NIVEAU DU GROUPE

INGÉNIEUR PROCESS

E.C.P. - MINES - P.C. (FORMATION COMPLÉMENTAIRE GÉNIE CHIMIQUE APPRÉCIÉE)

ayant quelques années d'expérience dans l'industrie lourde, capable d'assumer des responsabilités d'études et de réalisation (analyse de procédés existants, normalisation des appareils, développement de méthodes de calcul, préparation des investissements...).

Situation d'avenir pour candidat dynamique et réalisateur, ayant le goût de la technique.

Allemand courant indispensable. Anglais souhaité.

Résidence : Ville SUD-EST.

Ecrire sous référence IY 221 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

STE D'INGENIEURS CONSEILS recrute :

PROGRAMMEURS

ayant 1 an d'expérience environ. Connaissant le COBOL sur matériel I.B.M.
Env. C.V. + prét. + photo s/réf. 8 845 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 75063 Paris Cédex 02 qui trans.

E2 électrotechnique Orsay.
P1 schémas électronique Paris.
E2 B.T.S., M.G. contrôle outillage Versailles. Tél. pour rendez-vous 293-34-01 ou 293-35-87.

ATP logique analog. Orsay.
AT2 B physiq. et électronique Limeil. AT1/AT2 A mesure neutronique Limeil. Tél. pour rendez-vous 293-34-01 et 293-35-87.

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES recherche POUR PARIS

ADJOINT-AUDIT GESTION

Expérience minimum de 5 ans. D.E.C.S. souhaité.

Adres. C.V., photo et prétent. à n° 37.362, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Armstrong

Dans le cadre de l'expansion de sa Division

REVETEMENTS DE SOL

Le Directeur de Ventes souhaite étoffer son équipe commerciale et recherche pour l'un de ses secteurs géographiques, jeune

attaché commercial

de formation supérieure (EDHEC - ESC - ESSEC) ou présentant de par son expérience un profil équivalent. Il aura pour mission d'organiser et d'animer sur place le dispositif Marketing ARMSTRONG de distribution de Revêtements de sol par grossistes indépendants. Une préparation identique au training ARMSTRONG pratiqué aux États-Unis est prévue pour le candidat retenu. Une opportunité de salaire et de carrière est offerte à ce nouveau collaborateur qui devra par ailleurs (condition impérative) parler l'Anglais.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence M 399 au



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

---

nicholas angell

Une société de vente et de distribution (C.A. 50 millions de francs, 100 employés), filiale d'un groupe français de grand renom international, se réorganise pour plus d'expansion et crée le poste de :

CONTROLEUR DE GESTION

Age minimum 28 ans — 120.000 francs

Sous l'autorité du directeur général et du directeur financier du groupe, il développera un système de reporting mensuel sur ordinateur. Il étudiera les résultats par ligne de produits, et participera à tous les aspects financiers.

Les candidats devront posséder deux ans d'expérience au sein d'une société pratiquant un reporting sophistiqué sur ordinateur. Une expérience supplémentaire d'audit serait un avantage. Un bon niveau en anglais est souhaité.

Adressez votre CV sous référence 77111, en indiquant votre salaire actuel, à :
Nicholas ANGELL
145, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

conseil en recrutement financier

Société GROUPE P.U.K., demi-produits aluminium, recherche

AGENT COMMERCIAL

25 ans minimum.
Itinérant, rés. région parisienne, formation technico-commerciale, de préférence bien introduit milieu bâtiment, voiture obligatoire.
Adress. C.V et photo à Direction du personnel CUIVRE et ALLIAGES, 19, rue Victor-Hugo, 93170 BAGNOLET.

PETITE SOCIETE (banlieue Nord Paris) bien implantée sur marché cherche

RESPONSABLE FABRICATION MATERIEL ELECTRONIQUE (Ingénieur ou technicien)
Poste d'avenir dem. participation active avec petit effectif. Déplacements fréquents. Libre de suite.
Adres. lettre candidat. man. + C.V. + photo + prétentions à n° 8.911, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris-9e, q.t.

Ville de Saint-Ouen rech. pour son Centre médical

MANIPULATRICE EN ELECTRO-RADIOLOGIE

Diplômée. — Candidatures avec C.V. au Maire de St-Ouen 93406. Téléph. 606-56-62.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

GFC

SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES NOUVEAUX
110 rue de Sèvres 75015 Paris

POUR GRANDE ENTREPRISE DE
TRAVAUX ELECTRIQUES

Futur CHEF D'AGENCE AMIENS
110/130.000 F an
30 ans min., c'est un Ingénieur confirmé, actuellement responsable d'affaires dans la profession et prêt à évoluer d'ici 1 an environ, vers la Direction d'une Agence de plus de 100 personnes. réf 547



Ingénieur Responsable TECHNICO-COMMERCIAL
ELECTRICITE INDUSTRIELLE
AMIENS
90/100.000 F an
28 ans min., Ingénieur, il connait bien les milieux Collectivités Locales et Administrations de la région. Une expérience en responsabilité d'affaires en électricité industrielle (Bâtiment Industrie - Réseaux) serait appréciée. Un véhicule de société sera fourni. réf 548

INGENIEUR D'AFFAIRES METZ
90/100.000 F an
28 ans min., Ingénieur, il dispose déjà d'une certaine expérience en responsabilité d'affaires à degré de technicité élevé (Sidérurgie, Postes EDF, Automatismes). Sérieuse évolution de carrière possible en cas de réussite dans le poste. réf 549



POUR TRES IMPORTANTE ENTREPRISE DE
TRAVAUX ELECTRIQUES

INGENIEUR D'AFFAIRES
ELECTRICITE BATIMENT
100/130.000 F an
30 ans min., c'est un spécialiste de Travaux Electriques dans le bâtiment qui aura la responsabilité de réalisations d'affaires importantes dans ce domaine. Siège région parisienne réf 550



INGENIEUR
ELECTRICITE INDUSTRIELLE
CHEF D'AGENCE TOULOUSE
100/130.000 F an
30 ans min., il animera un centre de profit en plein développement. Une sérieuse expérience en électricité industrielle est indispensable. réf 551



Pour la Division Etudes et Developpement d'une Société réputée en
AUTOMATISMES ET REGULATION
Siège Banlieue Sud - Ouest

Ingénieur ANALOGIQUE BASSE FREQUENCE
85/100.000 F an
30 ans min., c'est un Ingénieur électronicien diplômé et confirmé qui dispose d'au moins 4 ans d'expérience des circuits analogiques basse fréquence. réf 523

2 INGENIEURS ANALYSTES LOGICIEL
80/100.000 F an
28 ans min., Ingénieurs diplômés, ils auront à développer des systèmes de contrôle commandes à base de micro-processeurs. L'un d'eux sera plus axé vers le soft de base, l'autre vers les applications industrielles. réf 507



Pour Importante Société Européenne
POMPES ET ROBINETTERIE

INGENIEUR MECANICIEN après un an en Allemagne
25 ans min., c'est un jeune diplômé (niveau ingénieur) connaissant bien l'allemand. Il deviendra après son stage le spécialiste en Robinetterie Industrielle *auprès du siège Parisien.* réf 553

Envoyer CV en précisant la réf du poste. Discrétion absolue et réponse assurées par consultant

---

CONCEVOIR ET CONDUIRE DES PROJETS DANS L'INTEGRATION DE NOTRE SYSTEME DE GESTION

L'intégration de toutes les fonctions de la production dans un système unique de gestion représente un des objectifs de la direction Informatique d'ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER. Nous créons pour cela un poste que nous désirons confier à un

ANALYSTE CHEF DE PROJET CONFIRME

Dans un premier temps, sa mission consistera à concevoir l'organisation logique d'un système de gestion intégrant une partie des fonctions production de l'Entreprise – fonctions déjà fortement informatisées – et à conduire l'application du projet dans toutes les étapes de son développement.

Outre un diplôme d'**Ingénieur Grande École**, le candidat retenu justifiera de 5 années d'expérience dans la conduite de projets et l'animation d'équipes chargées de la réalisation de systèmes de gestion production.

Il négociera son projet avec les utilisateurs de la production, et devra donc faire preuve d'un sens des contacts humains.
La connaissance de la langue anglaise est souhaitée.
Sa créativité et son efficacité décideront de sa carrière à l'intérieur d'E.P.S. et du groupe SCHLUMBERGER.

Les candidatures sont à adresser accompagnées d'un C.V. détaillé à ÉTUDES et PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
26, rue de la Cavée
92142 CLAMART CEDEX.

Schlumberger

HAVAS CONTACT

---

ingénieur électromécanicien

Vous êtes AM, ECAM, ICAM, par exemple, mécanicien spécialisé en électricité, électronique. Vous avez plus de 28 ans, une première expérience professionnelle dans l'électromécanique. Vous souhaitez prendre des responsabilités et des initiatives, diriger une équipe de travail. Vous parlez et écrivez couramment anglais.

Nous sommes un fabricant français de composants électroniques à l'implantation mondiale, nous vous offrons de prendra **la direction de notre laboratoire de développement et d'essais puis d'évoluer vers d'autres fonctions au sein du groupe.** Résidence à Paris.
Ecrire à Y. CORCELLE, à Paris, ss réf. 3264 LM.

jeune chef de projet

Vous êtes **jeune ingénieur grande école**, de préférence, et avez acquis en deux à trois ans une première expérience de l'informatique dans un environnement gros système. Sans vous déconnecter de la technique, vous souhaitez acquérir la dimension d'un chef de projet.
Nous sommes le service informatique (Paris) d'**un grand groupe chimique français.** Nous disposons d'un 370-158/OS-VS 1, travaillons avec IMS et DL 1 et développons en COBOL une nouvelle génération d'applications commerciales. Venez vous joindre à nous.
Ecrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique,** à Paris, ss réf. 3262 LM.

responsable informatique
LYON – 100.000 F

Nous sommes une entreprise nationale distribuant des produits alimentaires. Notre directeur général de la région centre-est (400 collaborateurs) cherche, à **LYON**, le responsable de son service informatique. Ce dernier prend en charge l'existant : facturation, comptabilité, et avec la D.G. bâtit le nouveau plan informatique, en déduit les moyens et participe au choix d'un matériel du style IBM 3-15. Ingénieur ou universitaire, il a une expérience de chef de projet sur IBM 370 par exemple et souhaite prendre la responsabilité globale d'un service.
Ecrire à R. BEROUD, à Lyon, ss réf. 427 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON

Organisation professionnelle à vocation nationale basée à Paris · recherche :

1) UN RESPONSABLE
TECHNIQUE et PEDAGOGIQ.
Formation BTS ou Ingénieur Plastique

Le poste requiert :
— une expérience variée de 5 ans minimum comme technicien ds des entreprises de transformation de matières plastiques ;
— si possible, une expérience comme Ingénieur d'application chez un producteur ou comme technicien chez un constructeur de machines.
Le candidat retenu devra être prêt à effectuer de nombreux déplacements.
Il se verra confier :
— la responsabilité d'une équipe d'animateurs ;
— leur coordination technique et pédagogique ;
— l'animat. de certains stages.

2) UN ANIMATEUR
de FORMATION « PLASTIQ. »
- Format. BTS « plastique » ;
- Expérience de technicien de fabrication ;
- connaissance de plusieurs techniques de transformation souhaitée.

— Nombreux déplacements. Format. complémentaire pédagogique et technique assurée.

Env. C.V.+lettre manuscrite à **ANIFOP** 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS.

Gestion 2000 Pr déplacem.
INGÉNIEURS
Electricité M.T.B.T. Expér. poste E.D.F. distribution.
INGÉNIEUR
Responsable d'aff Anglais indispens. Tél. 246-42-01.

SOCIETE (OISE) recherche
RESPONSABLE I.B.M. 32
Niveau DUT
Si possible expérience
Possibilité logement
Envoyer C.V. détaillé manuscrit et prétentions à nº 36.677 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Sté d'Expertise Comptable FIDUCIAIRE DE FRANCE recherche pour PARIS et REGION PARISIENNE
COLLABORATEUR
préparant expertise comptable niveau D.E.C.S. pour poste permanent. Adr C.V. manuscrit et photo à : FIDEX PARIS, 2 bis, rue de Villiers 92309 LEVALLOIS

Importante Société rech.
PROGRAMMEURS PL 1
connaissant OS/VS
2 ans d'expérience.
Si libre rapidement, téléphoner au 526-82-89

INFORMATIS CONSULTANTS
rech. pr départements de logiciel de base, systèmes temps réel, base de données.
INGÉNIEURS
maîtrisants l'un des systèmes SIRIS 3 - MITRA 125.
26, r. Daubenton-5e. 337-99-72.

Ets petit effectif recherche
ÉDUCATRICE
spécialisée diplômée
ou MONITRICE-ÉDUCATRICE
Diplômée pouvant encadrer enfants difficiles mais intelligents :
Internat semaine,
Institut psycho-pédagogique,
60740 Saint-Maximin.
Téléphone : 455-96-10.

IBM FRANCE
Division des Systèmes de Grande Diffusion
recherche de

JEUNES INGENIEURS DIPLOMES
(hommes et femmes)

Les candidats à ces postes d'Ingénieurs Technico-Commerciaux se verront confier, après formation, des fonctions d'ingénierie de systèmes :
– ils auront à définir et mettre au point des solutions informatiques aux problèmes de gestion commerciale et industrielle des Entreprises ;
– à participer aux activités commerciales ;
– à conduire les projets d'installation ;
– à conseiller les utilisateurs.

Postes à pourvoir : Paris et province.
Les demandes de candidatures, comportant CV et photo récente, devront parvenir à :
IBM FRANCE - D.S.G.D.
Service 3/3121 - Référence 207
Tour Générale
5, place de la Pyramide
92088 Paris-La Défense.

IBM

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS de CONSTRUCTIONS MECANIQUES
recherche pour son SIEGE SOCIAL
PARIS

jeune chargé de mission pour études générales de personnel

Au sein de la direction des affaires sociales, il sera responsable de la conduite d'études :
- pour développer à la fois la satisfaction des besoins de l'entreprise et les conditions de travail du personnel,
- pour apprécier les conséquences en matière de personnel des dispositions de portée générale prises dans le domaine social, économique ou technique,

avec des missions dans les diverses unités du groupe sur l'application de la politique du personnel.

Le candidat retenu devra présenter :
- une solide formation supérieure
- une expérience dans l'industrie mécanique avec si possible la connaissance du milieu atelier de fabrication et des questions de personnel
- des qualités de contacts, d'expression écrite et orale.

Adresser lettre avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous No 37.405 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

TELIC - LEADER SUR LE MARCHÉ DE LA TÉLÉPHONIE
recherche pour sa Délégation Commerciale Paris

UN INGÉNIEUR responsable du service technique

MISSION
Au sein d'une équipe dynamique formée de techniciens hautement qualifiés dont il sera responsable, il devra assurer :
— la planification des interventions du service après-vente en tenant compte des aspects commerciaux ;
— la formation du personnel placé sous son autorité ;
— la diffusion des informations concernant les produits ;
— l'assistance technique près du service commercial pour les matériels complexes.

NOUS DEMANDONS :
— une solide formation électronique ;
— une qualification d'ingénieur confirmé ayant le sens des contacts humains, l'esprit commercial ;
— une bonne expérience des services après-vente ;
— une sérieuse connaissance de l'informatique (matériel et logiciel) dans des matériels faisant intervenir des microprocesseurs et dans des applications de mini-calculateurs pour des problèmes de temps réel ;
— de bonnes notions des systèmes de téléphonie.
La connaissance de la langue anglaise appréciée.

Envoyer C.V. + prétentions et photo, à TELIC S.A. DELEGATION PARIS, 88, avenue Daumesnil, 75012 PARIS.

Société d'expertise comptable
Commissariat aux comptes
recherche

COLLABORATEURS

JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES
E.S.C.P.-E.S.S.E.C.-H.E.C.-I.E.P.
(spécialisation finance, comptabilité, contrôle des gestion).

Les candidats devront avoir une première expérience de travail en cabinet et si possible une pratique de la comptabilité anglo-saxonne.

Ils devront être libérés de leurs obligations militaires et posséder les qualités requises pour prendre rapidement de larges responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe.

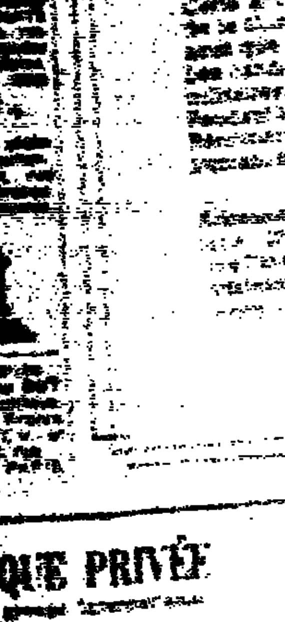
Ils recevront une formation permanente complétée par des cours et des séminaires.
Rémunération selon expérience.

Adresser C.V. et photo s/réf. 1825 à INTER P.A., BP 508 - 75066 Paris cédex 02 qui transmettra.

RÉDACTEUR EN CHEF
IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION
recherche

POUR MENSUEL DE JEUNES
UN ASSISTANT NON DÉBUTANT
— Bonnes connaissances anglais, italien.
— Bon rédacteur, ayant sens de l'organisation.
— Libre immédiatement.

Envoyer C.V. nº T. 716.566 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.



هكذا من الأصل

offres d'emploi

chefs de produit
prêt à porter féminin
150.000 F +
PARIS

Nous sommes l'un des Grands du prêt-à-porter féminin et disposons d'un important outil de production. Notre marque jouit d'une bonne notoriété.
Pour faciliter notre développement nous avons décidé de créer des centres de profit autonomes par ligne de produit et recherchons des chefs de produits confirmés spécialistes du pantalon, de la jupe, du chemisier ou de la robe et capables d'être les «patrons» de leur produit.
Leur mission :
- étude du marché français et international,
- définition d'un plan de collection adapté aux marchés et tenant compte des contraintes de la production,
- contrôle du bureau des modèles.

Les postes déboucheront vers l'animation et le contrôle de l'équipe de vente et du réseau.
Pour réussir, il faut justifier d'une formation commerciale supérieure ou équivalent et d'une expérience de chef de produit acquise dans l'une des lignes concernées.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 71130/M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA - Responsable du secteur habillement.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sperar

Importante société parfumerie alcoolisée quartier Opéra cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU

QUALIFIEE, 35 ans minimum. DACTYLO, libre rapid. pour :
- Suivi commandes ;
- Contrôle expéditions ;
- Contacts téléphoniques avec clientèle.

Adr. C.V. + prét. nº T 01255 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.



Société à structure légère Leader sur marché haute technicité, offre poste

COMMERCIAL DIRECTEUR

à diplômé enseignement commercial supérieur, expérience marketing et vente PRODUITS INDUSTRIELS à poste de responsabilités. Langue anglaise nécess. Qualités : dynamisme, imagination, diplomatie, sens des contacts humains.
Rémunération : 110.000 F +.

Adres. C.V. manuscrit et photo s/réf. 711 à Mlle de Clinchamps, E.A.M., Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.

EAM

Sté Import-Export recherche TECH-COMMERC. BTS ou DUT pour ventes matériel électrique. Nombreux déplacements France et étranger. Ecr. avec C.V. et prét. à OGIMEX, 24-32, rue des Amandiers, 75020 PARIS.

IBM
GROUPE ORDINATEURS
recherche

BTS-DUT

Automatisme-Electronique-Electrotechnique

Nous leur confierons la responsabilité
d'INSPECTEURS TECHNIQUES

chargés de la maintenance d'ordinateurs et unités périphériques auprès des utilisateurs.
Dans ce rôle ils devront allier une excellente technicité à des qualités de contact.
Cette activité passionnante, variée, évolutive, offre au sein de la Compagnie une formation de base, puis permanente, ainsi que de nombreuses possibilités de carrière.
Les candidats devront être dégagés des obligations militaires, et la connaissance de l'anglais sera appréciée.
Pendant la période de formation : 3600 F mensuels.
Rémunération annuelle moyenne la première année, après formation : 63000 F.

Adresser C.V. + lettre de candidature et photo à M. TEILLER REF M IBM - 22, rue de Clichy - 75009 Paris
ou à l'une de nos directions régionales
Bordeaux - Lille - Lyon - Marseille
Nancy - Nantes.

IBM

HAVAS CONTACT

ETPM
LEADER EUROPÉEN DE L'OFFSHORE PÉTROLIER
C.A. 1976 : 1,5 milliard F.F.
Fort taux de croissance
Oscar à l'exportation

recherche un :

INGENIEUR en ORGANISATION

Diplômé de formation supérieure

Le titulaire devra posséder une expérience d'au moins 4 années dans un service organisation d'une entreprise industrielle.

Il apportera aux services du siège et des établissements ou filiales à l'étranger une assistance en matière d'organisation administrative et de gestion. Il disposera d'une large autonomie pour la conception et la mise en place des réformes, en particulier celles accompagnant le plan informatique de la société.

Le poste nécessite la volonté de réussir, le sens des contacts et une très forte capacité d'adaptation.

Anglais écrit et parlé indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 5616 à P.LICHAU S.A. BP 220 - 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra

---

INGÉNIEUR EN ORGANISATION
PARIS

- Vous êtes Ingénieur Grande Ecole.
- Vous avez la trentaine et savez maintenant que l'organisation est bien votre voie car vous en faites depuis 3 à 5 ans.
- Vous désirez accroître le champ de vos connaissances et de vos responsabilités dans une équipe à taille humaine où la hiérarchie n'est pas pesante puisque fondée sur le savoir-faire.
- Vous mettez au premier rang l'honnêteté intellectuelle et la stricte défense des intérêts de votre client.

ORGACONSEIL
ORGANISATION ET CONSEIL D'ENTREPRISE

peut vous proposer une carrière intéressante, car son expansion l'amène à renforcer sa structure.

Si vous voulez en savoir davantage AVANT MÊME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous la référence 576 à :
F. Dozol - DELTA-CONSEIL,
37, rue Dombasle, 75015 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION

recherche pour PARIS

DIRECTEUR
MAGASIN DE BRICOLAGE

Il devra prendre en main la Direction d'un magasin de bricolage et décoration de 450 m2 situé en plein Paris, avec une équipe d'une dizaine de personnes. Sa responsabilité sera totale en matière d'achat et de vente, ainsi que de gestion du personnel.

Pour cela, il faut avoir une bonne expérience de direction de magasin, si possible de même nature. Compétence, autorité naturelle et sens de la gestion sont nécessaires.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous réf. 2245).

Réponse et discrétion assurées.

BANQUE PRIVÉE
Filiale groupe international
recherche

EXPLOITANT
Expérience clientèle Commerciale
CLASSE IV à VI
Niveau universitaire ou B.P. - I.T.B.
pour développement clientèle
OUEST PARISIEN

Envoyer C.V., photo et prétentions nº 37.441, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

BUREAU D'ETUDES
MECANIQUE DES ROCHES ET DES SOLS
GENIE CIVIL ET MINES
recherche

INGÉNIEUR GÉOTECHNICIEN

POUR
Missions à l'étranger.
Affectation éventuelle. Larges responsabilités.
Anglais impératif. Espagnol souhaité.
Cinq ans d'expérience minimum.

Adresser Lettre manuscrite avec curriculum vitae + photo + prétentions, à nº T 001.237 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

AUCHAN

22 hypermarchés - C.A. en 1976 : 4 millions...
Progression annuelle : C.A. 40 % depuis 10 ans.

prépare l'ouverture de nouvelles unités en France et

recherche

10 RESPONSABLES COMMERCIAUX

AUTODIDACTES, JEUNES UNIVERSITAIRES
ou PROFESSIONNELS DE LA DISTRIBUTION

LA FONCTION :

Assumer la responsabilité d'une partie de magasin ou d'un service du magasin, c'est-à-dire :
- définition et application de sa politique commerciale ;
- fixation de ses objectifs commerciaux et de rentabilité (C.A., marge, frais) ;
- embauche et formation de son personnel.

L'HOMME :

IL DEVRA :
- être commerçant, c'est-à-dire savoir bien acheter, bien vendre les gammes de produits qu'il aura définies ;
- être meneur d'hommes, c'est-à-dire former, animer et dynamiser son équipe ;
- être gestionnaire de ses produits ;
- avoir une intelligence au service du concret.

Vous serez jugé sur la réalisation de vos objectifs. Votre évolution et votre promotion seront directement liées à votre efficacité individuelle.

- si la distribution moderne vous intéresse ;
- si vous recherchez un métier vivant et passionnant ;
- si vous voulez prendre des responsabilités.

Ecrivez-nous en joignant C.V. détaillé, photo récente et prétentions à
C. DUBRULLE - AUCHAN, avenue Joffre
94120 - FONTENAY-SOUS-BOIS.

VILLE DE BOBIGNY recrute :
INFIRMIERS (ES) D.E.
(soins et consultations).
ASSISTANT (E)
social (e) et familial (e) de secteur et assistante pour 3e âge.
1 PROTHÉSISTE
pour prothèses générales.
ASSISTANT D'ÉTUDES
en urbanisme (BAC + 2).
Candidatures à adresser à M. le Maire.

Sté (94) secteur pharmaceutique représentation service - recherche
ATTACHÉ COMMERCIAL
secteur rég. paris. essentiellem. niv. études universitaires, Situation intéressante.
Fixe élevé + prime + frais route
Tél. 588-14-14.

Hôpital des Diaconesses (Nation) recherche
INFIRMIER (E) SURVEILLANT (E)
diplôme école de Cadres obligatoire pour service réanimation.

INFIRMIERES D.E.
pour autres services, postes stables 343-54-33, poste 297.

La ville de NANTERRE, 100.000 habitants recrute :
Une Puéricultrice D.E. pour crèche familiale. Logement assuré, à titre onéreux.
Adr. candidature et C.V. à M. le Maire de NANTERRE.

ADMINISTRATION recrute
PROGRAMMEUR
NIVEAU D.U.T.
2 ans d'expérience, connaissance Autocode, TAB. 3, COBOL, HONEYWELL G. 1116.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions, sous nº 8.387, L.T.P. 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75002 Paris, qui trans.

CHEF DES VENTES
PARIS

Notre société fabrique et distribue des biens de consommation grand public.

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons actuellement notre Directeur de la région Paris pour animer, contrôler notre équipe de vente et atteindre les objectifs commerciaux qui ont été fixés.

Vous faites, bien sûr, la preuve d'une expérience réussie de 3 à 5 années de la vente et de l'animation des ventes ainsi qu'une bonne connaissance des circuits de distribution grandes et moyennes surfaces, centrales d'achats, magasins de bricolage et réseaux traditionnels.

Un diplôme d'Ecole de Commerce ou équivalent serait un atout mais nous nous attacherons davantage à vos capacités à gérer une région comme un centre de profit autonome.

De notre côté, nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir.

Merci d'adresser votre C.V. sous référence 3.546 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

Animateur Ventes Export
100/120.000

Une société de matières premières utilisées dans des secteurs industriels très diversifiés, exporte 30% de sa production; elle recherche son Animateur des Ventes à l'Exportation (Europe essentiellement).
Dépendant du Directeur Commercial, il sera chargé de développer et de créer les marchés à l'exportation au moyen d'actions auprès des Sociétés de Représentation et Agents locaux.
Il a 30 ans minimum, un tempérament et une expérience de VENDEUR de Produits, Matériels, ou Services à l'Industrie.
Il parle l'Anglais et (ou) l'Allemand.
Les dossiers de candidatures — sous Réf.M.1404 à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris

Concepteur et maître-d'oeuvre d'installations d'ensembles industriels de haute technicité, nous sommes en pleine expansion.
Pour notre département informatique équipé d'un IBM 370/168, nous recherchons des

analystes expérimentés

De formation ingénieur, maîtrise informatique ou équivalent.
Ils dirigerons une équipe de programmeurs et mèneront à bien des travaux d'analyses fonctionnelle et organique.
Une expérience d'application de gestion, base de données ou télétraitement est nécessaire.
Ces postes basés à Paris, peuvent bénéficier d'excellentes perspectives d'avenir.

Lettre manuscrite et c.v. seront adressés s/réf. 9483 à Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

BANQUE D'AFFAIRES PARIS 9e
recherche

COMPTABLE expérimenté (ée)
pour gestion comptabilité immobilière
5 années d'expérience minimum

Adr. C.V. avec réf., à numéro 37 449, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra.

GARUDA INDONESIAN AIR-WAYS
recherche URGENT
AGENT DE COMPTOIR
expérimenté (e)
TARIFICATION AÉRIENNE

Envoyer C.V., photo et prétentions, 17, avenue Hoche, 75008 PARIS.

Audit interne

Important groupe industriel français (C.A. 4 milliards de francs). Nous renforçons notre service de contrôle interne au sein de notre Direction Financière.

Nous recherchons deux contrôleurs internes, pour prendre en charge et développer : l'appréciation et le contrôle des procédures des sociétés du Groupe, la révision des bilans de ces sociétés, et participer à des missions d'audit en vue d'acquisition de sociétés.

Ces postes conviendraient à de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (type grande école commerciale) présentant une première expérience de la fonction d'audit acquise en cabinet, de préférence, ou dans une importante entreprise.

Lieu de travail : Proche banlieue Ouest.

Envoyer curriculum vitae sous réf. AIZE (à mentionner sur l'enveloppe) à :



IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE PARIS
recherche

COLLABORATEURS
Plusieurs années expérience bancaire diversifiée.
Très solides connaissances professionnelles.
Apte à remplir à Paris, les fonctions de :

SECOND D'AGENCE

Très sérieuses références contrôlables exigées.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référ. 1075/M, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX, qui tr.

BANQUE D'AFFAIRES PARIS 9e
recherche

COMPTABLE
EXPERIMENTE (E)
pour gestion comptabilité immobilière - 5 années d'expérience.

Adr. C.V. sous le nº 37.171, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE
SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE
recherche pour son CENTRE D'ETUDES
situé en BANLIEUE SUD

UN INGENIEUR ETUDES ASSERVISSEMENTS

UN INGENIEUR ETUDES DE PRODUITS A BASE DE MICROPROCESSEURS

Débutants ou ayant une première expérience.

Formation : ESE — SUP TELECOM

Envoyer C.V. détaillé à No 36976 CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOCIETE QUARTIER CHAMPS-ELYSEES
recherche

COMPTABLES
2e ou 3e ECHELON

Niveau D.E.C.S.
Connaissances informatique.
…ience en comptabilité analytique ou contrôle de budget.

Libre rapidement.

Ecrire à P. BUSSON - GLORIA S.A.
14, rue Bassano, 75783 Paris Cedex 16.

BANQUE TUNISIENNE
à caractère international
recherche

DIRECTEUR FINANCIER
de nationalité tunisienne

Le poste conviendrait à un expert comptable ou formation similaire avec expérience.
Une expérience bancaire serait très appréciée.

Envoyer C.V. manuscrit et téléphoner pour R.V. SECOGI — Monsieur DROUDUN, 1, rue Richepanse, 75008 PARIS, tél. : 260-16-06

offres d'emploi

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

Personne dynamique pour participer, sous l'autorité directe du Contrôleur de gestion de la Société, à la préparation du budget, au suivi et à l'analyse des réalisations, aux études de rentabilité.

De formation supérieure, connaissant de préférence les activités du SECTEUR INFORMATIQUE, elle devra être apte à concilier l'approche théorique des problèmes budgétaires et les réalisations concrètes nécessitant une grande puissance de travail. **Expérience** indispensable dans ce type d'activités : **5 ans minimum.**

Le poste, à pourvoir à **PARIS,** devrait offrir des possibilités de carrière intéressante au sein d'un Groupe en expansion.

Adresser C.V. et prétentions à **CISI, 35, bd Brune, 75680 PARIS - Cedex 14.**

Emplois et Carrières

---

attachée des relations extérieures

100.000 F.

ORGANISME PROFESSIONNEL - PARIS

Nous sommes l'organisme professionnel d'un secteur d'activité en expansion.
Nous recherchons une **ATTACHEE DES RELATIONS EXTERIEURES.**
La mission de ce cadre sera d'assurer la communication tant intérieure qu'extérieure de notre organisme.
Il aura à établir et maintenir les contacts nécessaires avec l'ensemble des médias (presse profesionnelle, radio, télévision etc...), à diffuser les communiqués propres à faire connaître nos activités et sélectionner les informations à transmettre à nos adhérents.
Ce poste convient à une femme de 30 ans minimum, pouvant justifier d'une expérience confirmée d'Attachée des Relations Extérieures.
Des aptitudes pour la rédaction et la maîtrise de l'anglais sont indispensables.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 71121/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sparar

UNIROYAL

Groupe international de réputation mondiale

recherche pour sa direction commerciale à Paris

JEUNE SUP de CO
(ou équivalent) pour le poste

d'ASSISTANT DU CHEF DE PRODUIT

Au sein du service marketing, il participera aux études de marché et à la promotion des ventes.

Pour cela, il devra avoir le sens des négociations à tous les niveaux et une bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer curriculum vitae manuscrite avec photo récente (retournée) en indiquant prétentions à :
UNIROYAL - SERVICE DU PERSONNEL
Boite Postale 163 - 60205 COMPIEGNE.

T.R.T.

recherche :

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

Intéressé par l'étude de systèmes petite mécanique matériel optronique.
Goût des responsabilités.

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

Expérience en développement matériels électroniques professionnels en vue coordination études-production et négociation contrats sous-traitance.
Minimum 35 ans.
Anglais courant.

Adr. curric. vitae, prétentions et photo à T. R. T., 5, av. Réaumur. — 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

Notre **DIVISION SIMULATEURS** et **SYSTEMES ELECTRONIQUES** recherche pour augmenter ses équipes LOGICIEL

ingénieurs débutants

FORMATION GRANDES ECOLES

pour leur confier après formation :
- l'analyse de systèmes temps réel,
- la programmation de ces systèmes sur mini-calculateurs.

Lieu de travail : TRAPPES (78)

Adresser C.V. et photo sous réf. IC77/5
Service du Personnel
B.P. 42-78190 TRAPPES

L.M.T.

Détection Incendie et Equipements de Sécurité

PARIS

Nous recherchons un

TECHNICO-COMMERCIAL

Dynamique, ayant l'expérience de la vente de biens d'équipement à des clientèles variées (industries, collectivités, administrations, grands magasins, etc.).

Nos techniques sont en avance d'une génération sur celles du marché. Aussi, créée en 1974, nous avons déjà une liste de références de premier plan.

SI VOUS VOULEZ EN SAVOIR DAVANTAGE SUR LA SOCIETE ET LA CARRIERE OFFERTE AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT,

demandez une documentation, sous référence 573, à F. Dozol - DELTA CONSEIL, 27, rue Dombasle, 75015 Paris.

SOCIETE D'INGENIERIE ET DE COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES
recherche

Jeunes Ingénieurs

(dégagés O.M.) - Formation Supérieure (Grande Ecole - M.I.A.G.) ayant une solide formation de gestion et d'informatique... Les candidats seront intégrés dans un 1er temps à nos équipes de réalisation de gestion. Selon leur aptitudes, ils auront de nombreuses possibilités d'évolution.

Techniciens de Maintenance

CONFIRMES pour S.A.V.
Expérience mini ordinateurs matériel **DIGITAL** ou équivalent.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions (discrétion assurée) à



INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
16 rue Boileau
92120 MONTROUGE

(Siège Social prochainement transféré à Orsay)

LTP

LA FILIALE PETROCHIMIE D'UN GRAND GROUPE PETROLIER INTERNATIONAL
Région Parisienne

recherche pour son Service Informatique

JEUNE CADRE INFORMATICIEN

- de formation grande école ou équivalente ;
- possédant de préférence une première expérience de gestion en temps réel ;
- s'intéressant si possible aux problèmes de télécommunications ;
- ayant une très bonne connaissance de l'anglais ;
- dans un premier temps participera à la mise en place d'une importante application temps réel sur ordinateur Data General ;
- possibilité de carrière au niveau français et international.

Envoyer C.V., prétentions et photo sous réf. 1.074 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

Filiale Société Américaine
- Produits de Grande Consommation - nouvellement implantée en FRANCE cherche son

coordinateur ventes et marketing

Le candidat retenu sera parfaitement bilingue anglais-français, devra justifier d'une expérience dans cette activité sur le terrain en particulier : activité promotionnelle, encadrement, etc.

Etre âgé de 27 ans minimum.

Le poste est basé à PARIS et comporte de nombreux déplacements en Province.

Il sera responsable de la coordination et de l'animation de nos distributeurs.

Excellentes possibilités d'avancement.

Le salaire est attractif et sera fonction des compétences.

Ecrire sous N° 68820 HAVAS CONTACT 156 Bd Haussmann 75008 Paris

HAVAS CONTACT

---

contrôleur de gestion

HEC, ESSEC, ECS, Maitrise de gestion
Anglais courant obligatoire.

recherché par une Société Industrielle en forte expansion (+ 1200 personnes), pour conseiller et assister la hiérarchie dans ses fonctions de gestion.

Le candidat aura une expérience concrète de la fonction (3 ans minimum) et devra en collaboration avec le Directeur Financier : • définir le rôle du contrôle de gestion (France et filiales) en relation avec la mise en place informatique, • et exécuter les travaux de contrôle à partir de l'analyse des budgets, des réalisations, des prix de revient et des prix de vente.

Présenter dossier de candidature (rémunération incluse) sous réf. MG à

CORBIN S.A. CONSEILS EN ORGANISATION
57, rue du Temple, 75004 Paris
Totale discrétion assurée.

G.CAM

Société de Services et de Conseil en Informatique du groupe de la Caisse des Dépôts, recherche pour son département Développement

ingénieurs d'études

De formation supérieure (Grandes Ecoles : ENSEEIHT, INSA) possédant 2 à 4 années d'expérience, intéressés par des interventions dans les grandes administrations et les grandes entreprises.
Réf. 464/A

programmeurs et analystes-programmeurs

De formation supérieure (DUT, Maitrise, AFPA, Ecoles d'Ingénieurs) débutants ou possédant 1 ou 2 années d'expérience, souhaitant s'intégrer dans une équipe pour la réalisation de systèmes informatiques de gestion.
Réf. 464/B

Adresser CV détaillé, photo et prétent. en précisant *la réf. du poste choisi à Colette Lenoir* - G. CAM - 113, rue Jean Marin Naudin 92223 BAGNEUX.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ

RECHERCHE

INSPECTEURS PIÈCES DE RECHANGE

Leur mission sera de visiter les concessionnaires français et étrangers pour les conseiller, les contrôler dans la gestion, l'organisation, les ventes et la politique de leur département « Pièces de rechange ».

Ces postes sont basés à PARIS. Ils conviennent à des cadres :

- Agés de 30 ans au moins ;
- Ayant une formation supérieure : Ecoles d'Ingénieurs ou de gestion ;
- Aimant les voyages (2/3 du temps) ;
- Connaissant COURAMMENT L'ANGLAIS (parlé, écrit), et si possible une autre langue : allemand, espagnol, arabe.

Les candidatures de CADRES ETRANGERS seront examinées avec intérêt.
Larges possibilités de carrière dans un Groupe multinational.

Envoyer candidatures à n° 715.238 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Importante société française
(CA 80 Millions de F, 400 pers., 20% export) leader dans la fabrication de tuyaux métalliques flexibles et compensateurs
recherche

POUR DEVELOPPER SES VENTES A L'EXPORTATION

COLLABORATEUR

ayant une expérience de la vente de biens industriels à tous niveaux ainsi qu'une bonne approche des problèmes techniques. Une parfaite maîtrise de l'anglais est exigée (connaissances en allemand appréciées)
Ce poste requiert une grande disponibilité.

Envoyer CV et prétentions s/réf VG au :



hébert conseil
Poissonnière Building 11 Fbg Poissonnière
75009 Paris

LTP

HABITAT ENVIRONNEMENT CONSEIL

(Groupe Publi-Service Campbell Ewald)

recherche

CHEF DE GROUPE AMBITIEUX

Vous voulez occuper un poste de direction dans une affaire ayant multiplié son C.A. par 3 en 2 ans et vous avez la connaissance des produits bancaires, des sociétés de crédit, de l'immobilier et des budgets d'équipement de la maison.

Vous avez un caractère bien trempé, des nerfs solides, une importante capacité de travail, le goût du new-business.

Vous avez au minimum 27 ans.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : H.E.C. - 20, rue de l'Eglise, 92202 NEUILLY sous le n° 56.

CHEF DU SERVICE JURIDIQUE

Le premier groupe français dans le domaine des produits destinés à l'horticulture, recherche un CADRE ADMINISTRATIF d'au moins 30 ans, diplômé de Sciences Po, Droit, ou Sciences Eco. ayant de très bonnes connaissances en Droit du Travail et Gestion Financière. Il sera chargé par la Direction Générale d'études et missions variées dans la Société mère et les filiales.
Perspectives d'évolution intéressantes.
Lieu de travail : Banlieue Sud.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 760 M2.

SOCIÉTÉ DES MACHINES HAVAS

recherche pour son service APRES-VENTE EXPORTATION

Un Electro-Technicien

niveau B.T.S. ou D.U.T.

parlant ANGLAIS et si possible ALLEMAND, ayant au moins une année d'expérience de S.A.V. et ayant séjourné plusieurs mois dans un pays de langue anglaise. Bonne présentation.

Formation technique assurée. Permis de conduire. Dégagé des obligations militaires.

Adresser C.V., photo et prétentions à Société des MACHINES HAVAS, Direction de l'Exploitation Technique, 83, bd de Sébastopol, 75082 Paris Cedex 02.

---

psychologue

La Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii HONEYWELL BULL, Direction Marketing France, souhaitant renforcer son équipe de

recrutement

recherche un PSYCHOLOGUE titulaire d'u[ne] Maitrise et du diplôme de Psychologie Industrielle, ayant une expérience de 2 à 3 ans du milieu "entreprise".

Le poste comporte un double aspect :

- **un aspect fonctionnel :** recrutement de personnel pour le compte de la Compagnie elle-même,
- **un aspect prestation de services :** recrutement de personnel informaticien pour le compte des clients de la Compagnie.

De nombreux déplacements en Provinc[e] sont à prévoir.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 3M à
Cii Honeywell Bull,
Direction Marketing France,
Poste courrier 1F 107
61.63, rue d'Avron
75980 Paris Cedex 20.

Cii Honeywell Bu[ll]

COMPAGNIE BANCAIRE
recherche
pour le SERVICE INFORMATIQUE d'une de ses Sociétés

ANALYSTE DEBUTANT

Niveau D.U.T. - FAC
Ecoles d'Ingénieurs

Intéressé par l'informatique de gestion, il pourra acquérir, **après formation**, une expérience allant de la programmation à la conception.

Envoyer C.V. détaillé sous réf. 468 à la Cie Bancaire - Service Orientation et Recrutement 25, avenue Kléber 75016 Paris.

HAVAS CONTACT

SOCIETE D'ENGINEERING MULTINATIONALE
recherche
POUR SA FILIALE FRANÇAISE

CADRE COMMERCIAL

ADJOINT DU RESPONSABLE DES AFFAIRES COMMERCIALES

25 ans minimum

SES RESPONSABILITES SERONT :
- Promotion des activités de la société aupr[ès] des clients.
- Participer à l'élaboration des offres et à [la] négociation des contrats avec les clients.
- Recueillir et tenir à jour les informatio[ns] Technico-Commerciales dans les domaines d'i[n]térêt de la Société.

FORMATION SOUHAITEE :
- Niveau d'étude E.N.S.P.M. ou équivalent.
- Quelques années d'expérience dans le domai[ne] pétrolier et pétrochimique.
- Anglais parlé indispensable ; connaissanc[e] d'autres langues souhaitables.

FORMATION et CARRIERE assurées dans [un] groupe international.

Env. C.V., à Régie Presse, ss numéro T 1108 [M] 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui trans[mettra].

Wrangler France

filiale d'un important groupe international, spécialiste de VETEMENTS SPORTSWEAR, recherche pour sa direction financière et comptable, un

jeune ESC

OPTION FINANCE ET COMPTABILITÉ, auquel il sera confié principalement toute la responsabilité de la

gestion des stocks

Pour ce poste, une première expérience comptable, une bonne maîtrise de l'anglais, et la connaissance des principes de comptabilité anglo-saxonne seraient appréciées.

Lieu de travail : banlieue Nord Paris (près Roiss[y])

Veuillez écrire sous référence M 286 à

INTERCARRIÈRE
5, rue du Helder 75009 Paris.

DAFSA INFORMATIQUE

PROGRAMMEUR DÉBUTANT

recherche

- Dégagé O.M.
- Possédant D.U.T. ou équiv. P.L.A. et/ou Fortra[n]

Envoyer C.V. avec prétentions, 125, rue de Montmartre, 75002 PARIS.

هكذا من الأصل

offres d'emploi

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Notre société est spécialisée dans les systèmes de tests pour composants et sous-ensembles d'électronique.

Nous recherchons un Ingénieur, bon technicien, désirant faire carrière dans la vente. Il pourrait venir de l'industrie du semi-conducteur, des télécommunications ou du calculateur. Les affaires portant sur plusieurs centaines de milliers de dollars, la capacité de négociation sera un atout important. C'est un poste évolutif en milieu multinational.

Il est nécessaire de parler anglais pour faire carrière.

Un entretien simple et détendu devrait normalement compléter cette annonce. Nous espérons l'avoir bientôt avec vous.

Merci d'adresser votre C.V. sous référence 3.548 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

DIRECTEUR de l'ANALYSE

PARIS
INDUSTRIE CHIMIQUE

La Société (200 M de C.A. H.T.) a son siège à Paris et son usine à 200 km de Paris. Le laboratoire est situé à l'usine. Elle fabrique des produits de synthèse organique. Le candidat retenu, Ingénieur chimiste ou Universitaire de plus de 35 ans, sera spécialisé dans la synthèse organique et aura dirigé un laboratoire d'analyse. Basé au siège, il supervise le chef de laboratoire qui dirige à l'usine le service analytique. La mission comporte d'importantes liaisons scientifiques et techniques avec les autres directions de la Société et avec les Sociétés clientes, pour l'établissement des normes et standards.
Rémunération 120.000 F +

Adresser C.V. détaillé photo et prétentions sous référence 7677 M à :
Paul Louis QUINIOU
Conseil en Recrutement de Cadres
39 Champs Elysées 75008 Paris.

FISCALISTE EXPÉRIMENTÉ

CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT recherche

pour son département fiscal, un spécialiste fiscal ayant environ cinq ans d'expérience, comprenant, de préférence, une période dans l'administration (service des vérifications).
- Travaux variés de responsabilité.
- Rémunération élevée pour candidats ayant profil requis.
- Connaissance de base de l'anglais nécessaire.

POSTE BASE A PARIS.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur curriculum vitae à M. Breton.
WHINNEY MURRAY ERNST & ERNST,
19, avenue Montaigne - 75008 PARIS.
TEL. : 720-32-58.

Discrétion totale assurée

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

recherche **PLUSIEURS**

organisateurs CONFIRMES

seraient appréciées :
- une formation universitaire supérieure,
- une expérience de l'organisation bancaire au niveau des **Classes VI - VII,**
- de bonnes connaissances d'informatique.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence M 122 à

SOFAC
11, rue Troyon - 75017 Paris qui transmettra. - Discrétion assurée.

un ANALYSTE-PROGRAMMEUR

SOCIETE DE MECANIQUE AUTOMOBILE (2.200 personnes), FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL, recherche

pour compléter son équipe de traitement de l'Information au Siège de la Société (Banlieue Ouest - 25 minutes Gare St-Lazare)

un ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Pour prendre en charge principalement la réalisation des applications sur les mini-ordinateurs dans ses filiales.

Le candidat, ingénieur de préférence, aura acquis une formation complète en informatique.

La fonction implique de nombreux déplacements en France.

Adresser lettre manusc., C.V. prétentions à n° 37.555 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra Paris-1er, qui tr.

VALEURS A REVENU FIXE

ORGANISME INSTITUTIONNEL DE PLACEMENT en valeurs mobilières (75008 PARIS)

cherche

un spécialiste très bon niveau en matière de gestion de

VALEURS A REVENU FIXE

Pouvant justifier :
- d'une solide formation théorique ;
- d'une pratique approfondie des techniques de gestion et de leur mise en œuvre sur le marché secondaire français, acquise au sein d'un groupe bancaire, d'une compagnie d'assurances, d'une charge d'agent de change.

Une certaine expérience du marché international est souhaitable

C.V., références, photo, rémunération souhaitée, à Publ. Chalmandrier, 76, Champs-Elysées (8e), n° 812.

JEUNE CADRE

Importante Société Industrielle
RECHERCHE POUR SA
DIRECTION DU PERSONNEL
(PARIS - LA DEFENSE)

JEUNE CADRE
VOULANT FAIRE CARRIÈRE
DANS LA FONCTION PERSONNEL

Les candidats intéressés auront :
- 28 ans minimum ;
- une formation juridique ;
- une première expérience dans la « Fonction Personnel » ;
- le goût de l'analyse et des études ;
- anglais courant.

Adr. C.V. man., photo et prét. ss le n° 36.684 à : CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

CHEF DE DÉPARTEMENT COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

FILIALE IMPORTANTE D'UN GROUPE FRANÇAIS INTERNATIONAL recherche

Il aura en charge, pour 30 sociétés, la comptabilité générale, l'établissement des bilans, toutes déclarations fiscales, et dirigera un département de 20 personnes.

IL EST DEMANDE :
- Le diplôme D.E.C.S. + niveau révision.
- Une bonne pratique de la comptabilité et de la fiscalité des Sociétés.
- Des notions de techniques de consolidation.
- Des qualités d'organisateur et d'adaptation à l'informatique.

- Rémunération 110.000 F/an +.
- Libre rapidement.
- Lieu de travail : PARIS-15e.

Adresser C.V. + photo à n° 3.407 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transm.

C.M. INDUSTRIES

recherche dans le CADRE DE SA PEPINIERE

JEUNE INGÉNIEUR DÉBUTANT

Diplômé Grandes Ecoles (X ou Centrale) ayant les qualités de « meneur d'hommes » Bonne connaissance anglais.

Poste pour débuter
en PRODUCTION ;
en INFORMATIQUE ou
en CONTROLE de GESTION.

Env. C.V. détaillé et photo à n° 5.352
SIPEP, 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS, qui transmettra.

BURBERRYS

Pour son Magasin
SCOTCH HOUSE
56, rue de Passy
Prêt-à-porter de luxe

BURBERRYS
recherche

UNE RESPONSABLE

pour le département Dames, capable de participer aux achats. Anglais souhaité, mais non indispensable. Ce poste conviendrait à une personne de 35 ans minimum. Sérieuses références exigées.

Ecrire avec C.V. et photo, 8, bd Malesherbes, PARIS-8e.

DOROTHÉE BIS

recherche urgent

HOMME OU FEMME

Pour diriger son service comptable

- **Très grande qualification demandée ;**
- **Connaissances gestion souhaitées ;**
- **Situation d'avenir.**

Tél. M. Blanckaert, 222.02-90, poste 18.

SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES recherche pour missions longues durées auprès gouvernement Afrique noire francophone

4 ÉCONOMISTES

grandes écoles + DES ECO + 5 ans expérience minimum.
- Un spécialiste RCB finances publiques ;
- Un expérimenté en planification économique et financière ;
- Un expérimenté en programmation financière des investissements publics ;
- Un spécialiste des marchés des produits de base.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référ. AUBE (mentionnée/enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet - 75008 PARIS.

Association 1901, rég. Picardie recherche d'urgence
ANIMATEUR ÉDUCATEUR
pour ouverture et animation CLUB DE JEUNES rattaché à Centre social et culturel. Ecrire n° 715.570 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Ch. couple retr. pr gardiennage poté Sologne, logé mais. indép., avantag. et rémunér. 870-43-98.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son Département Informatique
JEUNE TITULAIRE
Maîtrise d'informatique
Ecrire avec C.V. et prét. à n° 3423, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux

CAISSE DE RETRAITE recrute sur examen prévu courant décembre EMPLOYES (ES) BUREAU titulaires C.A.P. ou B.E.P.C. Emplois stables, avantages sociaux. Ecr. avec C.V. et prét. avant le 28 novembre 1977 à C.P.P.O.S.S. 31, av. F.-Roosevelt, Paris-8e.

Importante Sté recrute pour banlieue Ouest
2 PROGRAMMEURS
2 ANALYSTES PROGRAMMEURS
COBOL
Tél. pr R.-VS : 285-02-53 ou 878-09-44

Recherchons
PROFESSEURS EXPERIMENTES
- Sténodactylo
- Techniques de secrétariat
- Droit - Comptabilité

Niveau CAP. Env. C.V. + photo, CERI, 104, Ch.-Elysées, Paris 8e.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Importante Société d'Expertise Comptable spécialisée dans AUDIT et Etudes Financières recherche

EXPERT COMPTABLE STAGIAIRE

Formation : H.E.C., E.S.C., I.E.P., ESSEC.
- D.E.C.S. complet.
- Libéré O.M.
- 2 ans d'expérience confirmée dans firme d'AUDIT (de préf. dans cabinet anglo-saxon, compte tenu de la nécessité de très bonnes connaissances de la langue anglaise).

Ecrire avec C.V. et photo à : BEFEC, 12, rue Marguerite, 75017 PARIS, en précisant rémunération demandée et délai de disponibilité.
Les candidatures ne remplissant pas les conditions ci-dessus ne seront pas examinées.

JACQUES BOREL INTERNATIONAL
UNE DIVISION DU GROUPE
(+ 60 % en 1975 et + 40 % en 1976)
LEADER SUR SON MARCHE EN FRANCE ET EN EUROPE
recherche :

Trois attachés commerciaux

PARIS + BANLIEUES

Après formation (2 à 6 mois), prise en charge du secteur avec MISSION DE DEVELOPPER ET SUIVRE UNE CLIENTELE D'ENTREPRISES ttes dimens.

RÉMUNÉRATION STIMULANTE
(4.000 F garantis pendant trois premiers mois + frais).
POSSIBILITES DE CARRIERE en France et à l'étranger.

JEUNES GENS AMBITIEUX.
- Libérés O.M. avec voiture.
- Formation commerciale ESC., EDC., ISC., IDRAC, IUT.
- Courageux et impatients de REUSSIR dans GROUPE DYNAMISANT.
- Sans complexes, même si

DÉBUTANTS
Lettre manusc., C.V. détaillé, salaire, photo sous réf. 3.736 à

SC sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

S.E.V.-MARCHAL
ISSY-LES-MOULINEAUX
recherche
UN BTS - DUT MÉCANIQUE ou ÉLECTROMÉCANIQUE
Le candidat libéré des O.M. sera chargé au travers de l'utilisation de son acquis technique d'analyser et critiquer la constitut. des prix de revient. Il participera périodiquement à des études de rentabilité des produits.
Ce poste en étroite liaison avec les services production, comptable et administratif, nécessite une bonne adaptabilité et une aptitude au dialogue.

Horaire souple, 13e mois, self-service.

Ecrire avec C.V. détaillé, prét. SEV MARCHAL 26, rue Guynemer, 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.

PROFEL S.A.
CHERCHE
JEUNES VENDEURS TECHNIQUES TRÈS DYNAMIQUES
pour France et Etranger
RÉMUNÉRATION STIMULANTE
Connaiss. langues étrangères appréciée. Résidence : région parisienne ou province.

Adresser C.V. et prétentions à PROFEL S.A., B.P. 165 78004 VERSAILLES

LABORATOIRE DE METEOROLOGIE DYNAMIQUE C.N.R.S. PALAISEAU recherche
INGÉNIEUR SYSTÈME
pour application traitement d'images sur petit calculateur
Adr. C.V. et prét. à L.M.D. Ecole Polytechnique - 91128 PALAISEAU Cedex.

E. C. L.
recrute des
ANALYSTES-PROGRAMM. PROGRAMMEURS
niveau ingénieur, Maîtrise ou D.U.T. 3 ans d'expérience
1) PL 1 - OS, pratique IMS - DL 1
2) COBOL - OS, méthode Warnier
3) Assembleur, mini ou gros calculateur.

Téléphoner au 259-10-40, ou envoyer C.V. détaillé et prétent., 55, rue Hermel - 75018 PARIS.

MANERA S.A.
CONSTRUCTEUR PROMOTEUR
recherche
pour service Financier
COLLABORATEUR (TRICE) CADRE
pour étude et suivi dossiers opérations immobilières.
Adresser C.V. détaillé, à MANERA S.A. 96, avenue d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16

secrétaires

GLAENZER SPICER
recherche
pour son **Siège Social (POISSY)**

Une SECRÉTAIRE confirmée

L'expérience professionnelle et la stabilité seront déterminantes.

- Rémunération et avantages sociaux intéressants.
- Horaire flexible.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo, prétentions au Chef du Personnel B.P. 60, 78301 POISSY

IMPORTANTE AGENCE DE VOYAGES
recherche
— **UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO** expérimentée
— **UNE SECRÉTAIRE-ASSISTANTE** pour Directeur Ecole de Formation

Téléph. pour rendez-vous : 073-56-41, poste 379.

Secrétaire de direction

IMPTE STE HORLOGERE métro Strasbourg-Saint-Denis recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
BILINGUE ANGLAIS expérim. sténo française.
Adress. cand. avec C.V. et prét. ss réf. 17 656 à GRAFVA Publ., 82, r. du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

SATAIC
recherche pour Quartier DEFENSE
SECRÉT. DE DIRECT.
- Bonnes notions anglais.
- 35 ans environ.
- Excellente présentation.

Se présenter avec références, 134, av. du Pdt-Wilson. Bus : Rd-Pt-des-Bergères, PUTEAUX.
ou tél. à Mme Machère 775-17-93

Sténo-dactylo

VILLE DE CACHAN
(4 km de Paris), 27 500 habit.
recherche
1 STENODACTYLOGRAPHE
Adresser candid. et C.V. à M. le sénateur-maire, hôtel de ville, 94230 CACHAN.

capitaux ou proposit. com.

Soyez votre propre patron. SOCIETE MULTINATIONALE vous propose concession dép. Affaire très lucrative, capital nécessaire 30.000. Ecr. sous n° 2.725 à SOPIC, B.P. 31/R1, 67001 Strasbourg Cedex.

Société édition recherche pour augmentation capital, nouveaux associés importants. Discrétion totale. Premier contact LCT n° 55, 8, r. de Berri, Paris-8e, qui transmettra.

Société au ZAIRE aimerait entrer en contact avec importateur européen de bois en grumes ou scie. Préciser variété désirée. Ecrire : B.P. 3452 KINSHASA/GOMBE - ZAIRE

Groupement industriel recherche investisseurs contrat association pour exploitation produits nouveaux, grands débouchés sous brevets internationaux. 400.000 à 800.000 F. - « SODEVIA », 6, rue Valentin-Haüy 75015 PARIS

Rech. prêt 10.000 F à 20.000 F. Solvabilité garantie. Mme TONNER, 523-34-17

Sté Multinationale POLLUTION-ENVIRONNEMENT LOISIRS à forte expansion dispose d'une franchise dans la région Rhône-Alpes Nécessité de prévoir un investissement entre 200 et 250.000 F et d'avoir réelle volonté de conduire une équipe commerciale et technique très dynamique. Ecr. à no 36.725, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

information divers

POUR **TROUVER UN EMPLOI**

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

travaux à façon

ENTREPRISE ARTISANALE Peinture, Electricité, Plomberie Appts., bureaux, entretien d'usines. Devis gratuit. TEL. : 844-54-68.

travail à domicile

Demande

Excellente secrétaire recherche manuscrit ou thèse à frapper à domicile. Travail rapide et soigné. Tél. : 900-68-71.

J. F., recherche tous travaux dactylographiés à domicile. Tél. : 340-20-73.

traductions

Offre

Nous offrons traduct. tech. pr traduct. ORIG. SOVIETIQUE. Ecr. n° 8.036 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

RUSSE Cours Conversation Par pers. russe. - 203-07-52.

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté. Tél. : 278-77-71

Maîtrise en droit privé, étudiant en 3e cycle, donne cours de droit privé à tout intéressé, cadre, étudiants, etc. - Tél. : 504-45-36

Etudiant licence donne cours de FRANÇAIS Téléph. : 325-54-04

occasions

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 100.000 m2 sur stock. Tél. 355-66-50

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

FIAT 128 blanche, 4 portes, année 1974, bon état. Téléphoner 936-54-37, après 19 heures.

8 à 11 C.V.

504 GL aut., an. 76, 46.000 km., toit ouvrant. Prix 21.000 F. — Dr MARIE, téléph. 924-10-17.

+ de 16 C.V.

ROLLS ROYCE - SILVER SHADOW - Châssis long, janvier 1977, 14.000 km. Aménagement gd stdg. Affaire à saisir. 781-39-43/780-54-61.

Part. vd ASTON-MARTIN DB 6 Vantage + JAGUAR 3,8 LS. ETAT EXCEPTIONNEL. Téléph. (88) 35-41-86 et 35-58-54.

A VENDRE
MERCEDES 450 SE
mod. 74, intér. cuir, air condit. 96.000 km., état impecc. Prix arg. + 10 %. Tél. 622-48-41.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
336.38.35 +

BMW OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 728 modèles 77 peu roulé garanties. Auto-Paris-XV. 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

FIAT ST-AMAND
CONCESSIONNAIRE
31, rue St-Amand (15e)
Tél. : 842-31-00
VEND SES VOITURES DE DIRECTION

FIAT	128 BERLINETTA LS 1300	1977
FIAT	131, 1300 S 5 vitesses	1977
FIAT	Berline 3,2 L	1974
FIAT	132, 2000 GLS	1977
LANCIA	BETA 2000 berline	1977
AUTOBIANCHI	A 112	1977

box parking

A vendre, ST-CLOUD - BOX avec porte basculante dans résidence Caroline. S'adresser au gardien : 771-79-64

Vends BOX - PARKING Rue Cardinet, 17e - Tél. 622-48-41

MERCEDES — **SFAM-France**
Exposition. Essais, ventes.
Crédit-leasing.
Pièces détachées.
Mécanique,
carrosserie.
Concessionnaire.
23, bd de Courcelles
Paris 75008
Tél. 292 02 50

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

demandes d'emploi

ANGLAIS (52 ans), célibataire, éducation universitaire (math), sténo-dactylo, notions comptabilité, diplômé programmeur I.B.M. 1401, bon cuisinier, longtemps professeur d'anglais pour étrangers, couramment espagnol, italien, allemand, bonne connaissance français, cherche emploi comme

SECRÉTAIRE PARTICULIER
en France ou pays francophone.

Ecrire Colin Jenkinson, Albert Schweitzer Str. 11, 73 ESSLINGEN, R.F.A.

INGÉNIEUR CONCEPTEUR
DEA, DESS, Gestion, Marketing

— 33 ans, expérience nord-américaine (7 ans) ;
— cherche collaboration avec fabricant, distributeur ou association de consommateurs ;
— pour continuer à travailler sur les problèmes de qualité des produits (aptitude à l'emploi, durabilité, réparabilité, présentation, etc.) ;
— dans : l'évaluation (tests), la conception, la sélection, l'information sur les produits.

ECRIRE A : ISUC, 31, RESIDENCE LE VILLAGE, 78121 CRESPIERES.

CADRE ADMINISTRATIF

Homme, 31 ans, trilingue anglais-allemand-français DUT gestion des entreprises (finances, comptabilité). 4 ans d'expérience administration des ventes, gestion de la production,
cherche situation

CONTROLE DE GESTION OU LOGISTIQUE

Ecrire n° T. 001.236 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

SUITE LICENCIEMENT COLLECTIF
collaboratrice 54 ans, 32 ans d'activité
SECRÉTAIRE COMPTABLE DE DIRECTION
(haut niveau)

Législation et droit du travail :
toutes les questions administratives, sociales et techniques de gestion du personnel - relations humaines.

Comptabilité générale :
application complète du plan 1957, clients, fournisseurs, banques, C.C.P., etc. connaissance CCMC et IBM.

Comptabilité analytique :
gestion et exploitation - dactylographe correspondancière.

Pouvant seconder valablement direction générale M.E. ou assurer un secrétariat général après mise au courant (bâtiment et métallurgie).

Ch. situation à responsabilités, initiatives. LIBRE.

Mme L.-J. DESTRO, 39, rue d'Ambolle, 94490 ORMESSON-SUR-MARNE.

Allemand, 25 a., lic. franc., dipl. sc. po., ch. empl., interprète, corresp. cciale ds ind. com., édit. Ecr. n° 1973 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Documentaliste diplômée, cherche place, animation comités d'entreprises, association, clubs, gestion petite bibliothèque, dactylographie possible. Ecr. n° 1975 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F., 23 ans, MAITRISE SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL cherche poste ASSISTANTE SERVICE PERSONNEL OU JURISTE Droit du travail G. CONTE, 73, chem. Chante-Grillet, 69110 SAINT-FOY LYON

Jeune fille cherche place Réceptionniste-Standardiste Main courante sur Paris. 25 ans, sérieuses références. Tél. 433-07-33, poste 46 Heures bureau. Etudie toutes propositions.

Jeune Fille cherche, sur Paris place secrétaire. Libre immédiatement. 25 ans. Expérience 5 ans. Tél. 433-07-33, poste 46 Heures bureau.

29 ans, responsable services financiers. Société C.A.U.S. $ 25 mill., contrôle budgétaire. Anglais courant, cherche poste simil. étranger sauf Moyen-Orient. Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008, PARIS. Réf. 68775

Maîtrise, gestion, option finance, ch. à mi-temps travaux d'analyses financières ou élaboration de budgets. Tél. 208-04-19

J.F., 38 a., DESS, gestion du personnel et relations du travail, lic. en droit, BTS secr. bil. angl. ch. poste st. étud. ttes prop. Ecr. n° 6615 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Suite licenciement économique CHEF DE VENTES 40 ans exp. pièces détachées Auto France et export. cherche situat. FRESLON, 7, rue St-Exupéry, 95250 Beauchamp

INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE (Secrét. d'Etat à la Jeunesse et aux Sports) rech. des postes de direct. et de coordin. d'inst. socio-éduc. ou cult. pr des anim. haut. qualif. : CAPASE + 3 a. de prat. prof. + 1 année de perfect. Niv. II de la prom. soc. Ecr. I.N.E.P., 78160 Marly-le-Roi

Cadre comm. dynam., 33 ans, homme de contact rompu aux négoc. à niv. élev., diplômé de l'enseig. sup., 7 ans exp vente anim., équipe de vente, market dévol. produits nouv., connaiss milieu indust notam. emball et condit. ch. poste rap. rég. indif. Ecr. n° 6029 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

PSYCHOMOTRICIEN D.E., ch. emploi. Tél. (94) 27-10-03 DELORME ou ECR. HAVAS TOULON 16059

Acheteur, 45 a., 10 a. expér. matériel ferroviaire, 7 ans industrie chim., ch. poste de respons. peut s'adapt. rapid à d'autres sect. d'activ. Paris ou province. Ecr. n° 8331 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JEUNE FEMME, 27 ans, connaissance parfaite japonais. Anglais, diplôme langues O., 2 ans, Tokyo, licence anglais, dactylo, recherche poste collab. ou traduction. Tél. 551-75-43

Licenciée anglais, dipl. suédois dactylo, ch. travail temps partiel traductrice, interprète, hôtesse, secrétaire. DUZELIER, 37, rue Boursault, 75017 PARIS

Fme, 43 ans, expérimentée, secrétariat, administr. et comptab sténodact., cherche mi-temps ou temps partiel. Tél. 531-23-25

J.H., 29 a., maîtrise sociologie du trav. rech. emploi sur toute la France. Ecr. n° T 001227 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Fme 40 ans, célibataire COMPTABLE unique dans petite société ex. chef compt. (déclar., bilans gestion, expér. service administ. et personnel) recherche emploi 1, 2 ou 3 jours par semaine. Ecr. n° T 001220 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.F., 23 ans, niv. BTS direction Anglais, Arabe, 2 ans médecine 1 an expér., ch. de commerce ch. place stable secrétariat. Ecr. n° 5583 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J. Fme, 28 ans LICENCE SOCIOLOGIE 2 ans R.F.A., expér. traduction ALLEMAND et ANGLAIS pratiquant sténodactylo, ch. emploi tps partiel ou de prêt Ecrire : Mme TOURNOUD, 64, r. de Clignancourt, Paris-18e

CADRE H. 40 a., D.E.S. économique 3e cycle économ. et gest C.N.A.M. + U.V. sc. hum., certif compt. D.E.C.S., exp. comptab. fiscal., contr. de gest., propose sa collaborat. entreprise Paris Appoint. souh. 100.000 F env Ecr. n° 1.890 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Allemande, 4 langues, étude gestion, ch. poste dans société immobilière import. après stage de formation. Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS. Sous référence 68.886.

GESTION IMMOBILIÈRE
Cadre haut niveau, 32 ans Droit, IAE, ICH, DECS Expér diversif. de niv direction dans sect Locatif et Copropriété Gde disp. et sens contacts hum Etudierait toutes propositions. étudie toutes propositions. Ecr. n° 1987, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

DIRECTEUR COMMERCIAL
33 ans, 7 ans d'exp. ds Import Sté Prêt-à-Porter (H., F., Ent.), style, suivi collection, gestion animation vente. Ecr. n° T 01299 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

AGENT DE MAITRISE
40 ans, 20 ans d'expér. en tôlerie, dont 12 a. de Chef d'atelier connaissance tous métaux, travaux sur plan, ch. place stable Bernard BEAUCHE, 39, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris. Téléph. : 355-43-24

J.H. 26 a., dég. O.M., permis VL **ECOLE BOULLE** formation 4 ans Expér. 1 an DESSINATEUR : projets, magasins, stands 1 an REALISATION : chantiers, magasins, stands, maquettes, ch. place stable, éventuellement disponible pour charettes. Didier Soubeyrand, 37, av. de la Gare, 93 Livry-Gargan. 927-71-54.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité Du studio au 2-3-4-6 pièces en duplex. Visite tous les jours de 14 h à 17 h même dimanche, ou tél. heures bureau **359-30-85**

MARAIS (cœur) - Propriétaire vend beau duplex entièrement rénové 450.000 F. - 770-65-10.

BD RASPAIL Vends 6 PIECES (115 m2 env.), tt cft, chbre serv., possib. commercial. Prix intér. MARTIN, Dr en droit, 742-99-09.

3e HALLES. Affaire de qualité. Pptaire vd ds bel imm. classé rav., beau STUDIO de caract., vraie cuis., salle de bains, w.-c., mezzanine, ETAT NEUF. 108.000 F. - Tél. 924-86-78.

AV. MATIGNON 705-39-10 Grand studio, 38 m2, tt confort, 3e sur rue, stand., tél. 310.000 F.

LAUMIERE
Imm. récent très bon standing SEJOUR + 2 CHAMBRES entrée, cuis., salle de bains, wc **70 M2** Tél. BALCON. Asc. Prix 269.000 F. - 203-19-41.

MADELEINE
Pptaire vend dans bel immeuble 2-3 p., décoration raffinée, asc. Me voir mercr. 23, 14 h. 30-17 h., 30, RUE VIGNON. — 266-58-15.

5 DUPLEX - CENTRE
Bel imm. entièrement rénové, poutres appar., moqu., kitchen., bains, wc, mezzanine, installat. téléphoniqu., ascens., interphone. C.G.T.I : 261-50-34.

R. DE L'AMIRAL-D'ESTAING
Propr. vd dans HOTEL PART., gd stdg, 2 APPTS de 60 M2, s/jard. + 1 DUPLEX, 130 M2. Prix intéressant. Tél. : 734-73-88.

16e - STUDIO A RÉNOVER
BEL imm., chff. cal, tél. Sur place, ce jour et demain de 14 à 18 h., 6, rue des Marronniers.

RUE RODIER
Prix intéress., gd 3 P., confort. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

PLACE DES FÊTES
Part. vd 4 Pces, imm. récent, magnif. appt 102 m2 + loggia, 2 S de B., calme, soleil, téléph., cave, parking. Prix : 520.000 F. Tél. : 366-48-04, de 8 à 12 heures.

MARAIS
Immeuble ancien, séjour double, cuisine, bains, 40 m2, 210.000 F. JOUBERT et ANDRE, Téléphone : 266-67-06.

21, RUE BERANGER
Imm. standg, 7 p. pr., 200 m2 + 2 chbres serv. Mercredi 14-17 h. SEGONDI S.A. - 874-08-45.

GEORGE V. 4, rue Ch.-Colomb, cause départ, 6 p., 162 m2, impeccable, chbre service, cft, 2 sanit. Mercredi 11 h. à 17 h.

PORTE DAUPHINE
Très bel appartement de 360 m2, 3 chbres de service, imm. stdg 633-99-80.

MARAIS - SAINT-PAUL
Charmant immeuble 18e, living + chambre, loggia, lumineux + grand studio - 633-29-17.

SQUARE CARPEAUX, grand et luxueux studio, tout confort. 235.000 F - 255-66-18.

16e - RESIDENTIEL TRES BEL HOTEL PARTICULIER, 3 nivx, 300 m2 env., jd. 80 m2, box 2 voitures, TELEPHONE, 2.100.000 F - 704-88-18.

EUROPE - LIEGE
Imm. pierre de taille, standg, 200 M2, 6 pces, cft. 874-70-47.

PASSY. - 80 m2, immeuble P. de T., 5e asc., décorat. moderne raffinée, meubles incorporés, 398.000 F. Tél. CAR. 36-66.

CHARMANTE MAISON 6-7 P. AUTEUIL, jardin 5.600 F le m2. Tél. : 224-41-21.

IENA, imm ancien VRAIMENT EXCEPTIONNEL, 5e étg., balc. appt 277 m2 dont récept. 70 m2, clair, calme + 3 ch. service. Bon état. Adapté usage profess., 1.400.000 F - 227-22-62.

MARCADET, 3 P., 70 m2, tt cft, soleil, petit immeuble 360.000 F
BD ORNANO, 4 P., 83 m2 confl. soleil, part. état. Prof. libér Très bel imm. pierre de taille, 450.000 F - Tél. : 256-13-29.

Général-Appert, r.-de-ch. cour, 150 m2 env., 4 p., 2 ch. serv., poss. lib. 734.000 F. PAS 34-80.

BON PLACT ou PIED-A-TER. Près Fbg **ST-HONORE** Studio 30 m2 Cuis., bns. wc, soleil. 266-27-55.

RÉPUBLIQUE
RUE LUCIEN-SAMPAIX Imm. pierre de taille Cuis., entrée, s. de bains, w.-c., chauffage central. **3 PCES** TELEP. 195.000 F. - 203-19-41.

13e 2 P. Bns. Tt cft. 742-67-56. **55 m2** Impeccable 3e Bel imm **193.000**

GOBELINS Ravissant STUDIO Conft. Parfait état. 150.000 F. PROMOTIC - 325-10-74

SOLFERINO Gd appt 213 m2 8 p., dépend., 2 ch. de service. Possib profession libérale. Prix 1.650.000 KIJOXSON **LAB. 13-09**

CHAILLOT 5' CHAMPS-ELYSEES Ds bel imm. pierre de t. 3 p. 60 m2, bien distr. Tt cft. 2e ét. Clair. Calme, s/cour. Ch. serv. Cave. Tél. Px 425.000. S/R.-VS Lavigne FNAIM 16 (80) 97-13-20

MIRABEAU TRIPLE LIVING chambre 90 m2 + serv. Exceptionnel - 575.000 F 359-25-74 - 206-15-30

Paris Rive gauche

PORTE ORLEANS (300 m) 2 p., tt cft. Impeccable. 3e étage rue. - Exceptionnel. PRIX : 145.000 F 359-25-74 - 206-15-30

CONVENTION 3 P tout confort Prix 275.000 F. - POR. 03-83.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER FNAIM
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

LUXEMBOURG
PPTAIRE VEND dans imm. en rénovation SUPERBE LIVG + ch., s. de b., cuis., w.-c. séparé, poutres apparentes, et STUDIO, cuisine, S. de B., wc, téléphone, remis à neuf, SUR PETITS JARDINETS. S/PLACE, MARDI, MERCREDI, JEUDI, 14-17 H., 7, R. ROYER-COLLARD. — TEL. : 723-38-48.

PRÈS DES QUAIS
dans maison XVIIe, restaurée, appt de caractère, en duplex, 125 m2, living + 2 chambres, cuisine équipée, 2 bains, luxe. CHARME PROVINCIAL. Serge KAYSER : 329-60-60.

R. MONT.-STE-GENEVIÈVE
Ds bel imm. entièrem. rénové, TRES GD STUD., cuis., wc, bns, poutres, tissus, moquette. Prix 250.000 F. Téléphone : 522-95-20.

FELIX-FAURE, luxueux appt, 2 p., entr., cuis. équ., bs, imm. neuf, 380.000 F - Tél. 531-88-57.

Pour PLACEMENT, BON XVe STUDIO CONFORT, téléphone. 566-02-85.

15e - JARDIN SUSPENDU de 132 m2 AVEC DUPLEX LIVING + 3 CHAMBRES 633-29-17 - 577-38-38.

SEVRES-BABYLONE
Imm. ancien, 5e étage, ascens. BEAU 5 PIECES CLASSIQUE SUR JOLIE COUR FLEURIE 633-29-17 - 577-38-38.

PORT-ROYAL
DUPLEX 80 m2, living, 2 chbres balcon, charme - IMPECCABLE 5e étage. EICHER - 359-99-69.

RUE OUDINOT
46 m2, 2 p., cuis., bains, lingerie état impeccable, soleil. 567-22-88.

PROXIMITE CHAMP-DE-MARS Studio avec vraie cuisine sur magnifique terrasse de 30 m2, 6 étg., vue s/tour Eiffel, entièrement équip., tél., possib. park. T. M. LENOIR, GEFIC, 722-78-78

RASPAIL - MONTPARNASSE
Asc. Gd séjour, 3 ch., 3 bs, luxe. TERRASSE - ODE. 42-70. Soleil.

Denfert, St-Jacques, 2 p., 40 m2, entrée, cuis., s. d'eau, wc, ch. centr., tél. 180.000 F. 566-80-31.

MONTPARNASSE
Sél.+chbre, cuis. équ., bains. état neuf, 195.000 F. 293-62-16.

VIe - AVEC JARDIN
Dans hôtel classé - GENIAL appt contemporain 220 m2, belle lumière, parking. Tél. 742-02-44.

ODEON. Imm. P. de T., 4e étg sur entresol, grand 4 p., 2 bs. cuisine équip. Prop. : 033-73-01

PARIS-6e. : Grégoire-de-Tours. 4 vents, 2 pièces, cft, tél., APPT de caract. tr. agréable, poutres, SOLEIL, 200.000 F - Téléphoner même le soir : 633-86-39.

5e. Rez-de-chaussée, caractère, 45 m2+cave voûtée 25m2 formant duplex + terrasse + jard. privé, 280.000 F. T. 707-26-56/023-80-72

Mo LUXEMBOURG, SUR RUE, STANDING, gd 5 pièces tt cft, bel imm., ascenseur, BALCON PLEIN SOLEIL + chbre serv Tél. 233-62-46 pour rendez-vous

MONTPARNASSE. Pptaire vend dans imm., 2 p., 46 m2 à rénov. Px 233.000 ; 3 p. à rénover 60 m2, px 303.000 F. Tél. : 566-65-09.

14e MOULIN-VERT. Partic. vend 3 p., entr., séj., 2 chbr., cuis. equip., tél., cave. Immeuble réc. Prix 380.000 F - Tél. 540-52-75.

Région parisienne

BECON. 150 m. GARE, 6e asc., balc., terrasse, séj., chambre, cuis., bains, 60m2, exceptionnel, 250.000 F - 788-49-00.

URGT, ST-MAUR - 2 p., cuis., wc, s. bs, balc., ch. central, tél. Ref. neuf, tissus, moquette. 2 min. RER, commerces, écoles. 130.000 F à déb. M. STREHL : 886-56-07 ou 261-57-03, poste 148.

Mo ISSY. Particulier vd studio 1 entrée, 1 cuis. aménag., 1 déb. chauff. cent, wc, cave, tél., 29 m2, impeccable, 85.000 F - 645-18-94.

NEUILLY - INKERMANN
Vue exceptionnelle, gd standg, **7 P.** élégant et raffiné 2 serv. Matin, 578-93-93.

BECON - 2e ETAGE, ASCENS., SEJOUR, 2 CHBRES, cuisine, bains, 98 m2 + chbre service + box. 450.000 F - 788-49-00.

Constr. récente, 1er étage, asc. LOUVECIENNES près GARE, bel appart. 160 m2 + loggia, séjour en L 53 m2, 3 chambres, 3 s. bains. Parfait état. Garage 2 voitures. Prix : 760.000 F justifié. - 788-49-00.

BOULOGNE. Près Bois, luxueux 3 P., 72 m2, tout conft, charmant jard. 70 m2 privatif, impeccable, calme, 650.000 F - 266-32-35.

50 M. PARC VANVES
2-3 P., 55 m2, tt cft, 9e imm. réc. Près GARE, 230.000 F. 742-67-56.

Près VERSAILLES Petit 2 p., 49 m2, bains, cuis., cave. Cause départ 160.000 F - 460-14-53.

NEUILLY, près Seine, étg. élevé beau séjour, balc., soleil, s. à mang., 2 chb., cuis., bs, 550.000. D. BOURGEOIS - 522-62-14.

IMM. **NEUF** SAINT-GRATIEN
4e et dernier étage, 106 m2 + 16 m2 balcon, 2 parkings, cave. 550.000 F T.T.C. - 989-31-74.

Mo SCEAUX 2 MINUTES SUR JARDIN
4 P., 80 m2, 1er étage, 370.000 F. 6 P., 120 m2, r.-de-ch., 665.000 F. Affaires de qualité - 331-81-11.

NOGENT-sur-MARNE CENTRE Calme
Propr. vd 5 pces nf, 120 m2, gd stand., box. 710.000 F. 873-06-67.

NEUILLY près BOIS et METRO
6 pièces, 230 m2, ancien, très gde allure, 5.800 F le m2, étage élevé, soleil. - Tél. 224-41-21.

NEUILLY MADRID
Gd 4/5 pces, 140 m2, 5e étage, tt cft, calme, soleil. Prix 750.000 F. Possib. box. MICHEL & REYL - 265-90-05.

COURBEVOIE GARE même
Beau 2 P. ref. neuf, tissus, moq. 138.000 F. - 522-95-20.

Province

Lyon, à Ecully centre, ds petite résid., appt 100 m2, 3 chb., logg. 18 m2, sur parc. Px 360.000 F. Tél. H. repas (78) 33-53-74.

TOURS. Part. vd appt standg, 7 pces princ. 153 m2, imm. 67, rez-de-chaussée, terrasse s/Cher, 550.000 F. Tél. : (47) 05-58-52.

appartem. achat

ACH. DIRECTEM. COMPTANT, URGENT, 2 à 4 p. Paris av ou sans travaux, préfér. près FACULTE. TELEPHONE 873-20-67

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgent, 1 à 2 p. Paris, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55

URGENT - RECHERCHE
4 à 7 p., tout confort, 16e, 8e, Rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL - 265-90-05

appartements occupés

10e OCCUPE. Loi 48. Placem. moyen terme. Exceptionn. Ds bel im. p. de t., rav., quart. protégé : 1) beau 2 P., entrée, cuis., wc, débarras, 37 m2, 1 sle pers. 77 a. 65.000. 2) 3/4 P., entr., cuis., wc, 48 m2, 1 sle p. 88 a. 81.900 F/an. Tél. 766-12-00.

12e Prox. Bois de Vincennes Bel im. 1883, ravalé 1974. Pptaire vd petits 2 P., c., wc. Loués à pers. âgées, loi 1948. Px moyen 1.900 F/m2. 325-66-72.

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON
Loue du STUDIO au 5 Pièces, standing, 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris. Téléphone 577-54-04.

locations non meublées Demande

Paris

URGENT
Jeune couple ch. Appartement 2-3 pièces ou grand studio avec téléphone De préfér. Gare du Nord ou Est ou métro direct. LOYER : 700 F MAXIMUM Tél. : Anne ou Pierre Zarnékau 254-63-76 à partir de 19 h/19 h 30

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons tres banl. Loyer garanti. 4.000 F max. - 283-57-82

LUXUEUSE RÉSIDENCE EN CO-PROPRIÉTÉ

Century Tower Prestige, tour ultra-moderne, vient d'être construite. A côté de Hillcrest Country Club et de Beverly Hills. Centre complet de loisirs. Courts de tennis privés. Vue panoramique de toutes les pièces sur la ville, les montagnes et l'Océan. Toutes facilités à portée de la main. 485 m2 d'une qualité inégalée comprenant boiseries en chêne clair, immenses placards, sols en travertin, baignoires et cabinets de toilette jumelés dans l'appartement principal avec Tub Jacuzzi et toilettes. Entrée et logement séparés pour le personnel. Chambre d'hôtes avec salle de bains. Cuisine style Gourmet St. Charles avec plans de travail en bois massif. Breakfast room ensoleillé, office, salle à manger de réception. Sortez de votre voiture, confiez-la au voiturier et détendez-vous dans votre luxueux appartement du 23e ou du 24e étage. Sécurité absolue. Idéal pour Société. $ 875.000

APPELEZ ED KELLY
MIKE SILVERMAN & ASSOCIATES
250 North Canon Drive, Beverly Hills, Ca 90210 U.S.A.
213-271-8101.

locaux commerciaux

9e - PRÈS RUE DES MARTYRS
5, rue Clauzel
MÉTRO SAINT-GEORGES
Immeuble neuf - Rez-de-chaussée
SUR RUE **130 m2** — 2 GARAGES — VENTE ou LOCATION
NERET 51, avenue F.-Roosevelt, 75008. Tél. : Bal. : 62-20 - ELY. 40-32.

Marseille, Propriétaire vends : atelier + chambre, cuisine, bns, 15 m2 + 45 m2, 2 w.-c., téléph. Mlle Odette MICHEL, 17, rue Centrale, 13011 MARSEILLE — 90.566

Locaux commerciaux, au Pecq, 830 m2, en 2 sous-sol + appartement, téléphone, électricité, force. Location 5.000 F par mois. Téléphone : 627-15-15.

Rue du Faubourg-Saint-Denis Proximité gare du Nord, immeuble sur cour Surfaces : de 80 130 m2 Baux neufs. Téléphone : 924-92-45.

Palais-Royal, angle rue Sainte-Anne-rue Thérèse, rez-de-chauss. + 2 s.-sol, 315 m2, poss. div. en 2 lots : 1.000.000 F. - 292-28-51.

DIRECT PROPRIETAIRE LOCAL 450 M2 BOULOGNE-BILLANCOURT près périphérique pour dépôt ou atelier (travail bruyant autorisé) 2 lignes téléphoniques, monte-charges, force 220 et 380 triphasé 60 A. Accès petits camions. Sur place ce jour et demain de 10 heures à 17 h. 30, 10, rue Maître-Jacques, BOULOGNE-BILLANCOURT. Tél. : 603-91-38 et 969-68-67.

fonds de commerce

PARIS
Particulier vend directement BEAU **MAGASIN SPORTS** (sports collectifs, ski, tennis, golf) - QUARTIER ELEGANT Bon C.A. et belle clientèle. Bail et fonds à céder. Possib. long crédit si garanties. Tél. M. OUKRAT au 329-21-82.

Pour VENDRE commerce utilisez l'impact des structures de **LIP** (contrôlé officiellement) RENSEIGNEZ-VOUS : 293-50-00 et 836-97-60

A remettre plein centre Genève (Suisse), Boutique confection dames. Bail de longue durée très avantag. Faire offre à COFISA Comptabilités et Fiscalité S.A., 2 Rôtisserie, Genève (Suisse) Tél. : (022) 28-55-77

COTE D'AZUR
Vends CAMPING 1 ha. Tél. (94) 74-29-34, ou écr. : HAVAS TOULON 54.072

locations non meublées Offre

Paris

PARIS (19e)
Mo Place des Fêtes SANS COMMISSION Immeuble tout confort : 2 Pièces 45 m2, loyer 993 F, charges 208 F, parking 120 F. S'adresser au régisseur au : 25-29, rue des Lilas — PARIS.

XVe Mo Convention. Im. réc. Séj., ch., tt cft. Tél. Balc. 4e ét. 1.600 F C.C. 566-02-85

MADELEINE - Local mixte 4/5 p., cuis., bns, tél., 2e ét. sans asc. 3.800 F. - 073-74-60.

IMMEUBLES NEUFS TT CFT
16e EXELMANS, voie privée Beau 2 pièces, tél.
BOULOGNE, face SEINE Beau 3 pièces 80 m2, tél., cave, parking. SEICAP - OPE. 73-45

EXELMANS - Double living + 2 chambres, très clair, cuis., bains, tél., 2e sans asc., refait neuf. 2.500 F. - 073-74-60.

CHARLES-MICHELS - Réc. stud. tt cft, balcon, téléph., 1.200 ch. comprises. Mercredi 14 à 14 h 30, 81, rue St-Charles (4e ét. face)

Région parisienne

MARLY-LE-ROI Centre - Villa 10 p. 350 m2, 2 terrasses. Jard. S/2 nivx, 4.200 C.C. - 580-62-60

CRETEIL. Récent studio tt cft, parking, 800 F + chf. Mercredi, 14 h à 16 h, Mme DELPECH, rue Chéret, no 43 (escalier A)

St-Germain-en-Laye - Propr. loue directement 3 p., 90 m2, grand standg, jard. privé, vue, soleil, 2.300 F + charges - 963-23-81

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra. Frais abonn. 310. F. 266-52-04.

immeubles

MARCHE DES NOTAIRES
Rue Mandar - 13e - Sept niveaux 2 boutiques, 8 appts, 8 chambres. Crédit possible par C.F.F Tél. : 260-83-97, Me Selaudoux.

SORAIPA, 60, r. des Morillons, Paris-15e, 531-85-56, achète pour elle : imm. libre ou occupé, de bonne présentat. Paris et proche banlieue Sud. Même avec gros travaux. Intermédiaire accepté.

bureaux

DOMICILIATION TEL. SECR. **TELEX** Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-50

ST-AUGUSTIN - 220 m2 bureaux. Très bon standing. En cession de bail - 70.000 F. SEGECO - 522-43-20

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs - 563-17-27

Location précaire, 265 m2, dans imm. neuf, standing, 9e arrdt, proximité bd Poissonnière, 600 F le M2 - Tél. : 256-20-23

1 à 20 BUREAUX tous quartiers Locations sans pas-de-porte AG. MAILLOT - 293-45-55

16e - AV. KLÉBER
Immeuble pierre de taille standing, étage élevé, 360 m2 à usage commercial, 3 lignes + 210.000 F annuels - 704-40-40

17e - VILLIERS
Bureaux 100 m2 dans immeuble moderne 3 lignes téléphon. 3 parkings. Téléphoner : 766-10-48

constructions neuves

5 PIÈCES
PARIS XIIIe
PROXIM. PARC MONTSOURIS
Appt neuf jamais habité
Dans réalisation de classe 108 m2 - 1er étage sur jardins paysagés 615.000 F
Téléph. : 580-59-55 Tous les jours de 14 h à 19 h

hôtels-partic.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER FNAIM
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

NOGENT. - Centre sur terrain 500 m2, hôtel particulier 3 nivx, 405 m2 habitables + sous-sol, parfait état. - SANCHEZ RETI, 31 bis, avenue de Tassigny, 94-CHARENTON. — 893-23-00.

Voie privée Neuilly
Vue agréable, Hôtel particulier, récept., 6 chbres, jardin, gar., serv. - 577-60-10, matin

HOTEL PARTICULIER
NOGENT, 405 m2 habitables + sous-sol sur 500 m2 de terrain. SANCHEZ RETI, 31 bis, avenue de Tassigny. — CHARENTON. Téléphone : 893-23-00.

propriétés

REGION ROYAN : Charm. maison de pays ancien, pierres appar. restaur. 4 ch., bs. 2 salons : chem. bois, poutres appar., vaste cuis., s. à mang., chauf. cent., gar. 2 voit., jdin fruitiers 5.000 m clos. LES CHATEAUX DE SAINTONGE ROYAN : à 3 km, magnif. dom. 5 ha clos logis 12 ch. av. bains, salons et 5 logements, dépend., parc : arbres séculaires. SUD ANGOULEME : sur 10 ha parc jdin et prés ; élégant château XVIIIe : 8 ch., tt cft., salons, dépendances. PROMOTEL « LE SEILLERY » LA CLISSE, 17600 SAUJON. TEL. (46) 93-28-88 - 01.

BIEVRES Magnifique Maison style Mansart - Vaste récept. 5 chbres, 3 bns, tt cft. Luxueusement meublée. Jardin fleuri et arborisé 8.000 m2 au bord de Bièvres. 8.500 net. 567-22-88.

5 KM SENS Cause départ MAISON RUSTIQUE living, 2 chambres, s.d.b., W.-C., cuisine aménagée, gar. 2 voit., buanderie, grenier aménageable, cave voûtée, chauff. centr., tél., + 2 ch. amis. Sur terr. 4 000 m2 clos en dur, arbr. fr., barbecue. Px : 550 000 F. Agences s'abst. Tél. : 65-30-09.

HAUTE PROVENCE A LURS (04) 12 ha, BASTIDE 7 pces, site, calme 600.000 F. T. : 460-04-84.

100 km NORD-OUEST Prox. forêt Jolie ferme, colombages, réception 100 m2, 5 chbres, 2 bains, dépendances. Beau JARDIN 4 500 m2, ARBR. **LARGIER** ANJ. 02-49 ANJ. 18-83

LE CHESNAY. Maison moderne, gde réception, tt conft, terrasse, jardin anglais - 033-30-99

8 KM SENS Cause départ MAISON RUSTIQUE living, 2 chambres, s.d.b., salle d'eau, 2 W.-C., cuis aménagée, garage, cellier voûté, grenier aménageable, chauff. centr., tél., barbecue. Sur terr. de 1 800 m2 clos, arbr fruit. Px : 450.000 F Agences s'abstenir. Tél. : 88-83-41.

villas

THEOULE ALPES-MARIT (COTE D'AZ) PORT LA GALERE Splendide maison, vue mer s/mer et Alpes, 182 m2 + 88 m2 terrasses, liv. s., 3 chbres, 3 s. de bains, cui équipée, gar. Prix 1.600.0… Poss. place au port. Ecri Mme ROZES, 7, rue De… 92200 NEUILLY (FRANC… ou tél. 637-26-87.

GARE JUVISY
5' à pied gare, bel. VILLA app., hall, séj., sal., dble … 5 ch., balc., cuis., bains, chff. cl, combles amén., … cave, buand., gar. indép., … fr clos murs 385.000, av. … **AVIS** 11, av. P.-Sémard (… gare centrale), JU… Téléph. 921-53-55 et 39-…

Partic. vend direct. très … maison, Val d'Herblay, qu… résidentiel, près gare (… Saint-Lazare), 6/7 pièces, … étages, jardin de 630 m2, gar., 650.000 F. Tél. : 997…

pavillons

Achetons : Pavillon, 4-5 P… petit jardin, Paris-19e ou pr… banlieue Nord-Est, près M… Téléphone : 200-21-27, après 19 heures.

Mesnil-Saint-Denis, maison … viduelle traditionnelle sur 7… terrain, 2 chambres, grand … sous-sol, grenier, dépendan… Rare. Prix 375.000 F. 460-…

FONTENAY-SOUS-BOIS
URGT. PARTIC. vend Pa… Tr. gd salon, séj. av. chem… cuis. équip., 4 gdes chbres, de bains, 2 wc, chff. centr. Garage. Jardin 350 m2 env Prix : 560.000 F. Vis. sur place : mercredi, … 185 bis, av. de la Répub… Téléph. : 875-58-24

terrains

ST-GRATIEN, 1.327 M2 près centre, 14 m façade, 330.000 F. 989-31-74.

KERJOUANNO
Presqu'île de Rhuys (Morbi…) Part. vend TERRAIN à BA… 704 m2, 100 mètres de la … 60.000 F tous frais compris Tél. : 062-81-19.

maisons de campagne

110 KM. DE PARIS 15 KM. MONTARGIS ravissante maison de 1974 … poutres et cheminée, grand s… avec terrasse, cuisine, 3 ch… bres, w.-c., bains, chauffage … tégré, garage, terrain boisé 2.200 m2 absolument impecca… PRIX : 305.000 FRANCS Me voir sur place, 6, rue … Pré-des-Regains, Bois de Ro… son CHAILLY-EN-GATIN… Téléphone : (38) 30-16-72.

fermettes

FOURQUEUX (Golf) - 6' R.E… Charmante fermette rusti… nve, gde réception + 4-5 chb… gar. 2 voit., s. de jeux, jar… 900 m2. 950.000 F. - 969-03-…

140 km Sud Paris. Magnifi…
CORPS DE FERME
200 m2 au sol, 4 pces s d'… wc, 2 granges atten., beau … nier aménag s/terras. 5.000 … 250 000 F CAB BOUVRE… 27, av. GAMBETTA, JOIG… T. (86) 62-19-44 ou (86) 62-1…

manoirs

Recherche : pour personna… africaine MANOIR XVIIe, … fait état, 30 à 70 kilomètres S.-O. à N.-O., 5 à 20 hecta… MICHEL et REYL, 6, rue G… fulhe, Paris -8e. Tél. : 265-9…

120 KM SUD - MANOIR XVIIe et XIXe 10 p., anne… 20 ha, rivière, étang, pisc… MICHEL et REYL 6, r. Greffulhe - 265-90-05

domaines

Argentine, Terres dès 2.000 F… Ecrire no 1982, « le Monde » P… 5, r. des Italiens, 75427 Pari…

chalets

QUEYRAS Part. vd Chalet … cours reconstruct. 18.000 F. … they. 22 bis, rue Pétrarque (…

viagers

Mo AVRON - 2 P. Cuis. Occupé 1 tête 72 … Cpt 2.000 F. - Rente 400 m… **LE VIAGER** 130, rue de Ri… 233-05-75

AV. MONTAIGNE
VUE SUR ROND-POINT Origin. 97 m2. Cpt + 5.000 m… Occupé 1 tête 80 ans. VERNEL - 526-01-50

LES MEILLEUR. CONDITI…
FONCIAL VIAGER
38 ans d'expérience Caisse de garantie. Indexat… Etude discrète et gratuite 19, bd Malesherbes - 266-…

Pptaire, réalisez mieux v… viager, indexation, garan… **F CRUZ** 8, rue La Boét… 266-19-00 Estimation gratuite, discrè…

NICE 100 mètres mer Dans bel imm. en pierre de t., beau STU… tt cft, 38 m2, occupé vend Px 50.000 cpt+450 mens. 1 75 ans. - Tél. au 742-20-0…

villégiatures

Recherche locations saiso… estivale, 78 appartements villas chalets. Ecr. no 78348 M. Régie-Pre… 85 bis, rue Réaumur, Paris

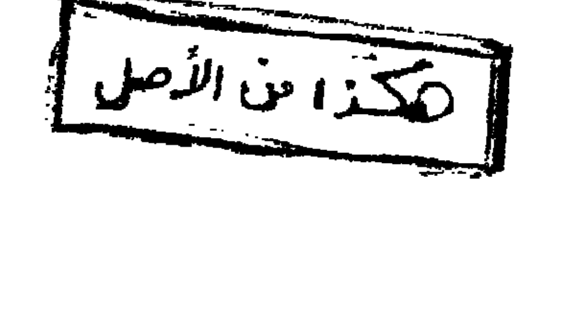
met en hausse le …

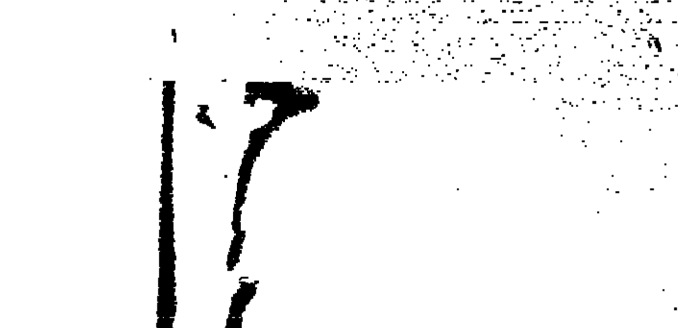
…tionnement payant et nou…

… SOCIALISTE A CLERMONT-FERRAND

… porteuse de culture, de beauté et d'inti…

Rendre le pouvoir aux citoyens





'opposition met en cause le fonctionnement du Conseil de Paris

Extension du stationnement payant et nouvelles mesures en faveur des personnes âgées

ès avoir entendu une communication Jean Tibéri, deuxième adjoint, relative grève des égoutiers, les conseillers de appartenant à la majorité ont nent approuvé, lundi 21 novembre, la ne du stationnement proposée par le et de nouvelles mesures d'aide en faveur rtaines catégories défavorisées de la tion (« le Monde » du 19 novembre).

fonctionnement de l'assemblée de la e a donné lieu à de vifs échanges de entre M. Jacques Chirac et les élus de ition. Au nom de ces derniers, M. Pierre Dabezies a dénoncé une nouvelle fois le fait qu'ils ne peuvent étudier, en temps utile, les mémoires concernant les textes qui sont débattus en séance. En effet, les conseillers de la gauche ne disposent que tardivement du minimum de documentation nécessaire à l'accomplissement de leur tâche. M. Chirac a choisi de pallier ces défaillances en réduisant le nombre des séances. Réuni le premier et le troisième lundi de chaque mois, le Conseil de Paris ne serait plus convoqué qu'une fois par mois. Ce faisant, il n'est pas sûr que le premier magistrat de la capitale ait choisi là un bon moyen de satisfaire les élus de l'opposition.

Ces derniers ont pour principal — sinon pour seul — terrain d'intervention publique les débats du conseil municipal. La réduction du temps qui leur est consacré réduira d'autant les possibilités d'interventions de l'opposition.

Cette éventualité inquiète d'autant plus que le maire a mis en place une nouvelle procédure budgétaire. Souhaitant que le Conseil de Paris se prononce sur les « choix politico-budgétaires » de l'équipe municipale (« le Monde » du 23 septembre), M. Chirac a décidé que le débat sera limité à l'examen et au vote des « grandes orientations » lors de la séance du 12 décembre prochain. Une telle procédure, que M. Christian de La Malène, premier adjoint au maire, justifie en droit par l'application du droit commun municipal, rompt avec la tradition budgétaire de la capitale en même temps qu'elle restreint à l'excès l'étendue du contrôle que les conseillers entendaient exercer sur l'exécutif, fût-ce sur un exécutif élu.

Dans ces conditions, l'opposition n'est-elle pas fondée à suggérer que le nouvceau statut de Paris se révèle, à l'expérience de la gestion de M. Chirac, moins « libéral » que le régime préfectoral ?

JEAN-MARIE COLOMBANI.

ouverture de la séance, ques Chirac souligne l'im- e de la séance du 12 dé- prochain, qui sera consa- l'examen et au vote du de la ville pour 1978. iel Benassaya (P.S.) ayant les grandes lignes de la re traditionnellement en au Conseil de Paris (dé- éral, examen en commis- ds chapitre par chapitre), ristian de La Malène) précise que l'équipe mu- e applique le droit commun nal. Il ajoute : « *La loi s est d'ailleurs interprétée n éminemment large (...). faisait autrefois l'essentiel discussion, c'est-à-dire les res d'investissements, ne se lus pendant le débat bud- mais en cours d'année. Il ra donc de discussion bud- que sur les grandes orien-* . »

hirac indique qu'il va faire r une note concernant la ure budgétaire en vigueur s cinq plus grandes villes nce dont le maire est so- . Il affirme : « *Je suis modifier la procédure que utilisons si celle qui est dans ces municipalités est mocratique.* »

Christiane Schwartzbard souhaite que les documents aires soient transmis « à » aux élus de l'opposition, avant de déclarer : « *En généralisant la pratique des crédits globaux, on ne peut savoir exactement à quelle opération précise les crédits seront affectés.* »

M. Georges Sarre (P.S.) répond au maire qu'il fera, lui aussi, diffuser une note expliquant comment, dans les municipalités socialistes, les élus de l'opposition et les associations sont associés à l'élaboration du budget. M. Pierre Dabezies (gaulliste d'opposition) proteste contre l'absence des documents nécessaires au travail des conseillers. M. Chirac répond : « *Ce problème ne trouvera sa solution que dans la réduction du nombre des séances. Nous passerons de deux séances par mois à une seule séance mensuelle.* »

Le Conseil de Paris entame ensuite l'examen de l'ordre du jour. Il entend une communication de M. Jean Tibéri (R.P.R.) concernant les revendications du personnel égoutier (1), qui déclare notamment : « *Le 20 octobre dernier, le personnel égoutier C.G.T. a déclenché sans préavis, c'est-à-dire illégalement, un mouvement de grève, alors qu'il n'existait de la part de la municipalité de Paris aucune opposition de fond à l'égard des propositions formulées par les divers syndicats représentatifs. (...) Sur tous les points de la revendication, satisfaction est donnée, soit immédiatement (horaire de travail et indemnités), soit à partir du 1er janvier 1978 (renforcement de personnel, comités techniques pour l'hygiène et la sécurité) et que, en ce qui concerne le classement indiciaire, la municipalité est pleinement d'accord pour entamer des pourparlers avec les autorités de tutelle dès que le reclassement du personnel du nettoiement sera acquis. Ces informations ont été portées à la connaissance des organisations syndicales le 14 novembre, à 16 h. 30, et j'estime, dans ces conditions, que la poursuite de la grève, davantage encore que son déclenchement, n'est pas justifiée dès lors qu'il n'y a pas de divergences de fonds sur les objectifs à atteindre.* »

(1) A ce moment, des égoutiers grévistes ont déployé, depuis la tribune du public, une banderole réclamant des négociations (*le Monde* du 22 novembre).

La politique du stationnement

Mme Schwartzbard estime, au nom du groupe communiste, que « *les faits contredisent les affirmations de M. Tibéri* ». M. Louis Moulinet (P.S.) est d'avis que « *il serait possible d'aller plus vite si l'on ne cherchait pas à faire traîner l'affaire* ».

L'assemblée de la capitale adopte ensuite le principe de la création d'une société d'économie mixte dont l'objet portera sur « *toutes les actions à mener dans les domaine de la promotion, du financement, de la construction, de la commercialisation et de la gestion de parcs de stationnement, et tout particulièrement des parcs résidentiels* ».

Le texte présenté par M. Edouard Frédéric-Dupont (CNIP) a été approuvé par 69 voix (celles de la majorité) contre 40 (celles de l'opposition). Il prévoit également la création de deux mille six cents places de stationnement de type « *rotatif et résidentiel* », la création de mille cinq cents nouvelles places de stationnement résidentiel, l'augmentation du tarif de stationnement dans le centre de Paris (porté à 3 F de l'heure), la suppression de treize mille places sur les trottoirs et le développement des « *parcs de dissuasion* ». L'incidence financière de ces mesures est estimée à 20 250 000 F. Les recettes prévues pour 1978 sont de l'ordre de 6 millions de francs.

Au cours de la discussion, M. Michel Férignac (P.C.) observe : « *Il y a une fâcheuse tendance qui consiste à considérer l'automobile comme un produit de luxe et l'automobiliste comme une vache à lait. Le stationnement payant nous est présenté comme un moyen de faciliter la circulation. Rien ne vient confirmer cette thèse. Au contraire, les conditions de circulation s'aggravent: les mesures répressives n'ont pu améliorer quoi que ce soit (...) En outre, la Ville de Paris cède le sous-sol parisien à des promoteurs, qui en tirent un important profit. Leur but est de conduire le plus possible d'automobilistes à se garer dans les parcs souterrains en rendant dissuasif tout stationnement en surface grâce à des interdictions ou des tarifs abusifs.* » M. Férignac rappelle que le groupe communiste est favorable à la construction de parkings souterrains, à la condition qu'ils soient gérés par un organisme public.

M. Georges Sarre affirme : « *La seule politique qui nous est proposée est celle de la priorité à l'automobile. Celle-ci est vouée à l'inutile : jamais la transformation d'une place gratuite en une place payante n'a créé de places supplémentaires. (...) Pour passer à un usage raisonné de l'automobile, il faut mettre en cause une réelle politique des transports en commun.* »

L'aide aux plus défavorisés

La séance reprend l'après-midi sous la présidence de M. Paul Pernin (C.D.S.). Le Conseil entend une communication de M. Dangles (R.P.R.) relative à la politique municipale en matière d'affichage publicitaire. Ce texte précise notamment : « *L'inadaptation de la réglementation nationale a amené l'administration de la ville, pour éviter le blocage qui résulterait de l'application mécanique des textes, à improviser des procédures et des pratiques reposant sur la concertation. Cet esprit de concertation doit désormais s'exercer de façon systématique. A cette fin, l'intention du maire est de créer une « commission de l'affichage et de la publicité à Paris » au sein de laquelle seront représentés les services administratifs de la ville, les services de l'Etat et les professionnels de la publicité et de l'affichage. Placée sous la présidence d'un conseiller d'Etat qui a déjà présidé le groupe de travail chargé par le gouvernement de définir les éléments d'une nouvelle législation de la publicité extérieure, cette commission travaillera comme un organisme d'étude et de conseil, mais aussi de conception et d'action* ».

M. Daniel Benassaya (P.S.) craint que, en voulant « privatiser » l'affichage, seules « *les puissances d'argent* » ne soient à même d'en user. Il demande au maire de « *se faire le porte-parole de tous auprès du gouvernement pour que le problème soit débattu au Parlement.* »

M. Christian Taittinger (P.R.) s'installe au fauteuil de la présidence. Il donne la parole à M. Philippe Lafay (R.P.R.), qui énonce les nouvelles mesures d'aide à certaines catégories défavorisées de la population. Il s'agit notamment de porter l'allocation mensuelle Ville de Paris à 1 260 F et de prendre en charge le loyer pour 350 F (au lieu de 250 F précédemment). En ce qui concerne l'aide sociale dont bénéficient les personnes ne pouvant pas prétendre à l'allocation Ville de Paris, une augmentation notable est prévue. Il s'agit aussi de développer les aides ménagères (trois cents personnes ainsi que de nouvelles infirmières à domicile vont être embauchées). Le plafond d'admission dans les foyers du BAS est réévalué (2). Le BAS (bureau d'aide sociale) renforcera sa politique de vacances en faveur des personnes âgées. En ce qui concerne les personnes défavorisées, un assouplissement des conditions d'octroi de secours exceptionnels est prévu. Enfin, l'allocation pour les handicapés est portée à 1 000 F.

Pour Mme Andrée Delbos (P.C.), le texte proposé définit « *de pauvres priorités, sans moyens et sans ambition* ». Elle dépose, au nom du groupe communiste, un contre-projet qui propose notamment d'augmenter l'aide aux handicapés et d'aménager pour eux les édifices publics, d'augmenter l'allocation Ville de Paris « *accordée sans aucune condition restrictive* » aux titulaires du Fonds national de solidarité. Le texte déposé par le P.C. prévoit également que la carte « émeraude » donne droit à la gratuité des transports R.A.T.P. et S.N.C.F. banlieue, et que le coût de l'abonnement du téléphone est pris en compte par le bureau d'aide sociale pour toutes les personnes qui ont droit à l'installation gratuite de celui-ci.

M. Welterlin (P.S.) propose que les chômeurs de la Ville bénéficient des mêmes vantages que les personnes âgées secourues. M. Benassaya, après avoir regretté l'absence du maire à l'occasion de la discussion d'un texte qui engage l'année 1978, souligne que certaines dispositions prévues sont positives, et ajoute : « *Une véritable politique en faveur des plus défavorisés passe par la lutte contre les injustices. Or, la fiscalité locale à Paris, et notamment la taxe d'habitation, sont particulièrement injustes. Songez que des logements neufs H.L.M., I.L.N. et de luxe sont taxés de la même manière !* » L'orateur socialiste demande que de telles injustices soient redressées.

M. Taittinger ayant alors refusé de mettre au voix le contre-projet déposé par Mme Delbos (qui est renvoyé en commission malgré les protestations de M. Meillat, président du groupe communiste), les groupes de gauche ne prennent pas part au vote des propositions du maire, qui sont adoptées.

Les conseillers ont enfin entendu une communication sur l'aménagement du secteur Guilleminot. (*Le Monde* du 22 novembre.)

(2) Le plafond de ressources au-dessous duquel il est possible d'obtenir l'accès aux résidences pour personnes âgées, qui disposent de plus de quatre mille places, est porté à 4 830 F (8 050 F pour un ménage).

SANG-FROID

Alors que plusieurs orateurs de l'opposition critiquaient la nouvelle procédure budgétaire instaurée par le maire de Paris, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste, après avoir invoqué le « *nécessaire respect de la démocratie* », lance : « *A Paris, les élus de la majorité ne sont que des godillots.* » Aussitôt M. Chirac coupe le micro de M. Sarre, qui lui demande « *au nom de quoi* » il se permet de « *censurer* » un élu de l'opposition. « *Au nom de la courtoisie que nous nous devons entre collègues* », répond le maire.

Cet incident aurait pu être considéré comme clos si M. Sarre n'était revenu à la charge, en fin de séance, pour protester contre cet acte de « *censure* ». Ce qui valut à M. Chirac de s'emporter à nouveau en ces termes : « *Tout ceci n'a aucun sens. Vous avez dit une ânerie, n'y revenez pas !* »

On peut se demander si un tel manque de sang-froid de la part du maire est tout à fait compatible avec la sérénité qui préside d'ordinaire aux débats du Conseil, même lorsqu'un orateur de l'opposition est aussi peu inspiré. A moins que le ton employé par le maire de Paris ne soit à l'exacte mesure des sentiments qu'il porte à M. Sarre.

J.-M. C.

UN COLLOQUE SOCIALISTE A CLERMONT-FERRAND

« ville de demain sera porteuse de culture, de beauté et d'intimité »

mont-Ferrand. — Réunis à Clermont- nd sur l'initiative du parti socialiste, i 19 novembre, quelque trois cents élus, ectes, urbanistes et militants du P.S., ont u de « la ville ». « La coïncidence entre la lisation de la critique sur la ville et les ts des dernières élections municipales rs des villes de plus de trente mille nts ont maintenant une direction socialiste) crée aux partis de gauche de lourdes responsabilités et leur donne quelques chances », disaient, dans un document préparatoire au colloque (1), MM. Jean Rey, délégué national à l'équipement, et Hubert Dubedout, maire de Grenoble. Initialement voulue comme l'aboutissement d'un vaste débat national, la rencontre de Clermont-Ferrand en a plutôt marqué le commencement, le document préparatoire ayant été diffusé très tardivement.

De notre envoyée spéciale

élus de gauche sont parfois le dire qu'ils ne peuvent rien vraiment différent au niveau ans un système économique n'approuvent pas. M. Roger maire de Clermont-Ferrand, tat de cette réserve en de- t : « *Y a-t-il des villes socia- Je ne connais que des villes t gérées par des socialistes.* » ncis Ampe, maire de Cham- ui fait partie de la nouvelle ion des élus locaux, a rétor- « *sans attendre le grand avait des choses à faire tout* ». Dans son discours de clô- I. François Mitterrand a ex- a même idée en invitant les faire « *tout ce qui est possi- s maintenant* », notamment évelopper la vie associative. que les élus socialistes et dirigeants nationaux soient peu embarrassés devant le ène des associations. Dénon- concurrence électorale créée tains à ce sujet, le premier re du P.S. a déclaré : « *A es poujadistes de la nature, des écologistes sincères qui pas prévaloir un souci poli- Il faut les remercier d'avoir attention du pouvoir politique primauté de la qualité de la*

génération sacrifiée

aut que nous sortions de tous nnels qui avaient envahi nos ations nationales d'élus », a si M. Mitterrand. « *Tout ce t la vie des collectivités loca- tait marginal et l'est en-* » *(...)* Le dirigeant socialiste conscience de s'être laissé r le pion » par le gouverne- t par le président de la Répu- ? On notait une sorte de dépit M. Mitterrand s'écria : « *Com- e fait-il que je ne sois pas en possession d'études suf- pour qu'un gouvernemnt so- soit en mesure de réenvisa- s problèmes de l'architecture se ?* »

en reconnaissant que les mai- ialistes avaient, eux aussi, fait ire des tours quand c'était à le, M. Mitterrand a vilipendé ministration *de la laideur par eur* », les organismes d'Etat a-publics (P.T.T., E.D.F., édu- étant, selon lui, responsables s les manquements aux règles tique que le maire de Château-Chinon impose dans sa commune.

Avant d'entrer dans ces détails, le premier secrétaire avait marqué l'importance de l'enjeu : « *Si le socialisme n'est pas en mesure de répondre aux problèmes de la ville, il n'y aura pas de réponse du tout.* » La ville est née de l'industrialisation et les deux phénomènes ont engendré une prise de conscience du prolétatiat urbain. C'est « *l'esclavage des grands troupeaux inhumains arrachés à la vie rurale et parqués autour des mines et des forges* » qui a conduit à imaginer une autre société. « *Mais la théorie de la ville socialiste que nous allons mettre en place*, a averti M. Mitterrand, *sera visible seulement après la fin de ce siècle et ce n'est pas vous qui la verrez. Vous êtes une génération sacrifiée.* »

Si le groupe d'experts qui a rédigé le document préparatoire au colloque dit « *oui à la ville* », on comprend que c'est en constatant que la France est une société urbaine et qu'on ne peut « *faire rêver les Français à un âge d'or pseudo-écologique* ». Il s'agit simplement d'accepter une réalité quand on sait que huit Français sur dix vivent dans des villes, ou plutôt au bord des villes. « *Ce n'est pas la ville que les Français contestent, mais les mécanismes économiques qui réservent l'accès des secteurs les plus agréables à des privilégiés et qui condamnent les autres à vivre souvent entassés et déportés dans des anti-villes* », lit-on aussi dans ce « *plaidoyer pour une ville différente* ».

Rendre le pouvoir aux citoyens

Si l'on en croit l'esquisse proposée par le P.S., la ville socialiste « *préserve l'intimité* » et l'échelle humaine, offre des choix réels d'habitat, veut être « *porteuse de culture et de beauté* », être un lieu privilégié de relations sociales ; elle condamne la ségrégation par âges et par catégories en favorisant les échanges. La ville socialiste est économe en énergie et ses aménageurs penseront aux coûts de fonctionnement des équipements. Ainsi se trouve tracée une voie « *qui tourne le dos à ce péril social majeur qui nous menace : une évolution urbaine qui risque de détruire la société à force de renier la ville et de la diviser dans un éparpillement pavillonnaire aussi absurde économiquement que socialement* ». Voici en tout cas une réponse aux discours officiels qui ne cessent de privilégier le rêve d'une maison et d'un jardin pour chaque famille française.

Et le « *comment* » ? Rendre le pouvoir aux citoyens ; s'assurer une certaine maîtrise foncière ; engager des opérations contrôlées par la ville ; promouvoir la vie sociale ; lutter pour l'emploi ; assurer une gestion rigoureuse.

Telles qu'elles sont apparues lors du travail en commission, les préoccupations des élus — surtout les nouveaux — sont très immédiates et pratiques. Mais le document préparatoire qui devait faire l'objet d'un vaste débat, a été un peu escamoté. Les élus se posent d'abord la question de leur pouvoir, face aux associations et aux comités de quartier qu'ils veulent mettre en place ou encourager ; certains sont sollicités, d'autre part, de jouer un rôle d' « *assistante sociale auprès des entreprises en difficulté* » et pour lequel ils ne sont pas armés ; d'autres évoquent avec insistance la question foncière et la maîtrise des terrains, problème auquel le droit de préemption généralisé dans les villes a apporté une réponse technique mais non financière ; d'autres enfin s'interrogent sur leurs outils administratifs et techniques.

Le personnel communal « *n'est pas traité comme il devait l'être, mais n'est pas toujours à un niveau suffisant* », a indiqué M. André Boulloche, maire de Montbéliard : « *Le personnel de l'Etat dispose souvent, aux yeux des maires, d'une autorité excessive. Entre ces deux personnels, il y a les offices H.L.M. dont les directeurs devraient être désignés par les élus.* »

On sent chez les nouveaux élus un immense besoin d'être aidé, conseillé, guidés par quelques principes. Trop général et trop ambitieux leur semble le rapport officiel du P.S. sur les villes. Ils attendent beaucoup, en revanche, de la Fédération des élus socialistes et républicains dont M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble et homme d'expérience, vient de prendre la présidence.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) *Le poing et la rose*, organe du parti socialiste, supplément au n° 43, octobre. 3 francs.

Nord-Pas-de-Calais

Communistes et socialistes sont divisés sur la façon d'aider les entreprises

De notre correspondant

LILLE. — Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, réuni le lundi 21 novembre, a consacré une très large part de ses débats aux effets des décrets de juillet 1977 qui habilitent les régions à accorder des primes aux petites entreprises qui créent des emplois, et les autorisant à constituer un fonds de garantie pour cautionner les prêts.

De nombreuses réserves, allant jusqu'au refus des textes, ont été exprimées. Finalement, l'établissement public régional Nord-Pas-de-Calais accordera des primes selon les critères suivants :

— La prime sera unique et non pas modulée comme le prévoit le décret ;

— Elle sera liée à la création d'au moins six emplois en deux ans ;

— L'aide publique ne devra pas représenter plus de la moitié de l'apport en capital de l'entreprise.

En ce qui concerne le fonds de garantie, aucune décision n'a été prise. On attend la rencontre d'une délégation du conseil régional avec le premier ministre, le vendredi 25 novembre. « *Il est exclu*, dit-on dans l'entourage de M. Pierre Mauroy, président (P.S.) du conseil régional, *que la constitution de ce fonds aboutisse à donner à l'Etat les moyens de trésorerie prélevés sur la fiscalité régionale.* » Il est évident que le fonds de garantie proposé, constitué auprès d'organismes tels que la Société de développement régional (S.D.R.), n'a qu'un très lointain rapport avec l'objectif qui depuis des années est affirmé dans cette assemblée, à savoir la création d'un organisme financier doté à la fois par la région et les collectivités locales et géré sous la responsabilité directe des élus.

Cependant, l'appréciation de ces deux décrets est différente au sein de la gauche. Pour les socialistes, ainsi que l'a affirmé M. Pierre Mauroy, « *ces décrets ne laissent le choix aux régions qu'entre des moyens dérisoires ou des moyens interdits. Mais nous aurons au moins la possibilité de démontrer ce que pourrait mettre en œuvre un conseil régional élu au suffrage universel et disposant d'une grande liberté d'action* ».

Pour les communistes, « *ces mesures ne sont qu'une mystification pour faire écran entre la population et le gouvernement et cacher la responsabilité de ce dernier dans la crise* »... ainsi qu'a dit M. Gustave Ansart, leur leader. Les porte-parole de la majorité, MM. Maurice Schumann (R.P.R.) et Roger Poudonson (C.D.S.), s'accommodent, non sans la juger trop timide, de la procédure des primes, mais ne donnent pas leur aval à la création du fonds de garantie.

La motion qui condamne la politique gouvernementale accepte l'attribution des primes et renvoie pour étude le fonds de garantie, a été approuvée par les seuls socialistes.

Finalement, le conseil régional a abouti, pour des motifs différents et souvent opposés, à la même attitude que le comité économique et social qui s'était réuni quelques jours plus tôt. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. s'étaient cependant prononcés contre les deux décrets.

Ce vote « morcelé » du conseil régional n'est pas sans arrière-pensée politique. Les communistes, qui avaient préparé leur texte avant la réunion, n'avaient pas jugé utile d'avoir avec les socialistes une entrevue pour tenter de définir une position commune. Ni d'un côté, ni de l'autre d'ailleurs, on n'a cherché à se convaincre.

GEORGES SUEUR.

économie

LES REVENUS DES FRANÇAIS

En 1976, un salarié sur trois gagnait moins de 2000 francs par mois

(Suite de la première page.)

Ces chiffres ne sont pas étonnants : ils confirment l'irrésistible progression du salariat, au détriment des entreprises individuelles — notamment de l'agriculture, — phénomène qui, pour être identifié depuis longtemps, n'en est pas moins lourd de conséquences psychologiques, économiques et sociologiques. Cela est si vrai que ces changements s'accompagnent d'un formidable développement de ce que les spécialistes appellent « *transferts* » et qui n'est autre que la redistribution volontaire par l'Etat et la Sécurité sociale d'une partie des revenus primaires. Ainsi, les prestations sociales, qui ne représentaient, en 1960, que 20,1 % du revenu disponible des ménages, y entraient, en 1976, pour 30,6 %. Même chose pour les impôts et cotisations de toutes sortes (sociales notamment) qui alimentent cette redistribution et qui

Pour éliminer les cas extrêmes et concentrer l'analyse sur la majorité de la population, les statisticiens utilisent la méthode de l'écart interdécile (on fait le rapport entre le niveau du salaire au-dessous duquel se trouvent les 10 % de la population la plus mal payée et le niveau de salaire au-dessus duquel se trouvent 10 % de la population la mieux rémunérée). En 1976, 10 % des salariés du secteur privé ont gagné moins de 16 000 francs soit moins de 1 333 F par mois. Dans le haut de l'échelle, 10 % ont perçu un salaire supérieur à 52 000 francs soit à 4 333 francs par mois. L'écart des salaires a donc été de 1 à 3,25 (4 333 francs à 1 333 francs). Le CERC avait montré dans une précédente étude (1) que cet éventail était nettement plus resserré en Grande-Bretagne et en Allemagne (2,4 en 1972).

On sait aussi comment ont évolué, depuis vingt ans, les disparités entre

tir de cette date, d'abord sous l'effet du fort relèvement du Smig décidé à la conférence de Grenelle (+ 35 %), puis à cause de la prise de conscience que les événements de mai-juin 1968 ont suscité dans la classe politique, ce sont les bas salaires qui vont progresser plus vite que les autres : + 144 % de 1970 à 1976 pour le Smic, + 86 % pour les salaires des cadres.

Tous comptes faits, comme le montre le tableau général sur les salaires, les différences d'évolution entre 1955 et 1976 ne sont pas très importantes, même si elles montrent que les bas salaires n'ont pas encore tout à fait rattrapé le retard pris entre 1955 et 1967.

Une seule exception : les traitements des fonctionnaires qui ont augmenté nettement moins vite que les autres salaires. Le CERC fournit deux explications : d'une part les

7 % DE SALAIRES AU-DESSUS DE 5 000 F

SALAIRE NET MENSUEL	Moins de 2 000 F	De 2 000 F à 2 500 F	De 2 500 F à 3 000 F	De 3 000 F à 4 000 F	De 4 000 F à 5 000 F	De 5 000 F à 6 000 F	Plus de 6 000 F
Salariés agricoles	61 %	24 %	10 %	4 %	1 %	—	—
Industrie, commerce et service	37 %	22 %	14 %	15 %	5 %	3 %	4 %
Fonction publique	10 %	26 %	23 %	26 %	9,5 %	2,5 %	3 %
Ensemble de ces trois groupes (85 % des salariés)	34 %	22,5 %	15 %	16 %	5,5 %	3 %	4 %

passent de 23 % du revenu des ménages en 1960 à 34,7 % en 1976.

Est-ce à dire qu'il y a corrélation entre, d'une part, la montée du salariat et l'amenuisement des petites entreprises (agricoles surtout) et d'autre part, l'importance grandissante du phénomène de redistribution ? Peut-être pas, mais ces évolutions ont jusqu'à présent été parallèles. Il serait, en outre, intéressant que le CERC confirme ce que l'on sait par d'autres sources — l'O.C.D.E. notamment, — à savoir que la redistribution des revenus primaires par l'impôt et la Sécurité sociale est plus importante en France que dans beaucoup de pays industrialisés (pays nordiques non compris).

LES BAS SALAIRES N'ONT PAS ENCORE RATTRAPÉ LE RETARD PRIS ENTRE 1955 ET 1567 (Indices calculés sur la base 100 en 1955)

	1955	1960	1967	1970	1975	1976
SMIC (SMIG avant 1970)	100	130	171	276	621	673 (1)
Taux horaires ouvriers	100	149	243	331	649	746
Gains hebdomad. ouvriers	100	160	256	353	659	755
Gains mensuels des employés	100	157	262	350	650	731
Gains mens. techn. de mait.	100	160	256	336	609	678
Gains mensuels des cadres	100	169	290	376	648	706
Traitement des fonction.	100	150	237	310	546	608

(1) Jusqu'en 1968, le SMIG était différent selon les zones. La série ci-dessus est celle de Paris, où il n'y avait pas d'abattement de zone. Si on prenait, au contraire, la zone d'abattement maximum, l'année 1976 serait à 762.

Disparités et dispersions encore très fortes

Cet enrichissement de la France permet-il aux Français de disposer de revenus d'un niveau satisfaisant ? En 1976, la masse totale des salaires versés a été de 595 milliards de francs, ce qui correspond à un salaire moyen mensuel de 2 800 F environ par personne. Une telle moyenne n'a d'intérêt que dans la mesure où elle peut servir de référence. Le tabeau ci-dessous, qui indique des salaires nets moyens mensuels, montre que des écarts importants séparents les grandes catégories socio-professionnelles (chiffres estimés pour 1976 à partir du traitement des informations de 1974).

- ● AGENTS DE L'ETAT.. 3 120 F
- ● SALARIES DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DES SERVICES............ 2 700 F
  - dont : Cadres supérieurs.... 8 400 F
  - Cadres moyens...... 4 100 F
  - Contremaîtres........ 3 800 F
  - Employés............ 2 400 F
  - Ouvriers. .... 2 200 F
- ● SALARIES AGRICOLES (ni logés, ni nourris)....... 2 180 F

On voit, par exemple, que le revenu moyen des cadres supérieurs est presque quatre fois supérieur au revenu moyen ouvrier. Mais les moyennes simplifient par trop la réalité. L'étude du CERC montre qu'il existe d'importants chevauchements d'une catégorie à l'autre, chevauchements qui s'expliquent par le fait qu'au sein de chaque catégorie — celles des ouvriers, des cadres, des employés... — de très nombreuses situations individuelles s'écartent, et quelquefois de façon très sensible, de la moyenne. Les spécialistes parlent alors de dispersions. Ainsi, par exemple, parmi les cadres moyens, 20 % recevaient en 1976 un salaire net inférieur à 3 300 F par mois, alors que chez les ouvriers, dont le salaire moyen est pourtant nettement inférieur (2 200 contre 4 100 F), 8 % gagnaient plus de 3 300 F par mois.

C'est précisément parce que les moyennes donnent un éclairage trop imprécis sur les salaires, que les statisticiens calculent des dispersions au sein de chaque groupe socioprofessionnel. Le tableau sur les salaires tiré de l'étude du CERC, couvre 85 % des salariés, les statistiques existantes ne permettant pas de répartir la totalité de ceux-ci selon leurs appointements.

groupes de salariés et les dispersions à l'intérieur de la plupart des catégories de salariés.

● PREMIERE CONSTATATION : *la croissance des salaires n'a pas été très différente entre le bas, le milieu et le haut de l'échelle depuis 1955.* — Cette relative homogénéité couvre deux périodes bien distinctes : jusqu'en 1968, les salaires des cadres ont augmenté beaucoup plus vite que ceux des personnes payées au Smig (+ 190 % pour les premières, entre 1955 et 1967 : + 71 % pour les secondes). A partir

(1) *Dispersion et disparité de salaires à l'étranger. Comparaison avec la France*, n° 29-30.

primes — importantes dans la fonction publique — n'ont pas été prises en compte ; d'autre part, en 1955, les traitements des fonctionnaires étaient comparativement plus élevés que dans le secteur privé ; de 1955 à 1967, la fonction publique aurait perdu son avance. Depuis 1968, les traitements dans les secteurs privé et public évoluent de façon semblable et connaissent en plus le même resserrement de l'éventail hiérarchique.

● DEUXIEME CONSTATATION : *entre salariés de mêmes groupes, les écarts, après s'être fortement creusés de 1954 à 1967, se sont, depuis 1968, sans cesse resserrés,* au point qu'ils seront cette année moins importants qu'en 1954. Le CERC donne les chiffres suivants de « dispersion » (rapport inter-décile) pour les salariés de l'industrie, du commerce et des services : 3,4 en 1954 ; 4,1 en 1963 et en 1967 ; 3,7 en 1969 ; 3,8 en 1971 et 1972 ; 3,6 en 1973 ; 3,2 en 1976 et vraisemblablement en 1977. Cette évolution, précise le CERC, est sensiblement la même à l'intérieur des autres catégories de salariés.

ALAIN VERNHOLES.

★ Ce rapport est publié par les éditions Albatros, 14, rue de l'Armorique, à Paris, 39 F.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,8580	4,8530	+ 100	+ 140	+ 200	+ 230	+ 600	+ 650
$ can.	4,3740	4,3770	+ 50	+ 85	+ 130	+ 170	+ 410	+ 490
Yen (100)	2,0140	2,0170	+ 120	+ 160	+ 215	+ 290	+ 630	+ 700
D.M.	2,1680	2,1700	+ 90	+ 105	+ 180	+ 210	+ 610	+ 690
Florin	2,0100	2,0120	+ 50	+ 80	+ 100	+ 130	+ 335	+ 380
F.B. (100)	13,7800	13,7980	+ 200	+ 385	+ 450	+ 650	+1050	+1450
F.S.	2,2070	2,2090	+ 90	+ 150	+ 160	+ 245	+ 780	+ 840
L. (1 000)	5,5260	5,5360	− 200	− 100	− 400	− 200	−1100	− 800
£	8,7500	8,7950	+ 320	+ 390	+ 650	+ 730	+1650	+1800

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4	4	4 1/2	4	4 1/2
$ U.S.	9 1/4	9 3/4	6 1/4	6 3/4	6 3/4	7	7	7 1/2
Florin	5	5 1/2	5	5 1/2	5 1/2	6 1/4	6	6 1/2
F. B.	3 1/2	4 1/2	6	6 3/4	6 1/4	7	7 1/4	8
F.S.	2 3/4	3 1/4	1 3/4	2 1/4	2 3/4	3 1/4	2 1/2	3
L. (1 000)	9	11	12	14	12	14	13	16
£	3 1/2	4 1/2	5	5 1/2	5 3/4	6	6 1/2	7
Fr. franç.	9	10	10 3/4	11 1/4	11 3/4	12 1/4	12	12 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place

SELON LES STATISTIQUES OFFICIELLES

Le pouvoir d'achat des agriculteu[rs] progresserait de 3,1 % en 1977

En 1977, le revenu à prix constant de l'ensemble des agriculteurs progresserait de 3,1 %, les disparités restant très fortes (1 à 33) selon les types de production et la taille de l'exploitation. Le déficit des échanges extérieurs agro-alimentaires serait de l'ordre de 7,5 milliards de francs. Tels sont les principaux résultats qu'examine, ce mardi 22 novembre en fin de matinée, la commission des comptes de l'agriculture de la na[tion] en prélude à la rencontre des quatre princi[pales] organisations paysannes avec le premier min[istre] le 29 novembre prochain. Ces centrales agri[coles] qui entendent obtenir du premier ministre [une] dévaluation du « franc vert », ont d'ores et « attiré l'attention de l'opinion publique » *s[ur le] fait que cette progression du revenu inter[vient] après trois années particulièrement mauv[aises].*

Manipulation ?

Décidément, les paysans n'aiment pas qu'il soit dit qu'ils gagnent de l'argent ! Le 18 novembre, quatre jours avant la réunion de la commission des comptes de l'agriculture de la nation, les quatre principales organisations paysannes (APCA, C.N.J.A., C.N.M.C.C.A., F.N.S.E.A.) ont publié un communiqué commun — fait rarissime — dans lequel elles « *prennent note de la progression de 3,1 % en 1977 du revenu agricole moyen en francs constants* » pour aussitôt multiplier les réserves.

Un, cette évolution positive intervient après trois années de baisse du revenu agricole ; deux, la progression est obtenue grâce au versement cette année de 2,7 milliards de francs au titre des subventions exceptionnelles allouées à l'occasion de la sécheresse de 1976 ; trois, au cours de la période 1970-1977, le revenu agricole moyen a accumulé un retard d'au moins 8 % par rapport à celui des autres catégories socio-professionnelles ; quatre, l'augmentation moyenne des prix agricoles de 6,8 % est très modérée en 1977 comparée à un renchérissement de 9 % des produits nécessaires aux agriculteurs et à une hausse probable de 9,5 % de l'indice des prix de détail. Comprenez au total que les paysans restent à plaindre, que le premier ministre serait bienvenu, lors de la réunion du 29 novembre prochain, d'annonceé une dévaluation du « franc vert » de nature à revaloriser les prix garantis et à relancer les exportations, qu'il faut mettre pour cela les formes avec une opinion publique constituée de plus d'un million de chômeurs, de salariés au pouvoir d'achat bloqué, et de ménagères qui ont vu les prix alimentaires s'envoler.

L'observateur attentif ne peut manquer, cependant, de s'interroger. N'a-t-on pas un peu forcé quelques pourcentages de production, de prix ou de consommation pour arriver à ce 3,1 % d'augmentation du pouvoir d'achat alors que des calculs précédents donnaient 4 % et parfois plus ? Ce résultat ne devra-t-il pas être révisé en hausse ultérieurement, comme les comptes prévisionnels trop pessimistes en 1976 ayant servi à fixer le montant des aides sécheresse ?

LES COMPTES 1977

Après la sécheresse de 1976, l'année 1977 a été marquée par des gelées au printemps et des inondations en juillet qui, globalement, n'ont pas sensiblement affecté les cultures. Aussi, la valeur des livraisons a progressé de 10,1 % pour atteindre 132,8 milliards de francs. Les consommations intermédiaires (aliments du bétail, engrais, énergie, produits de traitements, soins, réparations...) ont représenté 52,6 milliards de francs, T.V.A. déduite (+ 12,2 %). Les subventions d'exploitation se sont montées à 4,5 milliards de francs, dont 2,6 milliards au titre des aides à la sécheresse décidées en 1976 (+ 9,4 %). Les salaires, les cotisations sociales, les impôts, ont atteint 10,5 milliards de francs (+ 0,8 %). Les indemnités d'assurance et les prestations sociales ont représenté 7,8 milliards (+ 13 %), tandis que les intérêts, les fermages, les métayages, les primes d'assurance et les autres cotisations publiques ont coûté 17,7 milliards de francs (+ 12 %). Au total, le revenu brut agricole est apparu à 64,3 milliards de francs, en progression de 9,4 %. Compte tenu de l'augmentation générale des prix (9,1 %) et de la diminution du nombre d'exploitants (— 2,7 %), le revenu moyen a prix constant a progressé de 3,1 %. Une « décontraction » de ces comptes par catégories d'exploitants agricoles est présentée, qui laisse apparaître des écarts de revenus allant de 1 (petit élevage hors sols) à 33 (grande culture).

La dévaluation du franc vert

Dans l'affirmative, les organisations agricoles devraient trouver d'autres justifications à la dévaluation demandée du franc vert. Or l'observateur bute encore sur ce point. C'est qu'en dépit des apparences, pour tous les états-majors paysans, l'affaire paraît entendue. Les organisations spécialisées et les chambres d'agriculture s'étant livrées à un pilonnage massif de communiqués, de lettres et de discours, il ne resterait plus qu'à enlever la décision le 29 novembre à l'hôtel Matignon. En simplifiant, le franc vert est surévalué de quelque 15 % par rapport aux autres monnaies européennes. L'équilibre serait rétabli en trois ans par des dévaluations successives de 5 %. L'opération serait si peu secrète que M. Olav Gundelach, commissaire européen chargé de l'agriculture, y a fait explicitement allusion au cours de sa récente intervention devant le conseil d'administration de la Fédération des exploitants (*le Monde* du 17 novembre). Le [coup] serait donc bien joué, puisq[u'] étant appliquée à partir du 1er [jan]vier 1978 la dévaluation du f[ranc] vert interviendrait trop tard [pour] influencer l'indice des pri[x] 1977, à temps pour impressio[nner] les délégués au congrès d[e la] Fédération des exploitants [qui] verra M. Debatisse demand[er le] renouvellement de son ma[ndat] présidentiel, trop tôt pour [être] d'actualité au moment de la [cam]pagne électorale.

La subtilité de cette tac[tique] laisse confondu d'admira[tion]. Pourtant l'observateur ne pe[ut] être satisfait. Alors que la Fr[ance] s'accommode des montants [com]pensatoires monétaires dep[uis] 1971, faut-il que cette dévalu[ation] du franc vert soit tout à co[up] importante pour que les orga[nisa]tions professionnelles évacuer[ent en] quelques mots dans leurs com[mu]niqués le problème des inégal[ités] l'augmentation du pouvoir d'a[chat] paysan recouvrerait des « *dis[pari]tés régionales et sectorielle[s]* ». Quand le rapport du revenu d['une] petite exploitation d'élevage [hors] sol à celui d'une ferme de gr[ande] culture est de 1 à 33, il paraît [évi]dent qu'on ne peut se préocc[uper] du pouvoir d'achat paysan [uni]quement en termes globaux. Si l'adage selon lequel les gros s'a[bri]tent derrière les petits pour f[aire] passer leurs revendications [est] vérifié en dépit des déclarat[ions] vibrantes sur l'unité du mo[nde] paysan. Enfin, après les « *co[cori]cos* » lancés en 1974, en 197[6] propos des performances de l'a[gri]culture française à l'exporta[tion] — la deuxième du monde, — [ce] silence est inquiétant lorsque [les] prévisions pour 1977 font a[ppa]raître un déficit possible de [l'or]dre de 7,5 milliards de francs[. Au] printemps dernier, la Confé[déra]tion des organisations mutual[istes] (C.N.M.C.C.A.) réfléchissait [sur] l'image de marque de l'agricul[ture] et les moyens de l'améliorer.

La réponse est simple : e[n ne] cherchant pas à manipuler l'[opi]nion publique.

ALAIN GIRAUD[ET]

L'objectif de « 300 000 embauches de jeun[es] » sera sans doute dépassé annonce le C.N.P.F.

Le C.N.P.F. a fait le point lundi (nos dernières éditions datées 22 novembre) de l'opération « *embauche de trois cent mille jeunes d'ici à la fin de l'année* », qu'il avait lancée à la mi-mai. Il a indiqué qu'au 1er novembre 264 582 « *postes de travail* » étaient effectivement disponibles pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans.

Ces emplois se répartissent de la façon suivante : embauches fermes avec exonération des charges patronales de Sécurité sociale jusqu'au 30 juin 1978 109 915 (41,54 %) ; stages pratiques en entreprises 84 378 (31,89 %) ; apprentissage 6 433 (21,32 %) ; contrats emploi-formation 13 850 (5,23 %). « *L'analyse effectuée au niveau régional*, a précisé le C.N.P.F., *montre que, dans la presque totalité des cas, le nombre de postes de travail proposés aux jeunes dépasse 2 % des effectifs salariés du secteur privé (selon les statistiques de l'UNEDIC)* »

Devant les délégués des entreprises pour l'emploi (DEPE) venu de toutes les régions de France et réunis lundi à Paris, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a déclaré « *Votre effort est couronné de succès : l'objectif des trois cent mille emplois supplémentaires d'ici à la fin de l'année sera atteint et sans doute dépassé* »

« *L'opinion publique comprend votre action* », a ajouté M. Ceyrac, qui a fait état d'un sondage de la SOFRES réalisé du 2 au 5 novembre auprès d'un échantillon national de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus ; selon ce sondage, 63 % des Français pensent que « *les chefs d'entreprises accordent plus d'importance au progrès social qu'il y a cinq ans* », 28 % estimant que les employeurs ne lui accordent « *ni plus ni moins d'importance* » et 7 % « *moins d'importance* ».

Mais, souligne-t-on au siège du patronat, il convient de « *continuer l'effort* » et de « *ne pas se démobiliser* ». Dans cette optique, le ministère du travail a fait, à partir de lundi, diffuser sur les antennes de cinq stations de [ra]dio des messages adressés [aux] chefs d'entreprise, ainsi qu['aux] artisans, commerçants et agr[icul]teurs, destinés à leur rappele[r les] mesures gouvernementales p[rises] en faveur de l'embauche des [jeu]nes de moins de vingt-cinq [ans] et contenues dans la loi du 5 [juil]let dernier. Un standard télé[pho]nique (« centre information [em]ploi jeunes », 261 ..-00) ré[pond] aux appels des employeurs [inté]ressés.

Enfin, le C.N.P.F. a fourni [une] explication à la préoccup[ante] baisse des offres d'emploi [non] satisfaites qui a été enregistr[ée en] octobre, en données corrigées [des] variations saisonnières comm[e en] données observées. Selon lui[, les] offres d'embauche fermes pr[opo]sées aux jeunes avec exonér[ation] des charges sociales (loi du 5 [juil]let) n'ont pas été comptabil[isées] par l'Agence nationale pour l'[em]ploi. A l'ANPE on confirm[e le] fait, mais on indique qu'il [s'agit] seulement d'une « *faible pa[rt]* » de cette catégorie d'offres [qui] n'a effectivement pas été pri[se en] compte, par erreur dans cert[aines] régions.

[Même si M. François C[eyrac] parle, sans doute par commodi[té de] langage, d' « emplois supplé[men]taires », on reconnaît au C.[N.P.F.] que, parmi les quelque 2[64 582] « postes de travail » offert[s au] 1er novembre aux jeunes de [moins] de vingt-cinq ans, un ce[rtain] nombre ont été dégagés p[ar le] simple jeu des mouvements [natu]rels. Mais on est dans l'impo[ssibi]lité, avenue Pierre-Ier-de-Serbi[e, de] faire la part entre ces emplois [« na]turels » et ceux qui sont véri[table]ment « nouveaux ». On sou[ligne] cependant, au siège du patrona[t, que] sans ce « plan de mobilisation [des] entreprises en faveur de l'empl[oi des] jeunes », un nombre appréciab[le de] postes de travail ainsi offerts [n'au]raient jamais existé et que [l'on] pourra utilement comparer, [fin] janvier 1978, le solde des « p[...] demandeurs » par rapport à [celui] de janvier 1977.]

L'ÉVÉNEMENT

[...] AIDES AUX [...]

[...] stages de formation

[...] qui s'adresser

L'ÉVÉNEMENT

LES AIDES AUX JEUNES CHOMEURS

M. Christian Beullac, ministre du travail, s'est félicité au cours du conseil des ministres du 16 novembre du « coup d'arrêt » donné en octobre au chômage, et des premiers résultats du plan gouvernemental. Le C.N.P.F., pour sa part, a fait état lundi 21 novembre de 264 582 « postes de travail » offerts entre le 1er juillet et le 31 octobre à des jeunes sans emploi. En données observées, le nombre de sans-travail atteignait cependant, à la fin du mois dernier, le chiffre record de 1 205 783, dont …6 % de moins de vingt-cinq ans.

C'est dire le succès relatif du plan gouvernemental. En l'espace de quelques années pourtant, les aides aux jeunes chômeurs se sont multipliées. Neuf filières de formation leur sont maintenant offertes, ainsi qu'une série de primes de mobilité les incitant à chercher, en cas de besoin, du travail dans une autre région. Même si elles ne bénéficient pas immédiatement à la plupart des demandeurs d'un premier emploi (220 000 fin octobre), les allocations d'aide publique et d'assurance chômage ont été, elles aussi, améliorées.

Le système est cependant d'une telle complexité que les fonctionnaires de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) chargés d'éclairer le public ne s'y reconnaissent pas toujours. Que dire du chômeur isolé ? Sur un plan plus général, il est clair que plusieurs de ces mesures ont aussi pour objectif de dégonfler les statistiques du chômage. On l'a dit à propos des stages de formation. C'est le cas aussi depuis que les sans-emploi continuent de bénéficier de la sécurité sociale un an après leurs études sans avoir à s'inscrire à l'Agence.

Si, depuis le 1er juillet, 74 000 places de stages pratiques ont été offertes par les entreprises, moins de quarante mille jeunes ont répondu à l'appel. De même n'y a-t-il que 27 000 candidats pour les quelques soixante mille places de stages de préparation à la vie professionnelle.

Ces réticences sanctionnent les imperfections du système. On a ainsi privilégié financièrement des stages de six à huit mois, au détriment de contrats d'apprentissage de deux ans (1), et il y a toujours aussi peu de places disponibles dans les filières dites de « conversion » conduisant généralement, à l'inverse des stages de préparation à la vie professionnelle, à des diplômes reconnus. Il apparaît aussi de plus en plus clairement que, quels que soient les efforts de séduction déployés pour attirer les chômeurs de moins de vingt-cinq ans vers certains métiers pénibles, mais offrant des débouchés, leurs réserves demeurent. On touche là du doigt ce que le Bureau international du travail appelle le « malaise des jeunes ». Ceux-ci, note-t-il dans une étude récente, sont très souvent traités en mineurs, surchargés de travail, mal payés et mal considérés (2). Sur ce plan, il ne semble pas qu'on ait beaucoup avancé.

Reste qu'on assiste depuis quelque temps à la mise en place progressive d'un système d'insertion professionnelle destiné à favoriser le passage de l'école au monde du travail. Si elle devait se confirmer, cette politique marquerait un tournant important dans l'évolution de notre système éducatif. Confrontés à des difficultés identiques, tous les pays occidentaux ne se sont pas engagés dans la même voie. Certains, comme le Canada avec les programmes d'initiatives locales, ont choisi de subventionner directement la création d'emplois. La solution de la France, qui consiste à mettre l'accent sur la formation, est peut-être moins artificielle, mais ses résultats demeurent incertains.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Pendant les six premiers mois de son contrat, un apprenti de seize ans touche 256 F par mois. Un jeune chômeur du même âge, en stage pratique ou en stage de préparation à la vie professionnelle, 410 F.

(2) *Les Jeunes face aux conditions et au milieu de travail*, B.I.T., 205, boul. Saint-Germain, 75007 Paris, 40 pages, 25 F.

Les stages de formation

● PREPARATION A LA VIE PROFESSIONNELLE

Les stages de préparation à la vie professionnelle s'adressent aux chômeurs âgés de seize à vingt-cinq ans. Leur durée est de six à huit mois, à raison de trente heures par semaine. Ils sont organisés par l'éducation, les chambres de commerce et de métiers ou par des organismes privés agréés par l'Etat. Les trois ou quatre premiers mois sont consacrés à une formation générale, les mois suivants à la formation professionnelle proprement dite (chaudronnerie, dactylographie...). Cette seconde période comporte un ou plusieurs stages pratiques en entreprise d'une durée de quelques semaines.

Cette formation n'est pas sanctionnée par un diplôme. Elle est censée préparer à un emploi. A défaut, le stagiaire peut s'inscrire à un nouveau stage, dit « de conversion », ou signer un contrat d'apprentissage ou un contrat emploi-formation (*voir ci-dessous*). Les stages de préparation à la vie professionnelle sont gratuits. Les stagiaires de moins de dix-huit ans bénéficient d'une rémunération de 410 F par mois, les autres de 90 % du SMIC (1 533 F). Quel que soit leur âge, les stagiaires sont couverts par la sécurité sociale.

● STAGES PRATIQUES

Destinés à donner à des jeunes de seize à vingt-cinq ans privés d'emploi une première expérience professionnelle, les stages pratiques durent de six à huit mois. Le stage a lieu sous forme de travail effectif dans une entreprise, complété par une formation générale et technique de deux cents heures, c'est-à-dire une journée par semaine si le stage dure six mois. Ces stages ne sont sanctionnés par aucun diplôme, mais les participants peuvent obtenir un certificat de fin de formation.

Les rémunérations sont les mêmes que pour les stages de préparation à la vie professionnelle. Les stagiaires sont couverts par la sécurité sociale (y compris pour les accidents de travail et de trajet).

● CONTRATS EMPLOI-FORMATION. Ces contrats s'adressent aux jeunes de dix-sept à vingt-cinq ans inscrits à l'Agence pour l'emploi et à ceux de seize ans s'il n'existe pas de filière d'apprentissage dans leur spécialité. Il s'agit d'un contrat de travail ordinaire qui comporte deux caractéristiques : 1) l'employeur est tenu d'assurer une formation dont il décide la nature et la durée, mais qui ne peut être inférieure à cent vingt heures, ni excéder mille deux cents heures ; 2) le contrat est le plus souvent à durée déterminée. Il est de six mois au moins lorsque la durée de la formation est inférieure à cinq cents heures, et d'un an au minimum lorsque celle-ci est comprise entre cinq cents et mille deux cents heures. Cette période de formation n'est, en général, pas sanctionnée par un diplôme.

La rémunération est celle prévue par la convention collective. Elle ne peut être inférieure au SMIC. Les heures de formation sont payées comme les autres. Comme tout salarié, les bénéficiaires d'un contrat emploi-formation sont couverts par la Sécurité sociale.

● CONTRATS D'APPRENTISSAGE

D'une durée de deux ans, les contrats d'apprentissage s'adressent aux jeunes de seize à vingt ans. L'employeur, qui doit faire au préalable l'objet d'un agrément, est tenu d'assurer pendant cette période la formation de l'apprenti. Celle-ci est complétée par des cours d'une durée de trois cent soixante heures dispensés dans des centres de formation d'apprentis (C.F.A.). Cette formation, à la fois théorique et pratique, est sanctionnée par un certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.) et (ou) un examen de fin d'apprentissage artisanal (E.F.A.A.).

La rémunération mensuelle minimum est de 15 % du SMIC (256 F) les six premiers mois, de 25 % (426 F) le second semestre, de 35 % (596 F) le troisième et de 45 % (767 F) le quatrième. Ce taux est majoré de 10 % pour ceux qui ont plus de dix-huit ans. Comme tous les salariés, les apprentis sont couverts par la sécurité sociale.

● PREFORMATION

D'une durée de quatorze semaines, à raison de trente heures hebdomadaires, les stages de préformation s'adressent aux jeunes gens de seize à dix-huit ans qui ont quitté l'école sans diplôme. Ces stages n'ont pour but de leur donner un complément de formation générale et un aperçu de la vie professionnelle. Ils comportent des visites ou des stages en entreprises de courte durée.

Cette « préformation » n'est pas sanctionnée par un diplôme. Comme son nom l'indique, elle ne débouche pas sur un emploi, mais sur une autre formation (apprentissage par exemple). Les règles de rémunération sont les mêmes que pour les stages de préparation à la vie professionnelle. Les stagiaires sont couverts par l'assurance maladie si l'un de leurs parents est assuré.

● MISE A NIVEAU

D'une durée de quarante à cinq cents heures, à raison de trente heures hebdomadaires, les stages de mise à niveau, organisés par l'ANPE elle-même, ont pour objet de donner à des chômeurs — jeunes ou non — une qualification leur permettant d'occuper rapidement des emplois qui ne trouvent pas preneurs. Cette formation n'est pas sanctionnée par un diplôme, mais, à la demande de l'Agence, l'employeur s'engage à « geler » pendant la durée du stage l'emploi correspondant à la formation suivie. Ainsi le stagiaire est-il pratiquement assuré d'être embauché.

Les frais de stages sont gratuits. Pour une formation de quarante à cent vingt heures, le stagiaire bénéficie des indemnités de chômage s'il y a droit (*voir ci-contre*). Pour les formations dépassant cent vingt heures, la rémunération est la même que pour les stages de conversion rétribués par l'Etat (*voir ci-dessous*). Les stagiaires sont couverts par la sécurité sociale, accidents du travail compris.

● STAGES DE RECONVERSION REMUNERES PAR L'ETAT

Ces stages s'adressent à toutes les personnes sans emploi ayant travaillé cent cinquante jours au moins (ou mille heures) ou inscrites depuis plus de six mois à l'ANPE (mais depuis moins d'un an après la fin de leurs études). Sont en particulier concernés les jeunes gens victimes d'un licenciement, ou ayant donné leur démission et ceux qui ont achevé leur service national depuis moins de douze mois.

La durée du stage varie de cent vingt heures à mille deux cents heures, huit heures par semaine, s'il s'agit d'un stage à temps partiel, et trente heures, s'il s'agit d'un stage à temps plein. Ces stages ont pour but d'obtenir une nouvelle qualification ou d'acquérir un métier. Ils peuvent déboucher sur un diplôme, notamment lorsqu'ils sont organisés par l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes). Mais les délais d'attente sont longs.

La rémunération varie de 80 % à 120 % du SMIC (1 363 francs à 2 044 francs), selon l'âge, pour ceux qui n'ont jamais travaillé, et de 90 % à 110 % du salaire antérieur net pour les stagiaires de plus de dix-huit ans ayant déjà travaillé. Dans certains cas, les frais de stage sont à leur charge (mais pas à l'AFPA). Les stagiaires sont couverts par la Sécurité sociale, accidents du travail compris.

● STAGES DE RECONVERSION REMUNÉRÉS PAR LES ASSEDIC.

A la différence des précédents, ces stages sont réservés aux salariés victimes d'un licenciement économique, à condition qu'ils aient déposé une demande à l'A.N.P.E. au cours de leur période de préavis. La formation dispensée peut atteindre trois cent soixante-cinq jours en un ou plusieurs stages. Cette formation est sanctionnée par un diplôme lorsqu'elle est organisée à l'AFPA, dans un institut universitaire de technologie, un collège d'enseignement technique, etc. Dans le cas contraire, elle ne donne droit qu'à un certificat de fin de stage.

La rémunération représente 100 % du salaire antérieur brut avec réintégration des primes. Les frais de formation sont à la charge du stagiaire, mais il peut en demander le remboursement total ou partiel aux ASSEDIC. Les stagiaires sont garantis contre les différents risques sociaux, y compris les accidents de travail et les accidents de trajet.

● STAGES DE PROMOTION.

Ces stages s'adressent à tous les travailleurs, salariés ou chômeurs. Ils sont en nombre limité. La priorité est assurée aux salariés de plus de vingt et un ans, ayant trois ans d'ancienneté dans un emploi qualifié à plein temps. La durée des stages peut atteindre plus d'un an, à raison de douze heures minimum par semaine s'il s'agit d'un stage à temps partiel et de vingt-sept heures s'il s'agit d'un stage à temps plein. La rémunération des stagiaires demandeurs d'emploi est la même que pour les stages de conversion rémunérés par l'Etat. Les stagiaires bénéficient des droits sociaux, accidents de trajet et de travail compris.

A qui s'adresser

● LES AGENCES POUR L'EMPLOI sont compétentes pour tous les problèmes concernant le chômage. Il en existe dans toutes les villes d'une certaine importance. Leur adresse peut être obtenue dans les mairies. Elles mettent chaque jour à la disposition du public les offres d'emploi qui leur sont adressées. Elles informent sur les possibilités de stages et, de manière plus générale, sur les débouchés.

Il est recommandé aux jeunes chômeurs de s'y faire inscrire dans les délais les plus brefs. Dans certains cas, cette inscription est l'unique moyen de bénéficier de la Sécurité sociale. Pour ceux qui n'ont jamais travaillé, la date d'inscription est le point de départ du délai au-delà duquel ils peuvent bénéficier des différentes allocations de chômage.

● LES CENTRES D'INFORMATION JEUNESSE mettent à la disposition des jeunes des renseignements de toutes natures sur leurs droits, l'orientation et les débouchés. Il en existe dans chaque grande ville. Ils peuvent être consultés par lettre ou par téléphone. Celui de Paris (101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15 ; tél. : 566-40-20) abrite une antenne de l'Agence pour l'emploi.

● LE CENTRE INFFO (Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente) répond par lettre (Tour Europe, Cedex 07, 92080 Paris-La Défense) et par téléphone (788-26-71) aux demandes de renseignements des organismes de formation sur les stages. Le Centre INFFO publiera fin novembre sous la signature de M. Alain Sabatier un « *Guide de la formation professionnelle continue des jeunes* » (48 pages, 9 F).

Les droits aux allocations

Si le jeune chômeur n'a jamais travaillé

● UNE ALLOCATION D'AIDE PUBLIQUE est versée *après trois mois d'inscription* à l'agence pour l'emploi au jeune chômeur qui n'a jamais travaillé, mais qui est titulaire depuis moins d'un an d'un des diplômes suivants : licence, diplôme de l'enseignement technologique (y compris le baccalauréat technique), diplôme d'une école professionnelle, diplôme d'un centre de formation professionnelle dont les stages agréés ou conventionnés par l'Etat conduisent à une qualification professionnelle.

La même allocation est versée *après six mois d'inscription* au jeune chômeur qui n'a jamais travaillé, mais qui, depuis moins d'un an : 1) a obtenu un baccalauréat autre que technique ; 2) ou a achevé un cycle complet de l'enseignement technologique ; 3) ou a suivi un stage agréé ou conventionné de préformation ou de formation professionnelle.

Le montant de l'aide publique est de 6 francs par jour pour les célibataires de seize à dix-huit ans vivant chez leurs parents. Il est, pour les célibataires de plus de dix-huit ans et pour les « chefs de ménage » de plus de seize ans, de 15 francs par jour pendant les trois premiers mois, et de 13,80 francs par jour du quatrième au douzième mois. Ensuite, le taux de 13,80 francs diminue de 10 % chaque année. Une majoration de 6 francs par jour est accordée par personne à charge (à l'exclusion des enfants).

Après trois mois, l'allocation d'aide publique n'est plus versée si les ressources journalières du jeune chômeur dépassent un certain plafond. Ce plafond est de 26,91 F pour un chômeur isolé ; de 50,49 F pour un chômeur ayant un conjoint à charge et de 97,98 F si le conjoint est salarié. A ces sommes s'ajoutent 4,83 F par enfant à charge.

● UNE ALLOCATION D'ASSURANCE CHOMAGE versée par les ASSEDIC (associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) est attribuée, à partir de dix-sept ans, aux jeunes chômeurs qui n'ont jamais travaillé mais qui sont titulaires d'un des diplômes suivants : certificat d'aptitude professionnelle ; diplôme d'agent technique breveté ou brevet d'enseignement industriel, commercial, social ou hôtelier ; diplôme de technicien breveté et de technicien supérieur breveté ; attestation de spécialité textile ; certificat de fin d'apprentissage; diplôme d'un institut universitaire de technologie.

Cette allocation ASSEDIC est versée *après six mois d'inscription* à l'agence pour l'emploi. Elle s'ajoute aux allocations d'aide publique versées aux titulaires de ces diplômes au bout de trois mois. Son montant est de 27,60 F par jour pendant les trois premiers mois, et de 24 F du quatrième au douzième mois. Sauf dérogations, ces allocations sont limitées à un an.

Si le jeune chômeur a déjà travaillé

● UNE ALLOCATION D'AIDE PUBLIQUE est versée au chômeur qui peut justifier de cent cinquante jours minimum de travail salarié (ou mille heures minimum), chez un ou plusieurs employeurs, pendant les douze mois qui précèdent son inscription à l'Agence. Son montant (abattements et plafonds de ressources compris) est le même que pour les jeunes chômeurs n'ayant jamais travaillé.

● UNE ALLOCATION D'ASSURANCE CHOMAGE, cumulable avec l'aide publique, est versée au chômeur pouvant justifier de quatre-vingt-onze jours (ou cinq cent vingt heures) de travail avant son inscription à l'Agence. Le montant de cette allocation est calculé sur la base du salaire des trois derniers mois, dans la limite du plafond du régime de retraite des cadres (14 440 F par mois). L'allocation journalière est égale à 40,25 % du salaire brut journalier moyen, primes comprises. Elle ne peut être inférieure à 27,60 F. Au bout de quatre-vingt-onze jours, cette allocation est égale à 35 % du salaire et son versement est limité à un an, sauf dérogations.

Si le jeune chômeur a été victime d'un licenciement économique

Le salarié victime d'un licenciement économique peut bénéficier pendant un an d'une allocation supplémentaire d'attente (ASA) qui s'ajoute à l'aide publique et aux allocations ASSEDIC, à concurrence, au total, de 90 % du salaire antérieur brut. Cette allocation est attribuée aux chômeurs justifiant de six mois de salaire au cours des douze mois précédant leur licenciement. Se renseigner à l'Agence pour l'emploi.

Après le service national

Les jeunes gens libérés du service national qui travaillaient avant leur incorporation, mais qui n'ont pas retrouvé d'emploi, bénéficient, après le retour à la vie civile, du même régime que les jeunes chômeurs ayant déjà travaillé (aide publique, plus assurance chômage). Si l'entreprise qui les employait a cessé son activité pour motif économique, ces jeunes gens bénéficient, en outre, de l'allocation supplémentaire d'attente. Si, avant leur incorporation, ils bénéficiaient déjà d'allocations, celles-ci sont prolongées dans la limite de celles déjà versées.

Si, avant leur incorporation, ils n'avaient jamais travaillé, ils bénéficient immédiatement, à condition de s'inscrire à l'agence pour l'emploi dans les douze mois qui suivent leur retour à la vie civile, de l'allocation minimale d'assurance chômage. Ils bénéficient, en outre, de l'allocation d'aide publique après un délai, qui est de trois mois ou six mois suivant leur diplôme (*voir ci-dessus*).

Les prestations sociales

Les jeunes chômeurs n'ayant jamais travaillé continuent de bénéficier pendant un an après l'interruption de leurs études du régime de sécurité social auquel ils étaient affiliés au cours de ces études. Ce délai de douze mois court à partir de la fin de l'année scolaire, prolongé de la durée des vacances, même si l'interruption intervient en cours d'année. Par exemple, un étudiant abandonnant sa licence en novembre 1977 bénéficiera des prestations sociales jusqu'en septembre 1979. Ce droit est acquis sans que les intéressés aient à s'inscrire à l'Agence pour l'emploi.

Au bout d'un an, les jeunes gens qui n'ont toujours pas trouvé d'emploi continuent de bénéficier des prestations sociales, mais après leur inscription à l'Agence. Bénéficient des mêmes droits les jeunes chômeurs ayant travaillé cent vingt heures dans le mois ou deux cents heures dans le trimestre précédents leur cessation d'activité à condition de s'inscrire à l'Agence dans les vingt-huit jours qui suivent cette cessation.

Les primes de mobilité

● LES JEUNES CHOMEURS N'AYANT JAMAIS TRAVAILLE peuvent, dans le cas où on leur propose un emploi dans une entreprise distante de 30 kilomètres au moins de leur domicile, bénéficier d'une prime de mobilité. Il faut avoir moins de vingt-six ans. Cette limite est prolongée, pour les jeunes gens, de la durée du service national. L'engagement par l'entreprise doit avoir lieu dans les douze mois après la fin de la scolarité, après un stage de formation ou un contrat d'apprentissage. Ce délai peut être prolongé de la durée du service national ou des vacances scolaires.

La prime comporte une « allocation de transfert » de 5 112 F et une indemnité pour frais de déplacement égale au prix du billet de seconde classe entre l'ancien et le nouveau domicile.

Une prime spéciale existe pour les jeunes chômeurs embauchés par une entreprise française (ou par sa filiale) *pour occuper un poste à l'étranger*. L'« allocation de transfert » est la même que dans le cas précédent. L'indemnité de déplacement est de 600 F pour 1 000 kilomètres et de 300 F pour 500 kilomètres. Ces primes doivent être demandées à l'ANPE dans un délai maximum de quatre mois après l'entrée dans l'entreprise.

● TOUS LES JEUNES CHOMEURS, qu'ils aient déjà travaillé ou non, peuvent bénéficier de bons de transports, dans le cas où ils se déplacent pour s'informer sur une offre d'emploi présentée par l'ANPE. Si la distance parcourue est inférieure à 100 kilomètres, cette prime peut représenter 31,95 F. Au-dessus de 100 kilomètres, le trajet S.N.C.F. est remboursé. Une indemnité de 115 F maximum est accordée pour les frais de repas et d'hôtel.

Une indemnité de double résidence (19,17 F par jour) est en outre versée pendant une durée maximale de six mois à tout demandeur d'emploi chargé de famille, lorsque celui-ci trouve un poste à plus de 19 kilomètres de son domicile et doit supporter, avant de déménager, des frais de double résidence. Les bons de transport et cette indemnité doivent être demandées à la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre du lieu du nouvel emploi.

● LES JEUNES CHOMEURS AYANT DEJA TRAVAILLE peuvent bénéficier en cas de déménagement d'une allocation de changement de domicile. Elle comprend le remboursement du déplacement sur la base du billet de seconde classe, et une indemnité forfaitaire de 639 F à laquelle s'ajoute 1,06 F par kilomètre parcouru.

Une prime de transfert, réservée aux salariés victimes d'un licenciement économique et aux jeunes gens de retour depuis moins d'un an du service national, est attribuée à ceux qui déménagent dans un rayon d'au moins 20 kilomètres, excepté dans le Bassin parisien ou la région parisienne. Cette prime est de 5 112 F pour un célibataire. Elle doit être demandée, comme la précédente, à la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre du lieu du nouvel emploi.

ÉCONOMIE

Le Monde — THE TIMES — LA STAMPA — DIE WELT — Europa

COMMENT L'EUROPE « GAGNE SA VIE »

Les services sont devenus les plus importantes sources de revenu national dans tous les pays « d Europa » (Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie), à l'exception de l'Allemagne où l'industrie conserve de justesse la première place, peut-être parce que ce pays, à la différence des autres, obtient une plus forte valeur ajoutée par personne dans les activités manufacturières que dans les services commercialisés. Néanmoins, l'importance de ceux-ci continue à progresser dans tous les pays, Allemagne comprise. L'augmentation du volume et des prix dans ce domaine a été supérieure au taux moyen. Entre 1970 et 1975, la deuxième activité par ordre d'importance, la fabrication des produits a vu son volume rélatif se réduire en Allemagne et au Royaume-Uni, mais elle est restée raisonnablement stable dans les deux autres pays (1975 est la dernière date pour laquelle on dispose de chiffres comparables, mais la situation n'a sans doute pas changé depuis lors).

Les services non commercialisés représentent au Royaume-Uni et en Allemagne la plus forte proportion (environ un sixième) du revenu national. Leur croissance a été particulièrement rapide dans ces deux pays, car le volume relatif et le coût des produits ont tous deux augmenté. En France, les coûts relatifs ont augmenté, mais le volume a stagné, tandis qu'en Italie les augmentations de volume et de coût ont été assez faibles. En conséquence, la proportion du revenu national produite par ces activités est d'un septième en France et d'un huitième en Italie.

Dans les quatre pays, le secteur non commercialisé est plus important en termes d'effectifs employés qu'en termes de valeur ajoutée, parce que la production par personne est faible.

Les trois sources de revenu restantes sont le bâtiment et les travaux publics, les combustibles et l'énergie et l'agriculture Au Royaume-Uni, les coûts du bâtiment ont augmenté si vite que la part de valeur ajoutée de ce secteur a progressé malgré une chute du volume de travail. L'Italie et la France ont également connu des augmentations nettes du prix des produits qui ont presque compensé la réduction de volume, mais en Allemagne la hausse de prix n'a pas été supérieure à la moyenne des autres secteurs.

Le combustible et l'énergie produisent environ 4 % des revenus en France, qui manque de ressources naturelles, et 6 % ailleurs. Lorsque le pétrole de la mer du Nord sera en pleine production, le pourcentage britannique s'élèvera au-dessus de 10 %. Bien entendu, les statistiques de valeur ajoutée ne reflètent pas les augmentations du coût des matières premières importées telles que le pétrole, mais les chiffres utilisés dans cet article reflètent les changements intervenus dans la fiscalité indirecte Au Royaume-Uni, les prix ont augmenté substantiellement dans ce secteur depuis 1975

L'Italie dépend très largement de l'agriculture et c'est, dans ce pays, la quatrième source de revenu, alors qu'en Allemagne et au Royaume-Uni, c'est la moins importante. L'agriculture décline plus rapidement en France que dans les autres pays La situation en matière de productivité diffère de celle des autres secteurs. L'agriculture britannique est la plus efficace, alors qu'en Allemagne la situation est particuliè[rement] mauvaise.

En dehors de la valeur ajout[ée] il faut prendre en compte tr[ois] autres facteurs avant de parve[nir] au revenu national net. Ce son[t] les impôts liés aux importatio[ns] qui apportent moins de 1 % [du] revenu britannique contre 3 [%] dans les trois autres pays ; [le] revenu extérieur net, qui est [dé]sormais négatif dans les qua[tre] pays bien qu'il ait été précéde[m]ment positif au Royaume-U[ni] et en Italie et, ce qui est p[lus] important, la « consommation » de capitaux immobilisés.

Les estimations à ce sujet s[ont] approximatives, mais, comme [il] fallait s'y attendre, les chiffr[es] montrent que la France et l'A[l]lemagne, dont les investissemen[ts] en usines et en machines s[ont] élevés, ont des taux plus fo[rts] de « consommation » de capi[tal] que l'Italie et le Royaume-U[ni]. Cela signifie que les pays diff[è]rent légèrement moins pour [le] revenu que pour le P.N.B. L'ef[fet] était encore plus marqué en 1[9..] qu'il ne l'est aujourd'hui.

Sur une courte période, [un] pays peut dépenser plus ou moi[ns] que son revenu. Les trois de[r]nières lignes du tableau mo[n]trent que, en 1975, les dépens[es] du Royaume-Uni ont excédé s[es] recettes d'un peu moins de 3 [%], environ la même proportion q[ui] lui a fait défaut pour les impô[ts] liés aux importations, tandis q[ue] les trois pays ont été à peu pr[ès] en équilibre.

JAMES ROTHMAN.

Sources de revenu national et consommation en 1975

(3)	Allemagne (1) (%)	France (2) (%)	G.-B (%)	Italie (%)
Valeur ajoutée provenant de :				
Services commercialisés (4) ..	38	46	46	41
Fabrication	41	32	33	30
Services non commercialisés (5)	16	14	17	12
Bâtiment et travaux publics ..	9	9	7	9
Combustibles et énergie	6	4	6	6
Agriculture, forêts et pêche ..	3	6	2	10
Impôts liés aux importations ..	3	3	1	3
Revenu extérieur moins dépenses	— 2	— 1	N	N
Consommation de capital immobilisé	— 14	— 13	— 12	— 11
Revenu national net disponible	100	100	100	100
Emprunts (+) ou prêts (—) nets	— 1	N	+ 3	N
Dépenses nationales	99	100	103	100

Source tableau n° 2. Tableaux détaillés de comptes nationaux 1970-197[.] Office statistique des Communautés européennes.
N = moins de 0.5 %.

(1) La T.V.A déductible sur les achats de biens d'équipement a é[té] répartie entre les sources en proportion de leur valeur ajoutée

(2) La T.V.A a été répartie au prorata entre toutes les sources, [à] l'exception des services non commercialisés.

(3) Au prix du marché, c'est-à-dire y compris les impôts indirects

(4) En excluant les recettes nettes d'intérêts en provenance des autr[es] secteurs.

(5) Dépenses publiques pour l'enseignement, la santé, la défense [et] l'administration ainsi que les services domestiques et autres services no[n] commercialisés, par exemple les œuvres de bienfaisance et autres institution[s] sans but lucratif.

CORRESPONDANCE

Ne pas se tromper d'« étrangleur »

Nous avons reçu la lettre suivante de M. André Guerlin, membre de la commission de l'agriculture du Parlement européen, député socialiste des Hautes-Pyrénées :

Dans un article paru dans *le Monde* daté 13-14 novembre 1977, M. Cointat, évoquant le vote du budget des Communautés, notamment en ce qui concerne sa partie agricole, cite trois exemples dans lesquels, le moins que l'on puisse dire, est qu'il déforme singulièrement la vérité et procède par assimilations abusives.

Il explique que *« les communistes et les socialistes — avec une surprenante unanimité — ont fait voter le plafonnement des crédits du FEOGA »*.

Il oublie simplement de dire que deux amendements étaient déposés à ce sujet l'un, numéro 64, par M. Spinelli et d'autres communistes italiens, proposait que soit fixé un plafond *« non indicatif mais réel »* aux engagements du FEOGA-garantie. Cet amendement a été adopté par le Parlement sans aucune voix contre, c'est-à-dire que les gaullistes français s'y sont également associés.

L'autre amendement, proposé par M. Lange (président de la commission des budgets), et qui proposait, lui, un plafonnement chiffré des crédits du FEOGA-garantie en plaçant en réserve 20 % des crédits en plus de ceux normalement inscrits. Cet amendement n'a pas été accepté par l'Assemblée, car trente-deux parlementaires ont voté contre les gaullistes français, c'est vrai, mais également les socialistes français. Il ne faut pas l'oublier.

L'argumentation de M. Cointat est donc inexacte.

M. Cointat évoque également la taxe de coresponsabilité des producteurs laitiers. Sur ce point, il ne parle pas de la position des socialistes français. Et pour cause : comme en fait foi l'intervention de M. Guerlin le lundi 13 décembre 1976 les socialistes français se sont prononcés et ont voté contre l'institution de cette taxe.

Simplement, M. Cointat, en fonction de ce qu'il a écrit ci-dessus en ce qui concerne le FEOGA, laisse entendre que les socialistes ont, là aussi, trahi les intérêts des agriculteurs français...

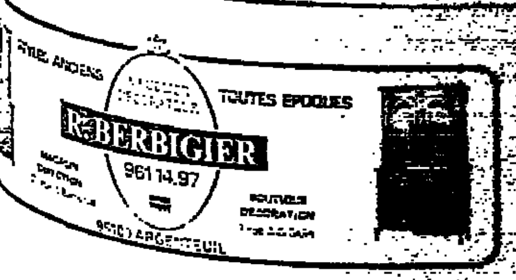
Il omet simplement que sur cette taxe les socialistes ont eu, bien avant les gaullistes, une position de défense des producteurs laitiers.

Troisième exemple de M. Cointat : l'Assemblée aurait refusé de prévoir les moyens d'une politique de meilleure orientation des productions et d'amélioration des structures agricoles (sous-entendu : à cause des socialistes)

Or il sait très bien qu'en votant l'amendement de M Spinelli, cité ci-dessus, le Parlement s'est prononcé pour que la partie orientation du FEOGA soit progressivement développée.

S'il y a donc, comme le prétend M. Cointat, « grignotage » et « effritement » de la politique agricole commune, ce n'est pas le fait des socialistes français.

Ce n'est pas en édulcorant la vérité que l'on changera la situation et que l'on empêchera l'Europe d'être « étranglée ». L'opération a commencé très tôt : lorsque le général de Gaulle gouvernait avec le soutien, sans réserve, de M. Cointat.



هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

L'INFLATION A CONTRESENS

(Suite de la première page.)

…ons le Japon de côté parce …on économie de groupes, …ne féodale, est bien diffé… de la nôtre, encore que …entation de son niveau de … été spectaculaire.

…evanche, personne ne con…ne les salaires ne soient en …gne très supérieurs à ce …sont en France.

…s son rapport présentant le … de loi de finances 1978, …6, M. Raymond Barre évo… *« la responsabilité des …ui bénéficient d'une forte …on extérieure et d'un faible …'inflation : ceux-ci doivent …s taux de croissance le plus …ui soit compatible avec des …ces de la lutte contre l'in… Concrètement, cette re…ndation concerne surtout …ays : l'Allemagne, le Japon …Etats-Unis ».*

…ux de croissance le plus … — autrement dit : les trois …s plus prospères du monde … consommer encore plus … *« permettre aux pays* (en … comme la France), *d'ac… leurs ventes ».*

…emagne surtout est la … vivante qu'on peut payer …ole et les matières, impor… partie importante de son …tation, et cependant qu'on … consommer encore plus. … M. Raymond Barre recom… à l'Allemagne une crois… rapide, tandis que M. Gis… d'Estaing propose à la … une « croissance douce ».

— dans son livre *Démocratie française.* C'est un singulier paradoxe, à vrai dire évangélique : « on donnera encore au riche, au pauvre on ôtera même ce qu'il a ».

Toute comparaison entre France et Allemagne est d'ailleurs paradoxale. Le taux d'inflation de l'Allemagne est de 4 % l'an, celui de la France d'à peu près 10 %. Et pourtant…

Pourtant, le rapport Barre fait deux remarques :

1. — Le déficit des finances publiques atteint en Allemagne 2,4 % du P.N.B. — environ 90 milliards de nos francs ; et en France 0,4 % seulement : 8,9 milliards.

2. — « *Le déficit du commerce extérieur est mécaniquement déflationniste.* » En sens contraire, l'excédent est inflationniste. Or la France est en déficit (29 milliards en 1976 et encore 16 en 1977), et l'Allemagne est en fort excédent (40 à 50 milliards par an).

Ainsi, les prix évoluent dans les deux pays en sens inverse de la mécanique : ils montent peu en Allemagne malgré le fort déficit public inflationniste et malgré l'exportation également inflationniste ; ils montent deux fois et demie plus vite en France malgré le quasi-équilibre apparent des finances publiques et malgré l'importation déflationniste. C'est que des causes contraires sont en jeu dans les deux pays.

Nous en arrivons au nœud du problème français, situé, me semble-t-il, dans une double erreur de diagnostic et de thérapeutique.

Pour être « social » : produire plus

… diagnostic est celui de …scard d'Estaing. Selon son …t ses discours, on peut à …rès le résumer ainsi : le …rt de richesses des pays … vers les pays pauvres ne … *de se développer* ; les prix …role et des matières pre… la diffusion technologique, …trice de concurrences, nou…n'en sont que les moyens …es ; il faut donc renoncer …gmentation de niveau de …aquelle les Français étaient …s et préparer les esprits … croissance douce » ; pour … admettre celle-ci, il faut … « l'écart social maxi…».

…hérapeutique appliquée par …ymond Barre a consisté à …tre les prix et les hauts …s au contrôle de l'Etat, afin …e admettre le ralentisse… général de la hausse des …s. En même temps, il pro… à de *fortes augmentations* …s revenus : SMIC, pensions, …ions.

…st indispensable que les …s des travailleurs manuels … en France beaucoup plus …aux Etats-Unis ou en Alle… par rapport à ceux des …és de bureaux. Exemple : …riers du bâtiment sont aux Etats-Unis l'aristocratie de la classe ouvrière, presque tous blancs, rarement noirs ; en France, ce sont surtout des immigrés ; le rapport des salaires est de un à huit entre les deux pays. Explication : la rationalisation.

Est-ce parce que les salaires sont élevés que l'industrie se rationalise ou le contraire ? Est-ce l'œuf qui précède la poule ou le contraire ?

Les immigrés ont été utilisés à faire pression à la baisse sur les salaires. Leur raréfaction contraindra au progrès technique.

L'augmentation des salaires des travailleurs manuels est possible. Elle doit donc être volontairement organisée.

Les personnes âgées ? Leur misère est un crève-cœur. Leurs pensions sont relevées. Elles doivent l'être encore.

Les familles ? Ce sont les enfants d'aujourd'hui qui soutiendront les retraités de demain. Mais une politique de la famille n'est qu'une mystification ci ce n'est pas un budget.

Bref, voilà trois causes d'inflation, et surtout d'inflation des prix alimentaires, qui ne peuvent être combattues que par une augmentation à tout le moins corrélative de la production.

Accroître la production alimentaire

…aymond Barre ne com…pas — nous a-t-il révélé à …ision — la hausse des prix …aires. Il accuse les circuits …ribution. C'est ce que les …es des finances font depuis …s, à chaque nouvelle flam…ais ces circuits ne sont, en … meilleurs ni pires qu'ils …t en 1976, 1975, etc.

…érité apparaît toute simple …ge 31 du rapport Barre : *…ecommandation de main… pouvoir d'achat, si elle …ue aux rémunérations qui …uent un élément du coût, …cerne pas les revenus …. L'augmentation* (de ces …s) *… va contribuer à faire …ser le pouvoir d'achat des … des ménages, et ainsi à …re une progression régu… la consommation.* »

… les dépenses alimentaires …bent plus que 24 % du … familial moyen (43 % en …elles absorbent encore 40 … % et même plus des bas …

…relèvements des revenus … dans le cadre du pro… Barre de douze mois …ent, d'une part, des mil…e familles et de salariés …IC et, d'autre part, deux millions trois cent mille personnes âgées n'ayant pas d'autres ressources que le minimum vieillesse.

La vieille dame qui, en 1974, recevait 14,8 F par jour en reçoit aujourd'hui 27,4 et recevra, à partir de décembre, 30 F. C'était affreux. C'est heureux. Mais, pratiquement, cela se transforme en achats de viande, de légumes, voire de croissants et de petits pains au chocolat.

L'élasticité de la production agricole est faible. Il fallait s'attendre à un déséquilibre entre l'offre ancienne et la demande nouvelle. C'est là une des causes de la hausse des prix alimentaires qui se produit. Cette hausse est d'ailleurs nécessaire pour inciter les producteurs à produire plus. C'est la force des choses.

Bien entendu, elle affecte désagréablement les salariés *moyens*, dont les revenus ne se sont pas élevés dans la même proportion. A ceux-là on ne peut offrir qu'une compensation, une seule : une baisse relative des prix industriels, qui affectent 35 % de leurs budgets.

Mais comment les prix industriels peuvent-ils baisser ?

Les conditions d'une croissance rapide

… produire plus avec la … quantité d'effort humain …alarial), il faut mécaniser, …tiser, rationaliser ; en un … faut investir. Il y a deux …s de financer les inves…nts : par les profits, par …ement. (On en évoque … une troisième : l'appel à …e, mais celle-ci exige des …)

…ustification technique ou … du profit est hors de no…t. Pour ce qui est de la …ntre l'inflation, bornons-… constater que le profit est …el régulateur des marchés. … l'offre tend à saturer la …e, le profit baisse jusqu'à …sformer en perte et la …ion diminue. Lorsque l'offre est insuffisante, le profit incite à augmenter la production et en fournit les moyens. Mais cela ne fonctionne que sur les marchés libres. Or, ces derniers ne sont pas dans la tradition française.

Il n'y a rien à ajouter à l'analyse de Tocqueville dans *l'Ancien Régime et la Révolution* : la France est une administration. A chaque problème, elle répond par un règlement.

L'ordonnance de 1945, édictée pour un temps de pénurie aiguë, a donné au ministre des finances le pouvoir de fixer tous les prix, par simple arrêté, en dehors de tout contrôle du législateur. Le 13 septembre 1963, le premier plan Giscard de lutte contre l'inflation a réactivé l'ordonnance de 1945. Depuis, l'économie française n'a plus quitté le système de fixation autoritaire des prix.

Or, la modulation des prix est un élément essentiel de la gestion des entreprises, de leur adaptation aux évolutions du marché. Dans notre économie administrative, elle est étatisée.

L'homme suivant toujours la ligne de la plus grande pente, le contrôle s'exerce surtout sur l'industrie parce qu'il y est facile. Les quelque deux mille fonctionnaires de la direction générale de la concurrence et des prix n'ont guère de peine à vérifier les barèmes des quelque mille entreprises industrielles importantes. En revanche, les prix de la plupart des produits agricoles, soumis aux aléas des saisons, voire d'une conjoncture quasi quotidienne, sont le plus souvent laissés en liberté.

En septembre 1976, M. Raymond Barre est arrivé à l'hôtel Matignon armé d'une analyse qui semble irréfutable : il faut exporter pour payer les importations nécessaires; pour exporter il faut produire à des coûts compétitifs sur les marchés étrangers, plus qu'on ne consomme à l'intérieur ; en bref, consommer moins et investir plus.

Que s'est-il passé ? Exactement le contraire, et c'est M. Barre lui-même qui l'explique dans son rapport. A la page 11, il constate qu'en 1976 les importations de biens de consommation se sont accrues en volume de 32,3 %. Il explicite : « *Le manque de capacités de production disponibles dans la plupart de ces secteurs n'a pas permis à notre industrie de répondre rapidement à une demande accrue, et c'est l'étranger qui a fourni ce que les producteurs nationaux ne pouvaient livrer assez vite.* »

A la page 40, il note : « *En 1977, la contribution* (des entreprises) *à l'expansion a été négative : le total de leurs investissements et de leur constitution de stocks a marqué un recul de 1,3 % par rapport à 1976, passant de 218,6 milliards à 215,8 milliards.* » Ce qui, en francs corrigés de l'inflation, fait une baisse beaucoup plus importante.

L'explication saute aux yeux : le gel, puis la modération des prix industriels ont fonctionné comme une véritable subvention aux consommateurs (importations accrues), au détriment des capacités d'autofinancement des entreprises (recul des investissements).

Le calcul de M. Barre était que la modération des prix entraînerait la modération des coûts salariaux, ce qui au bout d'un certain temps ferait réapparaître les marges de financement. Ce n'est pas ce qui se passe.

De la page 19 de son rapport, retenons la comparaison de la variation des prix et des salaires entre juin 1976 et juin 1977 (la dernière colonne, celle du pouvoir d'achat, a été calculée et ajoutée par nous) :

En %	Salaires	Prix	S/P
Italie	34,9	20,1	12,3
France	12,4	10,2	1,99
Japon	10,8	8,6	2,02
Etats-Unis	8,5	6,9	1,49
Allemagne	7,5	4	3,36

Le premier ministre en tire cette conclusion : « *Les pays dont l'inflation est inférieure à la nôtre ont tous une croissance des rémunérations inférieure à ce qu'elle est en France.* »

On peut en tirer d'autres remarques en sens contraire :

1) L'augmentation du pouvoir d'achat en Italie a été beaucoup plus forte qu'en France, mais elle s'est conjuguée avec une forte reprise de la production de telle sorte que le commerce extérieur de l'Italie est maintenant presque en équilibre (— 0,3 milliard de dollars) tandis que notre production stagne et que notre déficit extérieur pour 1977 sera supérieur à 3 milliards de dollars ;

2) Le pouvoir d'achat des salaires allemands a augmenté beaucoup plus que celui des salaires français : + 3,36 % au lieu de 1,99 % ;

3) La progression du pouvoir d'achat des Japonais est à peu près égale à celle des Français ;

4) Les Américains sont les derniers avec + 1,49 % mais leur déficit extérieur n'en est pas moins de nouveau gigantesque.

Ce que personne ne contestera sans doute, c'est que la compétitivité des produits à l'exportation est une double fonction directe des coûts et du taux de change. Elle n'est que très indirectement affectée par les prix intérieurs. Certes, la hausse de ces derniers peut engendrer l'augmentation des salaires, donc des coûts. Mais en sens inverse, des prix intérieurs élevés peuvent permettre de vendre moins cher à l'exportation.

C'est pourquoi les spéculateurs internationaux sur les monnaies concentrent leur attention sur l'évolution des coûts et ne considèrent les indices de prix intérieurs que comme signaux d'alerte.

RAYMOND BOURGINE.

Prochain article :

TENTER LA DÉSINTOXICATION

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIAL

La visite de M. Barre en Touraine a été marquée par des manifestations de mécontentement

Tours. — A l'occasion du débat organisé lundi après-midi 21 novembre, à l'hôtel de ville de Tours, M. Raymond Barre s'est employé à répondre par la fermeté aux critiques des commerçants, mécontents des mesures de taxation prises récemment. Le voyage du premier ministre en Indre-et-Loire a été marqué par des rassemblements hostiles à la politique du gouvernement. A Tours, plusieurs milliers de manifestants s'étaient donné rendez-vous au centre de la ville, à partir de 16 h. 30, à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T., FEN et S.G.E.N. et des partis de gauche et d'extrême gauche. Leurs banderoles indiquaient notamment : « Tours, maillot jaune du chômage », « Prendre dans nos poches pour subventionner les patrons, c'est ça le plan Barre ».

A Château-Renault, où il s'est rendu en fin de journée à l'invitation du maire, M. Jean Delaneau (P.R.), député, une centaine de manifestants ont accueilli le premier ministre aux cris de « Chômage ras-le-bol », « La parole aux travailleurs », « Liberté d'expression ».

Le chef du gouvernement devait se rendre, mardi soir 22 novembre, à Cruseilles (Haute-Savoie), pour présider une réunion d'information, organisée par l'association pour la démocratie à l'intention des habitants des treize communes du district rural, dirigée par le maire de cette localité.

De notre envoyé spécial

En se rendant en Indre-et-Loire, M. Raymond Barre avait pour objectif essentiel de se réconcilier avec les commerçants irrités par les mesures de taxation.

Où aurait-il pu essayer de le faire de façon plus spectaculaire qu'à Tours, dont le maire, M. Jean Royer, est devenu célèbre dans le monde du négoce depuis le vote de « sa » loi ? En présence de l'ancien ministre du commerce qui l'avait invité, le premier ministre souhaitait notamment assurer les professionnels que le gouvernement n'entend pas remettre en cause l'équilibre institué par la loi Royer entre le petit commerce et les grandes surfaces.

La confrontation a eu lieu à l'hôtel de ville où près de mille deux cents commerçants et artisans avaient répondu à l'appel des assemblées consulaires.

Le président de la chambre de métiers et son collègue de la chambre de commerce et d'industrie ont situé immédiatement le débat en demandant au chef du gouvernement de « claires explications » afin de « dissiper les ambiguïtés ».

Devant un auditoire tout entier acquis à sa cause, M. Jean Royer a eu beau jeu de prononcer devant son hôte, qu'accompagnait M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, un véritable discours-programme. Fréquemment applaudi, il a invité le gouvernement à pratiquer une « politique de concertation claire et méthodiquement organisée », à passer un « contrat moral » avec les commerçants et à ouvrir une « voie nouvelle » par la multiplication des contrats interprofessionnels.

Le premier ministre, toutefois, n'en a pas paru impressionné. Renonçant au discours qu'il avait préparé, le chef du gouvernement a indiqué aussitôt qu'il souhaitait effectivement « mettre un certain nombre de choses au point » mais qu'en aucune manière le gouvernement ne reviendra sur les décisions arrêtées. « Le gouvernement ne reculera pas », a-t-il déclaré. M. Raymond Barre s'est efforcé pendant trois quarts d'heure d'expliquer les mesures prises « dans un esprit de franchise, de fermeté et de compréhension ».

Le chef du gouvernement se défend d'avoir voulu clouer au pilori l'ensemble des commerçants.

Il a voulu simplement combattre « les abus » qui se retournent d'ailleurs contre la majorité des commerçants « qui ont un comportement satisfaisant ».

La salle a écouté en silence jusqu'au moment où M. Raymond Barre a déclaré : « D'ailleurs certains de vos dirigeants admettent que la taxation est correcte. » Des protestations se sont aussitôt élevées parmi les adhérents du CID-Unati. Quelques sifflets ont également jailli quand le premier ministre a affirmé que la situation du petit commerce n'était peut-être pas aussi mauvaise qu'on le dit puisque « le nombre des magasins de détail a augmenté de plus de cinq mille en 1976 et de près de dix mille en deux ans ». « C'est faux ! » a alors crié quelqu'un. Le professeur Barre, qui a connu d'autres chahuts, ne s'est pas démonté pour autant. Haussant le ton, il a répété au contraire que « tous les excès seront sanctionnés ou prévenus » et qu'à défaut de pouvoir obtenir des résultats par la concertation le gouvernement utilisera sans complexe « les armes dont il dispose ».

Le premier ministre s'est même fait applaudir en déclarant que la loi Royer « continuera d'être appliquée ».

M. Raymond Barre a ensuite annoncé différentes mesures : le plafond des prêts consentis aux jeunes commerçants qui s'installent sera désormais de 500 000 F, au lieu de 300 000 F ; les commerçants exerçant leur activité dans les zones de rénovation urbaine pourront bénéficier d'un prêt du Fonds de développement économique et social présentant jusqu'à 35 % de l'investissement ; le gouvernement étudie, en outre, les conditions dans lesquelles le Crédit agricole pourrait accorder son concours aux professionnels s'installant dans les régions rurales « sensibles ».

L'allocution s'est terminée sous les applaudissements de la majorité de la salle.

Le chef du gouvernement a répondu alors à une quinzaine de questions, invitant ses interlocuteurs à lui adresser des dossiers chaque fois qu'il ne put répondre de façon précise à leurs interrogations. « Ne dramatisons pas », a-t-il demandé en conclusion aux commerçants.

Les apaisements prodigués par le premier ministre ont laissé perplexes bon nombre de commerçants : « Tout cela est cousu de fil blanc ; les vrais problèmes n'ont pas été posés », déclarait un boucher au terme du débat. « Il y a du vrai dans ce que dit le premier ministre, ajoutait un épicier, mais attendons de voir pour le juger complètement. »

ALAIN ROLLAT.

F.O. ET LA C.F.T.C. NE PARTICIPERONT PA[S] A LA GRÈVE DU 1er DÉCE[MBRE]

Tour à tour, Force ouvriè[re] la C.F.T.C. viennent d'ann[oncer] qu'elles ne s'associeraient pas [à la] grève du 1er décembre décidé[e par] la C.G.T., la C.F.D.T. et la [FEN]. Force ouvrière explique qu[e ce] mouvement a des implica[tions] « de caractère nettement p[oliti]que ». La C.F.T.C. déclare qu[e ses] militants, consultés, ne croien[t pas] à l'efficacité de cette grèv[e du] 1er décembre dans la conjon[cture] actuelle.

En revanche, plusieurs c[onsi]gnes de grève ont été lancée[s en] ce début de semaine, par des [syn]dicats cégétistes et cédétiste[s. La] Fédération du livre C.G.T. a[ppelle] à un arrêt de travail de v[ingt-]quatre heures le 1er décemb[re].

A l'E.G.F., les coupures de [cou]rant sont à prévoir dans la [jour]née du 1er décembre. Les fé[déra]tions C.G.T. et C.F.D.T. anno[ncent] que les grèves tournantes de [qua]tre heures se prolongeront [jus]qu'au 8 décembre. Le 2, elles [affec]teront le Nord, les régions [de] Paris et de Rouen ; le 5, ce s[era] Nantes, Tours, Angoulême, [Poi]tiers et La Rochelle ; le 6, c[e sera] l'Est (Nancy, Dijon) ; le [7, le] Sud-Ouest (Toulouse, Bord[eaux,] Montpellier...) et le 8 déce[mbre] les régions de Marseille, Ly[on,] Clermont-Ferrand. Des int[erfé]rences entre ces zones ne [sont] pas exclues.

A la télévision, les trois ch[aînes] appliqueront le service mini[mum] (trois bulletins d'informatio[n et] émissions entre 19 h 3[0 et] 22 h. 30).

France-Inter, France-Mu[sique] et France-Culture diffusero[nt de] la musique enregistrée et [des] bulletins communs d'inform[ation].

LES DIFFICULTÉS DU POIDS LOURD

Berliet et Saviem veulent supprimer deux mille emplo[is]

Caen. — Les comités centraux de la Saviem et de Berliet sont convoqués vendredi 25 novembre. D'ores et déjà, la direction de la Saviem a annoncé ses projets : licenciement des sept cents salariés (sur quinze mille) qui ont plus de cinquante-huit ans et accentuation du chômage conjoncturel. Berliet devrait annoncer, de son côté, mille trois cents licenciements. Au total, d'ici à la fin 1978, la division poids lourds de la régie Renault supprimerait ainsi deux mille emplois. Après la consultation des comités d'entreprise, les directions des deux firmes devront obtenir l'accord des services du ministère du travai.

De notre correspondant

Ces mesures sévères surprennent à peine. Le poids lourd français durement touché par la crise et fortement concurrencé par les constructeurs étrangers va mal. La fusion de Saviem et de Berliet, maintenant décidée, (le Monde du 23 juin) ne pourra avoir d'effet qu'à long terme. La nouvelle gamme haute (camions de plus de 15 tonnes) que vient de sortir la Saviem, ne pourra pas non plus l'aider à agrandir rapidement sa part du marché. Or c'est dans l'immédiat qu'elle connaît de sérieuses difficultés.

Les ventes de véhicules industriels, qui représentent 80 % des activités de Saviem, ont diminué de 14% au cours des enuf premiers mois de l'année par rapport à la période correspondante de 1976, et les ventes à l'exportation ont chuté de 40 %. Au total, au cours de cette période, les prises de commandes de la Saviem n'ont atteint que 2 320 camions par mois. Or ses capacités techniques lui permettent d'en produire environ 4 000, et ses effectifs correspondent à une production de 3 500 unités. Certes, grâce au chômage technique, la Saviem a pu limiter sa production à 2 920 unités par mois en moyenne au cours des neuf premiers mois de 1977. Mais ses stocks ont augmenté de 40 % et atteignent à la fin du mois d'octobre l'équivalent de plus d'un trimestre de vente. Leur financement coûte vente. Chez Berliet les stocks atteignent cinq mille véhicules, soit dix semaines de production environ. Leur financement coûte très cher.

Si la situation actuelle se prolongeait, la perte nette de 1977 pourrait atteindre 100 millions de francs. La Saviem a donc dû retarder une partie de son programme d'investissements. Or les perspectives d'avenir restent pessimistes. Les mesures déjà mises en place : chômage partiel et utilisation du personnel à des tâches jusqu'alors confiées à des sous-traitants, ne peuvent plus, d'après la direction, suffire. D'où les projets qu'elle va soumettre vendredi au comité central d'entreprise. D'abord, le licenciement de toutes les personnes ayant plus de cinquante-huit ans, et au fur et à mesure de celles atteignant cet âge en 1978. Sept cen[ts] salariés sont concernés. T[outes] les catégories sont touchées [(trois] cent cinquante-deux ouv[riers,] cent quatre-vingt-trois emp[loyés] et techniciens, soixante-[...] agents de maîtrise et qu[atre-]vingt-treize cadres). Entre [la] date de leur départ de l'e[ntre]prise et celle où elles auront [droit] à leur retraite à taux plein, [la] Saviem s'engage à compléte[r les] aides publiques et les indem[nités] de l'ASSEDIC, pour leur as[surer] un revenu égal à 85 % de [leur] rémunération nette.

Mais cela ne suffira pas en[core]. Aussi la direction envisage-[t-elle] une réduction de l'horaire h[ebdo]madaire de travail (actuelle[ment] de quarante et une heures), [ainsi] qu'une extension du chô[mage] technique. Déjà, depuis nove[mbre] 1976 deux mille cinq cents [per]sonnes ont chômé quatre [jours] à Limoges et quatre mille [...] cent trente salariés deux jo[urs à] Blainville. Certains secteur[s de] cette dernière usine pourr[aient] être mis en chômage tech[nique] cinq jours en décembre et neuf jours au cours des q[uatre] premiers mois de 1978. La [direc]tion évoque même la possibil[ité de] mise en chômage total sans [rup]ture du contrat de travail.

La C.G.T. et la C.F.D.[T. de] Blainville, mises au couran[t] lundi 21 novembre, de ce p[rojet,] l'ont vivement critiqué. Elle[s sou]haitent une réduction défi[nitive] sous différentes formes du [temps] de travail. Elles doivent se [ren]contrer ce mardi 22 nove[mbre] pour mettre au point une r[iposte] commune.

THIERRY BREHI[ER]

LES MARCHÉS FINANC[IERS]

LONDRES

NEW-Y[ORK]

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DE PARIS - 21 NOVEMBRE - COM[PTANT]

MARCH[É]

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
21 NOVEMBRE

Repli

Contrairement à l'attente de nombreux opérateurs, les cours se sont généralement repliés ce lundi à la Bourse de Paris. Dans un marché particulièrement calme en dépit de la réponse des primes, l'indicateur instantané a baissé d'environ 0,8 %.

Aucun compartiment n'a été épargné. Quelques hausses ayant néanmoins été relevées aux métallurgiques et aux électriques. Le secteur le plus touché a été celui du bâtiment, mais l'alimentation, la chimie et les magasins n'ont guère été mieux lotis.

Saulnes, Lafayette et S.A.T. ont pu tirer leur épingle du jeu (+ 2,5 à 4,5 %), tandis que Saint-Gobain, Sacilor et Prénatal enregistraient les plus nets reculs de la séance (— 5 à 6 %).

Saisie d'un projet d'opération financière, la chambre syndicale a suspendu la cotation de Cotelle et Foucher. En revanche, celle de Codar a repris ce lundi.

Décidément, l'absence des investisseurs étrangers pèse de plus en plus lourdement sur ce marché. Tel était l'avis le plus répandu autour de la corbeille, où l'on déplorait également les réticences des organismes de placement collectif. Il a suffi, en effet, de quelques primes « levées » provoquant ici et là quelques ventes « fermes » pour faire baisser la majorité des valeurs françaises.

Mais la plus grande prudence observée par nombre d'opérateurs est peut-être liée au contexte politique. Les « passes d'armes » entre MM. Chirac et Barre ne sont guère sécurisantes pour la Bourse de Paris...

Aux valeurs étrangères, les pétroles internationaux ont pris une allure plus soutenue, tandis que les mines d'or ont notablement reculé.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 260 F à 25 000 F après 25 080 F. Le napoléon est resté assez stable à 247 F contre 247,10 F. Le volume des transactions s'est élevé à 5,39 millions de francs contre 6,09 millions.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 ... %

LONDRES

Inquiet de la tournure prise par les conflits sociaux, le marché accentue son repli mardi matin. Peu après l'ouverture, l'indice des industrielles accusait une baisse de 5,7 points à 469,5. Recul également des pétroles, des fonds d'État et des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 156 65 contre 157 70

VALEURS	CLOTURE 21/11	COURS 22/11
Beecham	620 ...	612 ...
British Petroleum	900 ...	896 ...
Courtaulds	110 ...	109 ...
De Beers	295 ...	294 ...
Imperial Chemical	363 ...	357 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	184 ...	1.1 ..
Shell	562 ...	557
Vickers	177 ...	177
War Loan 3 1/2 %	35 1 8	34 1 2
*West Driefontein	24 1/8	24 ...
*Western Holdings	17 3/4	17 1/2

(*) En dollars U. S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CREUSOT-LOIRE. — Chiffre d'affaires au 30 septembre 1977 (sans les filiales) : 4 070 millions de francs contre 3 395 millions un an plus tôt.

ROGER BELLON. — Chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 1977 : 279,7 millions de francs contre 248,5 millions.

S.N.C.F. — Émissions au pair d'obligations 11 % à 2 000 francs pour un montant de 500 millions de francs.

GROUPEMENT DE BANQUES PRIVÉES. — Émission de 140 000 obligations de 1 000 francs portant un intérêt de 11,30 %.

LEGRAND. — Émission d'un emprunt de 159 120 000 francs divisé en 88 400 obligations convertibles de 1 800 francs portant un intérêt de 8 % à 8,75 %.

MARTELL ET Cie. — Émission d'un emprunt de 108 025 200 francs divisé en 291 960 obligations convertibles de 370 francs.

VIA ASSURANCES VIE. — Émission de 330 240 actions de 100 francs.

S.A.D.E. — Émission à 115 francs de 153 412 actions de 100 francs (2 pour 3).

SODERO. — Attribution gratuite d'une action pour dix anciennes, puis émission de 138 950 actions de 100 francs (1 pour 1).

MAJORETTE. — Admission à la cote officielle de Lyon des 168 440 actions représentant le capital de la société.

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

Une légère reprise s'est produite lundi à Wall Street en fin de séance après un nouveau repli initial et, en clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 836,11 (+ 0,35). L'activité a décru, 20,11 millions de titres changeant de mains contre 23,93 millions la veille du week-end.

Sur 1 864 valeurs traitées, 687 ont reculé, mais le nombre de hausses a atteint 697 (480 inchangées).

A la veille de la publication de l'indice des prix de gros, les opérateurs ont fait preuve d'une plus grande prudence. Mais les déclarations de M. Blumenthal, selon lequel le prochain programme fiscal du gouvernement comporterait certaines mesures d'exemption d'impôts sur les plus-values boursières, a fini par gagner la confiance de quelques-uns. Pourtant, sur le plan des taux d'intérêt, la toile de fond demeure sombre, des voix autorisées s'élevant à nouveau pour prédire de nouvelles hausses.

VALEURS	COURS 18 11	COURS 21 11
Alcoa	43 1 4	43 1 8
A.T.T.	60 7 8	60 7 8
Boeing	27 7 8	28 ...
Chase Manhattan Bank	29 7 8	29 3/4
Du Pont de Nemours	121 3 4	121 1 2
Eastman Kodak	52 1 8	52 7 8
Exxon	47 3 4	47 3 8
Ford	44 1 4	44 1 8
General Electric	51 3 8	51 5 8
General Foods	32 1 2	33 1/4
General Motors	66 1 4	65 3/4
Goodyear	18 1 8	18 3 8
I.B.M.	260 ..	261
I.T.T.	32 1 2	32 1/2
Kennecott	21 7 8	21 3 8
Mobil Oil	63 2 4	63 5 8
Pfizer	27 ...	27 ...
Schlumberger	70 ...	70 ...
Texaco	27 1 4	27 ...
U.A.L. Inc.	18 1 8	18 5/8
Union Carbide	41 7/8	41 3 4
U.S. Steel	30 1 8	29 5 8
Westinghouse	18 1 4	18 7 8
Xerox	43 3 4	43 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/11	22 11
1 dollar (en yens)	242 80	240 50

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	18 nov.	21 nov.
Valeurs françaises	95,1	95,2
Valeurs étrangères	98,6	98,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)
Indice général 63,3 63

BOURSE DE PARIS - 21 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
…	35 50	0 427
…	58 60	4 027
…1920-1980	.. ..	4 027
… amort. 45-54	66 10	0 929
…4 % 1963	103	2 166
…4-4 3/4 % 63	90 88	0 877
…p. N. Eq. 5%65	105 50	0 573
…p. N. Eq.8%66	104 90	0 855
…p. N. Eq.6%67	98 30	2 860
…p. 7 % 1973	258 80	5 946
…p. 8,80 % 77	104 44	4 412
…F. 6 ½ 1950	..	3 312
— 5 % 1960	103 70	3 822

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
…F. parts 1958	...	508
…F. parts 1959	491 40	484 50
France 3 %	146	150 ..
…ille I.A.R.D.	... ..	587 .
…ille (Vie)	... .	201
…F. (Sté Cent.)	373	373
… Gr. Paris-Vie	1296	1301
…corde	322	322
…gne France	270	270
…nc. Victoire	193 50	190
… T.I.A.R.D.	87 50	88 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	175 ..	173 ..
France (La)	355	348 .
GAN (Sté) Centr.	620	619
Protectrice A.I.R.	252	248
U.A.P.	549	550
Alsacien. Banque	357 ..	357 .
Banque Hervet	235	233 80
Bque Hypoth. Eur	231 .	231 .
Bque Nat. Paris	370	370
(Li) B. Scalb.-Dup.	90	90
Banque Worms	157 50	157 50
C.G.I.B.	58	58 .
Cofica	.. .	83
S.A.M.E.	47	46 10
Créditel	109	101 .
Créd. Gén. Indust	160	158 .
Cr. Ind. Als.-Lor.	125	125 ..
(M) Crédit Mod.	49	50 ..
Electro-Banque	126	126 ..
Eurobail	107	108 .
Financière Sofal	239 .	239 .
Fr. Cr. et B. (Cie)	44 10	44 10
France-Bail	205	197 .
Hydro-Energie	.. ..	19 80
Immobail B.T.P.	133 50	134 10
Immobanque	174 80	178
Immofice	155 50	158 50
Interbail	160	161
Laffitte-Bail	114	114 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	187 ..	187 ..
Locafinancière	128 .	121 .
Marseil. Crédit	232	232
Paris-Réescompt.	194	190 20
Séquanaise Banq.	151	151 .
SLIMINCO	180 50	184 80
Sté Cent. Banq.	69	69 20
Sté Générale	201 80	201 80
SOFICOMI	165	165 ..
Sovabail	219	219
UCIP-Bail	116	115
Unibail	188	186
Un. Ind. Crédit	125	128 .
Cie Foncière	78	75 10
C. G. V.	257	261 50
Fonc. Chât.-d'Eau	582	582
(M) S.O.F.I.P.	..	91 .
Fonc. Lyonnaise	526	526
Immob. Marseille	806	806
Louvre	145 20	146 10
Midi	273 80	271 50
Rente foncière	350	350
SINVIM	148 80	148 80
Cogifi	118	118 .
Foncina	99 .	98 50
Gr. Fin. Constr.	112 90	112 90
Immindo	108	108 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	81 20	83 80
Cie Lyon. Imm.	84 10	84 10
UFIMEG	79 10	79 20
U.G.I.M.O.	99 50	99 50
Union Habit.	140	139 80
Un. Imm. France	117 ..	o117
Actar Investiss.	89	88 50
Gestion Sélect.	173	173 ..
Sefragi	225	228 ..
Abeille (Cie Ind.)	181 10	182 .
Applic. Hydraul.	656	653
Artois	92 40	92 50
Centen. Blanzy	275 ..	275
(Ny) Centrest	...	108
(Ny) Champex	o114	o114
Charg. Réun. (p.)	2320	2300
Comindus	332 50	330 50
(Li) Dév. R. Nord	120	121
Electro-Financ.	240	239 .
Fin. Bretagne	d 42 50	42 50
Gaz et Eaux	499 .	502 .
La Mure	22 30	o 21 80
Lebon et Cie	127	127 10
(Ny) Lordex	..	110
Cie Marocaine	25 60	28 ..
O.V.A.J.M.	..	48
OPB Paribas	89	89 50
Paris-Orléans	77	77 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Paternelle (La)	61	61 10
Placem. Inter.	77 50	77 50
Providence S.A.	188 10	188
Revillon	240 20	250
Santa-Fé	80 .	80
Selchimé	..	86 50
Seffo	73 .	71 50
Sofinex	195	193
Cambodge	41 20	40 ..
Clause	398 ..	400 .
Indo-Hévéas	94	94 ..
Madag. Agr. Ind.	d 21 40	22 ..
(M.) Mimet	.. ..	13 50
Padang	98 ..	92 20
Salins du Midi	155 ..	154 40
Aliment Essentiel	98 .	98 10
Allobroge	182	185
Banania	186	185
Fromageries Bel	88	89 50
Berthier-Saveco.	670	665
Cédis	410	415 .
(M.) Chambourcy	185	185
Compt. Modernes	123 10	123 ..
Docks France	215	215
Economats Centr.	262	266
Epargne	349	346
From. P.-Renard	238	238 .
Générale Aliment.	86	85
Gouvrain	141 50	141 50
Goulet-Turpin	155 ..	155 .
Lesieur (Cie fin.)	238 ..	240 ..
Gr. Moul. Corbeil	.. ..	125 10
Gr. Moul. Paris	235 ..	234
Nicolas	188 50	196 .
Piper-Heidsieck	239 10	238 30
Potin	320	314
Rochefortaise	146 .	144
Roquefort	204	204
Saupiquet	195	198
Sup. Marché Doc.	71	71 .
Taittinger	267 .	267 .
Unipol	115	115
Bénédictine	981	980
Bras. et Glac. Int.	330 .	325
C.D.C.	158	152
Cusenier		373
Dist. Indochine	332 50	333 10
Ricqlès-Zan	.. ..	72
Saint-Raphaël	138 10	137 .
Sogepal	260	251 .
Union Brasseries	24	o 23
Slamuta?	180 .	180
Sucr. Bouchon	65 10	65 .
Sucr. Soissonnais	d152 .	d155
Berliet	d172 50	d172 50
Chausson (Us.)	30 ..	30
Citroën	..	56 20
Equip. Véhicules	48 50	49
Motobécane	84 .	84 .
Saviem	65 50	64 .
Bois Dér. Océan.	d 7 56	7 65
Borie	238	231
Camp. Bernard	73 90	75 10
C.E.C.	32 30	d 33 50
Corabati	189 20	185
Ciments Vicat	229 ..	229 ..
Cochery	51 .	51
Drag. Trav. Pub.	112 .	113 20
F.E.R.E.M.	66 25	68 25
Fougerolle	96 10	100 .
Française d'entr.	.	105 .
G. Trav. de l'Est	79	76 .
Herlicq	175	175
Iéna Industries	19 60	19 40
Lambert Frères	36 .	36
Leroy (Ets G.)	52 60	52 60
Origny-Desvroise	104	102 .
Porcher	145	147
Rougier	128 20	128 20
Routière Colas	175	175
Sablières Seine	80 20	83 40
S.A.C.E.R.	28 50	28 50
Savoisienne	182 .	182 .
Schwartz-Hautm.	22 30	J 24
Spie Batignolles	42 50	42 05
Unidel	137 50	134 .
Voyer S.A.	..	70 .
Dunlop	17 80	17 80
Hutchinson-Mapa	81 50	81
Safic-Alcan	158 50	152 80
Compiphos	72 .	74 ..
S.M.A.C.	97	97 ..
Gaumont	438 .	435 ..
Pathé-Cinéma	60 10	60 50
Pathé-Marconi	120 ..	120
Tour Eiffel	85 ..	82 50
Air-Industrie	o 68 .	64 20
Applic. Mécan.	43 80	45 .
Arbel	131 10	135 .
Ateliers G.S.P.	16 60	16
Av. Dass.-Breguet	420 .	430
Bernard-Moteurs	50	50
B.S.L.	190	182
C.M.P.	284 90	284 ..
De Dietrich	448 .	447 90

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Duc-Lamothe	262 50	262
E.L.M.-Leblanc	470	470 .
Ernault-Somua	61 50	60 ..
Facom	604 .	604
Forges Strasbourg	58 .	58 50
(Li) F.B.M. ch. fer	101	101
Frankel	367 10	360
Huard-U.C.F.	210 .	208 .
Jaeger	89 80	88 .
Jaz	140	140 80
Luchaire	177	180
Manurhin	151 .	151 80
Métal Déployé	236	227
Nadella	49	48 50
Nodet-Gougis	176 50	173 50
Peugeot (ac. ost.)	134	139 30
Ressorts-Nord	107	105 10
Roffo	7 ..	7 30
S.A.F.A.A. Ap. Aut	81 50	82 50
Satam	52 .	52
Sich	43 ..	42
Soudure Autog.	176	179 90
S.P.E.I.C.H.I.M.	294 .	295
Stokvis	66	67
Trailor	330	319
Virax	108 80	112
Chant. Atlantique	..	...
At. Ch. Loire	13 70	13 50
France-Dunkerque	.. ..	.. ..
Ent. Gares Frig.	106 ..	106
Indus. Maritime	233 .	235 ..
Mag. gén. Paris	117 30	115 .
Cercle de Monaco	34 50	34 .
Eaux de Vichy	... ..	435
Sofitel	22 .	21 50
Vichy (Fermières)	.. ..	151 10
Vittel	162 10	160
Aussedat-Rey	33	33
Darblay S.A.	28 30	28 30
Didot-Bottin	122	117 20
Imp. G. Lang	d 5 75	5 75
La Risle	54 20	53
Rochette-Cenpa	35 30	33 90
A. Thiéry-Sigrand	122 .	126 .
Bon Marché	93 ..	93
Damart-Servip.	290 .	295
Darty	371	372 ..
Mars Madagasc.	67 80	68
Maurel et Prom.	83	82 .
Optorg	171 10	170
Palais Nouveauté	383	383
Prisunic	23 20	23 20
Uniprix	38 50	40 60
Crouzet	87 .	84 20
Europ Accumul.	230	226 50
Ind. P. (C.I.P.E.L.)	81 ..	79
Lampes	90	89 30
Merlin-Gerin	195 10	195 70
Mors	38 90	39 70
Océanic	142	138 .
Paris-Rhône	116	116 .
Piles Wonder	197 .	194 .
Radiologie	178	178 .
SAFT Acc. fixes	586	590
Schneider Radio	156	155
SEB S.A.	155 10	155 10
S.I.N.T.R.A.	383	328
Carnaud S.A.	46 10	47 .
Chiers	..	... .
Davum	76 50	71 30
Escaut-Meuse	117 80	115 .
Fonderie-préc.	22 60	22 40
Gueugnon (F. de)	44 50	43 ..
Profilés Tubes Es	26 60	26 60
Senelle-Maub.	37	38
Tissmétal	56 20	58 50
Vincey-Bourget	. .	..
Huaron?	d121	130 ..
Kinta	... ..	265
Mokta	177 ..	176 50
Amrep G.	d282	294 90
Antargaz	... .	160
Antar P. Atlant.	..	..
Hydroc. St-Denis	144 .	142 50
Lille-Bonnières-C.	155 10	156 .
Shell Française	. ..	48 10
Carbone-Lorraine	45 ..	48 .
Delalande S.A.	180	180
Finalens	46 05	46
FIPP	.	58 10
(Ly) Gerland	201 .	201 ..
Gévelot	.. ..	152 .
Grande-Paroisse	99 .	102 .
Huiles G. et dér.	..	.. ..
Novacel	119 ..	120 .
Parcor	250	251 .
Quartz et Silice	30	30 .
R.E.T.I.	177 .	177
Ripolin-Georget	.. ..	44 20
Roussalot S.A.	..	..
Soufre Réunies	132 ..	134 90
Synthelabo	100 ..	180 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Thann et Mulh.	.. ..	31 30
Ufiner S.M.D.	90 90	94 .
Agache-Willot	414 .	413 ..
Filés Fourmies	20 10	20 50
Lainière-Roubaix	42	42 ..
Roudière	307	304 ..
Saint-Frères	d 50 50	52 ..
Auxil. Navigation	108 50	110 ..
M. Chambon	121 50	121 90
Gén. Maritime	...	*101 ..
Delmas-Vieljeux	229 ..	227 ..
Messag. Marit.	.. ..	82 80
Nat. Navigation	..	87 ..
Navale Worms	99	99 ..
Saga	32 50	32 ..
S.C.A.C.	80	81 ..
Stemi	236 10	238 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	109	105 ..
Transp. et Indust.	102 ..	102 ..
(Li) Bergnol-Farj.	..	39 ..
Bis S.A.	340	345 ..
Blanzy-Ouest	163 50	163 ..
La Brosse	82	83 .
Degremont	340	347 ..
Dong-Trieu	161	160 50
Duquesne-Purina	330	329
Essilor	836	850 .
Ferrailles C.F.F.	161	155
Havas	106	106
Locatel	190 .	197 .
Lyon-Alemand	110	108 .
G. Magnant	50	50 .
M. I. C.	116 90	117 .
Novafer	116 ..	102 .
O.F.P.-Om.F.Paris	265 20	259
Publicis	102 70	102 70
Sellier-Leblanc	178 60	178 60
Waterman S.A.	200 ..	203 70
Brass. du Maroc	274 .	272 ..
Brass. Ouest-Afr.	98 10	94 50
Elf-Gabon	472 ..	481
(B) Min. et Métl.	... ..	430
C.E.C.A. 5 1/2 %	.... .	4680 -
Emprunt-Young	250 .	246 .
Nat. Nederlanden	186 50	291 ..
Phoenix Assuranc.	26 .	25 95
Algemene Bank	638 ..	660 .
Bco Pop. Español	58 ..	59 .
B.N. Mexique	25 ..	24 30
B. régl. Intern.	9600 ..	9350 .
Bowring C.I.	C 9 15	9 10
Commerzbank	488 .	470 ..
Dresdner Bank	520 .	525 ..
Bowater	15	15 ..
Cie Br. Lambert.	287 .	212 .
Gén. Belgique	...	280 .
Latonia	...	108 .
Rolinco	252 80	253 50
Robeco	356 20	357 70
Cavenham	C 8 60	8 60
Lyons (J.)	9 70	9 45
Goodyear	.. ..	89 ..
Pirelli	.. ..	6 ..
I.H.C.	30 .	31 10
Kubota	5	C 5 30
Olivetti	4 05	4 05
S.K.F. Aktiebolag	48	46
United Technolog	180 50	178 80
Pakhoed Holding	...	125
Femmes d'Auj.	.. ..	60
Marks-Spencer	13 95	13 90
A.E.G.	208	200 -
Bell Canada	238	241
E.M.I.	18 35	18 50
Hitachi	3 57	3 60
Honeywell Inc.	241 .	d233 .
Matsushita	C 11 .	10 95
Sperry Rand	C189 50	188 30
Thorn Electrical	35 70	35 10
Arbed	268 20	270 .
Cockerill-Ougrée	53 ..	54
Finsider	..	0 50
Hoogovens	o 83 .	o 83
Mannesmann	358 ..	359 ..
Steel Cy of Can.	182 50	180 50
Thyss c. 1 000.	237 50	237
Blyvoor	.. ..	21 10
De Beers (port.)	.. ..	20 70
De Beers p. cp.	..	62 ..
General Mining	100	91 ..
Hartebeest	71 50	70 ..
Johannesburg	71 50	66 ..
Middle Witwat.	.. ..	10 75
President Steyn.	..	40
Stilfontein	14 60	14 20
Vaal Reefs	79 .	74 .
West Rand	.. ..	11 80
Alcan Alum.	... ..	110 .
Asturienne Mines	77 ..	77 60
Cominco	127 .	125
Finextremer	... ..	124 .
Minerais-Ressourc.	9 10	8 80
Noranda	91 ..	90 .
Vieille Montagne	. ..	216 10
Am. Petrofina	C139 .	138 20
British Petroleum	80 10	81 70
Gulf Oil Canada	114 90	115 10
Petrofina Canada	..	74
Shell Tr. (port.)	49 70	48 90
Akzo	47 .	48 ..
Dart. Industries	184 10	178 .
Dow Chemical	132 20	132 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fosseco	13 50	13 70
Gevaert	187 50	188 20
Glaxo	52 50	50 ..
Grace and Co.	135	139 80
Pfizer Inc.	127 40	128 .
Procter Gamble	410 50	410 ..
Courtaulds	9 80	9 40
Est-Asiatique	98 80	98 80
Canadian-Pacif.	77 80	75 70
Wagons-Lits	.. ..	63 .
Barlow-Rand	11 50	11 40
Suéd. Allumettes	..	65 40

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsac	425	425
Cellulose Pin	38 90	38 90
Coparex	214 ..	211 .
Ecco	448 ..	435
Eurafrep	461 ..	461 .
Intertechnique	160 ..	159 .
Métall. Minière	.. ..	62 .
Prosuptia	... ..	...
Sab. Mor. Corv.	... ..	...
Sofibus	... ..	... .
S.P.R.	... ..	238 .
Ufimex	125 10	128 ..
Oce v. Grinten	.. ..	280 .
Roronto NV	250 20	250 ..

SICAV

Plac. Institut.	12978 41	12540 49
1re catégorie	10183 28	9983 61

22/11	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélect.	142 75	136 28
Aedificandi	161 61	154 28
Agfimo	174 76	166 84
A.L.T.O.	155 13	148 15
America-Valor	289 60	276 46
Assurances Plac.	125 77	120 07
Bourse-Invest.	131 52	125 56
B.T.P. Valeurs	128 81	122 53
C.I.P.	281 76	.68 98
Convertibles	120 19	114 74
Convertimmo	122 33	116 78
Drouot Invest.	175 39	167 44
Elysées-Valeurs	162 81	155 52
Epargne-Croiss.	513 45	490 17
Epargne-Inter	266 47	254 38
Epargne-Mobil.	157 48	150 34
Epargne-Oblig.	137 61	131 37
Epargne Revenu	291 71	278 48
Epargne-Unie	284 50	271 60
Epargne Valeur	173 04	165 19
Foncier Investiss	286 04	273 07
Fortune 1	120 60	106 49
France-Croissance	166 60	159 05
France-Epargne	158 22	151 05
France-Garantie	222 07	217 72
France-Invest.	142 65	136 18
Laffitte-Rend.	188 01	183 11
Laffitte-Tokyo	196 20	187 30
Nouv. France-Obl.	285 44	272 50
France Placement	168 05	160 43
Gestion Rendem.	244 ..	232 94
Gest. Sél. France	*149 93	143 13
I.M.S.I.	145 91	139 29
Indo-Valeurs	187 89	179 37
Intercroissance	141 86	136 43
Intersélection	141 60	135 88
Livret portef.	197 70	188 14
Oblig. ttes catég.	1129 98	1094 41
Paribas Gestion	161 01	153 71
Pierre Investiss.	191 23	182 55
Rothschild-Exp.	276 77	264 22
Sécur. Mobilière	295 23	281 84
Sélec. Croissance	552 83	527 78
Sélect Mondiale	120 21	114 76
Sélection-Rend.	133 62	127 56
S.F.I. FR. et ETR.	167 28	159 68
S.I.G.	252 74	241 ..
Silvafrance	149 46	142 68
Silvam	114 45	109 26
Silvarente	147 26	140 58
Silvinter	131 80	125 82
Sogepargne	265 79	253 74
Sogevar	339 62	324 22
Soleil-Investiss.	174 78	166 85
U.A.P.-Investiss.	134 42	128 32
Unifoncier	289 83	276 69
Unijapon	204 91	195 62
Uni Obligations	1562 90	1502 79
Unipremière	1600 58	1538 97
Unisic	132 39	126 39
Worms Investiss.	230 78	220 30
22/11		
Actigest-Etoile	185 58	180 88
Crédinter	139 61	133 18
Croissance-Imm.	140 92	134 53
Euro-Croissance	141 38	134 95
Financière Privée	340 59	325 15
Fructidor	146 47	139 83
Gestion Mobilière	201 70	192 55
Mondiale Invest.	173 82	165 94
Oblisem	131 01	125 07
Optima	146 53	139 89
Planinter	281 17	268 42
Sicavimmo	195 48	186 62
S. I. Est	392 66	374 85
Soginco	124 42	118 78
Soginter	429 39	409 92
Univalor	156 41	149 32
Valorem	159 90	152 65

*Cours précédent

…mpte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote …mplète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer …ns les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
	4,5 % 1973	687	669 20	669	669 20
	C.N.E. 3 %	1935 ..	1930	1930	1923
	Afrique Occ.	368 50	362 ..	361 50	361
	Air Liquide	275 50	270	271	270
	Als. Part Ind.	55	54 90	54 90	54 80
	Als. Superm.	144 50	142 10	142 10	145
	Alsthom-Atl.	64	63 90	63 80	63 90
	Applica. gaz	174	169 50	170 60	168 ..
	Aquitaine	370 .	370	369 .	370
	— certif.	66 .	64	64 20	62 80
	Arjom. Prioux	95	94 20	94 20	95 .
	Aux. Entrepr.	237 50	237	236 50	235 .
	Babc.-Fives	78 90	77 80	77 80	78 50
	Bail-Equip.	155	154	154	151 .
	Bail-Invest.	197 50	192 ..	192 .	195 80
	B.C.T.	87 80	86 30	87 .	86 30
	Bazar H. V.	69 20	68 50	68 50	67 80
	Beghin-Say	53 80	54 20	54 20	53 20
	Bic	565 .	560	566	560 .
	Bouygues	401 .	390	390	387 ..
	B.S.N.-G.D.	468 .	453	462 .	463 .
	— (obl.)	811 .	810	810 .	810
	Carrefour	1420 .	1400	1400 ..	1400
	— (obl.)	260	259 10	259 10	263 90
	Casino	1039	1001	1002	1001 .
	CEM	63	62 20	62 20	62 .
	Cétélem	157 10	155 .	155 ..	155 .
	Charg. Réun.	147 ..	148 ..	148	148 .
	Chiers	13 70	12 60	12 50	12 50
	Chim. Rout.	97 .	96	97 .	94 10
	Cim. Franç.	80 60	80 60	80 60	80 60
	— (obl.)	128 90	123	123	124 10
	C.I.T. Alcatel	1012	1015 .	1012 .	1004
	Club Méditer.	382	381	382 ..	388
	C.M. Industr.	174 10	175	175 .	175
	Codetel	104 90	104 90	104 90	103 60
	Cofimeg	101 90	101 90	101 90	100 10
	Cofradel	267	270	270 .	270
	Cie Bancaire	310	308	307	302 .
	C.G.E.	281	277	277 20	275
	— (obl.)	370	366	366	366 .
	C. Entrepr.	94 50	94 90	94 70	93 20
	Cot.-Foucher	80 90	.. ..	.. ..	.. ..
	Créd. Com. F	98 20	97 60	97 60	97 30
	— (obl.)	187 20	187 20	187 20	187 20
	Créd. Fonc.	284	283	283 ..	277 50
	C.F. Imm.	105 .	103 10	103 10	102 .
	Créd. Indust.	85 80	85 50	85 50	85 10
	Créd. Nat.	248 10	251 90	251 90	250
	Crédit Nord	50	50	50 .	50
	Creusot-Loire	62 20	62 80	63	61 60
	C.S.F.	181 50	181 60	181 .	179 ..
	— (obl.)	205	204 80	204 80	204 80
	D.B.A.	130 50	130 30	130 30	128
	Domaine-N.-E.?	36 45	35 05	35 10	35 05
	Dollfus-Mieg.	36 50	36 50	36 50	36 50
	Dumez	524	517	519	519
	Cie Gle Eaux	500 ..	495 ..	491 ..	494 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
192	E.J. Lefebvre	204 50	200	200 ..	196 40
70	Esso S.A.F.	63 80	63 20	63 20	63 10
181	Eurafrance	179	180	180	180 ..
455	Europe n° 1	433	526	526	510
400	Ferodo	384	385	383	381 50
450	— obl. conv.	445	440	440	446 90
178	Fin. Paris BP	172	168 10	169 ..	168 10
218	— obli. conv	203	202	202	206
57	Fin. Un. Eur.	55 20	55 20	55 20	54 20
125	Finextel	128 50	129 ..	129	128 .
71	Fraissinet	69	68	68	68 .
98	Fr. Pétroles	98 .	97 30	97 70	97 10
23	— (Certific.)	23 .	22 75	22 75	22 50
55	Galeries Laf.	60 10	61 80	61 80	61 80
140	Gle d'Entr.	139 80	139 80	139 90	138 80
122	Gle Fonderie	94 50	94 50	94 50	94 50
169	Générale Occ	183 50	182 50	186	182 30
285	Gr. Tr. Mars.	192 60	189 80	189 80	187 20
183	Guyenne-Gas.	173	169 .	169	166 20
155	Hachette	168	169	169	168 90
86	Imetal	68 .	67 50	67 60	67 50
360	Inst. Mérieux	349	341	341	341
113	J. Borel Int.	123 60	120	122	118
79	Jeumont Ind.	80	79 20	79 20	78 .
62	Kali Ste Th.	57 20	57 50	57 60	56 60
38	Kléber-Col.	36 50	36	36	35 30
158	Lab. Bellon	169	163	168	164
174	Lafarge	169 80	169 80	169 50	168 80
276	— (oblig.)	273	273	273	273
275	La Hénin	243	243 .	243	247 80
1480	Legrand	1512	1518	1513	1518
167	Locabail	171	172	172	169
144	Locafrance	135 50	135	135	135
295	Locindus	285	282	280	280 10
680	L'Oréal	668	670	669	663
3050	— obl. conv.	3040	3020	3020	3020
400	Lyonn. Eaux	391	389 80	389 80	382 30
29	Mach. Bull	27 80	27 50	27 60	27 50
910	Mais. Phénix	887	881	879	865 ..
39	Mar Wendel	39 40	38 75	38 50	38 10
60	Mar. Ch. Réu.	50 10	50 30	50 30	50 10
330	Martell	316	313	314	313 ..
1190	Mat. Téléph.	1200	1208	1208	1195 ..
940	Matra	1254	1254	1254 .	1280 ..
42	M.E.C.I.	38 40	38	38 .	37 50
40	Mét. Norm.	40 80	40	40	40 ..
1380	Michelin B	1299	1281 .	1270	1260
600	— (oblig.)	579	579 50	579 50	579
275	Midi Cie	274 50	271 50	272 50	271 50
435	Moët-Hen.	420	415	409	416
610	Mot. Leroy-S	584	580	580	578
191	Moulinex	182	177 80	177 80	180
360	Mumm	318	318	318	315
340	Nat. Invest.	335	330	330 .	329
215	Navigat. Mix.	224	222	221	218
66	Nobel-Bozel	60 40	60 .	60	60
17 50	Nord	17 05	17 05	17 05	17 .
72	Nouv. Gal.	65 95	65 ..	65 90	65 95

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
137	Olida-Caby	126 80	128 ..	130 .	129 ..
98	Opfi-Paribas	94 90	95 ..	95	95 ..
83	Paris-France	79 .	77 ..	77 10	77
64	Pechelbronn	67 20	66 50	66 50	66 ..
85	P.U.K.	79 80	79 80	79 80	78 40
123	— (obl.)	120 20	122 .	122	120 20
41	Penarroya	39 10	39 50	38 50	39 05
169	Penhoët	178 70	173	173 50	170
295	Pernod-Ric.	233	231	229 .	228 50
125	Perrier	138 10	137	137 ..	137
59	Pétroles B.P	60 20	58	58 20	58 95
315	Peugeot-Citr	298 .	295	297	295
385	— (obl.)	372	372	372	370
57	Pierre-Auby	56 10	56 10	58 10	55
56	P.L.M.	57 80	55 90	57 10	55 20
142	Poclain	134 10	132 50	131 10	130
125	Poliet	124 90	124 90	124 70	125 ..
67	Pompey	70 10	70 10	70 10	68 90
94	P.M. Labinal	93 20	91 70	91 70	91 70
34	Prénatal?	31 70	30 20	30 10	30
255	Presses-Cité	250	255 50	253 50	251
325	Prétabail Si.	321 .	319 50	319 50	319 50
100	Pricel	106 20	105 10	105 80	106 10
125	Primagaz	136 .	136 30	136 30	136
36	Printemps	37 80	37 50	37 55	37 .
315	Radar S.A.	324	324 50	324	324
440	— (obl.)	446 80	445 10	445 10	446
400	Radiotech.	481	425	424	425
86	Raffin. (Fse)	58 90	59 30	58 50	58 20
68	Raff. St-L.	67	63	64 90	62 10
565	Redoute	560	556	557	558
55	Rhône-Poul.	55 60	55 50	55	55
169	Roussel-Uclaf	170 10	170 10	170 .	167 90
245	Ruche Picard	249	250	250	250
350	Rue Impérial	340 .	337	337	335
24	Sacilor	19	18 10	18 10	18 10
158	Sade	161 50	151 60	151 60	151
480	Sagem	458	455	457	464
129	Saint-Gobain	130 50	128 80	128 80	127 20
505	S.A.T.	472	485	485	483
52	Saulnes	37 20	39	39	39
92	Saunier-Duv.	87 20	86 30	86 30	85 ..
135	Schneider	121 60	120 .	120	122
75	S.C.O.A.	71 60	70	70	70 65
101	Sefimeg	108	108 50	100 50	108
330	S.I.A.S.	329 50	325	326 ..	323
255	Sign. E. El.	222 60	222 90	222 50	218 40
185	S.I.L.I.C.	193 50	190 30	190 30	186 50
113	Simco	119 50	118	118 .	118 50
74	S.I.M.N.O.R	73 20	73	73 .	72 .
1860	Sk. Rossignol	1798	1800	1800	1800
72	Sogerap	76	76 50	76 50	77
550	Sommer-All.	500	495	495	486
240	Suez	234	233	232	228 40
225	Talco-Lux.	234	230	230	230
485	T.R.T.	472	480	480	471 .
740	Tél. Electr.	698	699	698	686
122	— (obl.)	121 30	122 10	122 10	121 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
265	Tél. Ericsson	258	245	244 90	249 80
60	Terres Roug.	61 80	61 50	61 50	60 30
188	Thomson-Br.	178	172	173 30	*144 10
225	— (obl.)	225 20	224 50	224 50	220 50
230	U.I.S.	227 10	228	228	225 .
189	U.C.B.	174 90	174	172 50	170 60
220	Un. F. Bques	204	205	205 .	205 .
73	U.T.A.	74 10	74 10	74 10	72 70
22	Usinor	20 05	19 80	19 80	19 55
109	— (obl.)	104 50	104	104	104
84	Vallourec	72	72	71 60	71 ..
470	V. Clicquot-P	490	491 .	491 .	498
330	Viniprix	384	384	384	368
191	Amax	175 80	176 80	178 80	178
280	Amer-Tel.	295	298	298 .	295
20	Ang. Am. C.	15 40	15 65	16 ..	16 05
107	Amgold	96 50	97 ..	96 ..	95 65
310	B. Ottomane	345 .	345 ..	345	339
320	BASF (Akt.)	318	316 50	317 50	315 .
300	Bayer	295 50	294 50	294 50	294 .
62	Buffelsfont.	57 75	57 50	57 10	56 55
12 50	Charter	11 70	11 50	11 50	11 40
141	Chase Manh.	143	143 80	143 80	145 80
81	Cie Pét. Imp.	83 50	84 50	83 10	82 80
345	C.F. Fr.-Can.	340 ..	344 80	343 50	340
20	De Beers (S.)	18 65	18 80	18 60	18 85
645	Deuts. Bank	665 .	669 .	668	654 ..
280	Dome Mines	274 10	272 .	272	272 ..
530	Du Pont Nem.	582 .	583 .	584	586 .
270	East Kodak	268 .	264 50	253 90	254 40
28	East Rand	28 25	24 90	24 70	25 95
119	Ericsson	108 10	106 50	106 50	106 50
225	Exxon Corp.	233 ..	236 90	236 50	235
215	Ford Motor	219 .	215 50	215 50	219
86	Free State	75 20	74 60	74 20	74
245	Gen. Electric	250 50	248 .	250	251 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
335	Gen. Motors	334 ..	332 50	333	332 50
19 50	Goldfields	15 30	14 80	14 80	14 60
29	Harmony	25 20	24 40	24 50	24 50
295	Hoechst Akti	293 20	294 ..	294 20	294 20
36	Imp. Chem.	31 70	32 50	32 50	31 80
94	Inco Limited	79 90	80 50	80 50	80 10
1240	I.B.M.	1265	1281	1265	1262
147	I.T.T.	156 50	158 80	158 10	158
255	Merck	277 50	275 60	274 ..	275 60
235	Minnesota M.	241 50	241 50	241 50	239 50
290	Mobil Corp.	307 10	309 80	309 80	309 80
7910	Nestlé	7850	7930	7930	7880
215	Norsk Hydro	196	198 70	195 60	195 20
535	Petrofina	530	531	532	534
290	Philip Morris	311	306 50	306 50	306 .
52	Philips	54 70	54 80	54 40	54 75
63	Prés. Brand	56 50	55 80	55 30	56 10
250	Quilmès	251 50	251	252	251 ..
196	Randfontein	179 80	178 ..	179 .	178 .
270	Royal Dutch	287 30	284 50	284 50	285
17 50	RioTinto Zinc	18 55	18 35	18 35	18 35
60	St-Helena Co	61 80	61 50	60 50	60 30
320	Schlumberg.	340 10	337 .	339 90	337
51	Shell Tr. (S.)	49 50	49 50	49 50	48 80
605	Siemens A.S.	648	647	647	647
40	Sony	37 80	37 45	37 40	37 50
11	Tanganyika	12 90	12 80	12 80	12 70
250	Unilever	253 .	250 50	250 80	250 10
19	Union Corp.	16 50	16 60	16 40	16 60
109	U. Min. 1/10	105 10	104 60	104 40	104 50
137	West Drief.	116 70	117 .	117 ..	116 10
50	West Deep	45 50	44 95	43 30	44
108	West Hold.	86	85 50	85 40	85 50
245	Xerox Corp.	240 .	238 40	236 50	239 50
0 88	Zambia Cop.	0 87	0 86	0 87	0 86

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21 11.	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 854	4 849	4 850
Allemagne (100 DM)	216 350	218 840	215 ...
Belgique (100 F.)	13 768	13 798	13 725
Pays-Bas (100 fl.)	200 500	201 050	199
Danemark (100 krd)	79 190	79 300	79 000
Suède (100 krs)	101 830	101 220	101
Norvège (100 k.)	88 680	88 950	88 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 834	8 870	8 850
Italie (1 000 lires)	5 522	5 526	5 550
Suisse (100 fr.)	219 930	220 380	219
Autriche (100 sch.)	30 350	30 415	30 050
Espagne (100 pes.)	5 847	5 851	5 700
Portugal (100 esc.)	11 945	11 950	11 500
Canada ($ can. 1)	4 371	4 373	4 345

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21.11
Or fin (kilo en barre)	25230	24950
Or fin (kilo en lingot)	25260	25000 .
Pièce française (20 fr.)	247 10	247 ..
Pièce française (10 fr.)	221 40	228 10
Pièce suisse (20 fr.)	222 10	220
Union latine (20 fr.)	220 20	219 90
Souverain	233 50	231 20
Pièce de 20 dollars	1120	1114 80
Pièce de 10 dollars	593	595
Pièce de 5 dollars	349	...
Pièce de 50 pesos	1052 ..	1066 .
Pièce de 10 florins	224 50	220 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— LES GRILLES DU TEMPS « Entretien avec Jean Elleinstein » (II).
— Partisans et adversaires d'un marxisme réformé se sont
— affrontés à la Biennale de Venise.

3 à 5. ÉTRANGER
— Après la visite à Jérusalem du président Sadate.
— LIBRES OPINIONS : « Espoir, quand même », par Roger Ascot.

6. ASIE
— VIETNAM : un bonze accuse Hanoï de ne pas respecter la liberté religieuse.

6-7. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : la visite à Washington de M. Carrillo.

8. AFRIQUE
— La situation militaire s'est stabilisée dans l'Ogaden.

8. DIPLOMATIE

9. POLITIQUE

11. SOCIÉTÉ

12-13. JUSTICE
— Après l'extradition de Mᵉ Klaus Croissant.

14. ÉDUCATION
— Le syndicat des instituteurs boycotte les conseils

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES
Pages 17 et 18
— Conserver les fleurs coupées
— Actualité du mouvement brownien.

29 à 31. CULTURE
— MUSIQUE : rencontre contemporaine à Metz.

32. LETTRES

41. RÉGIONS

42 à 46. ÉCONOMIE
— SOCIAL : la visite de M. Raymond Barre en Touraine a été marquée par des manifestations de mécontentement.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (29)
Annonces classées (33 à 40) ; Aujourd'hui (20) ; Carnet (16) ; « Journal officiel » (20) ; Loterie nationale (20) ; Météorologie (20) ; Mots croisés (20) ; Bourse (47).

OUVERTURE DU DÉBAT BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

La faiblesse des investissements productifs demeure le point le plus sombre de la conjoncture

estime M. Maurice Blin, rapporteur général

Le Sénat a entrepris, mardi 22 novembre, l'examen du projet de loi de finances pour 1978 adopté par l'Assemblée nationale samedi dernier. Le débat budgétaire, qui se poursuivra au palais du Luxembourg jusqu'au 10 décembre à raison de trois séances quotidiennes a été l'occasion, pour M. MAURICE BLIN, rapporteur général de la commission des finances (Union centriste, Ardennes) de présenter les prévisions de recettes et de dépenses de l'Etat *« dans leur contexte économique et financier »*.

« Si l'on s'en tient au court ou au moyen terme a-t-il notamment déclaré, *on peut dire que le plan Barre atteint ses objectif La situation financière, économique et sociale de la France n'est, certes pas sans ombres. Mais elle soutient favorablement la comparaison avec celle des principales nations industrielles. (...) A considérer le long terme, en revanche, le bilan est moins favorable. La hausse des prix dépassera 9 % à la fin de l'année. Ce résultat, compte tenu de l'ampleur des mesures anti-inflation mises en place, est décevant. (...)*

» Le sous-emploi a peu de chances de se réduire, si l'investissement productif ne s'améliore pas. Or celui-ci reste inférieur aux prévisions, malgré l'amélioration du bilan financier moyen des entreprises. L'incertitude politique, la faiblesse de la reprise mondiale, le poids toujours accru des charges salariales, conduisent leurs responsables à suspendre leurs décisions en matière d'investissement et d'embauche. C'est là le point de loin le plus sombre de la conjoncture française, car, dans le même temps, la concurrence internationale se durcit les produits en provenance des pays du tiers-monde pénètrent de plus en plus nombreux sur notre marché intérieur, la facture pétrolière risque de s'alourdir encore. Il ne faut pas croire que l'activité économique pourra être longtemps soutenue, comme c'est le cas depuis trois ans, par la dépense publique ou, comme certains le préconisent, par une relance de la consommation. Ses deux vrais moteurs sont l'investissement et l'exportation. Or si le premier fléchit, la seconde est, à terme, menacée. »

Le rapporteur général signale ensuite que la stabilité du franc n'a été obtenue qu'au prix d'un taux élevé de l'argent et d'un endettement accru des entreprises publiques ou privées à l'étranger. Il émet des doutes sur les hypothèses de croissance qui ont été retenues et craint que le déficit budgétaire ne devienne un facteur de hausse des prix dans notre pays, où l'appareil productif n'est pas aussi « sain » qu'il serait souhaitable.

Le déclin de la Bourse est considéré par lui comme *« alarmant »*. *« Savez-vous,* souligne M. Blin, *à quoi reviennent aujourd'hui, en francs constants, 100 F placés en Bourse en 1964 ? A 24,50 F exactement. »*

« Deux conditions, malheureusement loin d'être réunies, conclut le rapporteur général, *sont nécessaires pour que nous sortions* victorieux du combat actuel : *il faut éviter tout ce qui peut conduire à entraver le développement de l'appareil productif, et spécialement la rentabilité des entreprises. En revanche, il faudra bien, tôt ou tard, sanctionner, d'une manière ou d'une autre, le capital improductif qui se développe sous nos yeux. Avec lui, c'est une part croissante de la richesse de la nation qui est stérilisée et perdue. Il constitue un véritable pari contre l'avenir, puisqu'il est un refuge contre l'inflation, la dégradation de la monnaie, l'affaiblissement de l'économie, autant de maux qu'il contribue précisément à provoquer La seconde condition est une résolution plus affirmée d'économies. »*

Avant l'ouverture du débat, Mme GOUTMANN, présidente du groupe communiste, a présenté à la presse le contre-budget *(« budget du changement »)* de son parti. — A. G.

ÉLECTION DE TROIS CORRESPONDANTS A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Lors de sa séance du lundi 21 novembre, l'Académie des sciences a procédé à l'élection de trois correspondants pour sa section de biologie humaine et sciences médicales : MM. Jean-François Bach, René Couteaux et Pierre Royer.

M. Jean-François Bach est né le 8 juin 1940 à Yvré-l'Evêque (Sarthe). Docteur ès sciences et docteur en médecine, il est maître de conférences agrégé (immunologie) depuis 1973 et médecin des hôpitaux de Paris. S'intéressant aux défenses immunitaires de l'organisme, les recherches de J.-F. Bach l'ont conduit à préciser le rôle des lymphocytes et du thymus. Récemment, il a contribué à l'isolement et à la synthèse d'une hormone circulante sécrétée par le thymus (le Monde *du 20 octobre 1976).*

M. René Couteaux est né le 23 juin 1909 à Saint-Amand-les-Eaux (Nord). Docteur en médecine et docteur ès sciences, il est titulaire depuis 1962 de la chaire de cytologie à la faculté des sciences de Paris et directeur du laboratoire de microscopie électronique appliquée à la biologie du C.N.R.S. depuis 1967. Ses travaux ont porté sur l'organisation du système nerveux à l'échelle cellulaire, et notamment sur le fonctionnement des synapses neuro-musculaires.

M. Pierre Royer est né à Paris le 13 juin 1917. Professeur à la faculté de médecine Necker-Enfants malades, chef de service de pédiatrie à l'hôpital Necker, il est directeur de l'unité 30 de l'INSERM (consacrée aux maladies du métabolisme chez l'enfant). Son œuvre scientifique a porté sur le métabolisme de l'eau et des minéraux, notamment chez l'animal en croissance, le nouveau-né et l'enfant en développement.

D'autre part, M. Jacob, dont nous avons annoncé l'élection le lundi 14 novembre, se prénomme *Maurice.*

Réclamée par le comité provincial des Asturies

LA DÉMISSION DE Mme IBARRURI EST REFUSÉE PAR LE COMITÉ CENTRAL DU P.C.E.

Madrid *(A.F.P.)*. — Le comité provincial des Asturies du parti communiste espagnol (P.C.E.) a demandé, dimanche 20 novembre, à Mme Dolores Ibarruri, présidente du P.C.E., de démissionner de son poste de député d'Oviedo, a annoncé la radio nationale espagnole.

Au cours d'un congrès local du P.C.E., indique la radio, dix-sept délégations du parti, dans les Asturies, ont demandé cette démission, *« en raison de l'état de santé »* de la Pasionaria, qui ne lui permet pas *« d'être activement présente au congrès des députés »*. La présidente du P.C.E., âgée de quatre-vingt-trois ans, est rentrée dimanche soir en Espagne, après avoir assisté, à Moscou, aux cérémonies du soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre.

Cependant, le comité central du P.C.E. *« entend que Mme Ibarruri se maintienne à son poste »* de député d'Oviedo, a déclaré lundi M. Angel Mullor, porte-parole du parti, qui a ajouté : *« Pour les mêmes raisons que le comité central l'a présentée aux élections, le P.C.E. souhaite qu'elle continue à siéger au congrès des députés. »*

● *Manifestations interdites.* — Par arrêtés en date du 17 et du 21 novembre, le préfet de police de Paris a interdit, d'une part, la réunion dite « de soutien au peuple sahraoui », organisée par le Centre d'études anti-impérialiste, mercredi 23 novembre, à 20 h. 30, à la Maison de la mutualité et, d'autre part, les manifestations prévues le 24 novembre, à 18 h. 30, par le Parti des forces nouvelles, les groupes Union et Défense, le Front de la jeunesse et les Amis d'initiative nationale.

● *Surpris alors qu'il venait de jeter un cocktail Molotov* à l'intérieur d'un magasin Darty, 35, boulevard de Belleville, à Paris (11ᵉ), le 19 novembre vers 23 h. 30, après avoir brisé une vitre avec un burin, M. Jean-Yves Stenou, vingt-trois ans, plongeur, a été placé sous mandat de dépôt le 21 novembre par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, qui l'a inculpé d'infraction à la législation sur les armes et les explosifs, de bris de clôture ainsi que de violences. Il est accusé d'avoir frappé le gardien du magasin qui l'interpella.

Le magistrat a également fait écrouer, pour complicité d'infraction à la législation sur les armes et les explosifs et complicité de bris de clôture, deux jeunes filles qui accompagnaient ce garçon : Mlles Patricia Wagner, vingt-cinq ans, étudiante, et Nathalie Hocquet, dix-huit ans. Les inculpés auraient expliqué leur geste en prétendant avoir obéi à des mots d'ordre donnés la veille au cours d'une manifestation en faveur de Mᵉ Klaus Croissant.

Le numéro du « Monde » daté 22 novembre 1977 a été tiré à 874 592 exemplaires.

Le Nigéria commande à la France des canonnières rapides lance-missi[les]

De notre correspondant

Cherbourg. — Trois canonnières rapides lance-missiles de 430 tonnes, type Combattante 3, seront construites par les chantiers de Cherbourg (Constructions mécaniques de Normandie) pour le compte de la marine nigériane.

La commande du Nigéria porte, en fait, sur six canonnières modernes, mais Lagos a choisi de faire construire trois de ces unités en République fédérale d'Allemagne. Il ne s'agit pas d'un contrat commun : les trois canonnières construites à Cherbourg seront proches du modèle actuellement livré à *la* Grèce ; celles qui seront réalisées à Vegesack par les chantiers Luerssen, liés depuis vingt ans aux chantiers de Cherbourg par des accords d'étude et de fabrication, seront dérivées du type S 143 déjà en service dans la Bundesmarine.

Le prototype nigérian fabriqué à Cherbourg aura la même coque que le prototype commandé par la Grèce, mais son appareil propulsif sera plus puissant : quatre moteurs MTU 16 cylindres développant chacun 5 000 ch au lieu de 4 500. Au total, cela devrait permettre à la vedette nigériane de filer à plus de 37 nœuds en vitesse de pointe (65 kilomètres à l'heure).

La vedette destinée au Nigéria sera, elle aussi, dotée de missiles surface-surface Exocet de la SNIAS associés à une conduite de tir Thomson, d'un can[on] 76 mm Oto-Melara et de affûts doubles de 30 mm. [...] aura pas de torpilles filog[uidées] sur la plage arrière comm[e les] quatre vedettes grecques : [...] une tourelle double de 40 Breda qui a en effet été c[...] par la marine nigériane emplacement. Les trois ve[dettes] construites en Allemagne [...] dotées du missile surface-s[urface] Otomat conçu par Oto-Mel[ara] Matra avec une conduite [...] HSA (système néerlandais).

A ce jour, le Nigéria s'est [...] tiellement fourni en Grande[-Bre]tagne, aux Pays-Bas et en [Union] soviétique. La commande [...] en France et en Alle[magne] marque le souci de Lagos de [diver]sifier ses sources d'approvisi[onne]ment, et son partage entre chantiers de nationalités [diffé]rentes un désir de rester en[...] tie maître de sa command[e en] cas d'éventuelles mesures [d'em]bargo.

Le délai contractuel de l[ivrai]son est de trente-quatre mo[is] grâce à cette nouvelle comm[ande] le plan de charge des Con[struc]tions mécaniques de Norm[andie] est assuré jusqu'en 1981.

RENÉ MOIRA[ND]

Le bilan des deux accidents d'avions

● QUARANTE-CINQ MORTS EN ARGENTINE.

● CENT VINGT-NEUF MORTS A MADÈRE.

Parmi les passagers et les membres de l'équipage du Bac-111 de la compagnie argentine Austral, qui s'est écrasé le 21 novembre près de l'aérodrome de San-Carlos-de-Bariloche, près de la frontière chilienne, quarante-cinq ont été tués et il y a eu trente-quatre survivants. Tels sont, du moins, les chiffres donnés ce mardi matin. L'appareil s'est écrasé sur une colline ; une partie du fuselage ne s'est pas disloquée : ce qui explique que plusieurs personnes aient pu échapper à la mort.

Quant à l'accident survenu le 19 novembre sur l'aéroport de Funchal, à Madère, on a relevé finalement cent vingt-neuf morts et trente-cinq blessés parmi les occupants du Boeing-727 de la compagnie portugaise TAP qui s'est écrasé au moment d'atterrir. — *(A.F.P.)*

TARTELETTE A LA CRÈME

Comme chaque année, [des] lettristes ont provoqué [une] diversion lors de la proclamat[ion] du prix Goncourt en décern[ant], de leur côté, le prix des C[...]teurs. Présenté comme [l']« anti-Goncourt », ce prix, [pro]clamé par Eugène Ionesco, [a] distingué, à travers les « écri[ts] d'Erik Satie, la collection « T[ra]jectoires » (éditions Cha[mp] libre), dirigée par Michel [Gi]roud (1) et la revue « Luna Pa[rk] » dirigée par Marc Dachy (Tra[n]éditions).

Au moment où il révélait [le] choix des Goncourt, Arm[and] Lanoux a reçu une tartelett[e à] la crème lancée par un re[pré]sentant d'un groupe lettr[iste] dissident anti-Isidore Isou.

Ce mini-incident, qui a m[...] échappé à la plupart des as[sis]tants, avait été précédé le ma[tin] par le dépôt d'un cocktail Mo[lo]tov de fabrication maladroit[e à] la porte d'un autre membre [du] jury, Robert Sabatier.

(1) Les responsables de Cha[mp] libre ont fait savoir qu'ils re[je]taient *« absolument le princ[ipe] de tout prix littéraire »*, ajout[ant] que celui-ci était *« particuli[ère]ment ridicule »*.





